

9 Rint
Réseau
international
de néologie
et de terminologie

Terminologie et développement

Actes du séminaire
(1^{re} partie, Rabat, juin 1991)

6

Revue semestrielle
coéditée par l'Agence de
coopération culturelle et
technique et la
Communauté française de
Belgique.

N° 6 - décembre 1991.

Afrique
Canada
Communauté
française de
Belgique
France
Haïti
Maroc
Québec
Suisse
Tunisie



Terminologies nouvelles

Organisation du séminaire

Préparation scientifique (module africain)

Marcel Diki-Kidiri et
Nazam Halaoui

Organisation locale (module marocain)

Ahmed Lakhdar Ghazal et
Saadia Aït Taleb

Présidents de séance

Lundi 24 juin:

Ahmed Lakhdar-Ghazal (Maroc)

Mardi 25 juin: Pierre Vernet (Haïti)

Mercredi 26 juin: Michel Koyt

(République centrafricaine)

Rapporteurs

Lundi 24 juin: Betty Cohen

(Québec)

Mardi 25 juin: Françoise Park

(Suisse)

Mercredi 26 juin: Jean-Michel Eloy

(France)

Éditeur scientifique

Marc Van Campenhoudt
(Communauté française de Belgique)

Allocution d'ouverture

Louis-Jean Rousseau: *La terminologie et la pratique du développement*
Page 3

Thème 1:
Formation,
communication et
développement

Introduction
Page 6

Nyambwe Ntita (Zaire):
(Texte non communiqué).

Communications

Michel Dieu (France):
Linguistique et développement: une expérience rizicole au Nord-Cameroun.
Page 7

Marcel Diki-Kidiri
(République centrafricaine):
Terminologie et développement linguistique: pour une meilleure communication des connaissances.
Page 13

Amidou Maïga (Mali):
La place de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle.
Page 15

Raymond Pepermans (Canada):
L'axe sens-notion: schéma d'interprétation théorique portant sur les rapports entre langue courante et langue spécialisée.
Page 21

Clau Solèr (Suisse):
Le romanche, un laboratoire contrôlé (presque) totalement?
Page 24

Marc Van Campenhoudt
(Communauté française de Belgique):
Quelle terminologie pour les technologies appropriées?
Page 32

Comptes rendus des débats
Page 40

Table ronde
Page 42

Thème 2:
Terminologie, traduction
et développement

Introduction

Nazam Halaoui (Côte d'Ivoire):
Terminologie, traduction et développement.
Page 44

Communications

Ayibite Pela (Zaire):
Le rôle de la terminologie de la traduction dans le développement d'un pays: le cas du Zaire
(Texte non communiqué).

Betty Cohen (Québec):
Le rôle de la traduction dans l'enrichissement des connaissances.
Page 48

Jean-Marie Fortin (Québec):
L'apport de la terminologie dans la promotion d'une langue.
Page 50

Diane Michaud (Canada):
La terminologie et la néologie: outils de promotion des langues.
Page 53

Comptes rendus des débats
Page 56

Table ronde
Page 58

Sommaire

Thème 3: Organisation nationale de la terminologie

François Roduit (Suisse):
*Le rôle d'une politique des langues dans
le développement.*
Page 91

Bibliographie de la
néologie
Page 107

Introduction

Nazam Halaoui (Côte d'Ivoire):
*De l'organisation nationale de la
néologie.*
Page 60

Désiré Faustin Teguedere
(République centrafricaine):
*Endogénéisation linguistique et
terminologique des savoirs scientifiques,
techniques et culturels pour un
développement durable de la
République centrafricaine: critique des
pratiques actuelles et nouvelles
perspectives.*
Page 96

En bref

Publications
Page 114

Congrès, colloques, séminaires
Page 117

Communications

Saadia Ait Taleb (Maroc):
*Aménagement de la terminologie et
développement: expérience du Maroc.*
Page 68

Pierre Vernet (Haïti):
*Politique linguistique et développement
en Haïti.*
(Texte non communiqué).

Laouali Amani (Niger):
*Terminologie et langues nationales
au Niger.*
Page 72

Comptes rendus des débats
Page 101

Daniel Baggioni (France):
*La « planification linguistique par
défaut » à titre d'aménagement
linguistique à l'île Maurice: réponse
d'une société trouvant dans son
dynamisme interne des solutions à des
problèmes informulables.*
Page 78

Table ronde
Page 104

Zouheir Marrakchi (Tunisie):
(Texte non communiqué).

La terminologie et la pratique du développement

Les nombreux sujets qui seront débattus au cours de ce séminaire présentent un grand caractère d'actualité et revêtent une grande importance pour tous ceux qui s'intéressent sérieusement au concept de développement.

Questions d'actualité, car de nos jours, le développement des terminologies dans la plupart des langues n'est plus laissé au hasard. Au contraire, on voit de plus en plus d'actions concertées en cette matière: la liste des gouvernements, des organisations nationales ou internationales qui œuvrent d'une façon ou d'une autre au développement et à l'harmonisation des terminologies s'enrichit chaque jour, de même que l'inventaire des projets et travaux de terminologie qui doit être sans cesse remis à jour.

Questions d'importance, aussi, à une époque où l'on parle de plus en plus de développement global et de développement durable, pour reprendre l'expression à la mode et on observe un foisonnement de projets d'aménagement linguistique qui s'inscrivent dans des programmes plus vastes de développement. À cet égard, les pays de la francophonie du Sud sont devenus de véritables chantiers de développement linguistique favorisant une démarche socio-terminologique.

Les problèmes de développement et de l'aménagement linguistique sont

au cœur des préoccupations du Rint. En effet, dès 1985, au cours du colloque *Terminologie et technologies nouvelles*, qui allait conduire à la création du Rint (1), de nombreux experts se sont efforcés de mettre en relief les rapports qui existent entre le développement technologique et le développement des langues, et plus particulièrement, celui des terminologies.

Ces questions sont également présentes dans les statuts du Rint, dont les principaux objectifs se lisent comme suit:

- Adapter la langue française à l'expression de la modernité scientifique et technique;
- Fournir aux francophones les outils d'expression dont ils ont besoin dans les domaines nouveaux, notamment des sciences et des techniques;
- Favoriser, parallèlement au développement du français, le développement des langues nationales dans l'espace francophone du Sud.

La réalisation de ces objectifs ambitieux doit contribuer à la satisfaction des besoins de développement terminologique provoqués par le renouvellement technologique ou par la volonté de moderniser les langues.

Si les changements technologiques sont le moteur de l'évolution des terminologies, on pourrait aussi se demander dans quelle mesure la modernisation des langues peut contribuer à préparer le

(1) *Actes du colloque « Terminologies et technologies nouvelles »*, 1988: Paris-La Défense, 9 au 11 décembre 1985, Montréal, Office de la langue française, Gouvernement du Québec.

(2) De Robillard, Didier, 1989: « Vers une approche globale des rapports entre langue et économie », dans *Langues, économie et développement*, tome 7, Aix-en-Provence, Institut d'études créoles et francophones, p. 39-65.

Allocution

d'ouverture

terrain du développement technologique dans une société. C'est en tout cas l'un des objectifs que vise l'aménagement linguistique, qu'il s'agisse de l'aménagement du statut, qui détermine les conditions d'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un territoire donné, ou qu'il s'agisse de l'aménagement du corpus, qui vise à rendre une langue plus performante et plus efficace pour répondre aux besoins des locuteurs.

Voilà donc posée la question de la place et de l'importance de l'aménagement linguistique parmi les composantes du développement économique et social. C'est un sujet très vaste et un examen sommaire ne permet pas facilement l'établissement de liens directs entre aménagement terminologique et développement économique. Il est vrai que les tentatives de démonstration ont été jusqu'ici peu nombreuses et pas toujours convaincantes en dehors du cercle étroit des terminologues et des spécialistes de l'aménagement linguistique.

Ce n'est probablement que par l'examen d'expériences vécues de développement ayant une composante linguistique et terminologique que l'on pourra faire ressortir des liens étroits et significatifs.

Une autre piste pour faire progresser le débat réside dans l'examen des différentes fonctions de la terminologie, puis dans l'observation du rôle et de la place de

ces fonctions dans les diverses facettes du développement. Voici quelques exemples.

Il y a tout d'abord la fonction conceptuelle et cognitive de la terminologie. Il n'est guère possible de songer au développement des connaissances sans terminologie. Dans le processus de l'éclosion et du développement des connaissances, le caractère dénominationnel de la terminologie est mis à contribution dans la description et l'organisation du savoir sans lequel il n'y a pas de développement possible.

Par ailleurs, la fonction communicationnelle de la terminologie trouve son application dans le transfert des connaissances. La complexité et la technicité du monde contemporain ne peuvent s'exprimer que par le recours de systèmes terminologiques adéquatement développés et sans cesse remis à jour.

À ce chapitre, il y aurait également beaucoup à dire sur l'importance de la maîtrise d'une terminologie pour l'apprentissage et pour l'appropriation des connaissances. Et l'on peut très certainement démontrer que l'effet de l'apprentissage est plus important et plus durable s'il s'effectue dans la langue de l'apprenant, à la condition que la terminologie soit élaborée, qu'elle soit accessible et qu'elle soit largement diffusée.

Cette fonction de communication de la terminologie transparaît également dans les

échanges commerciaux et dans le transfert des technologies, qui s'accompagnent bien entendu de communications spécialisées dans lesquelles la terminologie est omniprésente. Ici, la terminologie joue un rôle socio-économique qui nous rapproche également du concept de développement.

Et il en va ainsi de l'ensemble des fonctions de la terminologie qui trouvent leur compte dans le processus du développement. La poursuite de ces différentes filières peut donc nous conduire à rendre plus évidents les rapports qui existent entre langue et économie et plus particulièrement entre aménagement terminologique et développement économique, dans son sens le plus large.

C'est en partie l'ambition de ce séminaire qui apportera sans doute, à sa manière, une contribution à l'établissement d'une discipline qui n'existe pas encore mais que Didier de Robillard nomme déjà *l'éconolinguistique*.

*Le Secrétaire général,
Louis-Jean Rousseau.*

Formation, communication et développement

Présidents de séance:

Ahmed Lakhdar-Ghazal (Maroc)
Pierre Vernet (Haïti)

Rapporteurs:

Betty Cohen (Québec)
Françoise Park (Suisse)
Jean-Michel Eloy (France)

Thème 1

Le développement est le processus dont l'aboutissement confère à un pays donné la capacité de satisfaire ses besoins fondamentaux. Le contenu de la notion de besoin étant variable d'un pays à l'autre, celui de la notion de développement l'est dans les mêmes conditions. Cependant, dans tous les cas, le développement repose sur trois pouvoirs, celui de se nourrir, de se soigner, et celui de s'instruire. Si les deux premiers pouvoirs mentionnés sont recherchés par les seuls pays en voie de développement, le troisième l'est, quant à lui, par tous les pays. Ce pouvoir est le fondement même du développement.

L'acquisition de la connaissance scientifique et technique apparaît ainsi comme le moteur du développement. Elle opère principalement au sein des formations spécialisées. La formation des hommes, dans le but de les instruire, constitue ainsi la clef du développement. Cependant, il n'y a pas de formation sans communication établie entre celui qui détient la connaissance et celui qui la recherche. De la qualité de la communication dépend largement la qualité de la formation. Si le développement est tributaire de la formation, celle-ci l'est aussi de la communication.

Les principaux ouvrages qui constituent un soutien de formation sont le manuel qui résume la

connaissance enseignée, le guide qui donne les instructions en vue de l'application de celle-ci, et la terminologie qui consigne et définit les mots techniques utilisés. En contexte de développement, la terminologie facilite la communication, car mettant à la disposition de l'apprenant les sens constitutifs de la connaissance, et la traduction constitue le fondement de cette communication, quand la connaissance n'est pas disponible dans la langue de l'apprenant.

Si toute terminologie, dans le domaine de spécialité qui est le sien, contribue à une amélioration de la communication, la terminologie ne constitue un facteur de développement que quand elle bénéficie d'une organisation de niveau national. Elle implique alors une politique qui en justifie l'existence et la pratique, une législation qui en précise la réglementation et qui devient exécutoire, enfin des actions de recherche, d'analyse et de consignation, et, le cas échéant, d'enrichissement, qui la rendent effectivement utile et utilisable.

Introduction

Langues nationales et développement rizicole dans le nord du Cameroun

Où l'on voit que le développement des langues nationales africaines peut influencer sur la productivité rizicole.

Le sujet de cet exposé se situe bien en amont des préoccupations terminologiques. Mais il est directement lié à la question fondamentale du rapport des langues - de la linguistique et des linguistes - avec le développement, et même, avec le développement dans le sens très étroit, très «économiste» et productiviste du terme. Je vais donc vous conter comment deux linguistes, Daniel Barreau de l'Orstom (1) et moi-même avons été appelés par une société du secteur parapublic camerounais pour faire pousser du riz. Je ne compte pas m'étendre sur le contenu technique de notre intervention car il relève pour le premier volet des méthodes classiques de la description linguistique, et pour le second d'une enquête sociolinguistique très simple. Il n'y a pas là matière à théoriser. C'est plutôt le contexte socio-politique de l'intervention qui, à mon sens, est intéressant et qu'il convient d'aborder avec quelques détails.

Commençons large: le Cameroun compte pour dix millions d'habitants 340 langues bien distinctes soit 30 000 locuteurs en moyenne par langue - ce qui est moins que pour le romanche dont on connaît la situation dans le paysage sociolinguistique helvétique.

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun, l'une des dix provinces du pays, où se déroule l'action,

compte à elle seule une soixantaine de langues.

Face à cette situation, on peut comprendre que la politique linguistique du gouvernement soit d'une prudence extrême: on mise sur le bilinguisme officiel, français/anglais, et en matière de langue nationale, on ne fait rien, mais on laisse faire. C'est un peu caricatural, mais c'est bien là le fond de la philosophie officielle en la matière. Alors ici et là se poursuivent ou naissent des initiatives privées, la plupart du temps confessionnelles, catholiques ou protestantes, parfois non confessionnelles comme le cas intéressant de ce que l'on appelle l'école «Nufi»: avec des visées essentiellement identitaires, une communauté linguistique de l'ouest du pays (du groupe Bamileke) a mis sur pied et soutient par ses propres moyens un système quasi complet d'enseignement dans sa langue, avec examens de divers degrés, diplômés correspondants et inspecteurs.

Dans le contexte camerounais, il était donc assez inattendu, et c'était une première, de voir un organisme émergeant au budget de l'État se lancer dans l'utilisation des langues nationales.

Cet organisme, c'est la Semry, nom tout à fait évocateur pour une entreprise rizicole, mais qui n'est que la siglaison de Société pour l'expansion et la modernisation de la riziculture à Yagoua. Cette entreprise a été créée en 1971 à partir d'une

(1) Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

petite exploitation privée de riziculture irriguée. Aujourd'hui, le centre initial de Yagoua compte 6 000 ha de rizières. Un autre périmètre de culture a été créé 75 km plus au nord, lui aussi de 6 000 ha, irrigué grâce à un lac artificiel de 36 000 ha. Un troisième périmètre, plus modeste, de 1 200 ha, a été aménagé vers Kousseri, en face de Njaména, sur les rives du Logone. Les immenses travaux de terrassement et d'hydraulique que cela suppose ont été soutenus par l'aide internationale (Fonds d'aide et de coopération français, Caisse centrale de coopération économique, Fonds européen de développement).

Techniquement, tous les experts le reconnaissent, le projet est une réussite. Les rendements, 10,5 T/ha en deux récoltes par an, sont, toutes choses égales par ailleurs, compétitifs. Mais il y a de grosses difficultés.

L'entreprise a été dirigée depuis sa fondation jusqu'à très récemment par des ingénieurs hydrauliciens et des agronomes. Ils ont bien fait ce qu'ils savent faire bien mais ont oublié ou sous-estimé les facteurs humains : Économiques et commerciaux d'abord : concurrence étrangère par la pratique de prix de *dumping* - absence totale de marketing et de politique de distribution - vente clandestine du riz au Nigeria ou au Tchad en fonction des variations des cours et des aléas politiques, d'où fonctionnement des rizeries en sous-capacité, ou à l'inverse, à d'autres périodes, accumulation désastreuse d'énormes stocks de paddy.

Sociaux, ensuite : mauvaise gestion des ressources humaines. Ce point capital pour notre propos peut se détailler ainsi :

– Méconnaissance totale des réalités sociologiques existantes. Ainsi, alors que la riziculture comporte une bonne part de travaux collectifs ou coordonnés, on attribue les parcelles rizicoles de façon à la fois arbitraire et aléatoire, brisant les groupements solidaires de la société traditionnelle

ou mélangeant des entités inconciliables.

– Conception autoritariste de toute l'organisation. Les riziculteurs ne sont pour la Semry que de la main-d'œuvre interchangeable sans aucune responsabilité ni initiative.

– L'encadrement est étranger, blanc aux échelons élevés, « sudiste » aux échelons intermédiaires et bas, sans aucun dialogue possible avec la masse des riziculteurs. Les encadreurs sont appelés des *surveillants*, c'est tout dire.

Ajouter à tous ces vices constitutifs deux récoltes médiocres successives, et une conjoncture internationale à la baisse sur le riz, et se trouvent réunis tous les ingrédients d'une situation sociale explosive. Les rixes, les manifestations, les sabotages même se multiplient. La fuite du riz s'accentue. La « redevance » (part de la récolte que le riziculteur doit donner à la Semry comme loyer de sa parcelle et paiement des aménagements et travaux effectués par la société) rentre de plus en plus mal. Et les rendements fléchissent.

Et... les bailleurs de fonds internationaux s'en émeuvent. Un audit conditionne l'octroi de nouveaux crédits nécessaires à la réhabilitation physique des casiers rizicoles de Yagoua, qui commençaient à se dégrader, à la mise en œuvre par la Semry d'un plan social significatif : il s'agirait, d'une part, de prendre en compte les réalités sociologiques existantes pour constituer des groupements de riziculteurs qui deviendraient les partenaires de la Semry, d'autre part de responsabiliser ces groupements qui, peu à peu, et après formation, prendraient en charge un certain nombre de travaux que jusqu'alors la Semry effectuait et facturait aux paysans dans la « redevance ».

Pour concevoir et mettre en place ce volet social, le sociologue Guy Belloncle, spécialiste des problèmes de développement et plus

particulièrement des coopératives de production, est appelé en consultation. Il estime que cette mutation radicale souhaitée des rapports entre la Semry et les paysans ne peut se faire sans un changement lui aussi radical du système de communication. Et dans une région où le taux de scolarisation reste inférieur à 30% et où la quasi-totalité de la masse paysanne ne parle ni ne comprend ni le français (langue officielle en usage dans cette région du Cameroun) ni aucune langue véhiculaire, il est clair que ce changement doit passer par l'utilisation des langues nationales.

Et c'est ainsi que deux linguistes furent appelés à collaborer avec une technostucture qui reconnaissait, enfin mais un peu tard, et plutôt malgré que bon gré, que son orientation purement productiviste menait l'entreprise à sa perte.

Notre première intervention a concerné le premier site de la Semry, celui de Yagoua, sur lequel les travaux de réhabilitation des aménagements hydrauliques étaient déjà bien avancés. Linguistiquement, la situation est simple. Tous les riziculteurs parlent une seule et même langue, le masa, langue de la famille tchadique parlée par environ 150 000 personnes de part et d'autre de la frontière tchado-camerounaise. Il y a certes des variations dialectales, que nous mettons au jour et classons, mais elles concernent surtout les tons. De plus la variante du secteur même de Yagoua se trouve être à la fois numériquement majoritaire, linguistiquement centrale et socialement valorisée par le prestige de la ville. Nous travaillerons donc sur ce dialecte-là.

Notre intervention prend la forme d'un appui scientifique au Service de restructuration paysannale de la Semry, et plus particulièrement à sa cellule d'alphabétisation-formation. Car la Semry, sous l'impulsion de Guy Belloncle, a déjà

recruté deux formateurs à plein temps, masaphones bien sûr, de niveau pré-baccalauréat. Et des documents ont déjà été produits en masa; mais dans une écriture assez approximative et notre premier objectif, explicitement mentionné dans les termes de référence qui nous sont soumis, est de fournir à la Semry un alphabet satisfaisant. Ce qui fut fait au terme de notre premier séjour de deux semaines. Il n'y avait là aucune difficulté particulière, et nous n'eûmes pas trop de mal à convaincre les responsables d'introduire les quatre graphèmes étrangers (deux implosives, le coup de glotte et la nasale vélaire) que nous jugions indispensables, ainsi que la notation des tons, très simplifiée, et sur les verbes uniquement où ils constituent la seule marque de l'opposition accompli/inaccompli. Une brève esquisse morpho-syntaxique fut aussi rédigée pour régler les problèmes de segmentation les plus immédiats (morphologie nominale et syntagme nominal, morphologie verbale, pronoms personnels, etc.).

Après cette première mission de 15 jours en novembre 1984, notre collaboration avec le service de restructuration paysannale s'est poursuivie jusqu'en 1988, au rythme moyen d'une mission de 15 jours à deux personnes tous les ans, plus un ou deux passages plus brefs de l'un ou l'autre des chercheurs en cours d'année. Il faut bien souligner que nous n'avons jamais eu à faire nous-même de travail d'alphabétisation, de formation ou de vulgarisation. Ce qu'on nous demandait, c'était de mettre notre compétence de linguiste en œuvre pour parvenir à une description du masa directement utilisable par les formateurs-alphabétiseurs, et de leur donner suffisamment d'outils linguistiques, conceptuels et pratiques, pour accomplir leur propre mission. Pour donner une idée plus précise de cette collaboration, voici une liste des principaux travaux qu'elle a

engendrés: traduction en masa du texte du contrat liant les riziculteurs et la Semry; traduction de tous les documents de gestion circulant entre la Semry et les riziculteurs (bons de commande, de livraison, reçus, bordereaux de pesée, etc.); inventaire des noms des riziculteurs et proposition de graphies normalisées; recueil et traduction de contes et de proverbes; constitution d'un fichier lexical en vue de la rédaction d'un dictionnaire; extraction de ce fichier d'un *Lexique du masa des rizières* d'environ 800 entrées regroupant, outre le vocabulaire de base, tout le vocabulaire touchant à l'activité rizicole (c'est là, sans doute, que nous avons fait œuvre terminologique, le plus souvent en enregistrant les emprunts ou créations spontanés déjà en usage et en les transcrivant selon l'orthographe adoptée, respectant notamment les règles strictes de la syllabation propres à la langue); manuels utilisés dans la formation (aide-mémoire pour les unités de mesure et le calcul, abécédaire, puis syllabaire).

Mais cette expérience a ses limites, il faut en être conscient. En premier lieu, il y a une limite numérique déterminée par l'objectif même de la Semry. Il ne s'agit pas pour cet organisme de faire de l'alphabétisation de masse mais de résoudre son problème de communication avec ses partenaires riziculteurs désormais constitués en groupements. Par conséquent, en un premier temps du moins, on limitera la formation aux représentants (élus) des groupements. Il suffit que trois ou quatre personnes par groupement sachent lire et écrire en masa pour que soit grandement améliorée la communication avec la base. C'est la méthode dite de la tache d'huile. On espère que les néo-alphabètes «feront école» ou à tout le moins éveilleront un besoin de formation qu'on pourra peut-être satisfaire ultérieurement. Car dans l'immédiat, la méthode implique un nombre bien limité

d'apprenants. En effet, on veut procéder à cette formation dans les meilleures conditions matérielles possibles: stages intensifs de quatre fois 12 jours séparés chacun par une semaine; prise en charge complète des stagiaires (hébergement et nourriture); locaux et matériels adaptés à l'enseignement. Un centre de formation est donc construit qui peut recevoir 42 stagiaires et leur encadrement. Compte tenu du calendrier des travaux agricoles, seules deux sessions complètes par an sont possibles. On voit donc que le nombre de riziculteurs formés est très limité.

L'autre limite est d'ordre institutionnel. L'action de formation repose entièrement sur la volonté et la capacité de la Semry. Qu'un changement d'orientation intervienne ou que les ressources de la Semry viennent à manquer et toute cette action s'écroule. Très tôt nous nous sommes donc efforcés de sortir du cadre étroit de l'entreprise et d'intéresser à nos travaux tous les agents concernés par le développement de la langue masa: les diverses missions, catholiques et protestantes qui «écrivaient» le masa, côté camerounais comme côté tchadien. De ce point de vue, notre intervention fut un succès puisqu'elle aboutit à la création d'un «comité de la langue masa» qui se met assez rapidement d'accord pour adopter l'essentiel des principes de transcription que nous avions dégagés. Il est certain que notre position d'experts venant de l'extérieur et le fait que nous ayons derrière nous la Semry et ses puissants moyens économiques n'ont pas peu contribué à réussir cette tâche d'harmonisation qui était loin d'être gagnée d'avance.

Du point de vue de la Semry, le plan de restructuration du paysannat sur le périmètre de Yagoua est une réussite. À l'aune d'indices purement quantitatifs (production de riz à l'hectare, production par rapport aux

dépenses engagées), les zones confiées aux groupements déjà constitués accusent une légère baisse de productivité par rapport aux zones non encore restructurées. Cette baisse, moindre que prévue, est considérée comme un succès, car elle s'explique par le fait que de nombreuses tâches autrefois effectuées par la Semry (et facturées en redevance) sont maintenant réalisées par les paysans eux-mêmes. Et il faut s'attendre à ce qu'au terme d'une inévitable période de rodage les rendements se mettent à croître significativement. Par ailleurs, les gains immatériels (amélioration du climat social), difficiles à évaluer, sont évidents. Tout cela est à mettre à l'actif du plan de restructuration du paysannat dans son ensemble, dont le volet linguistique fait partie intégrante: il est impossible d'isoler la variable linguistique et de mesurer la part qu'elle prend dans le résultat global. Comme c'est sur elle que repose tout le système de formation et de communication, on peut penser qu'elle est tout à fait déterminante et que l'expérience de la Semry à Yagoua met bien en évidence, dans les conditions particulières que j'ai essayé de préciser, la relation positive qui lie l'usage d'une langue nationale et le «développement».

Je serai plus bref sur le deuxième volet de notre intervention puisque d'une part le contexte général est déjà connu et que d'autre part je puis renvoyer au prochain numéro du *Cahier des sciences humaines* de l'Orstom dans lequel D. Barreteau et moi-même signons un article sur ce sujet. L'opération de restructuration du paysannat n'est pas encore terminée à Yagoua que la Semry se propose de l'étendre à son second site, Maga. Si les principes restent les mêmes - constituer des groupements cohérents et responsables - la situation ethno-linguistique est tout autre. Maga, en effet, est une ville ou plutôt une «conurbation» nouvelle: autour d'un noyau autochtone

munjuk (les Mousgoums visités par André Gide), se sont agglomérées des populations migrantes diverses venues de régions éloignées de 80 à 100 km, pour fournir la main-d'œuvre nécessaire aux rizières. Arabes et Kotoko sont venus du Nord; Beege, Masa, Wina et Tupuri du Sud; enfin des Bornouans et quelques représentants des ethnies des alentours de Maroua sont venus de l'Ouest; il y a même un riziculteur bamileke à 700 km de son terroir d'origine, et quelques Sara réfugiés du Tchad. En tout, quelque 60 000 personnes.

Ce brassage ethnique assez exceptionnel posait aux responsables de la Semry un problème crucial auquel ils avaient échappé à Yagoua. Pour des raisons économiques et techniques évidentes, on ne pouvait envisager de mener les actions d'alphabetisation et de formation des responsables de groupement dans chacune des langues en présence. Il fallait choisir. Nous avons donc mis sur pied une enquête sociolinguistique préalable pour dégager les comportements linguistiques des riziculteurs. Nous voulions, pour guider le choix, pouvoir répondre, par exemple, aux questions suivantes:

- Quelles langues premières sont parlées et par combien de locuteurs?
- Quelles langues sont parlées à titre de langues secondes et par combien?
- Émerge-t-il une ou plusieurs langues véhiculaires?
- Par quel pourcentage de la population sont-elles comprises, et avec quel degré de compétence?
- Quelles langues seraient les mieux acceptées comme langues de travail par les riziculteurs?
- Et finalement quelle(s) langue(s) choisir pour optimiser la communication à la Semry, pour alphabetiser et former?

Pour tenter de répondre à ces questions nous avons élaboré un plan d'enquête à deux faces: l'une, quantitative, fondée sur un questionnaire d'enquête

sociolinguistique; l'autre qualitative, consistant en un test oral du niveau de compréhension du fulfulde, la langue réputée véhiculaire dans cette région. En tout 922 questionnaires et 120 tests de compréhension du fulfulde ont été administrés aux riziculteurs.

L'enquête de terrain s'est déroulée entre le 5 et le 12 novembre 1987 avec l'aide de six enquêteurs recrutés et formés sur place. La codification a été faite à Maga dans les deux jours suivants. La saisie et le traitement des données ont été effectués par le Service de structuration du paysannat à Yagoua. La méthodologie et le détail des résultats sont largement développés dans l'article sous presse déjà mentionné. Je ne pense pas que ce soit le lieu d'y revenir. Je rapporte seulement nos conclusions, c'est-à-dire les recommandations que nous faisons à la Semry.

Tout d'abord, faire pour le munjuk le même effort que pour le masa. C'est la langue des autochtones, donc d'une bonne moitié des riziculteurs, communauté par ailleurs fort peu scolarisée et d'une façon générale fort peu «ouverte» aux autres langues (y compris le fulfulde). L'idée d'utiliser le munjuk comme langue de travail à la Semry est d'ailleurs acceptée par un nombre significatif de «non munjuk» de toutes origines: il y a là comme une reconnaissance de la légitimité de la langue des anciens maîtres de la terre. Enfin, argument purement technique, les études linguistiques sont déjà bien avancées sur la langue, tant au niveau de la description qu'à celui de la production d'ouvrages didactiques.

En second lieu, étendre à Maga l'utilisation du masa pour les groupes masaphones (Masa et Wina) qui y sont installés. Les instruments sont déjà disponibles. En troisième lieu nous conseillons l'utilisation du français pour couvrir les groupes qui ont un bon niveau de scolarisation

(Tupuri et divers). Ceci peut surprendre, et la question vient tout de suite à l'esprit: pourquoi le français et non le fulfulde? Plusieurs faits sont à prendre en compte. Il est vrai que le fulfulde tend à devenir la langue véhiculaire de la région, mais pour l'instant, à la lumière de l'enquête et des tests, son implantation est loin d'être massive, et surtout le niveau de compétence est en général très bas: les salutations, les prix, les noms des produits - c'est le fulfulde de marché. Car il faut bien voir qu'aucun paysan n'a pour langue première le fulfulde (il n'y a aucun riziculteur peul), et que l'on perd donc en choisissant le fulfulde comme langue de formation l'avantage psycholinguistique déterminant lié à la langue première.

En faveur du choix du français militent les constats suivants: le français est cité comme langue de travail souhaitable - le plus souvent en seconde ou troisième position - par des enquêtes de toutes les ethnies sans exception; c'est en quelque sorte la prime à la langue officielle; en particulier, chez les Tupuri, communauté la plus importante en nombre après les Munjuk, le français est choisi en premier par près d'un tiers des enquêtés; il faut dire que les Tupuri sont 48 % à déclarer parler au moins un peu le français, 30 % le parler bien et 27 % le lire. Dans ces conditions, on conçoit qu'une action utilisant le français puisse assurer de façon satisfaisante, eu égard aux objectifs de la Semry, la «couverture» des groupements tupuri, ainsi d'ailleurs que d'une fraction notable des «Divers» qui sont, après les Tupuri, ceux qui déclarent parler le plus le français.

A Yagoua, il s'agissait d'instrumentaliser la langue masa; à Maga, il fallait au préalable opérer le choix de la ou des langues à utiliser compte tenu de la complexité de la situation. Ce sont, me semble-t-il, deux exemples du type de coopération qui peut s'instaurer entre

un organisme de développement et des chercheurs linguistes. Dans les deux cas les chances de succès sont subordonnées à la mise en œuvre par la Semry de moyens suffisants en personnel et en matériel, ainsi que d'un suivi scientifique qui permette les indispensables adaptations et améliorations des matériaux didactiques, et la formation continue des alphabétiseurs. De surcroît, il nous semble tout à fait clair que, pour assurer à la fois leur pérennité et leur efficacité, ces programmes d'alphabétisation et de formation gagneraient à sortir du périmètre rizicole pour susciter une synergie des diverses actions menées localement. L'expérience du «Comité de la langue masa à Yagoua» n'est qu'un modeste pas en ce sens, mais ce genre d'activité qui appelle la participation de l'ensemble de la communauté est tout à fait indispensable pour créer un environnement porteur.

*Michel Dieu,
Chargé de recherche au CNRS,
UMR 116,
Université de Paris X,
France.*

Bibliographie

1 Situation des langues tchadiques et des langues camerounaises

Barreteau Daniel avec coll. Paul Newman, 1978: «*Les langues tchadiques*», dans *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, Paris, CILF (1978: 291-330).

Dieu Michel et Patrick Renaud (dir.), 1983, *Situation linguistique en Afrique Centrale. Inventaire préliminaire: Le Cameroun*, Paris-Yaoundé, ACCI-Cerdotola-DGRST (Coll. Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale, Atlas Linguistique du Cameroun) 475 p., cartes.

Barreteau Daniel, Roland Breton et Michel Dieu, 1984, «*Les langues*» dans *Le nord du Cameroun: des hommes, une région* (J. Boutrais éd.), Paris, Orstom (1984: 159-180, 528-533, 5 cartes).

Barreteau Daniel, 1987, «*Un essai de classification lexicostatistique des langues de la famille tchadique parlées au Cameroun*» dans *Langues et cultures dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Orstom (Colloques et Séminaires) (1987: 43-77).

Barreteau Daniel et Michel Dieu (à paraître), «*Situation et dynamique des langues*» dans *Atlas de l'Extrême-Nord du Cameroun* (C. Seignobos et O. Iyebi éd.), Paris-Yaoundé, Orstom-Mesres, 56 p., 8 cartes.

Barreteau Daniel et Herrmann Jungrathmayr, 1989, «*Calculs lexicostatistiques et glottochronologiques sur les langues tchadiques*» dans *Communication au Séminaire du Réseau Méga-Tchad sur Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad Bondy*, Orstom, 11-12 septembre 1989, 14 p.

2. Documents réalisés dans le cadre des projets de la Semry

Barreteau Daniel, Michel Dieu, Charles Yaoussia et Jean-Luc Dapla, 1988, *Lexique du masa des rizières: masa-français, français-masa*, Yagoua, Semry-Mesres, 61 p.

Service structuration paysannale, 1984, *Mémento du responsable du groupement* (1^{ère} version), Yagoua, Semry (Doc. 85-342), 8 p. multigr.

Service structuration paysannale, 1985, *Exemples de documents bilingues ou pur masa en usage à la Semry*, Yagoua, Semry, 30 p. multigr.

Service structuration paysannale, 1985, *Cahier d'écriture*, Yagoua, Semry (Doc. 85-354), 25 p. multigr.

Service structuration paysannale, 1985, *Liasse de documents pour l'alphabétisation*, Yagoua, Semry (Doc. 84-225), 25 p. multigr.

Service structuration paysannale, 1985, *Aide-mémoire pour le calcul et l'emploi de la machine à calculer*, Yagoua, Semry (Doc. 85-343), 106 p. multigr.

Service structuration paysannale, 1985, *Aide-mémoire pour les unités de mesure*, Yagoua, Semry (Doc. 85-344), 110 p. multigr.

Service structuration paysannale, 1986, *Contes de la tradition masa - Junna vi sumu masana*, Yagoua, Semry (Doc. 36-462), 111 p. multigr.

Yaoussia Charles et Jean-Luc Dapla avec coll. Daniel Barreteau et Michel Dieu, sous presse, *Syllabaire masa*, Yagoua, Semry 70 p.

Terminologie et développement linguistique: pour une meilleure communication des connaissances

1 La problématique de la terminologie

Le savoir en tant que corps de connaissances éprouvées et établies au fil des âges se transmet plus rapidement et plus massivement par l'enseignement, qui fait un usage fondamental des livres, et autres moyens de communication pédagogique. L'information qui accroît le degré de connaissance d'un individu utilise également les moyens de communication de masse pour se propager et sa qualité dépend de la bonne transmission de ses données. Il en est de même pour le savoir-faire qui, de surcroît, nécessite un apprentissage pratique plus ou moins long selon les domaines d'activité. Mais dans tous les cas, la langue reste l'instrument de communication privilégié.

Or, la langue, par sa grammaticalité, est un système régulé, cohérent, stable, mais qui interagit continuellement avec des forces contraires à sa cohésion, à savoir, la variation phonique, syntaxique ou lexicale, les innovations spontanées et donc non coordonnées, les handicaps individuels des locuteurs. Tout cela, et bien d'autres phénomènes comparables contribuent à gêner, voire empêcher totalement la

compréhension du message émis et transporté par la langue.

Et c'est pour minimiser, sinon éliminer les risques de mauvaise communication que la terminologie a pour ainsi dire été inventée. En effet, elle explicite les règles de formation des termes, permettant ainsi à tout le monde de créer ou d'utiliser des termes bien formés. Elle recense et précise la définition de tous les termes d'un domaine donné, offrant ainsi à tous la possibilité d'utiliser et de comprendre les mêmes mots dans les mêmes sens. Enfin elle établit des normes de désignation dont l'importance est fondamentale pour les échanges sociaux en général, commerciaux en particulier.

2 Développer la langue dans sa totalité

Tout en soulignant le caractère incontournable de ces opérations terminologiques concentrées sur le lexique de spécialité, il faut reconnaître que cette option quelque peu exclusive tend à réduire la langue à une nomenclature; or, tout le monde sait qu'il n'en est rien. On parle généralement avec des phrases dans une situation de communication où une foule d'éléments extralinguistiques viennent jouer un rôle dans la compréhension du message.

Notre hypothèse est donc qu'une parfaite maîtrise de la langue générale est une condition **indispensable pour progresser** rapidement dans l'acquisition d'un langage de spécialité. On s'attend ici à ce que les mécanismes généraux qui aiguisent la vivacité intellectuelle lors de l'apprentissage du langage courant (argumentation, débat contradictoire, analyses textuelles, créativité littéraire, poétique, critique artistique, injures et plaisanteries, etc.) constituent le soubassement solide qui facilitera au locuteur la compréhension et l'acquisition rapide de nouveaux réseaux de connaissances, lorsqu'il aborde un domaine technique donné.

Il s'ensuit que, dans un contexte d'aménagement linguistique, la langue à promouvoir doit faire l'objet d'un enseignement systématique et généralisé, si tel n'est pas déjà le cas. L'effort que les aménageurs consentent volontiers à la recherche terminologique doit s'accompagner d'un autre effort, tout aussi soutenu, pour la diffusion d'une langue générale de qualité, notamment afin de préparer le lit dans lequel s'écouleront plus aisément les néologismes et les normalisations terminologiques. La diffusion du vocabulaire terminologique devrait donc s'accompagner d'études visant à expliciter l'utilisation de ce vocabulaire dans des phrases. En d'autres termes, le langage spécialisé ce n'est pas seulement du vocabulaire

spécialisé mais aussi des phrases spécialisées, des énoncés spécifiques dont le comportement symbolique **n'est en rien différent de celui des** énoncés du langage courant. En effet, on retrouve dans le langage de spécialité les mêmes phénomènes de collocations graduellement stables, de qualifications privilégiées, d'associations préférentielles que dans le langage courant, et tout aussi démotivés. Ceci, du reste, n'a rien d'étonnant, puisqu'une langue dite de spécialité n'est jamais qu'un sous-ensemble, ou plus exactement une *spécialisation*, de la langue générale.

3 Pour une meilleure communication

L'instrumentalisation des langues africaines a nourri les thèmes de plusieurs rencontres, tables rondes et colloques depuis dix ans, et des recherches terminologiques et lexicographiques ont été menées un peu partout en Afrique dans le même souci: doter les langues africaines des moyens susceptibles de les rendre aptes à véhiculer la modernité, afin que l'on puisse les utiliser pour transmettre aux populations africaines le savoir et le savoir-faire, voire le savoir-être dont elles ont besoin pour se développer.

Pour que ces opérations d'envergure qu'il faudrait poursuivre

et intensifier ne soient pas de vains efforts, il est absolument nécessaire de les accompagner d'une politique d'enseignement généralisé de ces langues. Sans cela, les langues africaines de spécialité, truffées de termes savants, risquent de se distinguer trop sensiblement des langues courantes et de constituer de véritables jargons hermétiques. Le but recherché par l'instrumentalisation des langues africaines ne serait plus du tout atteint, et les populations seraient toujours aussi coupées, sinon davantage, du monde moderne.

En développant un enseignement généralisé des langues africaines, en même temps qu'une recherche terminologique étendue à la phraséologie de spécialité, on crée les conditions minimales nécessaires à l'émergence d'une couche de population instruite dans sa langue et capable de comprendre, d'acquérir et de produire du discours technique de plus en plus spécialisé, et donc de recevoir et de communiquer les connaissances et le savoir-faire modernes.

*Marcel Diki-Kidiri,
CNRS-Lacito,
Paris,
France.*

La place de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle

1 Introduction

On ne peut parler de la place de l'activité terminologique dans l'alphabétisation fonctionnelle sans définir cette dernière notion qui, en réalité, se révèle complexe à l'analyse.

En vérité, c'est en septembre 1965, au congrès mondial des ministres de l'éducation à Téhéran que l'expression *alphabétisation fonctionnelle* a connu ses lettres de noblesse. Le congrès adopta en matière d'éducation des adultes une nouvelle stratégie dite *alphabétisation fonctionnelle* reposant sur une approche sélective et intensive. Selon cette nouvelle conception, la lutte contre l'analphabétisme ne devait pas être une fin en soi, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture devait aussi préparer à l'emploi, contribuer à augmenter la productivité du travail et à amener les nouveaux alphabétisés à participer plus largement à la vie de leur communauté, à mieux comprendre le monde environnant et à accéder à la culture.

Depuis, la notion de fonctionnalité a eu plusieurs acceptions. Ainsi Bernard Dumond (1973) constate qu'elle peut avoir au moins trois acceptions. « Tout d'abord, des connaissances, pour être fonctionnelles, doivent pouvoir être utilisées par celui qui les acquiert dans ses activités quotidiennes. Ensuite, celui qui acquiert ces connaissances doit, grâce à elles, pouvoir mieux remplir une fonction dans son groupe. Enfin l'acquisition de ces connaissances doit pouvoir se faire

dans la pratique des activités productives et à l'occasion de ces activités ».

À la même époque, Pierre Furter (1973: 12-13) définit à son tour l'alphabétisation fonctionnelle comme « une action de promotion technique et culturelle intégrant dans un processus synchronisé, la formation professionnelle, l'acculturation scientifique, l'instruction mathématique, la formation civique et socio-économique et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ».

Enfin dans un ouvrage sur le Brésil, l'alphabétisation fonctionnelle est définie « comme un effort de synthèse pour adapter le traitement nécessairement massif du problème aux réalités multiples du pays et aux caractéristiques individuelles de l'élève » (Unesco 1974: 18).

Cependant, depuis 1970, l'Unesco avait formulé sa propre définition: « l'alphabétisation fonctionnelle, sous sa forme la plus simple, est l'alphabétisation intégrée à une formation spécialisée, habituellement de caractère technique. Directement liée au développement, elle s'inscrit dans le cadre des priorités sociales et économiques et elle est planifiée et réalisée en tant que partie intégrante d'un programme ou projet de développement. Elle vise à atteindre des objectifs socio-économiques précis en préparant des hommes et des femmes à faire bon accueil à des changements et innovations, et en les aidant à acquérir de nouvelles compétences et à modifier leurs attitudes. Alors que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ne donne accès qu'à l'information écrite, l'alphabétisation fonctionnelle

cherche à inculquer à l'adulte analphabète une formation plus complète liée à son rôle de producteur et de citoyen». La rencontre de Persépolis en septembre 1975 a complété cette définition en y ajoutant la composante d'une prise de conscience critique des contradictions de la société dans laquelle l'homme vit.

L'ouvrage destiné à faire le bilan du Programme expérimental mondial d'alphabétisation (Pema 1976) a reconnu que les programmes d'alphabétisation ne peuvent être parfaitement fonctionnels que s'ils accordent de l'importance aussi bien aux transformations sociales, culturelles et politiques qu'à la croissance économique. Au regard de toutes ces définitions, on peut affirmer sans risque de se tromper que d'une façon ou d'une autre, toute alphabétisation est fonctionnelle en réalité. Aussi s'avère-t-il nécessaire de repenser l'expression alphabétisation fonctionnelle en des termes plus concrets et plus significatifs. En vérité, quand l'alphabétisation est axée sur des domaines comme l'agriculture, la santé ou l'élevage, elle est en réalité une alphabétisation orientée; par contre, elle est focalisée quand il s'agit d'une spécialité d'un grand domaine tel que le sida, par exemple, dans le domaine de la santé.

Dans l'alphabétisation orientée comme dans l'alphabétisation focalisée, le néo-analphabète apprend à se servir de la langue sous une forme nouvelle. Il doit se servir de celle-ci pour explorer l'univers de la science et de la culture avec leur multitude de concepts raffinés, c'est à ce niveau que se manifeste l'activité terminologique, un problème ardu quand l'on se place sur le terrain des langues à tradition orale.

Notre propos est de montrer l'importance que revêt l'activité terminologique dans le processus d'une alphabétisation fonctionnelle. Pour cela, nous traiterons d'abord des fondements, objectifs et principes de

l'activité terminologique dans le cadre spécifique d'une alphabétisation fonctionnelle puis nous aborderons les différentes pratiques et problèmes rencontrés dans la réalisation d'une terminologie et leur impact dans le transfert des connaissances et des compétences.

2 Les fondements, objectifs et principes de l'activité terminologique dans l'alphabétisation fonctionnelle

Dans l'alphabétisation fonctionnelle, l'activité terminologique vise avant tout à permettre l'expression la plus compréhensible des concepts scientifiques dans les domaines socio-économiques et culturels. Elle répond en priorité à un besoin de communication de l'information dans le but d'assurer une meilleure compréhension des messages pour une croissance économique et sociale efficiente. La formation, la communication de l'information se fait en général par le biais de brochures, de journaux ou d'émissions radiophoniques.

L'alphabétisation orientée et focalisée passe par ces différents médiums pour une meilleure participation des ruraux au concept du développement. Mais au-delà de la croissance économique et sociale, l'activité terminologique répond également à un besoin culturel qui contribue à la promotion de la langue, ceci est un préalable sans lequel on ne peut envisager une opération d'alphabétisation fonctionnelle. La recherche terminologique est un passage obligé dans le processus d'une alphabétisation fonctionnelle, car elle permet de:

– Faciliter la production de documents d'alphabétisation et de

post-alphabétisation;

– Enrichir la langue et lui permettre d'exprimer certaines réalités scientifiques dont le producteur a besoin pour mieux produire et pour mieux s'organiser;

– Permettre l'utilisation effective de la langue dans les formations spécialisées. À ce niveau l'activité terminologique est non seulement d'un appui inestimable dans le transfert des connaissances mais aussi d'un stimulant fortement appréciable pour l'usage de la langue.

Les principes qui régissent l'activité terminologique en alphabétisation fonctionnelle sont nombreux (dérivation, composition, emprunt). L'un des premiers est la soumission de l'emprunt aux normes de la langue. Si la langue doit bénéficier d'une promotion, si l'objectif est de la connaître et de l'enrichir, l'activité terminologique ne saurait avoir lieu sans la condition du respect total des structures de celle-ci. Si par exemple en bambara, la structure canonique du mot est CVCV, le terminologue doit respecter cette structure à chaque fois qu'il doit traiter un terme. En effet, un Bambara ne saura jamais prononcer un mot comme *bouteille* [butej], il dira [buteli] conformément à la structure canonique du mot en bambara.

La terminologie, dans sa pratique, doit rendre la langue telle qu'elle est. Elle doit exploiter autant que faire se peut, son fonds originel et faire ressortir, avec le maximum de précision, son système et son lexique. Ainsi dans *Les jeunes ruraux du Sabel*, Guy Belloncle relate qu'au cours d'un stage sur la botanique, la conviction de la quasi-totalité de l'équipe était qu'au-delà de quelques termes de base tels que *racine, tige, fleur, feuille*, le bambara ne possédait aucun autre terme utilisable en botanique. Aussi s'apprêtait-on à devoir recourir largement aux emprunts et on imaginait déjà des *koroli, sepali, etamini, pisitili, overi*, etc. Mais au

contact des ruraux, l'équipe s'est aperçue que les paysans avaient des termes pour *pétiole* (*feere kala*), pour *corolle* (*julakôrôbô*), pour *étamines* (*jonbôjonbô*), pour *pistil* (*denkala*), pour *ovaire* (*denso*).

Un autre principe de l'activité terminologique est la conformité de celle-ci à l'usage de la langue. En effet, quelle que soit la soumission du terminologue aux structures de la langue, si la terminologie en élaboration ne montre pas une aptitude certaine à être utilisée par le locuteur, si elle ne s'insère pas dans la parole du quotidien, elle aura pour seul mérite d'exister et de meubler les fonds de tiroir, elle ne pourra jamais prétendre servir le développement de la langue. La terminologie doit être élaborée dans et pour la parole; la terminologie doit avoir pour perspective l'utilisation effective de celle-ci au sein de celle-là. Quelle que soit leur puissance, les tests d'acceptabilité du terme forgé par le terminologue ne seront d'aucune utilité si, au préalable, celui-ci n'a pas situé son activité dans une perspective de la parole.

La créativité lexicale en matière d'alphabétisation fonctionnelle devant prendre place dans un processus de développement, celui-ci imposera le principe de l'adéquation de la terminologie aux besoins de la langue. Ici le terminologue ne doit pas élaborer des termes pour le seul besoin de la lexicographie, mais il doit les élaborer pour répondre à un problème de communication qui se pose. L'activité terminologique doit avoir pour perspective de servir la communication dans un domaine où celle-ci n'est pas évidente. Le songhoy comme le bambara possèdent par exemple deux moyens essentiels pour forger des mots nouveaux: la composition et la dérivation. Prenons par exemple le suffixe [ji] en songhoy. Lorsque l'on ajoute [ji] à un verbe, on obtient en songhoy «un nom qui dénomme l'instrument qui sert à l'accomplissement, à la

réalisation de l'action indiquée par le verbe auquel il est suffixé». Ainsi, si nous avons le verbe *haaba* (*balayer*) et qu'on lui suffixe [ji], nous obtiendrons *haabirji* (*balai*). C'est en utilisant ce même procédé que l'on a forgé au cours des stages des néologismes comme *dobuji* pour dire conjonction de coordination par exemple.

Enfin, il faut éviter en alphabétisation fonctionnelle une certaine autonomisation des lexiques spécialisés. L'activité terminologique intervient de façon fonctionnelle dans le processus d'une alphabétisation de type orienté ou de type focalisé. Les termes doivent être introduits en fonction des besoins et de façon ponctuelle.

3 Les différentes pratiques pour la réalisation d'une terminologie en alphabétisation fonctionnelle

Il faut rappeler que l'activité terminologique en alphabétisation fonctionnelle doit toujours répondre à un besoin précis de communication. C'est pourquoi on évitera autant que faire se peut la publication terminologie systématique isolée d'un contexte d'emploi précis.

Au Mali, quand on parle d'alphabétisation fonctionnelle, nous distinguons toujours deux phases: d'une part, la phase d'alphabétisation qui consiste à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul; d'autre part, la phase de la post-alphabétisation où le néo-alphabète apprend à utiliser ses connaissances reçues en phase d'alphabétisation dans ses activités quotidiennes de développement économique. Fort de ces distinctions, trois méthodes sont utilisées en général pour réaliser la terminologie pour l'alphabétisation

fonctionnelle. La première qui correspond à la phase d'alphabétisation peut s'appeler «méthode du laboratoire». Elle porte en général sur la terminologie de la grammaire, du calcul, du système métrique, etc. en langue nationale. Elle se passe en général au laboratoire entre spécialistes maîtrisant bien dans la langue étrangère supposée plus riche, les notions de consonne, voyelle, syllabe, mot, phrase, etc. et tout le mécanisme du calcul mental chez l'analphabète. Les chercheurs discutent entre eux et arrêtent des termes qui seront par la suite testés au niveau du public cible. Ces termes sont vulgarisés après un bon d'essai favorable au cours des séances d'apprentissage de lecture et de calcul.

Il faut noter que cette démarche est peu commode. Elle n'est pas d'un grand intérêt scientifique et pourrait être biaisée par le subjectivisme des chercheurs. Mais les différentes étapes pour la réalisation d'une telle terminologie restent les mêmes que celles utilisées par les terminologues africains d'une façon générale.

Il s'agit, dans un premier temps, d'utiliser le fonds originel de la langue africaine. Au cas échéant, on passe à la créativité lexicale à partir des mécanismes internes de la langue. À ce niveau, on peut avoir à faire plusieurs autres opérations (extension sémantique, par exemple: *faso* qui, à l'origine, désignait la maison du père est utilisé pour désigner la patrie). Le dernier recours demeure l'emprunt qui, lui aussi, respectera le principe de la soumission aux normes de la langue d'arrivée. À titre d'exemple, nous prendrons la terminologie de la grammaire en *soŋoy* (1) et la

(1) *Soŋoy*
la langue songhoy, famille nilo-saharienne; souvent placée dans la famille mande.

terminologie du calcul en *syenara-mamara*. (2)

En , pour exprimer les notions de voyelle et de consonne, les termes *sawtu timmante* («son complet») et *sawtu buune* («son petit») ont été respectivement retenus (la voyelle étant un son audible contrairement à la consonne). Pour des termes comme *mot*, *phrase*, *syllabe* nous avons choisi les emprunts à l'arabe qui ont été lexicalisés dans le *soŋoy* depuis fort longtemps. Ainsi nous avons *kalima* pour *mot*; *kalimɔna* («mère du mot») pour *phrase*; *sawtuɔna* («mère du son») pour *syllabe*.

En *syenara-mamara*, le fonctionnement traditionnel du système de numération était que les grands chiffres de 20 à 100 se comptent en unités de 20; $40 = 2$ fois 20; $60 = 3$ fois 20; $200 = 10$ fois 20. Mais il existe un terme précis indécomposable pour désigner 80. C'est *hu*. Cependant, les autres chiffres supérieurs à 80 sont des multiples de 20; $100 = 5$ fois 20; $200 = 10$ fois 20. *Kaboo* est le terme pour désigner 400. En fait, le compte par dizaine n'existe pas dans le système traditionnel. Il y a donc un problème au niveau de l'apprentissage du calcul dans les classes de l'alphabétisation fonctionnelle. Il était en particulier difficile de faire passer la notion de l'unité 100 par un seul terme, car 100 est un multiple de 20 dans le système traditionnel du compte. Pour résoudre le problème, les chercheurs de la DNAFLA ont choisi de désigner 100 par *hu*, qui dans le compte traditionnel désignait 80. 80 devenait 8 fois 10; $20 = 2$ fois 10; $40 = 4$ fois 10, etc.

Quant à 1 000 qui se disait dans le compte traditionnel 2 fois 400 + 10 fois 20, on l'appelle désormais *kaboo* qui signifie 400 dans le compte traditionnel. Et pour éviter la

confusion avec l'ancien compte, les chercheurs de la DNAFLA ont décidé de l'appeler *kabɔ fɔnɔ* c'est-à-dire le nouveau 400. Ainsi 2 000 serait 2 nouveaux *kaboo*; 5 000 serait 5 nouveaux *kaboo*, etc. Voilà la solution que les chercheurs ont trouvée aux problèmes de la numération en *mamara*. Ils ont puisé dans les ressources de la langue tout en procédant à des extensions sémantiques. À la pratique, les différentes terminologies ont bien passé au banc d'essai.

La seconde pratique, qui correspond à la phase de post-alphabétisation, peut s'appeler «méthode des ateliers». Elle porte en général sur la terminologie de l'agriculture, de la santé, de l'élevage, de l'environnement, de l'éducation coopérative, etc. L'activité terminologique à ce niveau n'est plus la préoccupation des linguistes seuls. Les spécialistes tant nationaux que régionaux dans une spécialité donnée se rencontrent en atelier avec les linguistes, les agents d'alphabétisation, les illustrateurs et les paysans. Ces ateliers n'ont pas pour objectif d'élaborer une terminologie systématique monolingue. Ils ont en général un objectif précis et fonctionnel, celui de la production de documents de post-alphabétisation répondant à un besoin exprimé par les paysans. C'est dans cette vision globale de la fonctionnalité qu'intervient l'activité terminologique.

Les spécialistes du domaine dans lequel se tient l'atelier font un exposé en français. Cet exposé est discuté en atelier, enrichi puis consigné dans un document avec toute la rigueur scientifique qu'il faut. Après ce premier travail, les spécialistes, les linguistes, les pédagogues, les hommes de terrain assistés des paysans se mettent à l'œuvre pour la traduction du texte obtenu en français et la recherche terminologique en langue nationale. À ce niveau, toutes les sensibilités sont présentes pour une

bonne activité terminologique. Les hommes de terrain et les paysans aident non seulement à mieux exploiter les ressources lexicales propres de la langue, mais aussi à servir de banc d'essai pour les cas de néologie.

Il n'y a pas une nomenclature à part avec des articles bien traités en monolingue. L'activité terminologique est diffuse dans la brochure de post-alphabétisation; elle se fait tout le long de la brochure en fonction des besoins de communication. L'apprentissage de cette terminologie par le néo-alphabète se fera à travers des textes précis et dans le cadre d'un thème précis. Évidemment un guide d'animation est toujours réalisé à la fin de l'atelier pour aider l'animateur à bien faire son travail.

Ainsi, en alphabétisation fonctionnelle, l'activité terminologique ne prend pas fin au niveau du travail de l'atelier. Une des phases les plus importantes est celle de la vulgarisation des termes. Elle se fait à trois niveaux: au niveau de la formation des formateurs, de la formation des animateurs d'alphabétisation, et de la formation des auditeurs dans les centres d'alphabétisation fonctionnelle.

La troisième méthode, qu'on peut qualifier de «méthode spontanée» est celle provoquée par l'influence des médias. En effet les *speakers* des médias (à la faveur de leur émission en direction du monde rural) ou les rédacteurs des journaux ruraux introduisent de façon spontanée des termes qui finissent par se lexicaliser. Ceci est fréquent dans les domaines de la politique et de l'administration. Souvent il s'agit de termes puisés dans la langue et auxquels ils donnent un sens nouveau. C'est le cas de *faso* qui signifiait originellement «la maison du père» en bambara et qui, par extension, est utilisé par la RTM (Radio-télévision malienne) pour la nation; souvent il s'agit de termes

(2) *Syenara-mamara*: langue sénoufo-minyanka, famille voltaïque (communication orale de Edmond Dembélé).

tout à fait nouveau, tels que *jabarani* pour dire *TV* (*ja* = image + *barani* = gourde) *Foroba fanja* (populaire + pouvoir) pour dire *démocratie*.

Une dernière méthode, qu'on peut qualifier au Mali de « méthode participative » est utilisée au cours des stages de formation supérieure des néo-alphabètes. Au cours de ces stages, la recherche terminologique passe d'abord par les paysans réunis en assemblée générale autour d'un thème de formation. Ils sont les premiers à donner les informations sur les connaissances traditionnelles de leur milieu à propos du thème de formation. Les spécialistes interviennent après pour leur livrer les connaissances modernes; une synthèse est faite au terme de laquelle l'activité terminologique trouve son compte.

Après l'exposé de toutes ces pratiques, il faut noter que la réalisation de terminologie systématique monolingue en alphabétisation fonctionnelle n'est pas une chose impossible mais qu'elle ne pourra intervenir que beaucoup plus tard et cela dans le cadre de la formation permanente du néo-alphabète.

4 L'impact de l'activité terminologique dans l'alphabétisation fonctionnelle

Une des vérités les plus admises est l'universalité de la science. Elle n'a pas de couleur. La vérité scientifique peut donc s'exprimer dans toutes les langues. Le tout repose sur un problème d'instrumentalisation.

Il est également établi que l'on comprend infiniment plus un phénomène quand il est exprimé dans sa langue que dans une langue étrangère. C'est pourquoi l'activité terminologique est le moteur principal dans le processus du

transfert des connaissances et des compétences.

Dans la plupart des pays en voie de développement, le monde rural n'arrive pas à participer pleinement aux plans nationaux de développement, souvent à cause d'un problème linguistique. L'encadrement des activités économiques se déroule dans la langue officielle, qui est généralement une langue étrangère. Cette situation explique les nombreux intermédiaires qui existent entre les paysans et les autorités. Ils n'ont pas la possibilité de peser eux-mêmes leur récolte à la commercialisation; de calculer eux-mêmes leurs impôts et de tenir leur propre comptabilité.

Ils n'arrivent pas non plus à pénétrer l'essence des notions qu'il leur faut pour mieux produire et pour mieux s'organiser. Ainsi, il y a toujours un fossé entre leurs options et celles des plans nationaux de développement. Cette situation a un impact négatif sur la production et la productivité.

Aussi s'avère-t-il indispensable, pour favoriser l'implication effective du monde rural dans les plans nationaux de développement, de rendre les messages compréhensibles et accessibles tout en développant une activité terminologique qui viserait à démystifier les ruraux. L'activité terminologique permet de répondre aux besoins de communication là où n'est pas évidente. Elle libère psychologiquement le rural et lui permet d'accéder à l'essence des choses. C'est cette disposition psychologique qui est porteuse de progrès, car elle donne au rural ne parlant pas la langue officielle, une confiance en soi lui permettant d'accomplir un saut qualitatif et quantitatif vers le progrès. Ceci peut s'illustrer par le cas des paysans alphabétisés de la zone CMDT au Mali.

Aujourd'hui, grâce à l'activité terminologique menée autour d'un projet de développement intégré, les

paysans de ladite zone sont à même de mesurer leur propre champ, de peser eux-mêmes leur production cotonnière, de calculer leurs impôts et de tenir la comptabilité de leurs coopératives. En matière d'agriculture, ils ont appris les noms et les doses d'engrais qu'il faut pour l'enrichissement du sol. La recherche terminologique, surtout lors des formations supérieures des néo-alphabètes, a permis de mieux saisir les contours de certaines maladies en milieu rural. Plusieurs termes de santé soit empruntés soit inventés sont maintenant bien connus dans le monde rural de la zone CMDT.

Dans le domaine de l'éducation coopérative où les néo-alphabètes apprennent pour mieux s'organiser, l'activité terminologique joue un rôle capital. Le transfert des responsabilités, l'exercice des compétences ne peuvent se faire sans elle. C'est ainsi que nous avons pu constater à Douekiré (région de Tombouctou), suite à une enquête, qu'aucun des responsables de l'association villageoise ne remplissait correctement ses responsabilités à cause de l'absence en langue nationale songhoy d'une terminologie exprimant de façon claire les fonctions dévolues à tout un chacun. La terminologie désignant les postes de responsabilité n'existait qu'en français. Elle n'était comprise que par les agents du CAC (3) qui ont mis sur pied ledit comité dans le village. Cette situation a eu des conséquences négatives sur la marche des activités de l'association villageoise. Il a fallu recycler les membres du comité, mettre au point une terminologie en langue songhoy exprimant de façon claire la désignation des différents postes de responsabilité. C'est seulement à ce moment que les membres du comité ont été, chacun en ce qui le concerne, conscients de leur rôle et de leur responsabilité.

(3) CAC: Centre d'animation communautaire.

Cette nouvelle situation n'est pas restée sans conséquence positive sur les activités de l'association villageoise. Ces données qui ont conduit à un changement de mentalité et de comportement ont considérablement contribué à l'augmentation de la production et de la productivité. Cet impact, à l'analyse, n'est que le résultat d'une **bonne communication, d'un bon transfert de l'information scientifique.**

5 Les problèmes de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle

Le problèmes de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle ne sont pas si différents de ceux que rencontre la recherche en Afrique d'une façon générale. On peut résumer en deux points essentiels les problèmes de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle: le premier est l'absence d'une coordination aux niveaux régional, sous-régional et local entre les chercheurs. L'absence de coordination de la recherche terminologique dans l'alphabétisation fonctionnelle a des conséquences graves sur un programme d'alphabétisation. En effet, les paysans sont vite troublés et perdent vite confiance en l'encadrement quand pour désigner un concept, on leur propose chaque année un nouveau terme. Le monde rural, dans sa culture, n'aime pas tellement les changements et les variations. Il faut donc compter avec cet aspect de la question pour harmoniser les termes à diffuser au niveau de tous les chercheurs.

Le second problème de la terminologie dans l'alphabétisation fonctionnelle est celui du financement de la recherche. Une recherche appliquée en direction d'une activité

professionnelle ne peut se faire sans moyens financiers, l'absence des moyens financiers conduisant le plus souvent les chercheurs à opter pour les solutions de facilité qui sont loin de respecter toutes les démarches scientifiques qu'il faut pour aboutir à la réalisation d'une bonne terminologie. On se contente d'inventer des termes dans le laboratoire sans se soucier de la suite.

La recherche terminologique, pour qu'elle réponde véritablement à son objectif dans l'alphabétisation fonctionnelle, ne doit pas être tributaire d'une mauvaise gestion.

6 Conclusion

D'une façon générale, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'aucun pays, aucune nation ne peut se développer véritablement au détriment de ses langues nationales. Et d'une façon plus précise, on peut dire également qu'aucune alphabétisation fonctionnelle ne peut se faire sans une activité de recherche terminologique. La recherche terminologique est l'âme de l'alphabétisation fonctionnelle en ce sens qu'elle est le seul instrument par lequel le néo-alphabète peut atteindre l'essence des concepts. Elle assure la communication dans des domaines où celle-ci n'est pas évidente. Elle enrichit la langue, la standardise, aide à son instrumentalisation et la rend compétitive et techniquement apte à rendre les notions scientifiques les plus modernes. C'est par là qu'une langue peut dominer une autre.

Mais, en alphabétisation fonctionnelle, l'activité terminologique vise avant tout à permettre l'expression la plus compréhensible des concepts scientifiques dans les domaines socio-économiques et culturels. Elle répond en priorité à un besoin de communication de l'information dans le but d'assurer une meilleure

compréhension des messages pour une croissance économique et sociale efficiente. Donc, elle ne peut faire l'objet d'une production systématique et isolée. Elle doit intervenir selon un besoin et à la faveur de thèmes précis répondant aux préoccupations des néo-alphabètes.

En Afrique, l'activité terminologique rencontre de nombreux problèmes d'une façon générale. La réalisation d'une bonne recherche terminologique nécessite toujours un minimum de ressources financières sans lequel la démarche scientifique ne peut être garantie. Or, c'est justement cette donnée qui fait défaut dans le contexte africain. À cause de cet handicap, bien souvent les terminologues africains choisissent le chemin le plus court pour atteindre leur cible.

*Amidou Maiga,
Chercheur à la DRLP/DNAFLA
Bamako,
Mali.*

Bibliographie

- Dumont Bernard, 1973: *L'alphabétisation fonctionnelle au Mali: une formation pour le développement*, Paris, Unesco (Études et documents d'éducation, n° 10).
- Furter Pierre, 1973: *Possibilités et limites de l'alphabétisation fonctionnelle: l'expérience iranienne*, Paris, Unesco (Études et documents d'éducation, n° 9).
- Pema 1976: *Programme expérimental mondial d'alphabétisation: alphabétisation critique*, Paris, Unesco.
- Unesco (Bureau régional d'éducation de l'Amérique et les Caraïbes) 1974: *L'expérience brésilienne d'alphabétisation des adultes: le Mobral*, Paris, Unesco (Études et documents d'éducation, n° 15).

L'axe sens-notion: schéma d'interprétation théorique portant sur les rapports entre langue courante et langue spécialisée

Un des problèmes les plus complexes de la linguistique contemporaine est celui de la mise en évidence des rapports entre langue courante et langue spécialisée. La lexicographie classique établit une césure assez nette entre deux approches, l'une que l'on peut qualifier de nominaliste et qui consiste à partir du mot en tant que réalité linguistique pour en déterminer tous les sens possibles au fil des locutions et des collocations que présente la langue dans son immense malléabilité, l'autre que l'on peut qualifier de réaliste et qui consiste à partir de l'identification d'un objet ou d'une entité extra-linguistique qu'il s'agit ensuite de désigner par un terme qui entretient des rapports d'univocité et de monoréférentialité avec l'objet dénommé. La première orientation qui est de l'ordre du sens est qualifiée de *sémasiologique* et la seconde qui est de l'ordre de la notion est qualifiée d'*onomasiologique*.

Or, en nous fondant sur l'étude de vocabulaires que nous qualifierons de mitoyens, c'est-à-dire de vocabulaires dont les caractéristiques lexicales et syntaxiques font qu'ils occupent une position médiane vis-à-vis de la langue courante et de la langue spécialisée, nous nous permettons d'entrevoir la possibilité d'établir une continuité entre l'approche *sémasiologique* et l'approche *onomasiologique* et, par conséquent, de ne plus considérer sens et notion, mot et terme comme des entités dissociables les unes des autres. Nous croyons qu'il y a, au contraire, une gradation progressive

soit vers le sens, soit vers la notion lorsque l'unité lexicale circule sur ce que nous proposons d'appeler l'axe sens-notion que nous représentons graphiquement ci-après. Notre position dérive de la constatation, faite à partir de nos recherches antérieures, que la langue courante et la langue spécialisée se caractérisent principalement, sur le plan lexical, l'une par sa polysémie et l'autre par sa synonymie et que les unités lexicales intermédiaires sont à la fois polysémiques et synonymiques.

Une unité lexicale quelconque ne serait donc jamais purement sémantique ou purement notionnelle à moins de se situer sur l'une ou l'autre des deux extrémités de l'axe sens-notion. Tous les vocabulaires, ainsi que de nombreux mots de la langue courante, se trouvent sur l'un ou l'autre des points de cet axe en fonction de leur degré de sémantique ou de leur degré de notionalité déterminables d'après ce que nous proposons d'appeler leur charge sémantique et notionnelle.

Nous entendons par charge sémantique la possibilité virtuelle pour une unité lexicale d'acquérir un quantum de sémantique plus élevé à un point quelconque de l'axe sens-notion, c'est-à-dire d'acquérir plus de sens, et par charge notionnelle la possibilité virtuelle pour une unité lexicale d'acquérir un quantum de notionalité plus élevé à un point quelconque de l'axe sens-notion, c'est-à-dire de tendre vers une seule notion.

Selon cette perspective, lorsqu'une unité lexicale circule de gauche à droite sur l'axe sens-notion, il y a réduction progressive de sa charge sémantique avec augmentation progressive de sa charge notionnelle; et lorsqu'une même unité circule de

droite à gauche de cet axe il y a, au contraire, réduction progressive de sa charge notionnelle avec augmentation progressive de sa charge sémantique. Ces deux phénomènes, qui évoluent en raison inverse l'un de l'autre, s'accompagnent à la fois d'une implosion progressive de la polysémie et d'une explosion progressive de la synonymie lorsqu'une unité lexicale circule du sens à la notion et d'autre part, d'une réduction progressive de la synonymie au profit d'une augmentation de la polysémie lorsque le processus contraire s'accomplit.

Les vocabulaires mitoyens, qui se situent au centre de l'axe sens-notion, se caractérisent par le fait qu'ils sont polysémiques et synonymiques au même degré. Ceux qui se trouvent à l'extrême gauche de l'axe se manifestent par leur haut degré de sémantité virtuelle et leur faible synonymie et ceux qui se situent à l'extrême droite de l'axe comportent un faible degré de sémantité et une forte synonymie.

Les conséquences de notre schéma d'interprétation sont, nous le croyons, importantes à la fois du point de vue théorique et méthodologique. Sur le plan théorique, le mot de la langue

courante et le terme de la langue spécialisée ne sont plus des entités discrètes, irréductibles les unes par rapport aux autres, mais s'inscrivent dans un continuum sens-notion selon le quantum de sémantité ou de notionalité qu'ils comportent. Les unités lexicales qui se trouvent au centre de l'axe sont à la fois mots et termes, celles qui se trouvent à l'extrême gauche de l'axe constituent des mots pouvant recouvrir une multiplicité de sens et celles qui se trouvent à l'extrême droite de celui-ci, de véritables termes qui tendent à ne représenter qu'une seule notion.

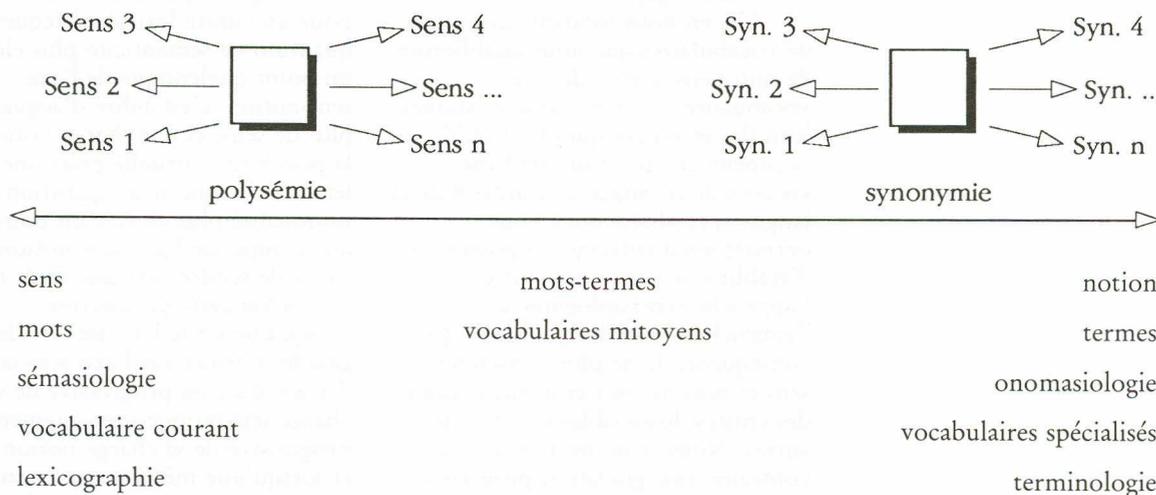
D'autre part, s'il existe un continuum entre mot et terme, sens et notion, polysémie et synonymie, l'univers du sens et celui de la notion participent du même phénomène, celui du signifié. De plus, si toutes ces entités varient en raison inverse les unes des autres, il existe un rapport dialectique entre elles et ce dernier est fondé sur le quantum plus ou moins grand de polysémie et de synonymie que possède chaque unité lexicale située à un point quelconque de l'axe sens-notion.

Sur le plan méthodologique, il n'y aurait plus de frontière bien

établie entre sémasiologie et onomasiologie, lexicographie de langue courante ou de langue spécialisée car tout dépendrait du type de vocabulaire pris en considération et de sa situation sur l'axe sens-notion, ceci en fonction de ses caractéristiques lexicales et syntactiques. D'autre part, pour ce qui est de la recherche néologique, il nous est possible d'étudier, d'un point de vue étymologique ou diachronique, le passage d'une unité lexicale de la langue courante à la langue spécialisée ou, inversement, de la langue spécialisée à la langue courante, en analysant la circulation de cette unité d'un point quelconque de l'axe sens-notion à un autre en fonction de sa charge sémantique ou notionnelle ainsi que par rapport au quantum de polysémie ou de synonymie qu'elle possède à un point donné de ce même axe.

Au cours de cet exposé nous n'avons pas encore défini avec précision ce que c'est que le sens ou la notion, un des problèmes les plus complexes de la sémantique, mais nous avons au moins analysé les rapports complexes qui existeraient entre ces entités. Le propre de la science n'est-il pas d'arriver à des

Représentation de l'axe sens-notion



résultats probants en travaillant sur des concepts mal définis? C'est ainsi que les lexicographes ont rédigé des dictionnaires de très haute qualité sans avoir défini avec précision l'objet de leur investigation: le sens. De même les terminologues ont pu aboutir à des résultats du plus haut intérêt sans avoir pu donner une définition claire et concise de la notion. Rappelons-nous que les physiciens ont produit des résultats tangibles avant même de connaître l'existence des protons et des neutrons.

C'est très souvent en analysant les rapports complexes qui existent entre des entités mal définies mais complémentaires que leur signification s'éclaire mutuellement.

Raymond Pepermans,
Université d'Ottawa,
Canada.

Bibliographie

Arntz Reiner et Heribert Picht, 1989: *Einführung in die Terminologearbeit*, Hildesheim, Zurich et New York, George Olms Verlag. (Studien zu Sprache und Technik).

Dubuc Robert, 1985: *Manuel pratique de terminologie*, 2^e édition revue et augmentée, Montréal, Linguatex.

Dungworth David et Juan C. Sager, 1980: *English Special Languages: Principles and Practice in Science and Technology*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag KG.

Fluck Hans-Rüdiger, 1980: *Fachsprachen: Einführung and Bibliographie*, 2^e édition, Munich, Francke Verlag.

Hoffmann Lothar, 1976: *Kommunikationsmittel Fachsprache: Eine Einführung*, Berlin, Akademie Verlag, (Sammlung Akademie Verlag), 44.

Kocourek Rostislav, 1982: *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter Verlag KG.

Möhn Dieter et Roland Pelka, 1984: *Fachsprachen: Eine Einführung*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Rondeau Guy, 1984: *Introduction à la terminologie*, 2^e édition, Chicoutimi (Québec), Gaëtan Morin.

Sager Juan C., 1990: *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.

Le romanche, un laboratoire contrôlé (presque) totalement?

1 Statut

1.1 Statut géographique

Le territoire où on parle le romanche ne forme pas un État politique et il se perd dans la topographie montagneuse de la Suisse. Une surface de 7 106 km² qui est peu peuplée (1). L'unité politique, dans laquelle les Romanches habitent, est le canton des Grisons, un département de la Suisse pour ainsi dire. Chaque canton a un gouvernement indépendant avec une administration complète et l'autonomie linguistique.

La situation devient encore plus compliquée, car ce canton n'a pas une langue unique, le romanche, mais il est trilingue avec l'allemand, l'italien et le romanche dans une répartition

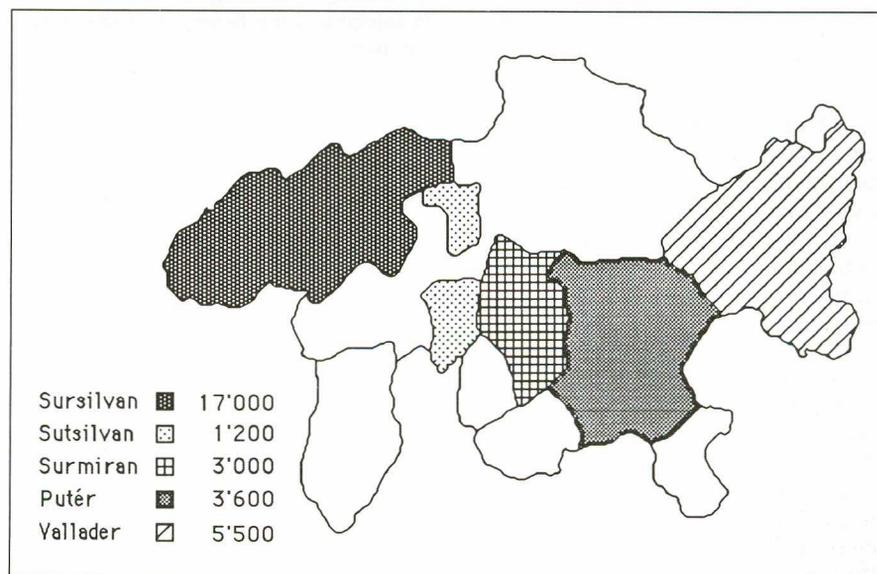
plus que difficile. Ici brièvement quelques arguments importants pour comprendre la complexité de notre situation:

- La capitale est dans la région allemande;
- Le territoire romanche ne forme pas une unité;
- Les parties romanches sont séparées par des germanophones;
- Les régions du romanche sont situées dans la périphérie;
- Toutes les régions romanches dépendent fortement du tourisme.

1.2 Statut démographique

Le recensement de 1980 nous fournit les chiffres suivants pour les différentes langues des Grisons (2):

Allemand	98 645
Romanche	36 017
Italien	22 199
Total	161 641

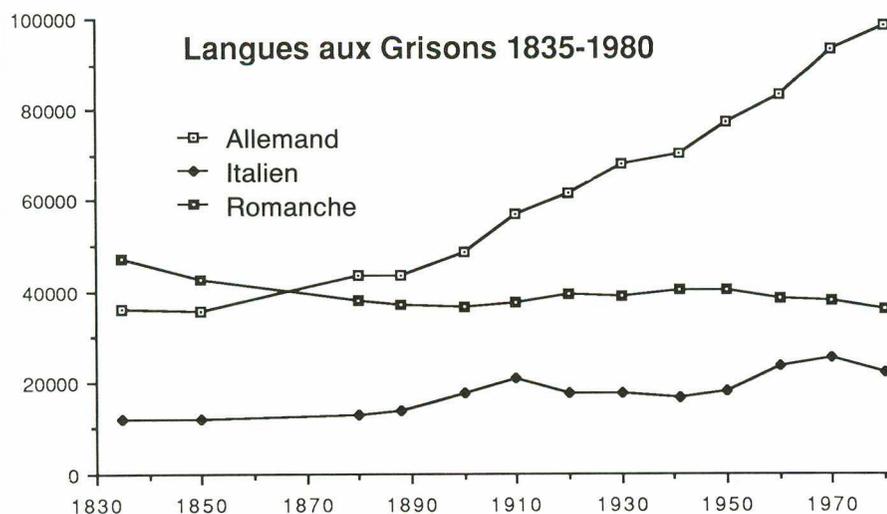


(1) 24 habitants par km²; en Suisse 160 km².

(2) Il s'agit d'une auto-classification avec une question peu exacte, se basant sur la notion de langue maternelle en y mêlant la compétence fonctionnelle d'adultes. En plus, il y a quelques Français et aujourd'hui encore des ressortissants d'autres pays.

La minorité italienne est moins minoritaire dans l'unité suisse avec un canton italien, le Tessin, et l'Italie au sud qui font de cette langue une langue nationale d'extension. Le romanche est une véritable minorité, car elle n'est dans aucun État langue officielle et les variations du romanche en Italie du Nord, le *ladin* et le *frioulan* sont dans la même situation que le romanche aux Grisons.

Au lieu de donner plus de chiffres, le graphique suivant nous montre en première ligne la situation, mais au même instant, les tendances pour l'avenir.



Dans ce cadre, le romanche devrait être considéré comme une quantité négligeable sans importance et sans avenir.

C'est la volonté politique de toute la Suisse qui a décidé en 1938 de considérer le romanche comme une langue nationale (3) (pas officielle) de

(3) Reconnaissance idéale sans valeur pratique, car on n'avait pas défini un idiome concret.

(4) En Surselva, les catholiques ont eu plus de relations avec leurs confrères allemands qu'avec les réformés romanches.

la Suisse et de la sauvegarder; en première ligne avec un soutien financier. Pourtant, on n'a jamais défini le principe du territoire dans les régions romanches des Grisons qui ne forment pas un territoire clos.

Le statut légal du romanche est celui d'une langue secondaire qui dépend d'une langue primaire, dans notre cas de l'allemand.

Dans la constitution cantonale des Grisons de 1892, l'article 46 définit le principe suivant: «Die drei Sprachen des Kantons sind als Landessprachen gewährleistet». Cette législation dans l'unique canton, où le romanche existe dès l'origine et aussi

légalement, semble garantir le statut du romanche, s'il n'y avait pas la difficulté du romanche lui-même.

1.3 Linguistique

Le terme utilisé, le *romanche*, le *rétoromanche* en mémoire des ancêtres mystérieux, n'est qu'une dénomination pour des parlers qui se comprennent autonomes et distincts l'un de l'autre.

Dans l'ensemble social du romanche, il faut toujours ajouter le terme du bilinguisme, car

aujourd'hui, personne ne vit qu'avec le romanche. Même s'il est à la rigueur possible de parler uniquement romanche dans les régions originaires, on ne peut pas renoncer totalement, au moins passivement à l'allemand, soit à la radio, à la télévision ou dans des actes administratifs et juridiques ou pour des soins spéciaux, p. ex. certains médecins. La présence du bilinguisme allemand-romanche est encore plus importante pour la terminologie, ce que nous verrons plus tard.

1.3.1 Histoire

Le romanche est une langue néolatine, qui s'est formée en mêlant les parlers prélatins de la région (étrusque, rhétique?). Dans les régions montagnardes closes, la langue a évolué assez librement et les contacts économiques avec le Nord et le Sud ont apporté des éléments germaniques, spécialement dans les parties du Nord. Des immigrations allemandes et la germanisation des romanches en conséquence, ont conduit à partir du XIV^e siècle à une situation bilingue de contact. La pression germanique est restée et est devenue plus importante avec la centralisation politique et l'intégration des Grisons dans la Suisse à partir de 1803.

Les vallées où on parle le romanche sont dispersées et sans rapport économique mutuel. En plus, les différences religieuses et politiques ont eu pour conséquence que les parlers romanches des différentes régions ne se sont pas rapprochés, mais ont accentué les différences (4).

A partir du XVI^e et du XVII^e siècle, le besoin d'écrire a conduit à la création finale de cinq variantes, chacune pour une région, la dernière en 1944. Il ne s'agit pas de dialectes écrits, mais de standardisations régionales sans réalisation orale directe.

1.3.2 Présent

La situation présente avec les cinq variantes romanches ne suffit presque plus aux Romanches pour la communication. Les gens parlant le romanche sont généralement bilingues avec l'allemand comme langue d'extension pour les domaines au delà de la commune. Ce bilinguisme cause un dilemme auprès des gens. Le statut émotif du romanche est élevé, tandis que l'utilité pratique est inférieure à celle de l'allemand (5). Ce cercle vicieux est actuel par la réalité, dans le sens que l'allemand sert plus ou moins officiellement (6) de langue d'extension pour tous les Romanches. L'instruction scolaire prévoit après quatre ans d'instruction romanche, l'enseignement de l'allemand pour terminer les trois dernières années

(5) Le romanche est la langue du cœur tandis que l'allemand est celle du pain.

(6) Par le fait que le canton fonctionne en allemand avec certaines doublures en romanche et en italien.

(7) Le français figure au programme pendant trois ans comme première langue étrangère.

(8) Le plus petit, le sutsilvan, n'est instruit que dans une école avec environ 15 élèves; logiquement, les livres n'existent que partiellement.

(9) Je préfère le terme *forme standard du romanche*. Une introduction complète est donnée par le responsable actuel du RG, G. Darms (1985).

(10) Dans Darms (1985: 385), l'auteur écrit que le RG est une «Ausgleichsprache, die zudem systematisch ist», «une langue équilibrée, qui est en plus systématique».

avec l'allemand comme langue d'instruction (7). Au niveau de la première scolarité, les cinq idiomes jouissent encore des mêmes droits. Cependant, seulement les deux extrêmes, le *vallader* (vall.) en *Engiadina* (E) et le *sursilvan* (surs.) en *Surselva* (S), aussi les plus forts, peuvent garantir une instruction suffisante (8). La plupart des écoles professionnelles, pour l'apprentissage d'un métier, n'enseignent qu'en allemand et même dans l'apprentissage en atelier, le romanche n'est utilisé que partiellement. La constitution des Grisons ne rend pas compte des cinq variantes. Légalement, l'administration n'utilise que les deux plus puissantes; elle crée donc elle-même une injustice, mais la pratique l'exige.

Pour résoudre ce problème, la Lia rumantscha (LR), l'organisation pour la sauvegarde du romanche, propose depuis 1982 une codification unifiée pour toutes les régions, le rumantsch grischun (RG) comme «langue écrite de standard» (9).

Il faut s'occuper un peu du RG, car c'est au point de vue linguistique et pratique l'unique solution pour l'avenir. Le RG est la convention la plus large qui couvre linguistiquement tous les idiomes sans créer des nouvelles formes ou structures (10). Certes, on a systématisé l'orthographe en la simplifiant. Il a fallu renoncer à des spécialités d'un idiome pour atteindre l'unité, mais d'un autre côté, on a peut-être pu garder une autre forme préférée. Au niveau de la syntaxe, on a renoncé aux formes synthétiques du futur qui n'existaient que dans un idiome. Le lexique n'a causé presque aucune difficulté, car on a dans la majorité des cas des formes identiques. Dans d'autres cas, il s'agit d'une forme secondaire, moins utilisée, qui est devenu norme et dans peu de cas, on a maintenu les deux formes au sens de variantes.

2 Tâches

Outre le travail pratique d'éditer des livres, organiser des cours et beaucoup d'autres choses, la LR se sent obligée de planifier l'avenir du romanche. En plus des questions politiques et sociolinguistiques (garantir ou créer des domaines pour le romanche), il faut moderniser la langue, donc un travail philologique-linguistique. Il doit se réaliser avec les instruments suivants:

- Les idiomes parlés;
- Leur écriture traditionnelle;
- Le rumantsch grischun.

2.1 Aménagement du statut

La modernisation du romanche, on pourrait aussi l'appeler l'actualisation de la langue au monde d'aujourd'hui, est nécessaire, car le romanche était la langue de paysans autarciques sans rapports plus importants vers l'extérieur. Le changement structurel et la mobilisation des gens (immigration) exigent au point de vue social l'ouverture de nouveaux domaines pour le romanche, une stratégie pour vivre un bilinguisme toujours plus intense dans les régions traditionnellement romanches. Le maintien du romanche, un devoir national, est délégué aux Romanches. L'appui de la part de la société suisse est limité aux contributions financières et à un nombre de textes, brochures et inscriptions en romanche. Le plus essentiel, l'acquisition passive, voire même l'active du romanche par les non-Romanches ne s'opère presque jamais. Dans des familles avec un parent romanche et l'autre allemand, cette dernière langue est normalement aussi la langue familiale. Si les enfants apprennent le romanche dans des communes romanches, il le font par la voie de leurs copains et plus tard à l'école.

2.2 Aménagement du corpus

Ici, il s'agit d'esquisser l'actualisation et la standardisation du corpus romanche. Se rendant compte que les cinq idiomes ne suffisaient plus aux besoins et qu'on ne pouvait considérer que deux idiomes fonctionnels, il ne reste que le rumantsch grischun. Dans la phase présente, il faut encore agir avec précaution et aussi actualiser les idiomes pour les besoins régionaux.

2.2.1 Méthodes

Jusqu'à maintenant, la stratégie du travail et aussi le poste dévolu n'existent pas effectivement; les tâches sont accomplies par différentes personnes et organisations au titre de réaction à des demandes et besoins. Une remarque importante est à faire. Le romanche est en principe inexistant dans les chaînes de production économique. Les produits nationaux se comprennent en allemand, français, peut être en italien, mais jamais en romanche. Faute de capacités, nous sommes obligés à réagir au lieu d'agir selon nos vœux. Tous les gens, Romanches et non-Romanches veulent soit la terminologie pour leur travail (11) soit des traductions en romanche. Chaque langue d'une certaine extension et d'une autonomie relative décrit et modernise son vocabulaire dans la langue même et est motivée par un autocontrôle. Nous, par contre, nous apercevons des manques en relation avec une autre langue, l'allemand, qui nous fournit les signifiés avec les signifiants. Notre création se base presque

(11) Travail quotidien, manuels, éducation, terminologie pure (listes et lexiques).

(12) L'homonymie avec les anciens documents ne cause presque aucune difficulté, car le contexte est différent et il ne faut qu'attendre le passage d'une jusqu'à deux générations.

complètement sur le matériel allemand (les anglicismes passent normalement eux aussi par la voie allemande) qui doit être remplacé par le romanche.

2.2.1.1 Terminologie

Comme vous le savez maintenant, il s'agit d'établir une terminologie pour le RG et pour les idiomes. Or, en pratique, nous ne le faisons pas strictement selon un système. Normalement, c'est l'emploi qui décide de la forme du néologisme. S'il s'agit d'une demande d'un patoisant dans la région, alors la forme sera dans l'idiome. S'il s'agit d'une demande extérieure ou pour un texte qui est à traduire pour toute la région romanche, alors on crée un terme en RG. Dans ce cas, il faut considérer quelques règles de production, notamment les formes des deux idiomes dominants et quelques règles de production à cause de l'équilibre. Nous utilisons les processus suivants qui peuvent même être mêlés.

2.2.1.1.1 Actualisation

L'actualisation est le processus le moins productif. Pourtant elle peut avoir une grande importance. Dans la «création» du RG, il n'existait aucune possibilité pour la négation, car les grands idiomes utilisaient chacun une autre forme: vall. *nu*, surs. *buc*. La synthèse s'est trouvée avec: *na...*(*betg*) en activant l'ancien *na* surs. et en gardant le *brich* vall. Actualisation peut aussi signifier utiliser les voies d'analogie existantes en romanche pour la production de termes et pour l'amplification du vocabulaire. Pourtant, dans certains cas, une place est occupée ou bien exclue pour des raisons d'ordre sémantique. Ainsi, on peut former à partir du nom *redacziun* «rédaction (d'un journal)» un adjectif *redacziunal* mais on ne peut pas former à partir de *fracziun* «groupe

parlementaire» **fracziunal*. Ce dernier est utilisé dans la mathématique, mais rarement.

2.2.1.1.2 Réutilisation

La réutilisation du vocabulaire n'est possible en général qu'après la perte de la première signification. Chez nous, c'est le cas avec la terminologie agricole qui s'est modernisée et a abandonné certains objets (12).

- | | |
|---------------------|---|
| a) <i>gavegl</i> | trad.: cercle de fer extérieur des roues |
| | mod.: jante intérieure des roues avec pneus |
| b) <i>crutschas</i> | trad.: guidon pour la charrue |
| | mod.: guidon pour la bicyclette |

Dans beaucoup de cas, il s'agit d'une amplification du champ sémantique avec la création d'une polysémie. Elle est souvent contestée par les puristes, mais favorisée par les utilisateurs:

- | | | |
|--------------------------------|--------------|------------------|
| c) <i>Feder</i> < <i>pluma</i> | <i>plema</i> | plume |
| d) <i>Feder</i> (technique) | <i>plema</i> | plume et ressort |

Une réutilisation est aussi à considérer dans les cas où un terme sera redéfini. C'est p. ex. le cas dans la terminologie botanique, où le nom trivial, populaire figurera comme une des espèces sans spécifiqueur. L'avantage est spécialement au niveau psycholinguistique, même si la systématisation botanique n'est pas garantie complètement.

2.2.1.1.3 Nouvelles formations

De nouvelles formations sont nécessaires soit là où tous les idiomes romanches ont des formes différentes - si on ne laisse pas deux variantes -, soit pour des choses modernes. En général, les nouvelles formations ont de grandes difficultés à être acceptées par les utilisateurs, même si l'alternative est l'expression allemande.

2.2.1.1.3.1 Endolexique

Linguistiquement, on essaye de créer/chercher la terminologie en restant dans la matière romanche, donc une production indigène. Aussi les langues néolatines voisines (italien, français) pourraient être considérées comme utiles. Pourtant, la distance sociale et le manque absolu de relations économiques avec ces langues sont plus grands que la parenté. Les termes suivants sont soit très contestés, soit refusés par le plus grand nombre.

e) *Niederschlag* «précipitations»
precipitaziuns < frç. *précipitations*

f) *Starrkrampf* «tétanos»
tetanus
 pop. *starrkranf* car *cranf* «gros travail» est fréquent

g) *Briefträger* «facteur»
 1. *portabrevs, chartas*
 2. *postin, pot*
 RG. *postin, pot*

h) *Überfremdung* «envahissement par des étrangers»
 1. *surestramaint* exolexique
 2. *jasterisaziun* endolexique
 RG. *surpopulaziun estra*

i) *Edelweiss* «edelweiss, pied-de-lion»
 1. *alvniebel* prop. exolexique
 2. *steilalva* nouvelle dénomination
 pop. *flur alpina, alvetern*

k) *Reissverschluss* «fermeture éclair»
E serradüra da trer exolexique
S siaranetga
 RG. *serrandetga*

l) *Schneider* «tailleur»
 1. *schneider*
 2. *E taglièr*
 3. *S, E. cusunz* < *cusir, cuser* «coudre»

Le morphème de nominalisation *-ist* (< *-ista* italien) coïncide avec des formations semblables en allemand et jouit donc d'un double soutien. Quelques exemples qui ont pourtant été remplacés par d'autres formations:

première proposition	actuellement utilisé
<i>fümist</i> < it. <i>fumista</i>	<i>fümader organist turist</i>
<i>hotelist</i>	<i>hotelier</i>
<i>pendulist</i>	1. «travail avec le balancier» 2. <i>pendular</i> «banlieusard»

Aujourd'hui, cette création ne fonctionne que par intégration directe du matériel correspondant de l'allemand et n'est plus utilisée pour des néologismes; une partie a même été remplacée par des formations en *-ier, -ader*.

2.2.1.1.3.2 Exolexique

Dans les siècles passés jusqu'à présent, avant la planification du romanche, la voie exolexique, la voie des calques ou de traductions d'emprunt, était la méthode normale pour gagner des termes. Si nous regardons les machines compliquées de l'époque: le char (13), le moulin (14) et le métier à tisser, nous constatons que tous les termes qui n'étaient pas encore connus avant en romanche, sont entrés en allemand. Ensuite, ils se sont intégrés phono- et morphologiquement. En opposition aux temps passés, le nombre de termes, la vitesse des changements et la pénétration globale chez moins de

gens dépassent les capacités intégratives, digestives du romanche. C'est ainsi qu'il faut considérer la proximité conceptuelle du néologisme avec l'allemand au lieu d'utiliser la parenté néolatine:

m) *Wasserzeichen* «filigrane»
segn d'aua

n) *Haushalt* «ménage»
E economia < it. *economia*
S tenercasa
 RG. *tegnairchasa*

o) *Staubsauger* «aspirateur»
E aspiratur
S tschetschapuorla
 RG. *tschitschapulvra*

Dans le cas suivant, et encore dans beaucoup d'autres, spécialement des métiers modernes, on a utilisé d'abord une forme allemande intégrée phonétiquement pour la remplacer dans des actions de «purification linguistique».

p) *Förster* «selviculteur»
 1. *ferster, selvicultur*
 2. *selvicultur*

q) *Koch* «cuisinier»
 1. *cob*
 2. *cuschinunz, cuschinier* (15)

r) *Bäcker (Beck)* (16) «boulangier»
 1. *pec*
 2. *pasterner*

s) *Tonbandgerät* «magnétophone»
 1. *apparat a flisella* < it. *a nastro*
 2. *registratur*
 3. *magnetofon*
 pop. *tonband* < all. «Tonband (gerät)»

Si ce processus offre une acceptabilité très élevée, il a ses limites dans la capacité linguistique, p. ex. dans les mots composés. En allemand, on peut créer asyndétiquement des monstres tandis que le romanche ne peut accumuler qu'avec le lien de propositions relationnelles comme le français. L'allemand permet dans la syntaxique une accumulation nominale très vaste avec des verbes généraux, tandis que le romanche a besoin de verbes concrets. Même si on met à disposition la terminologie

(13) Cf. DRG, vol. 3, p. 341-364.

(14) Cf. la thèse de R. Vieli (1927). *Die Terminologie der Mühle in Romanisch-Bünden*. Chur.

(15) Selon Decurtins (1982: 49), le morphème *-ier* une valeur sociale plus élevée que le traditionnel *-er*.

(16) La langue d'origine est l'allemand en général, mais souvent à partir de la forme alémanique, donc dialecte parlé.

nécessaire, elle n'est utilisée que par un certain style de communication, le style élevé des écoles et des «puristes». Malheureusement, justement chez les gens de la profession, la terminologie romanche ne peut pas entrer; elle n'est que théorique.

2.2.1.2 Traductions

Au pays romanche, la traduction signifie probablement la plus grande production de textes, en tout cas pour les textes utilitaires. Aujourd'hui, aucune loi ne se fait directement en romanche (17), mais toutes sont faites en allemand et ensuite traduites, au moins partiellement.

2.2.1.2.1 Besoin économique

La région romanche est orientée économiquement vers les centres allemands. La connaissance de l'allemand chez tous les Romanches n'exige donc pas des déclarations et explications ainsi qu'une langue commerciale romanche. Jusqu'aux années 70, on ne voyait que rarement des produits avec des inscriptions romanches. Une raison était aussi le

(17) Ev. des constitutions communales, mais aussi dans ce cas, on dispose des modèles en allemand.

(18) Souvent, on rencontre même le cas où l'argumentation se fait en faveur de l'allemand. Pour les lois, c'est même l'allemand qui fournit la version légale.

(19) Dans l'armée suisse, on utilise entre Romanches l'allemand dans le travail, s'il s'agit de formules, ordres et le romanche dans la conversation informelle, un *code-switching*. Un autre domaine traditionnel de l'allemand est la chasse.

(20) Aux frontières linguistiques, ces limites n'existent pas et on change la langue.

manque d'une forme valable pour tous. Avec le RG, la question technique avait trouvé une réponse. L'accroissement du prestige général du romanche en Suisse signifie aujourd'hui un avantage publicitaire en l'utilisant - pourtant sans aucun besoin.

2.2.1.2.2 Besoin communicatif

A la rigueur, on pourrait dire que le travail de terminologie et de traduction n'a aucun besoin communicatif. Étant d'un pays riche, nous pouvons nous permettre de doubler la voie de communication, étant donné que tous les Romanches sont capables de comprendre l'allemand. L'allemand est la langue du départ (18) des traductions en romanche et ses destinataires ont souvent d'abord la version allemande à disposition et le romanche suit, pour accomplir la loi. Cette forte tradition allemande empêche souvent les nouvelles versions romanches (19). Pourtant, dans les régions semi-rurales, et pour la conversation orale, la modernisation de la langue est un besoin individuel. La plupart des parlants sont tellement sensibilisés qu'ils ne supportent qu'un certain pourcentage d'interférences allemandes (20). En plus, il y a un contrôle, soit des «puristes» romanches, soit pour ne pas se compromettre envers les Allemands avec son propre mélange entre les deux langues.

2.2.1.2.3 Besoin idéologique

Ces travaux, apparemment sans valeur pratique sont en Suisse d'une grande valeur idéologique, fondamentale, car la Suisse se comprend comme nation de volonté qui relie les régions linguistiques les unes avec les autres. Dans cette perspective, le romanche n'est qu'un exemple. La disposition suffisante du romanche signifie une revalorisation des porteurs du romanche et ils peuvent s'identifier avec une langue complète qui fonctionne et qui n'est pas seulement un décor pour la Suisse.

2.2.1.3 Auteurs originaires

La littérature moderne romanche s'oriente de plus en plus vers des thèmes actuels et est dépendante d'une terminologie adéquate. Même si les auteurs n'utilisent pas les vocabulaires bilingues, ils sont influencés par l'existence des termes dans leur lecture «privée» et les intègrent dans les textes et enrichissent aussi ce style.

2.3 Identification

L'attitude envers la langue romanche ne peut pas être considérée dans un sens absolu, car la situation

À quel moment accepteriez-vous l'introduction du *rumantsch grischun*?

	Publicité	Administration	École	Radio	Journal	Littérature
immédiatement	77,85	58,33	21,41	46,10	39,03	17,62
plus tard	5,80	19,62	38,50	23,21	31,12	29,22
jamais	7,17	10,76	31,12	18,67	16,56	35,86
indécis	0,42	0,74	1,58	0,74	1,90	3,27
pas de réponse	8,76	10,55	7,38	11,29	11,39	14,03
plus tard + jamais	12,97	30,38	69,62	41,88	47,68	65,08

du bilinguisme fonctionnel n'est plus mise en question. En plus, il faudrait distinguer entre la foi et l'action, un produit d'un endoctrinement face au danger de la disparition totale du romanche.

2.3.1 Auto-identification

L'auto-identification n'est pas une question rhétorique ou une question du romanche, mais plutôt d'accepter le *rumantsch grischun* et de donner à cette forme standard une place dans les textes. Les lococlectes parlés resteront dans tous les cas la forme orale et même les idiomes écrits gardent la place dans la région (21).

2.3.1.1 Acceptation

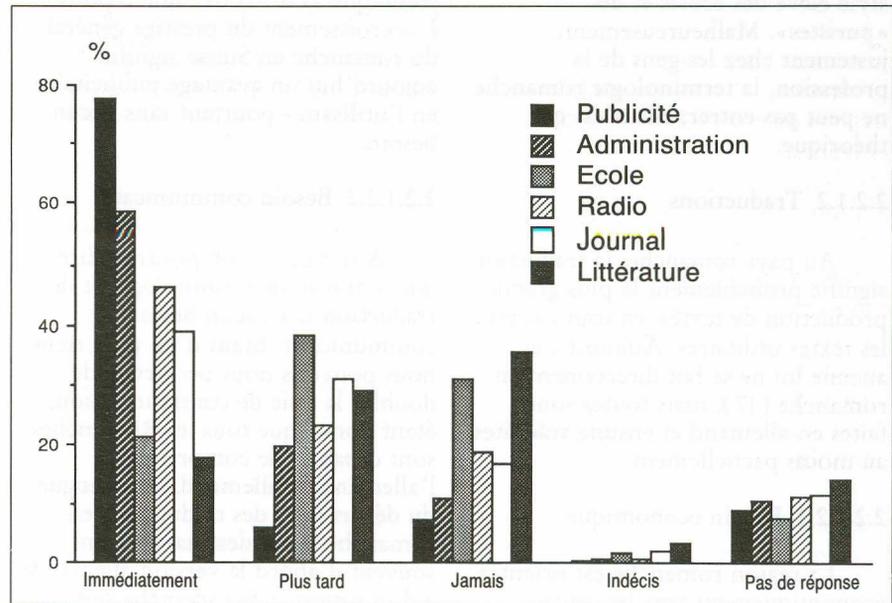
Une étude approfondie de Diekmann (1988) à l'égard de l'acceptation du RG fournit tous les résultats possibles. Une série de résultats est fort intéressante, notamment celle du moment de l'introduction du RG dans différents domaines.

Plus proche le domaine linguistique est de la personne romanche et moins elle l'accepte tout de suite. Ce sont uniquement la publicité, l'administration et les bulletins d'information à la radio qui dépassent les 40%. L'école, le pivot pour la pratique active du RG est, avec 20%, très bas et la rubrique «plus tard» est en principe un refus.

(21) Les fonctions se changent en tout cas à cause des changements sociaux.

(22) Selon Kraas (1990), il s'agit de 30% de gens parlant le romanche.

Les chiffres à l'égard du moment de l'introduction du *rumantsch grischun* se présentent assez clairement dans le schéma suivant:



2.3.1.2 Refus

Le romanche dans toutes ses formes est une langue sans (aucune) importance économique, si on ne considère pas les gens qui gagnent leur vie dans des institutions du maintien du romanche (radio et tv avec 50 personnes, LR avec 12 personnes)

2.3.2 Identification par (pour) les autres

En opposition avec les Romanches pour lesquels leur langue est aussi un code communicatif, le romanche signifie pour les autres Suisses un facteur politique du plurilinguisme vécu dans l'unité suisse. Ils n'ont qu'à accepter l'existence de la langue - sans autre engagement qu'une petite obole financière. Le romanche est aussi bien-aimé, car c'est la langue qu'on peut entendre pendant les vacances, un temps agréable et hors de la réalité habituelle, sans qu'il faille l'apprendre pour jouir pleinement de ce séjour.

3 Chances

Une vue réaliste ne permet pas de voir l'avenir du romanche tout en rose. Le nombre total de 50 000 parlants, si on ajoute encore ceux qui, «exilés», habitent dans des régions allemandes ou francophones (22), est trop petit pour pouvoir assimiler le grand nombre d'immigrants.

L'infiltration de la région romanche par les mass-médias modernes fait des gens parfaitement bilingues avec le romanche comme langue secondaire, car la radio romanche n'émet que 6 heures par jour en romanche tandis qu'on peut écouter 4 programmes de 24 heures par jour en allemand. La télévision est encore moins importante: 1 h 30 par semaine contre quatre, enfin 18 programmes en allemand, anglais, français et italien (les deux derniers ne sont guère utilisés). Le nombre de parlants romanches se réduit d'un recensement à l'autre; les interférences allemandes dans le

romanche augmentent d'une année à l'autre. Nous pourrions parler de chance, si nous arrivions à maintenir la position actuelle et nous contenter de ralentir les processus de diminution. D'un autre côté, les parlants du romanche, spécialement les jeunes, ont atteint une attitude positive, sans complexe et une relation naturelle envers leur langue et l'utilisent en fonction du partenaire, qu'il soit Romanche ou non-Romanche, sans idéologies dangereuses (23). En plus, le romanche a gagné face aux autres langues d'extension parce qu'il est une spécialité et peut servir de champ identificatoire.

Clau Solèr,
Ligue romanche,
Coire,
Suisse.

Bibliographie

Darms, G., 1985: «Aspekte der Entstehung einer neuen Schriftsprache. Das Rumantsch grischun», dans: Ureland, P. S. Hrsg. *Entstehung von Sprachen und Völkern - Sprache als Identitätsstiftender Faktor*. Tübingen, Niemeyer, S. 377-389.

Decurtins, A., 1976: *Zur Problematik der Neuschöpfungen im Rätoromanischen*, Romania Aenipontana 10, Innsbruck, S. 11-30.

Decurtins, A., 1982: «Wortschatz und Wortbildung - Beobachtungen im Lichte der bündnerromanischen Zeitungssprache des 19./20. Jahrhunderts», in Heinz, S., U. Wandruszka (Hrsg.). *Fakten und Theorien, Tübinger Beiträge zur Linguistik*, 191. Tübingen, S. 45-57.

Diekmann, E., 1988: «Ergebnisse einer Umfrage im bündnerromanischen Sprachgebiet zur Akzeptanz des "rumantsch grischun" als gesamtbündnerromanische Schriftsprache», in *Ladinia, Sföi culturâl dai Ladins dles*

Dolomites, Nr. 12. San Martin de Tor, Institut ladin »Micurà de Rü« San Martin de Tor, S. 233-267.

DRG = *Dicziunari Rumantsch Grischun* 1938ff: Publichà da la Società Retorumantscha, Fundà da Robert de Planta, Florian Melcher, Chasper Pult. Chur und Winterthur.

Kraas, F., 1990: «Minderheiten heute: Das Beispiel der Rätoromanen in Graubünden», in: Steensen, Th., A. Walker (Hrsg.), *Friesen heute. Beiträge zu einer Tagung über Sprache und Kultur der Nordfriesen, Veröffentlichungen des Nordfriisk Institutt* 97. Bredstedt, S. 73-95.

Solèr, C., 1986: «Ist das Domleschg zweisprachig?» *Bündner Monatsblatt*, Nov. /Dez. Nr 11/12, Chur, Gasser AG, S. 283-300.

Solèr, C., 1988: «Aspects du romanche parlé aux Grisons». *Mois Suisse, Fribourg - Valais - Tessin - Grisons. Actes de l'Institut national genevois*, Genève, Âge d'homme, p. 129-133.

(23) Solèr (1986) décrit l'usage très sophistiqué du romanche dans des groupes bilingues; Solèr (1988) est une version abrégée en français pour un public laïque.

Quelle terminologie pour les technologies appropriées?

Introduction

En 1956, un chercheur belge aujourd'hui disparu, Pierre de Schlippé, publiait un livre intitulé *Shifting Cultivation in Africa*.

Cet ouvrage est une référence essentielle pour quiconque s'intéresse à l'agriculture en Afrique centrale. Hélas, sa diffusion restreinte et en langue anglaise n'a guère permis qu'il soit consulté par de nombreux lecteurs potentiels. Une édition en langue française est parue trente ans plus tard, en 1986, à l'initiative d'une maison d'édition belge, renommée pour la qualité de ses manuels d'agriculture tropicale: les Éditions Terres et vie. Nous commençons par citer cet ouvrage, car, malgré son ancienneté, il s'intègre parfaitement à notre propos - les technologies appropriées - et concerne le domaine qui servira de cadre à notre réflexion: la vie rurale.

Agronome formé aux méthodes de l'anthropologie sociale, Pierre de Schlippé travaillait pour l'Institut national d'élevage et d'agriculture au Congo (Inéac). Entouré d'une équipe d'enquêteurs autochtones, il a mené une recherche sur l'agriculture traditionnelle d'une ethnie de l'Afrique tropicale humide: les Zandé (1). Le but de ses travaux était de découvrir, à travers une approche systémique, des voies d'amélioration de l'agriculture qui ne heurtent pas l'environnement écologique. Par sa démarche, Pierre de Schlippé entendait situer l'agriculture parmi toutes les activités humaines et

l'étudier scientifiquement, tant sous ses aspects anthropologiques qu'agronomiques (Schlippé 1986: 23).

Cette recherche s'est déroulée à la fin des années 40, en pleine période coloniale, dans un milieu où «Malencontreusement, les stations de recherche ne sont le plus souvent concernées que par des travaux urgents relatifs au développement des cultures commerciales.» (Schlippé 1986: 24). Comme le fait remarquer le résumé qui accompagne la version française de cet ouvrage, on ne peut que s'étonner du caractère prémonitoire des conclusions de l'auteur:

«Son livre souligne la responsabilité qu'ont prise et que prennent les dirigeants agricoles lorsqu'ils veulent bouleverser des systèmes culturels existants sans évaluer correctement l'impact des nouveaux équipements ou des nouveaux marchés qu'ils proposent. Il est bien plus difficile pour les paysannes de préserver les équilibres écologiques qui constituent le cadre de leur survie que, pour les techniciens, de les bouleverser au nom du "développement".

Force est de constater aujourd'hui la nécessité de revaloriser les savoir-faire des paysannes et de reprendre confiance dans leurs valeurs fondamentales.

Ce n'est pas une vue passéiste des choses mais, au contraire, une façon de recréer un terreau riche d'avenir.» (Schlippé 1986.)

Ce commentaire, loin de nous éloigner de notre sujet, nous permet de l'aborder à travers l'un de ses aspects essentiels.

(1) Anciennement connus sous le nom de *Niam-Niam*, les Zandé vivent aux confins du Zaïre, de la République centrafricaine et du Soudan, au nord de l'Uele.

1 Technologies appropriées

Le travail sur le terrain de la coopération et l'échec des modèles de développement visant à simplement transférer les savoir-faire du Nord vers le Sud ont conduit diverses organisations non gouvernementales (ONG) à mener une réflexion sur le caractère approprié des technologies.

L'ouvrage de Pierre de Schlippé montre que les Zandé, qui pratiquent une agriculture itinérante, ont une maîtrise indéniable de la terre. Il ne faut donc point de grande révolution pour améliorer leur production, laquelle, par ailleurs, ne recherche pas un profit d'envergure (2). L'idée d'un développement par les technologies appropriées est apparentée à ce constat: «Toute société dispose de technologies qui assurent son développement ou du moins sa survie. Ces technologies

(2) Les historiens de la colonisation montrent que plusieurs types de colonisations ont été pratiqués: comptoir commercial, colonie de peuplement ou colonie d'exploitation. On peut considérer que le Congo belge relevait essentiellement du troisième modèle. L'idée de rendement qui lui est associée ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques des peuples soumis.

(3) «Conçu initialement au début des années 1970 en Europe comme moyen de communication entre les groupes en faveur de la technologie appropriée du Nord, Satis a été légalement créé sous la forme d'une organisation internationale non gouvernementale en avril 1982 à Dakar au Sénégal, avec des membres provenant principalement des pays du Tiers monde, et pour plus de la moitié, des pays ACP.» (Osborn 1984: 70.)

sont le résultat de la capacité d'invention et d'adaptation de cette société. Leur degré de sophistication et de complexité varie considérablement d'une société à une autre pour des raisons multiples.» (Crombrugge 1984: 65.)

Il semble très difficile de définir ce qu'est une technologie appropriée pour le développement. Geneviève de Crombrugge énumère un certain nombre de critères souvent cités: «l'économie de devises, l'économie d'investissement, l'intensité en main-d'œuvre, l'économie d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables, la décentralisation de la création de valeur ajoutée, la préservation du potentiel écologique, l'autonomie technique et financière des utilisateurs pour le fonctionnement, l'entretien et la réparation des équipements, la reproductibilité locale, le potentiel de diffusion, l'acceptation par les populations, l'utilisation des matériaux locaux, l'utilisation du savoir-faire et de l'expérience locale.» (*ibid.*)

De nombreux organismes de coopération au développement, déçus par les modèles qui ont conduit aux échecs que l'on sait, se sont engouffrés par la porte des technologies appropriées. Le mouvement a été tel qu'il a conduit à des initiatives communes. Ainsi en Communauté française de Belgique, diverses ONG de coopération au développement se sont associées, voici une dizaine d'années, pour fonder le Collectif d'échanges pour la technologie appropriée (Cota), un centre de documentation, d'études et de recherche installé à Bruxelles. De par le monde, on trouve une cinquantaine de centres semblables; organisés en un réseau dénommé *Satis* (*Socially Appropriate Technology Informations Services*), ils ont adopté un système commun d'accès à l'information (3).

D'aucuns ont cru pouvoir rire des technologies appropriées, car

- comme en tout secteur de l'activité humaine - le meilleur y côtoie le pire. Certains habitants du Nord ont pu croire qu'il s'agissait d'un vaste concours Lépine et proposer toutes sortes de gadgets prétendument appropriés, quelques écologistes adeptes du mythe du «bon sauvage» ont pu rêver de transformer l'Afrique en paradis des éoliennes et de l'énergie solaire. À vrai dire, certains ressortissants du Sud n'apprécient guère davantage qu'à l'aube du XXI^e siècle, le développement approprié doit passer par l'usage d'un charreau «modèle année 1870» plutôt que par celui d'un tracteur ultra-moderne...

1.1 Communiquer le savoir: l'appropriation par l'écriture

En réalité, relisant le constat de Pierre de Schlippé, on est en droit de penser que le développement serait déjà grandement favorisé si l'on aidait le réel et indéniable savoir-faire des uns à se propager en direction des autres. De tout temps, les sociétés ont évolué en prenant conscience des perfectionnements développés ailleurs. Ainsi, le transfert de l'information pourra se faire du Nord au Sud et inversement, mais aussi du Sud au Sud, d'un village, d'une province, d'un pays à l'autre.

À cet égard, on remarquera que tous les textes parlant de technologies appropriées utilisent le syntagme *appropriation technologique* qui évoque aussi bien le caractère adapté que l'acte de devenir propriétaire. Dans ce deuxième sens, l'appropriation passe bel et bien par un exercice de communication. Une étude d'ampleur pourrait être menée sur la manière dont se propage le savoir en matière de technologies appropriées. Nous nous bornerons à évoquer ici les principales questions qui effleurent l'esprit du terminologue confronté à cette problématique:

- Quels sont les supports utilisés pour le transfert des connaissances?
- Quelles sont les langues utilisées, notamment à l'occasion de transferts Sud-Sud?
- Quel rôle jouent les termes techniques, sont-ils identiques à ceux des textes techniques communs ou subissent-ils des métamorphoses d'ordre formel, sémantique ou autres?

- Quel dialogue peut-on réellement établir entre des cultures qui possèdent des systèmes conceptuels (notionnels) souvent fort éloignés?

Pour échanger du savoir, l'écriture semble bien être la technologie la plus appropriée. Dans un centre *Satis* tel celui du Cota, on trouvera tous les types de publications envisageables, dont un certain nombre de revues produites dans les pays africains et ouvertes aux technologies appropriées. La plupart de ces publications sont rédigées en français et en anglais. L'usage de ces langues s'explique sans doute partiellement par la localisation européenne du centre, mais est surtout dû à l'importance de la coopération Nord-Sud et à l'habitude de rédiger dans ces langues internationales prestigieuses.

En principe, les textes s'adressent aux populations qui souhaitent adopter une technologie appropriée. À leur lecture, on perçoit vite qu'il s'agit, en réalité, de s'adresser à ceux qui, scolarisés, ont acquis une maîtrise - fût-elle très partielle - de la langue française. D'une manière ou d'une autre, ils sont ceux qui contribueront à diffuser la connaissance. Si certains ouvrages se réclament du français fondamental, d'autres sont plutôt des manuels qui témoignent d'un effort de rédaction particulier pour clarifier le propos.

1.2 Les ouvrages rédigés en français fondamental

Le concept du français fondamental est en soi très flou. C'est l'Inades (Institut africain pour le développement économique et social), organisme présent dans toute l'Afrique francophone, qui incarne le mieux le recours à cet instrument de communication. L'Inades (1986) diffuse d'ailleurs un manuel intitulé *Comment traduire et rédiger en français fondamental*, lequel comporte de nombreux conseils en matière de syntaxe, de vocabulaire, de typographie, etc. Le français fondamental y est défini comme suit :

«Le français fondamental est seulement un instrument de communication utile pour ceux qui ne parlent pas le français comme langue maternelle: populations francophones dites d'Outre-mer, travailleurs immigrés, étudiants étrangers vivants en France. Cet outil a pour but de les aider à comprendre le français et à se faire comprendre en un minimum de temps.

Le français fondamental n'est donc une "langue" qu'au sens restreint du terme. Elle est écrite: on rédige des ouvrages qui ne dépassent pas 3 500 mots. Elle est aussi parlée, du moins au début de l'apprentissage. Car l'étudiant ou le travailleur peut enrichir assez vite sa connaissance du français et dépasser ainsi le niveau fondamental.

On peut dire que le français fondamental est artificiel, fabriqué à partir d'études statistiques sur le français parlé et écrit.» (Inades 1986: 6-7.)

On sait que le concept du français fondamental, si bien illustré par le *Dictionnaire du vocabulaire essentiel* (Matoré 1963), a obtenu et récolte encore un grand succès dans les programmes d'éducation conçus pour l'Afrique francophone. On citera par exemple le *Dictionnaire du français fondamental pour l'Afrique* de

J. David (1974) et, plus récemment, le *Dictionnaire du français fondamental en images pour les ruraux* de Guy-José Bretonès (1982).

Le statut occupé par le terme technique dans la perspective du français fondamental varie selon les sources. Si l'on suit les indications de l'Inades (1986: 33), le terme spécialisé serait plutôt un obstacle à la **communication, obstacle qui doit être** levé par une traduction du français (langue source) vers le français fondamental (langue cible). Quelques conseils sont d'ailleurs fournis à cet effet :

- Définir le terme lors de sa première attestation;
- Remplacer le terme par une périphrase (*culture attelée* devient *culture avec les animaux*);
- Fournir une note en bas de page, procédé plutôt déconseillé;
- Conserver tels quels les mots qui ne correspondent à aucune réalité pour la population (p. ex. *télévision*);
- Remplacer les termes abstraits par des verbes d'action ou par une structure verbe + adjectif;
- Préférer l'illustration à la définition abstraite.

1.2.1 Vers une terminologie fondamentale

Cette impression de chasse au terme technique mérite toutefois d'être tempérée par une remarque qui concerne l'étendue du vocabulaire fondamental: «Nous pouvons préciser que le niveau du français fondamental appelle un stock de mots complémentaires qu'on désigne ordinairement sous le nom de "vocabulaire technique" ou encore "vocabulaire spécialisé". En effet, chaque catégorie sociale ou professionnelle, chaque aire culturelle, chaque confession religieuse utilise un certain nombre de mots qui lui est [*sic*] propre et dont l'usage lui est familier.» (Inades 1986: 7.)

À cet égard, le *Dictionnaire du français fondamental en images pour les ruraux* (Bretonès 1982) nous paraît particulièrement adapté aux besoins

(4) Le graphisme doit être spécialement étudié, comme cela a été le cas dans cet ouvrage. À ce sujet, on se référera aux travaux de Francine Lévy-Ranvoisy (1987) sur les exigences de lisibilité des dessins destinés au contact avec une population non alphabétisée.

(5) La présentation adoptée par ce dictionnaire suggère qu'on pourrait créer des fiches terminologiques en français fondamental qui tiendraient compte de la langue du locuteur et contribueraient à l'idéal de communication.

(6) Très rares sont les coopérants européens qui publient en langue africaine véhiculaire, voire vernaculaire. L'exemple de Jean-Louis Schmitz (1986) mérite donc d'être cité. Son ouvrage *L'éleveur et son bétail* a été adapté en kikongo avec l'aide de locuteurs de cette langue véhiculaire de la région considérée. Comme nous ne maîtrisons nullement cet idiome, nous ne pouvons que rendre compte du témoignage de cet auteur. Selon lui, un effort de néologie a bel et bien été réalisé, mais a suscité des réactions différentes auprès des collaborateurs, ceux-ci préférant manifestement l'emprunt pur et simple. Les illustrations sont celles de l'édition française et le français y demeure parfois présent. Le cas le plus flagrant est celui de l'illustration montrant l'emplacement des injections médicamenteuses: les abréviations du français demeurent dans la version africaine, alors qu'elles ne correspondent à aucune dénomination. Cette initiative n'en demeure pas moins méritoire, car elle ne peut qu'encourager les formateurs africains à persévérer dans une telle voie.

de la communication. Cet ouvrage, destiné à des populations en cours d'alphabétisation ou récemment alphabétisées, comporte, outre 700 mots d'usage rural quotidien, 800 mots d'usage agricole qui relèvent de six sous-domaines différents. Chaque mot fait l'objet d'une fiche comportant un dessin, un contexte et un espace blanc. Le dessin tient lieu de définition (4): «L'image, représentative du contenu, du sens du mot, de la phrase, l'image intégrée au milieu de vie, permet seule la compréhension exacte, réelle du mot et de la phrase.» (Bretonès 1982: 10-11). Le mot est mis en exergue dans le contexte fourni: une phrase qui entretient une relation étroite avec la vignette et qui n'est rédigée qu'avec des mots contenus dans le dictionnaire. L'espace blanc prévu sous une ligne permet d'inscrire l'équivalent en langue vernaculaire ou véhiculaire.

On conçoit tout l'intérêt d'une telle démarche où le dictionnaire traite un français fondamental mais déjà orienté vers une langue de spécialité (cf. la présence de syntagmes rendant compte de séries de co-hyponymes: *engrais azoté, engrais organique, engrais phosphaté*, etc.). L'ouvrage sert non seulement comme outil de transfert du savoir, mais aussi comme instrument de communication entre les ruraux de langues différentes. De ce point de vue, il participe à l'idéal des centres de technologies appropriées: favoriser l'échange de savoirs et d'expériences entre les populations rurales des pays en voie de développement. Si un français fondamental doit s'avérer nécessaire, l'existence d'une «terminologie fondamentale» trouve ici toute sa justification (5).

Toutefois, si cette initiative a le mérite d'intégrer potentiellement les équivalents en langue indigène, il n'en reste pas moins vrai qu'elle procède d'une approche (un découpage notionnel) «francophone» des savoirs. En ce sens, elle contribue

à la diffusion de la langue française, mais ignore les savoirs locaux. En d'autres termes, on apprend le français comme langue cible avec un dictionnaire qui - paradoxalement - le considère comme langue source.

1.2.2 Un exemple: l'éleveur et son bétail

Jean-Louis Schmitz (1985), un agronome collaborateur du Cota, a publié chez Inades un manuel d'élevage bovin fondé sur son expérience de coopération dans l'ouest du Zaïre. Cet ouvrage a été, selon son auteur, rédigé en fonction des conseils de l'Inades et en dialogue avec les responsables de cette maison d'édition. Ainsi, on a veillé à utiliser un corps de caractère qui permette une lecture même dans les piètres conditions de luminosité d'une lampe-tempête ou d'un réverbère.

Dans ce livre, les termes spécialisés sont très rares. Lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une définition en contexte, ils sont normalement inclus dans un glossaire intitulé *Vocabulaire technique*. Nous aimerions faire remarquer combien il est difficile pour l'auteur de choisir les mots qu'il convient de clarifier. S'agissant d'expliquer comment utiliser la pince à castrer, l'ouvrage précise le sens de *canal déférent*, mais non celui de *testicule*, *bourse* ou *verge*. Pour la reproduction des tiques, il définit l'acceptation particulière du terme *hôte*, mais non celle de *nymphé*.

Loin de vouloir émettre des critiques, nous voulions montrer par cet exemple qu'un français dit *fondamental* doit effectivement tenir compte des préoccupations quotidiennes, des activités professionnelles propres aux locuteurs qui sont appelés à l'utiliser (6). Pour qui veut aborder un domaine de spécialité, le terme technique apparaît donc comme une voie d'accès incontournable.

1.2.3 Les fiches techniques

En dehors de manuels tel celui cité, on peut transmettre le savoir grâce à fiches techniques normalisées. Les plus connues sont celles émises par le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret), établi à Paris. Cet organisme définit la fiche comme :

« Un instrument de communication simple et rapide, fait par le praticien du développement à la base et permettant de briser son isolement, de le fournir en idées et de l'aider à chercher dans sa propre créativité et dans les ressources dont il dispose localement la solution aux problèmes techniques qu'il peut rencontrer. (...) Du reste, les fiches techniques, actuellement adressées à des correspondants dans près de 80 pays, ne prétendent pas être des "fiches de cuisine" qui seraient universellement valables, et qui contiendraient chaque fois tous les éléments nécessaires à la mise en application d'une technique. Elles ont pour but de permettre au praticien, confronté à un problème technique précis, de savoir ce qui, dans tel ou tel contexte géographique, économique, et avec quels moyens, a pu être expérimenté ailleurs. » (Gret: fiche n° 644.)

On est donc à nouveau très proche de l'idéal de communication des technologies appropriées. Le Gret sert de relais central pour la diffusion de fiches conçues aux quatre coins du monde. Il arrive qu'une fiche soit

amendée - voire écartée - sur la base de l'expérience tirée de tentatives d'application en d'autres régions. Ici encore, le français est de mise (7) et s'il n'est pas précisé qu'il doit être fondamental, divers conseils de rédaction sont fournis, semblables à ceux de l'Inades :

« La fiche s'adresse à un praticien qui n'a ni le temps ni l'envie de lire des traités ardu. De plus, il ne travaille pas obligatoirement dans sa spécialité: une infirmière peut avoir à faire un jardin. Il est donc essentiel que l'information soit accessible malgré un faible degré de connaissances techniques. Il faut donc éviter les termes spécifiques à une technique, ou lorsqu'ils ne sont pas remplaçables, les expliciter. On a également intérêt à multiplier les schémas, à souligner, à rendre la présentation attrayante. » (*ibid.*)

« Le vocabulaire a plus de chance d'être compris s'il est simple. L'Inades n'utilise dans ses fiches que les mots du vocabulaire du français fondamental, c'est-à-dire, des [*sic*] 1 400 mots de français les plus utilisés. » (Lafitte 1978.)

Les illustrations jouent un rôle très important dans les fiches du Gret et de nombreux conseils sont donnés pour qu'elles soient aisément compréhensibles par une population qui n'est pas toujours initiée à la lecture du dessin tel qu'il se pratique en Europe (*cf.* note 4). La liaison avec le texte est présentée comme importante :

« Lorsqu'on analyse les fonctions du texte par rapport au dessin, on constate tout d'abord que c'est souvent le dessin qui prime sur le texte. C'est lui qui est immédiatement vu et regardé. La lecture du texte ne se fait qu'après (si elle se fait).

Le texte a deux fonctions par rapport au dessin :

- Il décrit en confirmant, par quelques mots, la perception qu'on peut avoir de l'image;
- Il explique, en donnant des renseignements que le dessin ne peut

pas donner. » (Lafitte 1978.)

La consultation de fiches consacrées au sous-domaine des techniques de production végétale nous a montré que ces divers principes de rédaction n'étaient pas toujours respectés. Ainsi, les fiches consacrées aux charrues, multiculteurs et autres charrettes utilisent chacune la terminologie de rigueur, soit pour expliquer le fonctionnement à travers une explicitation du rôle des différentes pièces (fiche n° 413), soit pour décrire un mode d'assemblage (fiches nos 479 et 377). Ceci ne signifie absolument pas l'échec du procédé de la fiche, mais atteste une nouvelle fois que la terminologie constitue un point de passage obligé dès que l'on veut transmettre, fût-ce dans une langue simple, certaines connaissances spécialisées.

Il n'en reste pas moins vrai que les fiches diffusées par le Gret ne constituent qu'un exemple de ce qui peut se faire. Même si elles s'adressent à un large public et se veulent accessibles, elles demeurent d'un niveau de difficulté plus élevé que celles que peuvent réaliser des organismes locaux, proches des besoins d'une population précise. Ainsi, ces planches qui accompagnent, dans une revue locale, le mode de construction d'une pompe à eau utilisée au Mali: chaque objet y fait l'objet d'une illustration et d'une désignation simple, laquelle est, si possible, traduite dans la langue du destinataire.

2 Les manuels d'enseignement pour l'Afrique

2.1 Une agriculture tropicale appropriée

L'idée des technologies appropriées a largement fait son

(7) Des initiatives ont été prises pour diffuser les fiches en d'autres langues. Ainsi, selon Vielajus (1984: 73), le Centre international pour l'éducation permanente et l'aménagement concerté (Ciépac) de Dakar a traduit en wolof et en pulaar des fiches consacrées au thème de l'eau. Des traductions en portugais et espagnol sont également réalisées, respectivement au Brésil et au Chili.

chemin (toute coopération s'en revendiquera, fût-ce à tort). Les formateurs rédigent aujourd'hui leurs manuels en tenant compte des exigences, des pratiques, des réalités du terrain. En Belgique, deux co-auteurs, Hugues Dupriez et Philippe De Leener, se distinguent particulièrement par la qualité de leurs publications en matière d'agronomie tropicale. Ce n'est pas un hasard si c'est à l'initiative du premier cité que l'ouvrage de Pierre de Schlippé a été traduit et réédité.

Nous nous attarderons particulièrement sur trois de leurs ouvrages: *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, *Jardins et vergers d'Afrique* et *Les chemins de l'eau*. Tous trois ont été rédigés à partir de longues et attentives observations de l'activité des paysans africains. Sans faire l'apologie de la tradition agricole africaine ni en faire table rase, ils mettent en valeur les acquis déjà en place ici et là, de sorte que tous puissent en prendre connaissance, quitte à les compléter éventuellement par les connaissances agronomiques modernes.

Manifestement le texte s'adresse à des personnes scolarisées du monde rural, possédant une maîtrise plus qu'élémentaire du français, même si la phraséologie reste simple. Le style est, en effet, travaillé de manière à être accessible, sans verser dans un didactisme outrancier. Dès les premières pages, les auteurs fournissent des conventions de présentation qui tiennent compte des problèmes de terminologie. Il est convenu que tout terme spécialisé sera présenté en caractère gras lors de sa première attestation et fera alors l'objet d'une définition en contexte (cf. construction d'un déversoir). À la fin du manuel, on trouve sous le titre - quelque peu abusif - *Lexique général* un index de ces termes, ce qui permet de retrouver leur définition dans le livre.

2.2 Un français approprié pour l'agriculture tropicale

À l'initiative du Conseil international de la langue française (Cilf), un manuel de français a été rédigé par Françoise Tsoungui (1986) à partir de l'ouvrage de Hugues Dupriez et Philippe De Leener (1985), *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*. Il s'adresse à des classes de premier cycle de l'enseignement secondaire, et plus précisément de sixième et de cinquième en milieu francophone.

«La première originalité du manuel consiste dans le matériau qui a servi de base à sa conception. Le vocabulaire a en effet été entièrement puisé dans l'ouvrage *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, ainsi qu'une partie des phrases qui constituent les exercices. Malgré les regroupements par domaine, l'ordre suivi dans *Langue française et agriculture tropicale* suit, pour les grandes lignes, celui de l'ouvrage de base (...). Les deux ouvrages se complètent donc; ils peuvent être utilisés simultanément dans les établissements d'enseignement agricole, permettant ainsi une expérience d'interdisciplinarité.

La seconde originalité consiste dans la grande part accordée à l'enseignement du vocabulaire. (...)

Chaque dossier s'ouvre sur un texte consacré à un domaine de l'agriculture. Tous les mots se rapportant à ce domaine y sont imprimés en gras, la première fois qu'on les rencontre. Ils sont récapitulés par deux listes alphabétiques, la première à la fin de chaque leçon (répertoire par domaine), la seconde à la fin du manuel (index général).» (Tsoungui 1985: 1.)

Bien sûr, nous avons été séduit par cette initiative qui, outre qu'elle correspond à l'idée d'un enseignement approprié, nous permet d'observer le regard posé sur le manuel technique

par le linguiste soucieux d'enseigner un français approprié. S'agissant de produire des leçons de vocabulaire, Françoise Tsoungui a identifié dans le manuel d'agriculture bien davantage de termes de spécialité que n'en avaient mentionnés les auteurs. Ainsi, l'index de Tsoungui compte approximativement 1 080 entrées alors que celui de Dupriez et De Leener (1985) n'en compte que quelque 400.

Cet écart est bien entendu lié à la prise en compte, dans le manuel de français, de syntagmes dont la tendance au figement est attestée par un certain nombre de collocations:

«Figurent autant de mots courants tels que *agriculteur, arbre, eau, oiseau*, que de termes de spécialité tels que *écosystème, marcotte, mulch, rhizome*... Les adjectifs sont généralement banals: *brusque, rare, léger, lourd*, etc. C'est pourquoi ils sont presque toujours enregistrés auprès du nom qu'ils complètent habituellement dans le domaine concerné: *pluie brusque, pluie rare, sol léger, sol lourd*. Ils sont alors répertoriés comme locutions (1.), même si celles-ci ne sont pas vraiment lexicalisées. (...)

L'index final donne une idée de l'importance respective des termes dans l'agriculture. Ainsi, l'on peut constater que le terme *eau* figure dans trois dossiers différents, qu'il est donc un élément essentiel de la vie agricole, impression confirmée par la multiplication des "locutions" formées à partir du terme *pluie*. Cet index n'est donc pas seulement un répertoire: l'importance attachée au signifiant démontre l'importance du signifié. Nous avons là un tableau qui fournit une vision ordonnée du monde de l'agriculture.» (Tsoungui 1985: 2.)

Les terminologues feront remarquer qu'il s'agit là d'une approche plutôt lexicologique puisque essentiellement sémasiologique. On soulignera pourtant des points communs avec leur démarche, notamment

l'établissement d'ensemble lexicaux fondés sur des hiérarchies notionnelles. Bien sûr, on pourra toujours regretter que le manuel de français et celui d'agriculture n'aient pas été conçus en même temps : la terminologie aurait sans doute bénéficié d'un traitement encore meilleur dans l'ouvrage technique (8).

2.3 Vide notionnel et néologie en langue française

Dans *Jardins et vergers d'Afrique*, la seconde partie fournit 80 fiches signalétiques décrivant diverses plantes. « Toutes les espèces cultivées ou exploitées par cueillette en Afrique n'ont pas été reprises (...). On a plutôt choisi de parler d'espèces courantes sur les marchés vivriers, ruraux ou urbains, mais qui sont moins connues des chercheurs, des enseignants, des auteurs et des enseignants » (Dupriez & De Leener 1987 : 254). Certes, il ne s'agit pas de fiches terminologiques à proprement parler, mais les rubriques retenues attestent le souci des auteurs de tenir compte de savoirs propres aux populations concernées.

« Parmi les espèces décrites, peu ont fait l'objet de recherches spécifiques; l'information manque bien souvent quant aux modes de culture adaptés et aux variétés adéquates. (...) Une place est donc réservée à proximité de chaque

(8) On remarque d'ailleurs que les index des publications suivantes de Dupriez et De Leener contiennent davantage de syntagmes.

(9) « *Catena* veut dire *chaîne*. Ce terme est utilisé pour caractériser la séquence des sols et des formations végétales allant du sommet des collines, montagnes ou plateaux, jusqu'au fond des vallées et aux rivières. » (Schlippé 1986 : 31.)

description pour prendre des notes et compléter ou corriger l'information fournie (...). Le nom français des espèces signalées ne pouvait suffire à les repérer. Dans bien des villages, ce nom n'est pas connu, pas plus d'ailleurs que le nom scientifique ou le nom anglais. C'est pourquoi un certain nombre de noms vernaculaires ont été repris lorsque cela était possible sous forme de listes, mais celles-ci ne sont évidemment pas complètes. De plus, nous ne pouvons garantir l'exactitude orthographique de ces noms, ni leur prononciation. Ils sont donc présentés à titre purement indicatifs » (*ibid.*).

Cette initiative est des plus louables, même si les auteurs sont conscients des lacunes de leur recherche d'équivalents. Lors d'un entretien, l'un d'eux a attiré notre attention sur la difficulté rencontrée par le spécialiste qui, formé aux classifications européennes, essaye de déterminer des équivalences avec une langue véhiculaire ou vernaculaire d'Afrique. C'est ainsi que nous avons été amené à prendre connaissance de l'ouvrage de Pierre de Schlippé.

Ce chercheur a conçu son manuel d'agriculture Zandé en respectant le système conceptuel de cette ethnie. Il admet comme pertinent le découpage notionnel qui lui est propre et, rédigeant un texte en langue anglaise, conserve tels quels les termes Zandé, quitte à les expliquer. Lorsqu'il entreprend de décrire les plantes cultivées par les Zandé, il montre que des variétés différentes sont distinguées là où le blanc n'observe qu'une seule plante. Ainsi, l'éleusine correspond à au moins six notions différentes pour l'agriculteur Zandé (Schlippé 1986 : 41).

« (...) il faut montrer à quel point les Azande sont des botanistes et des écologistes chevronnés : ils emploient plus de 700 termes pazande pour désigner arbres, arbustes, lianes et herbes. (...) Même si ces termes ont surgi intuitivement, ils conviennent

parfaitement dans la plupart des cas à notre compréhension scientifique du paysage. Ils se suivent depuis la base jusqu'au sommet de la catena (9); ils décrivent les stades de reconstitution de la végétation depuis la culture jusqu'au climax; ils s'adaptent à des formations topographiques et géologiques exceptionnelles. Par-dessus tout, ces termes indiquent des degrés et des types divers de fertilité potentielle pour différentes plantes. » (Schlippé 1986 : 38.)

Certes, le linguiste ne trouve à travers ce constat qu'une confirmation supplémentaire de théories qui lui sont bien connues. L'agronome découvre, lui, toute la valeur des savoirs locaux et adopte les classifications de ses interlocuteurs, c'est-à-dire leur terminologie. Quel institut tropical du Nord peut se targuer de former ses spécialistes de la coopération (médecins, agronomes, agriculteurs...) en les initiant aux systèmes conceptuels auxquels ils seront confrontés?

3 Un défi pour la langue française

L'idée des technologies appropriées, fondée sur une reconnaissance des savoir-faire locaux bouleverse ainsi la perspective du terminologue. Comme elle ne se fonde pas nécessairement sur le principe d'un transfert technologique du Nord vers le Sud, elle inverse la perspective néologique : il faut rendre les langues européennes aptes à désigner de véritables réalités africaines. Cet enrichissement peut se faire par l'emprunt ou la néologie et contribuerait assurément à un meilleur dialogue entre des agents du développement venus de toute la francophonie.

La traduction passe donc par une aptitude des dictionnaires techniques à fonctionner quelle que soit la langue source ou la langue cible. Si

un dictionnaire précise que la notion *éleusine* correspond à six notions dans la langue des Zandé, il convient dès lors de leur trouver six équivalents en français.

Rendre les langues africaines aptes au transfert des connaissances, oui; mais rendre également les langues européennes aptes au dialogue.

Marc Van Campenhoudt,
Institut supérieur de traducteurs
et interprètes,
Bruxelles,
Communauté française de Belgique.

Bibliographie

Bretonès, Guy-José, 1982: *Dictionnaire du français fondamental en images pour les ruraux*, Paris, L'Harmattan.

Crombrugge, Geneviève de, 1984: *Favoriser le développement et l'appropriation de la technologie*, dans *Le Courrier*, n° 83, janvier-février 1984, p. 65-66.

Dupriez, Hugues et Philippe De Leener, 1983: *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, Nivelles - Paris - Dakar, Terres et vie - L'Harmattan - Enda, 280 p.

Dupriez, Hugues et Philippe De Leener, 1987: *Jardins et vergers d'Afrique*, Nivelles - Paris - Dakar, Terres et vie - L'Harmattan - Enda, 354 p.

Dupriez, Hugues et Philippe De Leener, 1990: *Les chemins de l'eau, ruissellement, irrigation, drainage (manuel tropical)*, Nivelles - Wageningen - Paris - Dakar, Terres et vie - CTA - L'Harmattan - Enda, 380 p.

Gret, *Principes de rédaction d'une fiche technique*, Paris, Groupe de recherche et d'échanges technologiques, s.d., fiche n° 644.

Inades, 1986: *Comment traduire et rédiger en français fondamental*, Abidjan, Inades-formation, 76 p.

Lafitte, A., 1978: *Règles de conception et d'élaboration de fiches pédagogiques*, Douala - Paris, Institut panafricain pour le développement - Groupe de recherche et

d'échanges technologiques, fiche du Gret non numérotée.

Lévy-Ranvoisy, Francine, 1987: *Manuel de dessin pour communiquer avec une population non alphabétisée*, Paris, ACCT-Karthala, 186 p.

Matoré, Georges et autres, 1963: *Dictionnaire du vocabulaire essentiel (les 5 000 mots fondamentaux)*, Paris, Larousse, 359 p.

Osborn, Paul, 1984: *À relations nouvelles, structures nouvelles*, dans *Le Courrier*, n° 83, janvier-février 1984, p. 69-71.

Schlippé, Pierre de, 1986: *Ecocultures d'Afrique (Shifting cultivation in Africa)*, Nivelles - Paris, Terres et vie - L'Harmattan, 201 p.

Schmitz, Jean-Louis, 1985: *L'éleveur et son bétail. L'élevage bovin villageois dans l'Ouest du Zaïre*, Kinshasa, Inades-Formation, 159 p.

Schmitz, Jean-Louis, 1986: *Mutwisi ti bangombe na yandi. Bisalu ya kutwila bangombe na babwala na ndambu ya westi ya Zaïre*, Kinshasa, Inades-Formation, 221 p.

Tsongui, Françoise, 1985: *Langue française et agriculture tropicale*, Nivelles - Paris, Terres et vie - Ciltf, 136 p.

Vielajus, J.L., 1984: *Favoriser la communication sur les techniques*, dans *Le Courrier*, n° 83, janvier-février 1984, p. 72-73.

Introduction de M. Nyembwe Ntita

La communication de M. Nyembwe Ntita, portant sur le thème de la journée, a suscité une réflexion sur le rôle de la terminologie et sur les moyens qu'elle doit adopter, particulièrement dans les pays africains. En effet, toute recherche terminologique et création néologique dans une langue où les techniques et sciences ne sont pas nommées doit tenir compte à la fois du système terminologique de cette langue et du contexte socio-culturel dans lequel les termes créés vont être utilisés. Comme l'a si bien résumé M. Halaoui, «le terminologie est aussi un ethnologue».

Betty Cohen,
Société des traducteurs du Québec,
Québec.

Exposé de M. Michel Dieu

Politique linguistique, évaluation, formation

La politique linguistique devrait être clairement établie et adaptée aux besoins réels. Trop ambitieuse, celle-ci ne ferait que favoriser le maintien ou le retour de l'analphabétisme. On cite le cas d'une expérience d'alphabétisation réussie en langue nationale (taux de réussite de 70%) ayant permis aux participants d'acquérir des bases solides et n'ayant nécessité qu'une centaine d'heures d'enseignement, à raison de 2 à 3 heures par soir.

En règle générale les projets de

développement ne font pas l'objet d'une analyse linguistique préalable systématique; il faut le déplorer car le **facteur linguistique, intimement lié au facteur humain**, est la condition même de toute implantation *durable*.

À côté de l'évaluation préalable se pose aussi la question de l'évaluation *a posteriori* d'une expérience de développement, ainsi que celle de l'évaluation comparative avec des interventions de même type. Quels doivent en être les critères? Quelle importance accorder au volet linguistique? Le plus souvent les évaluations sont de nature purement économique (p. ex. le rendement à l'hectare a-t-il augmenté, diminué?) et négligent tout autre facteur (p. ex. le climat social).

La méthode de la tache d'huile selon laquelle les personnes déjà formées transmettent ce qu'elles ont appris à leur milieu respectif donne de bons résultats.

La formation s'adresse en premier lieu aux hommes, celle des femmes pose donc un problème car il n'est pas courant de former en même temps les hommes et les femmes. De plus une femme peut difficilement se libérer pour des sessions de formation prolongées.

Interventions isolées de développement

Les entreprises étant en principe plus vulnérables que les États (sauf lorsque des révolutions entraînent à la fois la chute du régime et celle des programmes d'alphabétisation), dans quelle mesure des interventions isolées propres à une seule entreprise ont-elles des chances de durer? Leur fragilité semble assez évidente et les entreprises auraient intérêt à se concerter

pour la mise en œuvre de leur politique linguistique. On touche ici au point délicat où des intérêts privés concernent **l'intérêt collectif**. C'est actuellement la situation la plus courante, puisque en règle générale «l'État ne fait rien, mais laisse faire».

Choix de la langue de formation

Parfois la langue véhiculaire est écartée au profit du français; dans l'exemple cité, le fulfuldé pouvait suffire aux échanges de la vie quotidienne mais se révélait insuffisant pour les besoins de la formation. Ceci est particulièrement vrai lorsque certaines techniques, ici la riziculture, sont inconnues des locuteurs natifs de la langue véhiculaire.

Il est aussi des cas où les intéressés eux-mêmes réclament la formation en français, contrairement à ce qui se passe pour les arabophones dont le premier choix est toujours l'arabe.

Les documents

Quelques documents en langue nationale sont utilisés lors de la formation; par exemple les abécédaires, les mémoros, le lexique de la riziculture en *masa* et des documents de type administratif *bilingues* à cause de leur importance pour les conditions de vie quotidienne des travailleurs; à citer également: les cahiers d'exercice pour la consolidation des connaissances en post-alphabétisation.

Comptes rendus des débats

L'enseignement des langues nationales

Certaines écoles privées dispensent un enseignement des langues nationales avec diplôme à la clé. Ceci est une démarche de nature essentiellement identitaire, car il n'y a pas intégration de cette formation au niveau secondaire, ni reconnaissance de ces diplômes dans la vie professionnelle.

*Françoise Park,
Chancellerie de la Confédération suisse,
Section de terminologie,
Suisse.*

Exposé de M. Marcel Diki-Kidiri

La communication présentée par M. Marcel Diki-Kidiri, insistait sur la nécessité d'accompagner l'implantation de la terminologie technique d'un développement de la langue réceptrice afin d'arriver à un meilleur résultat. L'assemblée a appuyé cette idée. Il ne peut, en effet, y avoir de terminologie sans phraséologie, car la dernière permet l'insertion de la première. Cette phraséologie doit en outre être extraite de la langue courante et enrichie par la base. On peut, pour cela, puiser dans la littérature afin d'en dégager les schémas d'expression qui constituent l'essentiel de la langue. À cet égard on souligne qu'il serait souhaitable que le Rint travaille dans ce sens afin de faciliter la tâche du module africain, notamment par des exemples de ce qui se fait ailleurs. Le Québec, où le besoin d'une description des langues est apparu après quinze ans de recherche terminologique, s'intéresse actuellement à cette question.

Betty Cohen.

Exposé de M. Amidou Maïga

M. Eloy demande, à propos de l'expérience positive d'une région cotonnière dont il a été question, des précisions sur la place de la terminologie: moteur, levier important, ou simple outil technique impliqué?

M. Maïga indique que la terminologie est un moteur et un levier important, car elle est un outil de conscientisation des paysans. Il souligne par ailleurs (question de M. Halaoui) le caractère pluridisciplinaire des recherches terminologiques.

*Jean-Michel Eloy,
Délégation générale à la langue française,
France.*

Exposé de M. Raymond Pepermans

M. Raymond Pepermans, dans une communication portant sur l'axe sens-notion comme schéma d'interprétation théorique sur le rapport entre langue courante et langue de spécialité, a donné une orientation beaucoup plus théorique au débat. Selon M. R. Pepermans, «Il y aurait une gradation progressive, soit vers le sens, soit vers la notion lorsque l'unité lexicale circule sur un axe sens-notion». En d'autres termes, la langue courante se caractériserait par la polysémie, la langue de spécialité par la synonymie, certains vocabulaires se situant entre les deux. L'exposé a suscité de nombreuses questions, et notamment des doutes quant à l'universalité de la théorie. Mais la recherche n'en est encore qu'à ses débuts et M. Pepermans n'en exposait que les premières constatations et hypothèses.

Betty Cohen.

Exposé de M. Clau Solèr

La journée s'est achevée sur l'exposé de M. Clau Solèr sur la standardisation de la langue romanche en Suisse. Cet exemple de langue nationale qui est maintenue et que l'on essaie de promouvoir et de standardiser dans un but purement culturel, sans aucune considération économique, a suscité un grand intérêt. En effet, cette situation contraste avec celle de la plupart des pays africains où il n'y a pas de volonté politique de soutenir les langues nationales et où les peuples eux-mêmes ont souvent tendance à adopter la langue du dominateur. C'est là une tendance générale, quoique la situation soit

différente selon les pays. M. Solèr a insisté sur la difficulté d'imposer une standardisation du romanche qui devrait avoir préséance sur les dialectes. Le romanche étant une langue de tradition, son officialisation est acceptée – elle est enseignée dans les écoles –, mais pas sa standardisation. Par ailleurs, on constate que la population et la langue romanches diminuent d'un recensement à l'autre. Il s'agit donc d'une langue en voie de disparition, malgré tous les efforts de l'État pour la soutenir. Parallèlement, les pays africains n'ont pas même les moyens de soutenir les langues à dimension nationale. C'est là un contraste frappant et peut-être une leçon.

Betty Cohen.

Exposé de M. Marc Van Campenhoudt

La communication suivante, intitulée *Quelle terminologie pour les technologies appropriées*, donnée par M. Marc Van Campenhoudt, a suscité un grand intérêt par les exemples de dictionnaires et fiches qui y étaient présentés. On a déploré toutefois que ceux-ci ne soient pas mieux diffusés. Après un débat, l'assemblée a recommandé que le Rint soit chargé d'établir un inventaire de ces travaux. La réflexion a porté également sur la nécessité d'alphabétiser les populations afin de parvenir à un transfert efficace des connaissances. Et cette alphabétisation étant encore à faire, pourquoi ne pas la faire dans les langues africaines, plutôt que dans des langues européennes? Cela serait préférable si on veut arriver à une autonomie des peuples africains. Par ailleurs, certains manuels ont recours au dessin pour diffuser la terminologie. À cet égard, on est légèrement sceptique quant à l'efficacité de la communication faite par le dessin, premièrement, parce qu'il est difficile, de façon générale, de bien faire comprendre la signification d'un dessin, deuxièmement parce que ces dessins doivent représenter des réalités connues en Afrique.

Betty Cohen.

Plusieurs points déjà abordés au cours de discussions précédentes sont repris et développés au cours de la table ronde. On constate, pour commencer, que toutes les discussions convergent jusqu'ici vers la recherche de *stratégies* qui doivent permettre à la langue, et donc aussi à la terminologie, de prendre la place qui leur revient dans le développement, c.-à-d. une place de tout premier plan.

Évaluation linguistique préalable

La nécessité d'une évaluation linguistique préalable est réaffirmée. Elle devrait être de nature sociolinguistique pour bien analyser les attitudes envers les différentes langues en présence, mais également de nature terminologique pour assurer l'intégration de terminologies éventuellement existantes (p. ex. termes masas relatifs à la riziculture dont aucun n'a dû être créé et dont beaucoup sont des adaptations de termes français (p. ex. *pompe* = *pompona*).

Politique linguistique

La politique linguistique doit s'organiser autour des besoins fondamentaux de développement qui consistent à pouvoir se nourrir, se soigner et s'instruire, étant acquis (cf. Colloque du Rint *Harmonisation des méthodes en terminologie*, Bordeaux-hull) que la formation doit être donnée dans une langue connue. Un programme

d'alphabétisation en langue nationale peut se dérouler en trois mois mais demanderait de deux à quatre ans, s'il **était dispensé en langue étrangère**. Reste à imaginer une stratégie dynamique pour passer de la langue nationale à la langue étrangère, en l'occurrence le français. En se limitant aux seules langues nationales, on court le risque de se confiner au milieu ethnique, et donc d'être coupé du monde extérieur et d'un monde de connaissances plus vaste.

Que faire devant l'absence d'une politique linguistique au niveau national? Doit-on renoncer à toute expérience de développement où la langue est reconnue comme un facteur primordial? Non, car des expériences locales même limitées mais concluantes peuvent jouer en faveur de certains choix politiques.

Propositions concrètes

Il serait souhaitable d'établir un répertoire des expériences de développement menées jusqu'ici, en accordant une attention particulière à l'aspect linguistique.

Une certaine responsabilité politique incombe indirectement aux linguistes pour favoriser le développement. Par leurs travaux de description des langues nationales ils peuvent prévenir des objections du type «il n'y a pas de grammaire», «il n'y a pas de lexique», lorsqu'il s'agit d'envisager une formation en langue nationale. Une fois convaincus de la faisabilité d'une entreprise, les politiciens peuvent considérablement accélérer la mise en place de certains programmes.

Françoise Park.

Table ronde

Terminologie, traduction et développement

Président de séance:

Pierre Vernet
(Haïti)

Rapporteur:

Françoise Park
(Suisse)

Thème 2

Terminologie, traduction et développement

Introduction

Implicé par une situation de sous-développement, se manifestant comme un processus à finalité définie, le développement révèle, dans les pays francophones d'Afrique Noire, l'utilisation de nombreuses stratégies. Pour ne retenir que celles qui sont de nature économique, on citera, la stratégie agricole dont l'objectif principal est l'amélioration de la productivité, la stratégie sociale qui se propose d'organiser l'évolution de la population en fonction des besoins et capacités du pays, la stratégie industrielle qui vise à la transformation des matières premières afin de pouvoir satisfaire la demande intérieure et le commerce d'exportation, enfin, l'emprunt et l'aide, de provenance extérieure, qui permettent d'accompagner et de consolider l'action générale de développement.

À la base de chacune de ces stratégies, agissent un savoir et un savoir-faire, condition indispensable à leur réalisation, et dont la détention par l'individu est l'œuvre d'une autre stratégie, au moins aussi importante que les précédentes pour le développement, la stratégie de l'éducation. Il est en effet reconnu qu'il ne saurait y avoir ni développement ni progrès, sans éducation. Tel étant le cas, il faut

aussi reconnaître que la pratique d'une telle stratégie ne révèle pas une autonomie totale, et qu'elle prend appui sur divers processus, dont la communication de la connaissance, cette dernière étant largement facilitée par l'action de certaines disciplines, dont la traduction et la terminologie.

En raison des lacunes de la littérature dans ce domaine, on se propose de contribuer, dans ces quelques pages, à la connaissance de l'apport de la traduction et de celui de la terminologie au développement. Dans cette perspective, on présentera d'abord l'éducation en tant que stratégie de développement et on montrera ensuite l'importance qui est celle de la communication de la connaissance au sein d'une telle stratégie. Ceci nous permettra alors, d'une part, de situer la traduction comme fondement de l'acquisition de la connaissance étrangère impliquée par l'éducation et, d'autre part, de préciser l'utilité de la terminologie, en tant que support de la traduction, auxiliaire de l'information, soutien de la formation et outil de consolidation de la culture.

1 La stratégie de l'éducation

Dans la perspective du développement, éduquer un individu, c'est, schématiquement, lui offrir la

Introduction

connaissance qui lui est nécessaire, pour organiser, en sa faveur, son action sur le milieu et sur lui-même. L'éducation doit donc impliquer, d'une part, l'appropriation d'une connaissance par l'individu, et, d'autre part, un changement des modalités de son action. La connaissance dont il s'agit ici n'est pas une connaissance quelconque, elle est, dans le cas général, une connaissance spécialisée, qui a été éprouvée par l'expérience, et qui, de ce fait, est de nature à apporter des solutions aux problèmes du sous-développement. L'appropriation d'une telle connaissance, qui impose son incorporation par l'individu à son propre système de connaissances, semble se réaliser en trois phases. D'abord l'acquisition de la connaissance, au cours de laquelle celle-ci est transmise par celui qui la détient à celui qui la recherche, et qui se résume en une réception et une mémorisation de la connaissance par ce dernier. Ensuite l'adoption de la même connaissance, qui prend appui sur l'acceptation de celle-ci par l'intéressé et qui débouche sur l'utilisation effective et la mise en pratique du savoir reçu. Enfin, le développement de la connaissance, au cours duquel la connaissance acquise est prise à la fois comme fondement et stimulant d'une innovation et d'une élaboration, sur les plans quantitatif et qualitatif, en matière de savoir spécialisé. Une telle appropriation de la connaissance, qui apparaît comme la base sur laquelle s'applique la stratégie de l'éducation, constitue la condition du progrès.

Nombreux étant les traits culturels qui constituent, chacun, un frein au développement, il s'impose un changement culturel dans la perspective de la modification des actions de l'homme, changement auquel contribuera largement l'éducation, et qui aura trait aux comportements, mais aussi aux mentalités. En effet, en permettant à l'individu de prendre conscience des

problèmes qui se posent à lui, dans une présentation analytique de ceux-ci mettant en exergue leurs causes, leurs processus et leurs finalités, de connaître les solutions les plus adéquates à ces problèmes, enfin, d'entrevoir la perspective d'un mieux-être, dans la possibilité qu'offrent les solutions proposées d'enrayer les déviations et les maux en présence, l'éducation incitera avec force au changement des comportements. La même éducation œuvrera aussi en faveur du changement des mentalités, en entraînant chez l'individu une accumulation de connaissances nouvelles, qui ne peut que rénover le système des connaissances acquises, en impliquant la répétition des pratiques liées à ces connaissances et prenant appui sur elles, ce qui créera des habitudes nouvelles, en permettant de plus à l'intéressé de constater le mieux-être acquis, ce qui engendra l'adhésion aux pratiques nouvelles, enfin, en faisant nécessairement naître, au sein de la communauté, des phénomènes d'osmose, qui prennent leur source chez les individus convaincus, et qui ne peuvent qu'avoir un impact en faveur du changement culturel sur les autres membres de la communauté.

2 La communication de la connaissance

L'acquisition de la connaissance étant le fondement premier de la réalisation des objectifs de l'éducation, la communication de cette connaissance revêt une importance de premier plan. Celle-ci doit bénéficier des conditions les meilleures qui sont de nature à permettre un passage intégral de celle-ci. On retiendra, pour les besoins de notre propos, les principaux traits caractérisant cette communication, dans un contexte de développement. Celle-ci est attestée, d'une part, dans les lieux de formation, ce dernier

terme étant pris dans son sens large et englobant l'enseignement formel, l'éducation des adultes et la formation professionnelle et, d'autre part, dans ceux d'information, l'information étant ici entendue comme l'action qui implique la transmission d'une connaissance quelconque afin que l'intéressé puisse en faire usage quand l'occasion s'en présente. Dans de tels cadres, la communication de la connaissance révèle, d'abord et avant tout, un message, dont le contenu se confond avec la connaissance à transmettre, et qui constitue la raison d'être de l'acte de communication, mais aussi, un individu émetteur qui détient la connaissance en question, un individu – ou plusieurs – récepteur qui recherche celle-ci, enfin, une langue, dans l'usage de laquelle le contenu du message sera véhiculé de celui-là vers celui-ci. Dernier trait de la communication de la connaissance retenu ici, la finalité que connaît celle-ci dans la compréhension de ce même contenu – aussi complète que possible et en vue de son utilisation – par le membre intéressé de la communauté en développement.

Une telle compréhension de ce contenu impose au moins que la langue dans laquelle est transmis le message soit comprise, sinon maîtrisée, par l'individu récepteur. Or, en contexte de développement, la connaissance recherchée est toujours une connaissance étrangère à la culture de la communauté intéressée, ce qui implique qu'elle n'est pas disponible dans la langue en usage dans celle-ci, et qu'elle l'est dans une autre langue, une langue étrangère à l'individu récepteur. Quelle est donc, dans les pays ici concernés, la langue qui est utilisée dans la communication d'une telle connaissance ?

Certains pays utilisent la langue française. Mais les intéressés, dans leur grande majorité, surtout quand il s'agit du monde rural, ne maîtrisent pas cette langue, il s'avère nécessaire, une fois le message émis, d'expliquer

le contenu de celui-ci dans une langue connue de ceux-là, une langue africaine. D'autres pays utilisent une langue africaine, qui est effectivement maîtrisée par les membres de la communauté en développement. Mais cette langue ne montrant pas toute l'aptitude requise pour véhiculer la connaissance scientifique et technique, il devient nécessaire, d'une part, de l'enrichir par de nouveaux termes afin de combler ses lacunes en la matière et, d'autre part, d'expliquer aux intéressés les sens spécialisés de ces termes. Tel est le contexte multilingue des pays sous-développés qui impose un recours à la traduction et à la terminologie.

3 La contribution de la traduction

La traduction apparaît en tant que pratique, mais aussi en tant qu'objet. En tant que pratique, elle permet d'exprimer, dans une langue choisie (la langue cible), du sens, préalablement exprimé dans une autre langue (langue source). Elle opère aux différents niveaux du mot, de l'énoncé et du texte, utilisant la « réexpression » du mot dans la construction de l'énoncé, et celle de celui-ci dans la construction du texte. Enfin, si elle est en principe soumise aux formes de la langue cible, elle n'en respecte pas moins les formes de la langue source. En tant qu'objet, la traduction est un texte, un texte qui résulte de la mise en application du processus de traduction. En tant que tel, et principalement dans les contextes de développement ici concernés, la traduction montre une réalité double. En effet, compte tenu de son va-et-vient entre les formes de la langue cible et celles de la langue source, le texte obtenu pourra être, selon l'importance accordée en son sein à celles-ci, soit une traduction pure et simple, soit une véritable récréation. Pour ne prendre qu'un

exemple, le sens qui, de la langue française, passe à la langue anglaise, ou à une langue africaine, aboutira le plus souvent, en raison des analogies et des différences culturelles et linguistiques en présence, dans le premier cas, à une traduction, et, dans le second, à une récréation. Si ces deux textes adoptent les formes de la langue cible, la traduction s'efforce d'associer à celles-ci celles de la langue source, alors que la récréation ne tient pas compte de ces formes, se concentrant essentiellement sur le sens à rendre.

En contexte de développement, la traduction prend place entre la tradition et la modernité, et révèle une utilité à plusieurs niveaux dans la communication de la connaissance. Elle rendra d'abord cette connaissance, qui est recherchée car requise par le développement, disponible dans la langue des intéressés. L'accès à celle-ci sera ouvert non seulement aux individus qui suivent une formation ou reçoivent une information, mais aussi à toute autre personne dont l'activité demande à un niveau ou à un autre l'acquisition de cette connaissance. Elle contribuera ainsi largement à l'appropriation de la connaissance et au changement des mentalités poursuivis par l'éducation. La traduction permettra aussi le contact des cultures et l'interpénétration de celles-ci. Elle rapprochera la culture africaine traditionnelle et la culture occidentale moderne, en introduisant dans la première une connaissance jusque-là spécifique à la seconde, mais aussi en permettant aux membres de celle-là de pénétrer le système de pensée et de connaissance de celle-ci, fait non négligeable dans la perspective du changement. Enfin, à un niveau plus concret, avec les deux possibilités offertes que sont la traduction et la récréation, peuvent être couverts tous les besoins en la matière des pays en voie de développement, les textes à contenu mathématique, biologique ou

agronomique recevant une traduction, ceux à contenu philosophique, politique ou littéraire aboutissant à une récréation.

4 L'apport de la terminologie

La terminologie, qui intervient principalement en raison des lacunes des langues africaines constatées dans la prise en charge de la communication au sein des domaines spécialisés, est, tout comme la traduction, une pratique et un objet. En tant que pratique, elle montre trois activités principales. L'une de celles-ci est l'enquête, dont l'objet sera, d'une part, la collecte des termes relatifs à une spécialité donnée, dans la langue africaine en étude, mais aussi dans une langue étrangère estimée couvrir toutes les réalités de celle-ci, et, d'autre part, la comparaison des deux ensembles de termes obtenus, dans le but d'identifier les lacunes de la langue africaine en la matière. Une autre activité est l'enrichissement de cette langue, à travers le travail néologique et dans l'observation des besoins langagiers de la réalité africaine, afin de lui donner toute l'aptitude nécessaire à la prise en charge de la communication. Dernière activité ici retenue, la présentation des données obtenues, dont l'objet est de proposer celles-ci au public selon une organisation soumise principalement à une relation d'ordre et à une relation d'association. En tant qu'objet, la terminologie résulte d'une pratique de ces trois activités, qui peut être sauvage ou, au contraire, rationnelle.

Elle se constitue alors, soit en quelques termes ou en l'ensemble restreint des termes nécessaires à une action ponctuelle, soit en un véritable ouvrage qui offre à l'utilisateur, organisés selon des modalités choisies, tous les termes relatifs à une spécialité

donnée et les différentes informations concernant ceux-ci.

L'apport de la terminologie au développement est multiple. Concernant le développement économique et social et, en son sein, la communication de la connaissance, on peut lui reconnaître une utilité à trois niveaux. Compte tenu de la faiblesse de l'aptitude actuelle des langues africaines à assumer la communication scientifique et technique, la terminologie apportera au traducteur les termes qui lui manquent pour exprimer les réalités étrangères en langue africaine, ce qui permettra à l'Africain de disposer, dans sa langue, des connaissances recherchées; elle accompagnera l'homme de presse ou le vulgarisateur dans la présentation générale de l'information, toujours en langue africaine, ce qui facilitera la compréhension de celle-ci; enfin, elle constituera, en matière de signification, et en tant que soutien d'une formation, la convention nécessaire entre l'enseignant et l'apprenant, ce qui permettra de disposer du sens précis des termes techniques utilisés dans l'enseignement et de fixer celui-ci dans l'esprit de l'apprenant. Concernant maintenant le développement culturel, et compte tenu de l'importance que revêt la langue en tant que composante de la culture, la terminologie apportera, d'une part, une connaissance de la langue, ce qui permettra une connaissance de la culture et contribuera à l'édification de l'identité culturelle, et elle impliquera, d'autre part, une utilisation effective de celle-ci, ce qui constituera une promotion, certes de la langue,

mais aussi de la culture, et consolidera en l'affirmant l'identité de cette dernière.

Conclusion

À l'heure où ces lignes sont écrites, toute connaissance spécialisée aboutissant à l'acteur principal du développement qu'est le paysan, est véhiculée dans une langue comprise par celui-ci, langue qui est, dans l'écrasante majorité des cas, une langue africaine quels que soient les taux de scolarisation et d'alphabétisation du pays considéré. En effet, à cette étape finale de la communication de la connaissance, rares sont les intéressés qui ont une maîtrise de la langue française leur permettant de comprendre une connaissance étrangère. Pour cette raison, à cette même étape, les activités de terminologie et de traduction sont quotidiennes, car mises en œuvre pour expliquer les contenus de cette connaissance.

De telles activités qui, certes, ne sont pas sans mérite, montrent cependant une nature sauvage, elles relèvent d'initiatives personnelles, elles répondent aux seuls besoins du jour, elles ne bénéficient d'aucune organisation générale. Quand, dans les pays ici concernés, elles ont dotées d'une telle organisation, la terminologie et la traduction sont du ressort de rares intellectuels, dont les travaux n'ont pas d'impact réel sur le développement. Dans ces mêmes pays, il n'est pas, à l'heure actuelle, si toutefois on peut espérer que ceci le soit un jour, accordé à ces disciplines l'importance qui leur revient au sein du développement. Les rapports entre

la terminologie, la traduction et le développement, à travers la communication de la connaissance impliquée par l'éducation, semblent pourtant évidents.

Il faut reconnaître que se manifestent aujourd'hui, à la fois une possibilité offerte aux gouvernants de résoudre les problèmes de la communication, dans l'exploitation rationnelle des ressources de toutes les langues du territoire national, impliquant par là les conditions d'une compréhension optimale, fondement de l'appropriation de la connaissance et de la réalisation du progrès, et un paradoxe, plus ou moins observable selon le pays, qui consiste, pour des raisons qui ne sauraient être aujourd'hui acceptables, en l'occultation de cette voie et le maintien en l'état des problèmes en question, lesquels constituent autant d'obstacles sur le chemin du développement. L'éducation des gouvernants serait-elle la solution? Impliquera-t-elle des problèmes de communication?...

*Nazam Halaoui,
Abidjan,
Côte d'Ivoire.*

Le rôle de la traduction dans l'enrichissement des connaissances

Il n'est, en fait, nul besoin d'aller bien loin pour connaître le rôle de la traduction dans l'enrichissement des connaissances. Cela fait, à mon sens, partie des évidences que l'on ne remet pas en question. En effet, l'enrichissement des connaissances se fait par le transfert de ces mêmes connaissances d'une personne à l'autre et d'un pays à l'autre, et ce transfert ne peut avoir lieu sans traduction. Les auteurs du programme du séminaire *Terminologie et développement* affirment qu'«il n'y a pas de formation sans communication établie entre celui qui la détient et celui qui la recherche». À ceci j'ajouterai qu'il ne peut y avoir de communication sans traduction, du moins lorsqu'on se situe à l'échelle planétaire. Et, comme nous le savons tous, notre planète rétrécit et les connaissances se transmettent de plus en plus rapidement.

La traduction joue donc déjà un rôle primordial dans l'enrichissement des connaissances et ce rôle sera probablement appelé à augmenter. L'important est, à notre avis, de savoir quelle est la portée de cette traduction et si elle est suffisante. Pour cela il faut définir où la traduction intervient dans le transfert des connaissances.

Qui dit connaissances aujourd'hui, dit essentiellement techniques de pointe et découvertes

scientifiques. Mais avant d'en arriver là, et si on pense au transfert des connaissances entre pays industrialisés et pays en développement, il y a, tout d'abord, toutes les techniques fondamentales. Ces techniques devraient idéalement être traduites dans toutes les langues si on veut atteindre toutes les populations et permettre aux pays du Sud d'assurer eux-mêmes leur développement. En effet, si la traduction se limite aux seules langues des pays industrialisés ou aux langues de grande diffusion, les pays démunis devront toujours avoir recours à des étrangers pour assurer ce développement. Une traduction plus large, dans des langues plus rares, devrait au contraire permettre la formation de personnes sur place, qui se chargeront ensuite de transmettre les connaissances à une seconde génération, et ainsi de suite.

Utopique dira-t-on. Oui, bien sûr. Il suffit de considérer le nombre de dialectes africains, les niveaux d'alphabétisation, les besoins de création néologique et donc de compréhension préalable de la structure des langues, etc. pour se rendre compte que tout cela est loin d'être une tâche facile. Mais c'est, à mon avis, ce à quoi nous devons tendre si nous voulons assurer le développement et l'autonomie des pays.

Cependant, pour être totalement efficace, cette traduction doit se faire de manière appropriée, en respectant la culture du pays destinataire. Et il

semble que cette règle ne soit pas toujours respectée. Les campagnes contre le Sida, par exemple, ont nécessité une adaptation aux mœurs et coutumes des populations afin de sensibiliser celles-ci au danger. Ont-elles réussi? La question reste entière. Les manuels scolaires sont aussi un exemple d'échec à cet égard. Combien de petits Africains ont-ils vu de la neige sur les photographies de leurs manuels? Combien ont appris la végétation des pays tempérés avant de connaître celle qui les entourait? Il est pourtant essentiel, pour préserver la culture et l'identité du pays — et surtout pour faciliter l'apprentissage — d'adapter les exemples jusqu'aux manuels de mathématiques. Si certaines provinces du Canada, comme la Saskatchewan, éprouvent le besoin de le faire, que dire du Bénin, de la Centrafricaine ou même du Maroc?

Quant aux techniques de pointe et découvertes scientifiques, elles ont d'autant plus besoin de traduction qu'elles doivent atteindre le monde entier, c'est-à-dire non seulement les pays du Sud, mais également ceux du Nord. Pensons aux découvertes de l'informatique et de la médecine. Elles doivent être traduites dans les langues de grande et de petite diffusion de façon que le monde entier en bénéficie. C'est là l'essence même du transfert des connaissances.

La traduction, dans ce cas, sert par ailleurs de barrière à la prolifération de termes calqués sur la langue de départ chez les spécialistes. Elle peut en effet, si elle est faite rapidement, proposer des équivalents pour les termes techniques du domaine en question, termes qui devront, évidemment, être entérinés ensuite par une étude terminologique en bonne et due forme. Que l'on pense à l'informatique, par exemple, où la traduction, au Québec, a permis d'implanter immédiatement les termes *logiciel* et *matériel*, alors que *hardware* et *software* étaient largement utilisés en Europe. La terminologie a,

heureusement, remédié à ce problème. Le Québec étant plus près des États-Unis, il est souvent le premier marché francophone pour les nouveaux produits.

Soulignons qu'il n'est pas question que le traducteur prenne la place du terminologue, mais bien qu'il prépare le terrain en proposant des équivalents qui auront, ou non, l'heur d'être acceptés par la suite. La création de néologismes par les traducteurs est une nécessité qui oblige ces derniers à faire un travail de défrichage du domaine, puisqu'ils sont « au feu », si l'on peut s'exprimer ainsi.

Il faut effectivement faire preuve de vigilance dans ce domaine si on veut éviter la domination d'une langue dans certains domaines, ou ce que j'appellerai le « syndrome Pasteur », ou encore le refus de traduire sous prétexte que tous les spécialistes comprennent. Cela représente, à mon avis, un grand danger à plusieurs égards.

Sur le plan linguistique d'abord. Car si tous les spécialistes comprennent l'anglais, puisque c'est d'anglais qu'il s'agit, cela ne veut pas dire qu'ils le parlent, et encore moins qu'ils l'écrivent bien. Il y a, en fait, loin de la coupe aux lèvres. Or ces personnes, lorsqu'elles doivent faire part de leurs découvertes ou connaissances, rédigent en anglais pour être publiées. Il y a donc des risques de syntaxe erronée et donc de mauvaise transmission du message, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer, et cela à supposer que toute la terminologie soit correcte.

Le second danger se trouve justement dans la terminologie. L'absence de traduction et l'utilisation d'une même langue risquent fort - et elles le font déjà - d'entraîner une utilisation abusive des calques et, à long terme, une dénaturation des langues au profit d'un jargon qui ne sera compris que par une élite.

Le troisième danger se situe au

niveau socio-économique, puisqu'un tel comportement ne fait qu'accentuer le problème de la tour d'ivoire où certains pays, certaines élites auraient le monopole de la connaissance. Cela irait donc à l'encontre de toute démocratisation et de tout développement ordonné et fécond.

C'est donc dire que la traduction joue un rôle primordial dans l'enrichissement des connaissances en ce qu'elle permet de les diffuser à grande échelle et d'en faire bénéficier tous les peuples. Sans elle, les disparités linguistiques risquent de se transformer en disparités économiques et sociales.

Car ce besoin de traduction dans toutes les langues se fera de plus en plus criant, à mon avis, avec la montée des nationalismes à laquelle nous assistons actuellement. Les exemples sont nombreux: le plus frappant est celui de l'URSS où chaque république réclame son autonomie, donc sa culture et sa langue; la CEE se fait sans qu'aucun pays cède un pouce de son identité culturelle et linguistique; le phénomène atteint également l'Afrique et l'Asie - que l'on pense à l'Éthiopie ou à l'Inde. Tous ces nationalismes qui s'éveillent donneront des peuples qui voudront acquérir des connaissances dans leur langue et les transmettre aux générations à venir dans une langue qu'elles comprendront et qu'elles n'auront pas besoin de doubler d'une autre plus répandue si elles ne le désirent pas. Cette fin de siècle marquera à mon avis la fin des hégémonies politiques, culturelles et linguistiques et on devra de plus en plus recourir à la traduction pour l'enrichissement des connaissances.

Betty Cohen,
Présidente de la Société
des traducteurs du Québec,
Montréal,
Québec.

L'apport de la terminologie dans la promotion d'une langue

S'interroger comme on nous le propose sur l'apport de la terminologie dans la promotion

d'une langue et sur ce que peut la terminologie pour le développement, c'est avant tout chercher à évaluer le potentiel de la terminologie en tant que technique ou en tant que science pour assurer le changement linguistique. N'étant pas, par ailleurs, un expert en matière de développement, et n'ayant de la francophonie du Sud qu'une connaissance limitée, j'essaierai de trouver à travers la trame de l'expérience aménagiste québécoise et des connaissances qu'elle suppose quelques réflexions qui serviront, je l'espère, à alimenter nos discussions de tout à l'heure.

Ainsi, après avoir essayé de cerner le concept de promotion d'une langue, j'évoquerai quelques questions connexes qui se posent en relation avec ce concept. Je ferai par la suite un rappel de certaines caractéristiques de la terminologie qui ont une incidence sur la promotion d'une langue afin de montrer comment la terminologie peut intervenir dans le processus de promotion.

1 Le concept de promotion d'une langue

Le concept de promotion d'une langue soulève un certain nombre de questions. D'abord, que signifie-t-il exactement? On l'entendra ici au sens compris dans l'aménagement linguistique comme désignant un

projet, un ensemble d'intentions, de mesures et d'actions visant à donner ou à redonner à une langue un statut déterminé. D'où la mise en valeur, la mise en évidence des avantages d'une langue sur d'autres langues en concurrence.

Est-il besoin de rappeler que la typologie binaire de l'aménagement du corpus et de l'aménagement du statut serait sûrement d'une certaine utilité ici, dans le sens où les deux termes désignent deux niveaux d'intervention pour le « promoteur » d'une langue: on peut intervenir sur le corpus, entreprendre son aménagement, tout comme on peut essayer de modifier son statut. Ajoutons d'emblée que les liens qui doivent exister entre les deux types d'intervention, sur le corpus et sur le statut, sont bien connus, au point qu'en situation d'aménagement linguistique, on peut parler d'interdépendance.

On peut se demander comme question connexe à ce concept, s'il est possible de faire la promotion d'une langue. Mais la question est mal posée. Il conviendrait en effet plutôt de demander si l'usage linguistique peut être choisi, imposé, réglementé, contrôlé.

L'aménagement linguistique se pratique généralement dans un contexte où il y a eu intervention des autorités pour imposer ou pour privilégier une langue. Il existe de nombreux exemples d'interventions politiques pour imposer, pour promouvoir l'usage d'une langue. On pourrait évoquer la francisation au Québec, l'arabisation des pays du Maghreb, l'hébraïsation en Israël, la catalanisation en Espagne, la promotion des langues africaines dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

Il convient aussi d'observer que les législations linguistiques sont de plus en plus populaires, et qu'on y recourt dans toutes les parties du monde. Les raisons invoquées pour un tel type d'intervention sont multiples: on peut vouloir sauvegarder une langue ou éviter sa disparition; on peut l'imposer dans un secteur d'activité donné; on peut souhaiter en faire la langue véhiculaire des échanges technico-commerciaux, etc.

Dans quelles circonstances se manifeste le besoin de faire la promotion d'une langue? Celui-ci est perçu en général lorsque plusieurs langues sont en concurrence sur un même territoire. La promotion peut être le moyen choisi pour faire coexister plusieurs groupes linguistiques dans un même pays autour de nouvelles structures sociales, politiques ou économiques.

Dans le contexte des échanges commerciaux et technico-scientifiques, elle permet de rétablir l'équilibre dans l'utilité relative des langues en contact. Il s'agit en ce sens d'une formule compensatoire pour pallier la faiblesse au niveau économique ou scientifique d'un groupe de locuteurs.

Dans le contexte du développement, comme on l'entend au Sud, la promotion d'une langue consiste à doter une communauté linguistique des moyens de communication technico-scientifiques modernes tout en les intégrant à sa culture. Il serait utopique dans ce contexte de traiter toutes les langues sur le même pied. Comme le fait remarquer Robert Chaudenson: «La coexistence de plusieurs langues entraîne inévitablement l'inégalité entre elles et, pour prendre le cas le plus simple, la domination de l'une sur les autres. La bonne politique [...] favorise l'aménagement de celle qui s'impose en vue des fonctions qu'elle doit remplir, tout en assurant une gestion du plurilinguisme qui permette aux autres langues de conserver une partie de l'espace

linguistique» (1989: 107).

Dans le contexte des pays de l'Afrique, ce qui importe selon Jean-Claude Corbeil: «c'est de déterminer quel usage sera fait des langues aussi bien nationales qu'étrangères dans les communications institutionnalisées. Selon la complexité de chaque situation sociolinguistique particulière, cela revient à examiner trois aspects de la même question: quelles langues seront utilisées, dans quels domaines chacune le sera-t-elle, quel usage fera-t-on des langues européennes? Il est essentiel que l'examen de cette question tienne compte à la fois et en même temps des impératifs du développement économique et des aspirations en matière d'identité culturelle» (1984: 91).

Maintenant qu'il semble acquis qu'il est possible de faire la promotion d'une langue, comment peut-on y parvenir? Quelles seraient les bases extra-linguistiques et linguistiques sur lesquelles pourraient s'appuyer de semblables projets?

Parmi les bases extra-linguistiques, il faut citer:

- L'enseignement ou la formation donnée dans la ou les langues dont on désire faire la promotion.
- La maîtrise des moyens de communication: afin de s'assurer que la ou les langues promues soient celles auxquelles on recourt en situation d'échanges.
- La législation, soit l'appareillage législatif et administratif, qui exprime la volonté politique de privilégier l'emploi d'une langue. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette volonté politique. L'expérience québécoise pourrait démontrer que les temps d'arrêt et le plafonnement de la francisation coïncident avec le manque de volonté politique ou à tout le moins avec une perception d'un manque de volonté.

Parmi les bases linguistiques, on peut noter bien sûr:

- La traduction, mais celle-ci a des limites et peut même produire l'effet

inverse de celui qu'on avait souhaité. Plutôt que de promouvoir la langue souhaitée, elle peut imposer celle qu'on désire éliminer. C'est le cas par exemple de la terminologie informatique, qui comme on le sait, est très anglicisée. C'est le cas aussi des mauvaises traductions qui obligent à lire le mode d'emploi en anglais pour comprendre comment fonctionne un appareil, tellement la traduction française est mauvaise.

- La sociolinguistique, qui pourra dresser un portrait fidèle des usages et de leurs rapports au tissu social d'une communauté.

- Toutes les autres branches de la linguistique, qui apporteront une contribution spécifique au projet global de promotion.

- Enfin, et surtout, la terminologie, avec sa capacité d'aménager le corpus surtout des langues de spécialité. Cela est particulièrement significatif dans des secteurs d'activité où la rentabilité et la productivité peuvent augmenter suite au changement linguistique.

2 Les caractéristiques de la terminologie et la promotion d'une langue

Faisons maintenant le rappel de certaines caractéristiques de la terminologie qui ont une incidence sur la promotion d'une langue. Tout d'abord une remarque à caractère historique: c'est la multiplication des échanges commerciaux et le progrès accéléré des sciences et des techniques qui ont favorisé l'émergence de la discipline terminologique telle qu'on la connaît et telle qu'on la pratique.

Voilà qui illustre bien les rapports étroits qui unissent terminologie et technologie. La grande mutation technologique des années 80 a encore amplifié ce phénomène, de sorte que les langues parlées et écrites par les peuples importateurs de technologie sont

contraintes au développement terminologique.

Telle est la situation de la francophonie du Nord, qui partage ainsi avec la francophonie du Sud l'expérience du développement à une autre échelle, bien sûr!

La terminologie a une fonction dénomminative: elle ne s'intéresse pas qu'aux mots, mais bien aux rapports notion-dénomination. Nommer la réalité, de manière précise et adéquate, telle est sa spécialité. Dans le contexte de transferts technologiques, les termes ont plus qu'un sens, ils représentent une connaissance: les termes se distinguent des mots en tant que signes linguistiques en ce qu'ils établissent un rapport avec la connaissance. Partant du principe que les connaissances se transmettent au moyen du langage, on peut très simplement déduire que l'accès à la connaissance est impossible sans l'expression de cette connaissance. L'activité terminologique apporte non seulement aux locuteurs l'aide dont ils ont besoin pour nommer, décrire et classer d'une façon cohérente les nouvelles réalités, mais contribue par le fait même à favoriser, au-delà d'un besoin pressant de classification et de désignation, la communication scientifique et technique sur une plus vaste échelle.

La terminologie structure et systématise le vocabulaire des langues de spécialité: les termes ne sont pas considérés comme des unités indépendantes; ils sont plutôt liés les uns aux autres dans une trame notionnelle à plusieurs niveaux. Et une tâche du terminologue consiste à mettre en lumière les motifs qu'ils dessinent, les structures qu'ils forment. À ce sujet, Alain Rey écrit: «Pour que ces "vocabulaires" puissent être considérés comme des ensembles terminologiques, des "terminologies", il faut qu'ils soient fortement structurés, non seulement en tant que signes dans un ensemble

de signes (rapports syntagmatiques et paradigmatiques étudiés par la lexicologie) mais aussi en tant que délimitations réciproques d'une structure conceptuelle, chaque élément distinct constituant la frontière, le "terme" (on voit ici la valeur propre du mot) de tous les autres» (1976: V-15).

Ainsi, comme organisations de la connaissance, comme systèmes, les terminologues proposent une compréhension, une vision, d'un secteur d'activité.

La terminologie est par ailleurs un instrument de standardisation qui assure l'efficacité de la communication spécialisée. Toutefois, cela ne se fait pas sans difficulté, puisque le terminologue doit choisir les termes à diffuser en tenant compte des réalités sociales. Dans le contexte québécois, cela veut dire qu'il faut choisir en tenant compte du potentiel d'implantation des termes. L'alignement systématique sur l'usage hexagonal n'est donc pas souhaitable, compte tenu de la distanciation du modèle en cause et de l'absence de correspondance avec la réalité nord-américaine.

Les théoriciens rattachent directement l'entreprise terminologique aux besoins des usagers. Que ce soit dans les pays industrialisés ou dans les pays en voie de développement, autant à l'étape de la conception que de l'utilisation, de nouveaux outils ou de nouvelles techniques exigent d'être accompagnés d'un appareillage linguistique - essentiellement terminologique devrais-je dire - dont les locuteurs ont besoin pour décrire leurs activités, leurs méthodes de travail, pour nommer leurs outils, etc.

Dans l'élaboration des terminologies, il doit exister une très étroite collaboration entre les spécialistes des domaines concernés et les terminologues. Autrement dit, la terminologie doit coller à la réalité des locuteurs. En somme, elle est

partie prenante à l'usage linguistique, que cet usage soit actuel ou qu'il soit planifié.

Ce sont les spécialistes qui répandent la terminologie d'une discipline ou d'une technique; aussi cette dernière ne peut être élaborée sans leur collaboration et sans le respect de la réalité des locuteurs.

3 Conclusion

Tout cela nous amène à penser que l'aménagement de la langue elle-même, notamment l'aménagement terminologique, est tout aussi important que l'aménagement du statut et qu'il doit être planifié d'une façon tout aussi rigoureuse. Les responsables des programmes de promotion d'une langue ont à cet égard un rôle primordial à jouer en définissant la place que la terminologie doit occuper non seulement comme objet de recherche scientifique mais encore comme objet de diffusion et d'implantation.

Jean-Marie Fortin,
Directeur des services linguistiques,
Office de la langue française,
Québec.

Bibliographie

- Chaudenson, Robert, 1989: *1989 - Vers une révolution francophone?* Paris, l'Harmattan.
- Corbeil, Jean-Claude, 1984: *Aménagement linguistique et développement dans Langues et usage des langues* (1986: 75-96).
- Rey, Alain, 1976: *La terminologie: réflexions sur une politique et sur sa théorie*, dans *Terminologie* 76 (1976: V14-V40).

La terminologie et la néologie: Outils de promotion des langues

«L'histoire toute continue des représentations que l'on s'est faites d'une langue dessine le profil d'un État et des mentalités qu'il façonne.»
(Hagège 1987: 13).

1 Définition de la langue

A l'instar de Claude Hagège, on peut dire que «la diversité des langues nourrit celle des civilisations et par là contribue à façonner les traits uniques qui définissent l'homme»
(Hagège 1987: 17).

Une langue est avant tout un véhicule d'identité personnelle, qui permet de traduire la pensée. Dans la mesure où l'homme sait utiliser de façon adéquate les éléments du discours, dans la mesure où il sait également les intégrer dans une syntaxe correcte, alors la langue prend tout son sens comme outil de communication, que celle-ci soit orale ou écrite, générale ou spécialisée.

Conscient du poids très significatif de la langue comme instrument d'ouverture sur l'autre, sur l'extérieur, Henri Bergeron, communicateur bien connu de la Société Radio-Canada disait: «il faut avoir un message, en connaître la teneur et le rendre à destination» (Bergeron 1991: 1). Il est clair que dans une situation de communication scientifique et technique, la qualité de la terminologie utilisée dans le discours oral et écrit est de la toute première importance. En effet, la justesse et la précision de la terminologie utilisée dans le discours scientifique et technique garantissent une plus grande cohérence et une plus grande vitalité à la langue.

M. Jean-Claude Boulanger disait, dans une allocution qu'il a prononcée lors de la XIII^e Biennale de la langue française: «Comme les institutions

politiques et les civilisations, les langues évoluent et passent. Cela signifie qu'il faut accepter le principe stipulant que toute langue change à tout moment et que si elle modifie son visage, c'est qu'elle fonctionne» (Boulanger 1989: 381).

Puisqu'elle modifie continuellement son visage, la langue a constamment besoin d'être apprivoisée, d'être analysée, d'être redécouverte.

Et c'est nous, les langagiers, qui avons cette lourde mais passionnante responsabilité de la faire aimer, de la faire respecter, de la faire connaître, de la faire grandir, de la promouvoir en somme dans nos milieux respectifs.

Vous connaissez l'étymologie du mot «promotion», qui est emprunté au latin *promotio*, qui lui-même dérive de *promovere*, qui signifie «pousser en avant».

À l'ère des industries de la langue, la promotion des produits langagiers prend tout son sens. Mais, pour promouvoir adéquatement un produit, il faut avant tout y croire, il faut l'aimer ce produit, il faut le faire sien. Il faut également en connaître parfaitement toutes les caractéristiques, toutes les facettes, tous les défauts même. Il faut le connaître, comme on dit chez nous, «sous toutes ses coutures».

Par ailleurs, la connaissance «intime», si j'ose m'exprimer ainsi, de l'environnement dans lequel on se propose d'implanter un produit langagier est essentielle afin de déterminer, de la manière la plus rigoureuse possible, les stratégies, les programmes et les outils de promotion les plus appropriés. On peut difficilement concevoir la promotion des langues sans un

soutien actif des groupes linguistiques qui les parlent. Le partenariat s'impose donc pour que les langues prospèrent et se développent.

Il est donc impératif que les entrepreneurs langagiers soient très conscients de l'importance de bien articuler les efforts promotionnels qui sont faits pour « pousser de l'avant » leurs produits. Plus la concurrence sur le marché des industries de la langue sera féroce mais saine, meilleure sera la dynamique sous-jacente au développement des langues et à leur implantation.

En matière de langue, toutes les activités langagières, quelle qu'en soit la nature, concourent à l'amélioration de la communication interlinguistique. Cependant, l'impact de certaines activités langagières semble être plus fort que d'autres. Et, à cet égard, les conditions de la société actuelle, laquelle se définit maintenant en termes de développement des sciences et des techniques, sont telles que la terminologie et la néologie y occupent une place privilégiée.

La promotion de la langue peut se faire de multiples façons mais pour que les retombées soient les plus grandes possible dans la société moderne actuelle, il est essentiel que la promotion se fasse en exploitant de façon optimale tous les nouveaux moyens technologiques du monde moderne.

2 Place à la terminologie

Depuis les quinze dernières années, la terminologie a cherché à décrire le savoir humain dans différents domaines par l'analyse et la description des unités lexicales du niveau conceptuel. À l'origine tributaire de la lexicographie et de la linguistique, la terminologie s'en est progressivement détachée et elle s'est affirmée comme discipline autonome. Maintenant, elle va plus loin et elle élargit son champ d'action. Elle est

prête à s'ouvrir sur un univers plus large, celui de la phraséologie des langues de spécialité.

Elle s'intéresse donc de plus en plus aux unités de type collocationnel, lesquelles présentent indéniablement un très grand intérêt pour tous les communicateurs soucieux de la justesse et de l'idiomaticité de la langue de spécialité. En effet, ce sont ces expressions idiomatiques des langues de spécialité qui donnent vie à la langue et la personnalisent.

Et, dans la mesure où la terminologie englobera à la fois la terminologie de niveau conceptuel et la terminologie de niveau collocationnel, elle aura un impact encore plus considérable que celui qu'elle a eu jusqu'à maintenant sur le développement de la langue scientifique et technique moderne. Grâce à la terminologie, la langue scientifique et technique évolue, elle s'affirme, se défend, elle fournit une assurance de qualité et elle crée une image de marque.

La terminologie est bel et bien un outil privilégié de promotion des langues. La terminologie ne se superpose pas à la langue comme un moyen externe de promotion mais elle contribue à « pousser de l'avant » cette langue, car elle en est partie intrinsèque.

3 Et la néologie ?

Il est certain que les « néologues », ces créateurs de terminologie, jouent un rôle primordial dans l'évolution des langues. Ils sont, de fait, des artisans de premier plan du changement. Ces créateurs peuvent avoir du pouvoir, beaucoup de pouvoir s'ils œuvrent en temps opportun, c'est-à-dire s'ils interviennent « en amont » du développement des langues de spécialité.

Pour ce faire cependant, les terminologues néologues doivent travailler de très près avec les chercheurs, d'une part, et avec les ingénieurs de la connaissance, d'autre part, afin d'identifier à la source les besoins en matière de création néologique.

Il est donc très important que les « hommes de la langue » s'associent aux « hommes de science » et qu'ils fassent équipe. En effet, à chaque nouvelle découverte, à chaque nouveau développement dans une discipline donnée correspond très souvent une nouvelle terminologie, une nouvelle phraséologie. C'est en travaillant ensemble que scientifiques et langagiers contribueront à l'avancement des sciences et des techniques.

Dans un contexte bilingue ou multilingue, c'est par la création et l'emploi d'une terminologie « qui reflète bien les caractéristiques de l'évolution de la langue technique moderne » (Bédard: 152) que la langue cible assurera son développement. Les langagiers-terminologues doivent être en mesure de définir, de créer des terminologies exportables, imagées, novatrices, source de multiples dérivés, tous aussi accrocheurs les uns que les autres. La créativité lexicale constitue indéniablement l'une des composantes essentielles de l'avenir d'une langue et elle est l'un des mécanismes les plus dynamiques de son enrichissement. Les apports étrangers ne sont certes pas à négliger comme source de créativité à condition bien entendu que leur intégration dans la langue d'accueil soit bien articulée. C'est à ce prix que les langues en arriveront à exprimer la modernité, gage de leur survie.

4 Commercialisation de la terminologie et de la néologie

Les produits langagiers et les produits terminologiques en particulier sont nombreux et, bien qu'ils soient utiles au premier chef aux langagiers, ils peuvent également présenter de l'intérêt pour des publics variés à condition qu'ils soient adaptés aux divers groupes visés et qu'un programme de promotion planifié soit mis en place.

En effet, il est temps que les services terminologiques et linguistiques repensent leurs stratégies de promotion et qu'ils envisagent d'élargir leur clientèle de manière à y inclure les professionnels d'autres disciplines, lesquels sont appelés de plus en plus à travailler en situation multidisciplinaire et à rédiger des documents, allant de la note administrative la plus simple au rapport technique le plus complexe. Les langagiers-terminologues doivent travailler de plus en plus étroitement avec les autres groupes de langagiers, qu'il s'agisse de traducteurs, d'interprètes, de rédacteurs, de journalistes, de publicistes, de chercheurs. De plus, les efforts de promotion doivent rejoindre également le grand public en vue de parer le mieux possible aux inexactitudes langagières qui se faufilent dans le discours.

L'importance de la terminologie et de la néologie n'est plus à démontrer. De plus, la reconnaissance professionnelle qu'un nombre

croissant d'associations de langagiers réussissent à obtenir depuis quelques années contribue par ailleurs à la promotion de la terminologie comme discipline autonome et à la valorisation de la recherche terminologique et néologique comme outil privilégié du développement des langues de spécialité.

D'ores et déjà, on peut entrevoir deux axes de développement pour l'apprentissage d'une langue de spécialité, l'un plus traditionnel se traduisant par la production de publications terminologiques bilingues ou multilingues incluant tant les tours conceptuels que les tours fonctionnels propres à une langue de spécialité donnée; l'autre, faisant appel aux ressources de l'enseignement intelligemment assisté par ordinateur (EIAO) et se traduisant par la conception de didacticiels d'apprentissage de langues de spécialité avec tutoriel intelligent.

5 Conclusion

À l'heure actuelle, ce dont les défenseurs de la terminologie et de la néologie ont besoin pour que l'on reconnaisse pleinement la valeur de ces disciplines comme outils de promotion des langues, c'est d'une stratégie de marketing dynamique, énergique, qui permette de les intégrer pleinement à l'univers fascinant de la communication.

Ce qu'il nous faut, ce sont des moyens nouveaux, des supports différents capables de bien refléter toutes les facettes et toutes les

ressources potentielles de la terminologie et de la néologie comme outils de promotion des langues.

Ce qu'il faut également, ce sont davantage de dictionnaires visuels, davantage de dictionnaires contextuels, des didacticiels pour l'apprentissage des langues de spécialité, des jeux, des vidéos, enfin tous les moyens modernes qui sont maintenant à la disposition des langagiers qui veulent bien en tirer parti.

Mais, plus essentiel encore que tous ces supports et moyens techniques, ce qu'il nous faut, c'est la conviction que notre profession occupe une place stratégique dans le développement et l'épanouissement de la société moderne.

*Diane Michaud et Michèle Valiquette,
Secrétariat d'État du Canada,
Langues officielles et traduction,
Ottawa,
Canada.*

Bibliographie

- Hagège, Claude, 1987: *Le français et les siècles*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Bergeron, Henri, 1991: *Un livre... à dire... et à parler... La communication... c'est tout!*, Québec, Les Productions Bergeron.
- Boulanger, Jean-Claude, 1989: «Des mots pour la modernité», dans *Exprimer la modernité en français*, Actes de la XIII^e Biennale de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec.
- Bédard, Claude, s.d.: *La traduction technique: principes et méthodes*, Montréal, Linguattech.

Introduction de M. Nazam Halaoui

Un premier débat s'engage autour de la question du développement intégral, que tous souhaitent; il est clair que l'intégration de la culture, et donc de la langue, composante majeure du développement intégral, représente un défi de taille.

Déjà considérable en soi, l'entreprise suppose également que l'on surmonte, et certains blocages culturels pouvant encore subsister depuis l'ère coloniale, et sans doute aussi certains obstacles de nature plus subtile, liés à l'identité africaine même.

Les diverses langues nationales portent en elles des traces de ces traits culturels négatifs qu'il appartient aux linguistes de repérer, d'analyser et éventuellement de traiter pour écarter toute entrave au développement. On cite le cas d'une langue où tout le vocabulaire relatif à la femme est connoté «anti-homme», l'homme se sentant menacé dans son «andréité» par elle; il va de soi qu'une perception de ce type, sensible dans la langue elle-même, a d'importantes répercussions sociales.

On touche ici à l'aspect anthropologique et sociologique du développement.

Une fois ces blocages et obstacles reconnus, décrits et surmontés, il reste à savoir quel type de travail terminologique entreprendre concrètement pour progresser. Ce sera là l'objet du deuxième volet du séminaire.

Françoise Park.

Exposé M. Ayibite Pela (texte non communiqué)

Aptitude des langues à nommer, rôle et responsabilités de l'État et des professionnels de la langue, diffusion des travaux linguistiques

Si on a pu affirmer à une époque que certaines langues étaient incapables d'exprimer les réalités abstraites, cette thèse est aujourd'hui dépassée. Les diverses traductions de la Bible en langues africaines, la transposition écrite des contes sont là pour le prouver, et plus encore certaines traductions «militantes», entreprises expressément dans ce but précis, comme celle de la théorie de la relativité.

Le défi n'est pas mince, car il s'agit parfois d'exprimer une réalité profondément contraire à la mentalité africaine, comme par exemple l'idée du néant chez Sartre. À cette difficulté de fond s'ajoutent la multiplicité des langues et la grande dispersion géographique qui viennent compliquer les efforts de concertation; ceux-ci sont absolument indispensables pour uniformiser les grammaires, l'écrit, le lexique en surmontant entre autres les clivages religieux.

Pistes d'action

La discussion fait apparaître des pistes d'action qu'il reviendra à la

deuxième partie du séminaire d'approfondir et d'élargir:

– La mobilisation des médias pour les questions de langue et la diffusion des travaux;

– La lutte contre l'analphabétisme et les encouragements à passer à l'expression écrite;

– Les pressions des spécialistes de la langue (linguistes, traducteurs, terminologues, lexicologues) auprès des responsables politiques en particulier par le biais de l'ACCT.

La tâche est immense, le rôle des professionnels de la langue considérable, multiple et surtout de très longue haleine jusqu'à ce que les travaux de description des langues soient suffisamment avancés, que les consensus sociaux sur la langue soient atteints, les politiques linguistiques décidées et mises en place, etc.

Françoise Park.

Exposé de Mme Betty Cohen

Adaptation culturelle des textes et de la néologie en traduction

La traduction permet à l'évidence d'enrichir les connaissances de la culture d'accueil; de plus, elle fait en sorte que cet enrichissement se fasse dans la langue même de cette culture, répondant en cela aux exigences du développement intégral.

Incontournable donc, et souvent souhaitable puisqu'elle donne accès à des réalités qui n'ont pas encore été saisies dans un cadre culturel donné, la

traduction doit cependant, lorsqu'il s'agit pour elle de faire le pont entre deux cultures profondément différentes, être le lieu d'une adaptation importante.

Comment, par exemple, adapter tout ce qui relève du système décimal, totalement étranger à la culture africaine? Le cas de la Guinée est à cet égard intéressant puisque après l'indépendance tous les manuels scolaires et autres ont été rédigés sur place sur la base de manuels existants et leur «guinéanisation» s'est faite de façon systématique.

Dans les rapports Nord-Nord, la traduction contribue également à l'accroissement des connaissances (p. ex. dans le domaine de l'informatique); l'effort d'adaptation est ici moins grand évidemment mais non inexistant, car une réalité entièrement conceptualisée dans une langue donnée (p. ex. des méthodes de gestion en anglais) ne peut passer telle quelle dans une autre langue.

Créations originales, emprunts et calques sont les moyens qui s'offrent au niveau lexical, qu'il s'agisse de traduction, de terminologie ou de rédaction.

En règle générale l'emprunt et les calques sont peu souhaitables; mieux vaut une transposition adaptée. Quelques emprunts isolés n'ont cependant aucune importance, et toutes les langues regorgent de xénismes parfaitement intégrés; dans certains cas, ils sont même justifiés pour éviter par exemple de trop grandes «contorsions linguistiques» dans une langue (p. ex. *design*, *briefing*), ou lorsqu'on désire créer un effet d'exotisme: éliminer *samovar* au profit de *théière*, ou *verstes* au profit de *mètres* en traduisant du russe serait évidemment une erreur; ici l'emprunt possède indubitablement une fonction «exotisante». Ceci dit, le recours massif au lexique d'une autre langue, sous la forme de l'emprunt ou du calque, est à condamner, et ceci est particulièrement vrai pour les langues de spécialité.

La structure lexicale de la langue d'accueil peut, jusqu'à un certain point, constituer une barrière naturelle au calque; ainsi en romanche, fortement influencé par l'allemand, il n'est pas

possible de former les composés sur le même modèle.

Françoise Park.

Exposé de M. Jean-Marie Fortin

Rapports entre la terminologie, l'aménagement linguistique et la traduction

Si avec E. Wüster, la terminologie s'inscrit historiquement dans un cadre de normalisation et de structuration des connaissances, si son rôle est prépondérant dans des entreprises d'aménagement linguistique, elle est également un formidable outil au service des traducteurs et rédacteurs de textes techno-scientifiques.

Les traducteurs qui se retrouvent souvent aux avant-postes, contribuent activement au repérage, au traitement, voire à la création de termes ainsi qu'à leur diffusion par la nature même de leur activité. Traduction et terminologie sont liées et complémentaires.

Cependant il faut se garder de faire de la traduction un outil de l'aménagement linguistique, même si on peut lui laisser jouer un certain rôle. Le risque de créer une langue d'arrivée artificielle n'est que trop réel.

Méthodologie terminologique adaptée

La traduction ne peut pas être retenue comme principe d'élaboration des terminologies dans une langue où celles-ci font défaut, dans une langue qui est en état de «disponibilité ou de vacance lexicales».

Dans une telle situation il faut d'abord bien connaître toutes les ressources de la langue concernée, au

moyen d'enquêtes socio-anthropologiques préalables par exemple (p. ex., étude des émissions de radio), puis créer en partant de ces ressources, et n'utiliser une autre langue plus «avancée», que comme langue de référence.

À côté de cette démarche d'affirmation identitaire, il en est une autre qui favorise le transfert rapide des connaissances et repose sur la création rapide de terminologies en recourant aux emprunts, aux calques, aux périphrases, etc.

Il est clair cependant qu'on ne peut pas se contenter de dresser de simples listes de termes. Ces listes resteront stériles tant que les conditions d'utilisation des termes ne seront pas données. Une nomenclature exhaustive ne permet pas à elle seule le discours. Elle conduit plutôt à une impasse linguistique, où le passage à la pratique, à l'argumentation est impossible. Il faut imaginer une méthodologie terminologique qui intègre la dimension communicative. Cela passe sans doute en partie par une attention plus grande à la phraséologie.

Françoise Park.

Exposé de Mme Diane Michaud

Mme Park demande s'il y a, en matière de phraséologie, une méthodologie et des outils à la disposition des terminologues. Mme Michaud indique que la volonté est maintenant clairement exprimée de créer tous les outils nécessaires. Les expérimentations sont en cours.

Jean-Michel Eloy.

La définition d'une politique linguistique est une nécessité pour un grand nombre de pays et doit nécessairement s'inscrire dans le cadre de leur politique de développement; il faut pouvoir répondre aux questions du type: quelles langues nationales? quelles langues officielles? quels aménagements linguistiques non susceptibles d'entraîner des phénomènes de rejet? De plus la politique linguistique doit être adaptée à chaque situation particulière et partir des besoins véritables.

La traduction est un des moyens auquel une stratégie de développement peut recourir et la terminologie peut précéder ou suivre l'activité de traduction. Traduction et terminologie sont à la fois des instruments d'information et de formation, car l'acquisition de connaissances peut passer partiellement par elles. Cependant on ne peut pas faire l'économie de manuels, qu'il s'agisse d'enseignement de base ou de consolidation de connaissances.

De longues listes de termes ne sauraient tenir lieu de terminologies; outre leur caractère indigeste, leur inefficacité est prouvée depuis longtemps. L'apprentissage de nouvelles terminologies doit se faire à partir de mises en situations concrètes, à partir de textes vivants. Il faut intégrer la dimension textuelle et phraséologique.

L'expression de réalités multiples en langues nationales suppose une méthodologie claire. L'Afrique possède une certaine terminologie dont il faut tenir compte. La démarche à suivre devrait comporter plusieurs phases:

- Enquête ethnologique pour recenser le lexique en particulier à partir de la tradition orale (ex.: pharmacopée, nom des maladies...);
- Enquête savante pour déterminer quelle est la nomenclature nécessaire;
- Comparaison des résultats des deux premières phases pour déterminer où se situent les besoins néologiques;
- Création néologique surtout à partir des ressources propres aux langues nationales et moins fréquemment par l'emprunt.

Même si les méthodes de travail classiques gardent tout leur intérêt dans la plupart des cas, les pays du Sud sont aussi intéressés par les développements les plus récents au sein des industries de la langue, tout en en reconnaissant les limites et les difficultés. Pour répondre à ces attentes, le Rint songe à organiser un séminaire sur ce sujet.

Enfin les profondes transformations en Europe et l'évolution linguistique qui en découle sont des raisons d'espoir pour l'Afrique.

Françoise Park.

Table ronde

Organisation nationale de la terminologie

Président de séance:

Michel Koyt
(République centrafricaine)

Rapporteur:

Jean-Michel Eloy
(France)

Thème 3

De l'organisation nationale de la terminologie

Introduction

En raison de ses fondements, mais aussi de ses objectifs, l'activité terminologique montre, d'un pays à l'autre, nombre de points communs. Cependant, cette même activité montre aussi de grandes différences, dès lors qu'on observe son organisation, celle-ci révélant de multiples configurations. Il s'ensuit qu'on se doit ici, afin de pouvoir prendre en compte toutes les situations, de donner un sens large au terme organisation. Celui-ci renverra, dans ces quelques pages, aussi bien aux actions distinctes réunies par l'analyste en un ensemble, qu'à l'ensemble d'actions interreliées en une structure manifeste.

L'action en terminologie ne saurait en aucun cas être dissociée de l'ensemble des actions entreprises par l'homme sur la langue. Elle est partie intégrante de celui-ci, elle entretient des rapports très étroits avec nombre des actions qui en sont constitutives. La connaissance de l'organisation nationale de la terminologie est donc nécessairement liée à celle de l'organisation nationale des actions sur la langue. Il s'ensuit que, dans la présente étude, la langue devra toujours être retenue comme champ d'observation générale, et la

terminologie, fixée comme domaine d'analyse spécifique.

Dès lors qu'elle se veut nationale, l'organisation de la terminologie est nécessairement liée à l'État. Ses actions sont impliquées, mais aussi explicables, par celui-ci. Cependant, l'action de l'homme sur la langue connaissant plusieurs niveaux, les actions en question ne relèvent pas toutes du même niveau dans une telle organisation. Il s'ensuit que l'organisation de la terminologie sera ici observée en fonction, d'une part, du niveau de l'action, et, d'autre part, de l'attitude de l'État, ceci, en présentant d'abord les choses sur un plan théorique, et en choisissant ensuite, dans la mesure de la connaissance disponible, des exemples concrets, dans le monde francophone, auquel on se limitera.

1 Du niveau de l'action

En matière d'aménagement linguistique, l'expression ayant ici le sens que lui donnent, principalement, les auteurs québécois, on distingue deux niveaux, celui de l'aménagement du statut et celui de l'aménagement du corpus. Aujourd'hui largement adoptée dans la littérature francophone, cette terminologie correspond aux expressions *language planning*, *status planning* et *corpus planning* des écrits anglophones.

Introduction

Schématiquement, les réalités ici impliquées sont les suivantes. L'aménagement linguistique réfère à l'action organisée de l'homme sur la langue; l'aménagement du statut renvoie, quant à lui, à l'action sur la conception de la langue, alors que l'aménagement du corpus désigne l'action sur la matière de celle-ci. Une telle conception, qui est certes pratique, présente cependant un inconvénient majeur, celui de ranger dans l'aménagement du statut, et, par la même occasion, de confondre, les deux domaines, essentiels et distincts, que constituent la politique des langues et la législation de celles-ci. Remédier à cet inconvénient étant nécessaire pour notre propos, on distinguera dans ce qui suit trois niveaux, au lieu de deux, au sein de l'action de l'homme sur la langue: ceux de la politique, de la législation et de l'aménagement des langues.

1.1 La politique des langues

La politique des langues désigne ici le niveau de l'action où, dans un contexte donné, à partir du passé des langues, et en prenant appui sur le présent de celles-ci, l'homme conçoit, en fonction d'une finalité donnée et dans l'adoption d'une stratégie choisie, une organisation générale de l'ensemble des actions à mener sur les langues. Il s'agit du niveau où sont réfléchis et proposés, et les justifications des actions à entreprendre, et l'enchaînement logique de celles-ci dans le temps à venir, et enfin, leurs résultats escomptés en faveur du mieux-être de l'homme. La politique des langues, en tant que niveau de l'action, est avant tout un niveau de conception. Dans le cas général, au moment où une politique est proposée, quel qu'en soit par ailleurs le domaine, elle apparaît rarement dans un texte écrit. Quand celui-ci existe, il s'agit le plus souvent, soit d'une œuvre de théoricien, qui

apparaît bien avant l'adoption de la politique par le gouvernant, soit d'une étude de chercheur, qui voit le jour, au mieux pendant l'exécution de celle-là par celui-ci, sinon bien après cette exécution. Une politique des langues peut donc être explicite, et elle est alors consignée et proposée dans un document, ou implicite, et elle transparaît alors dans l'ensemble des actions qu'elle implique. L'adoption d'une politique étant, sur le plan national, une première garantie de l'acceptation par les citoyens des actions prévues, on peut affirmer que, dans un pays donné, quand la mentalité des hommes est imprégnée de la question linguistique, celui-ci pourra se contenter d'une politique implicite en la matière, quand elle ne l'est pas, il devra nécessairement disposer d'une politique explicite.

Parmi les pays ici concernés, rares sont ceux qui ont été dotés, ou qui le sont aujourd'hui, d'une politique des langues explicite. Dans la plupart des cas, il s'agit de politiques implicites. Cependant, dans l'ensemble des pays du Sud, il convient de faire une place spéciale à la Guinée, qui peut être retenue comme un exemple de pays ayant connu une politique des langues explicite. En effet, quel que soit le jugement qui peut être porté sur le caractère scientifique des actions menées sur les langues dans ce pays, la Guinée a été dotée, car depuis quelques années elle ne l'est plus, d'une politique des langues élaborée par le gouvernant, apparaissant dans les écrits du Président Sékou Touré (Marton 1976), et dont l'exécution devait, à partir d'une situation officielle monolingue, retenir la seule langue française, instituer un multilinguisme fondé sur l'intégration progressive des langues africaines. Parmi les pays du Nord, la politique des langues est manifestée, avec plus ou moins de clarté selon le pays, à travers les actions de terrain. En

raison de la quantité et de la cohérence des travaux sur la langue française entrepris au Québec, ce pays révèle aujourd'hui l'une des politiques des langues les plus claires qui soient (Corbeil 1980, Gémar 1983 et Maurais 1987). Observant l'invasion progressive de son territoire par la langue anglaise, désireux de garder à sa population, qui est en majorité d'origine française, la langue qui est la sienne en tant que composante essentielle de son identité, le Québec a adopté, depuis une trentaine d'années, une politique tendant, schématiquement, à arrêter la propagation de l'anglais, à combler les lacunes du français, à encourager l'usage de celui-ci, et à défendre tout acquis en la matière.

Concernant la terminologie, elle ne faisait l'objet, en Guinée, ni d'une organisation propre, ni d'une activité spécifique. Elle s'imposait seulement dans les travaux de traduction, elle permettait ainsi de combler les lacunes des langues africaines face à l'expression de la modernité. Il faut dire, qu'au début des années soixante, ce pays apparaissait, dans la francophonie du Sud, comme un précurseur en la matière. Il débutait, il manquait alors, et de cadres spécialisés, et d'expérience probante, ce qui peut expliquer l'inorganisation de la terminologie. Par contre, au Québec, l'activité terminologique a progressivement acquis une importance de premier ordre, en tant qu'instrument d'enrichissement et de modernisation de la langue française. De ce fait, elle montre, autour de l'Office de la langue française, une organisation nationale bénéficiant de la contribution de l'administration publique, des entreprises privées, des cabinets de traduction et du milieu universitaire, organisation nationale en adéquation avec la politique et la législation des langues du pays (Fortin 1989).

1.2 La législation des langues

Autre niveau de l'action de l'homme, la législation des langues est le niveau où celui-ci fixe dans un ou plusieurs textes les grandes lignes de la politique des langues qui a été élaborée, proposée et adoptée. Une législation des langues peut ainsi être constituée de lois soumises aux représentants du peuple et acceptées et votées par ceux-ci, de décrets pris par les gouvernants aux différents niveaux de l'organisation de l'exécutif, de règlements édictés au sein des institutions qui contribuent à l'activité nationale, etc. Une législation des langues peut être plus ou moins importante selon les domaines dont elle traite. Dans certains cas, elle pourra montrer un seul article inséré au sein d'une loi, voire même un seul décret, et elle se contentera alors de désigner la langue officielle du pays. Dans d'autres cas, elle sera une véritable loi, organisant un ensemble élargi d'articles, lesquels traiteront du statut et de la fonction de chacune des langues parlées sur le territoire national, du cadre dans lequel devra être exécutée la politique des langues adoptées, des institutions qui prendront en charge cette exécution, etc. Une législation des langues ne saurait donc, ni être confondue avec une politique des langues, ni être brandie par ses bénéficiaires comme une telle politique. Une législation des langues n'est jamais une action première, elle est toujours précédée d'une réflexion qui la justifie et sur laquelle elle prend appui, laquelle réflexion relève du niveau de la politique des langues ou est constitutive de cette politique. Ainsi, la *Charte de la langue française* du Québec, bien qu'étant très détaillée pour un texte de loi, est la législation de cette langue dans ce pays, elle ne saurait être considérée comme la politique de la langue française dans ce pays.

Sans prétendre disposer d'une connaissance précise de la situation

générale en matière de législation des langues, on imagine assez mal un pays dépourvu de toute réglementation dans ce domaine, tout État ayant, à un niveau ou à un autre de son organisation juridique, au moins un texte traitant des langues. Principalement parmi les pays de la francophonie du Nord, il en est qui sont dotés d'un véritable droit des langues. La situation multilingue étant celle qui caractérise la majorité des pays ici concernés, on peut retenir comme exemple la Suisse (Dessemontet 1984). Bien qu'ayant, par le passé, été soumise au pouvoir dominant et ayant, de ce fait, privilégié la langue allemande au détriment des autres langues nationales, la législation des langues dans la Suisse d'aujourd'hui s'efforce de satisfaire les principes de la démocratie, notamment dans la promotion des langues gréco-latines que sont le français et l'italien, et dans la reconnaissance et l'intégration progressives du romanche (*Le quadrilinguisme...* 1989). Parmi les pays du Sud, qui montrent, dans la majorité des cas, une législation des langues extrêmement pauvre, se limitant quelquefois à la seule désignation de la langue officielle dans une exclusion volontaire de l'existence de toute autre langue, il faut mentionner la tentative, aussi légitime que courageuse, de la République centrafricaine, de sortir d'une situation prenant appui sur un texte constitutionnel qui se contente de nommer une langue nationale, le sango, et une langue officielle, le français, alors que le pays est largement multilingue, et de se doter d'un arsenal juridique, aussi complet que possible, ayant pour but de fixer la politique de l'aménagement linguistique du pays, dans l'institution d'un multilinguisme adéquat à la situation générale du pays, du droit fondamental qui lui est rattaché, et des institutions devant le prendre en charge (*Avant-projet...* 1989?).

En conformité avec le droit des langues en vigueur dans le pays, l'organisation nationale de la terminologie en Suisse, bien que récente, œuvre en fonction de la nature multilingue de la Confédération et, de ce fait, en rapport étroit avec l'activité de traduction, dans des domaines aussi variés que ceux de la programmation et de l'exécution des projets, de l'administration de la banque *Termdat*, de la gestion des fichiers, ou de l'organisation de la formation et de la coopération, à partir du niveau le plus élevé de l'exécutif qu'est la Chancellerie fédérale (Moos 1990). Il n'en est pas de même en République Centrafricaine. Il y a certes dans ce pays une activité terminologique qui est loin d'être négligeable, qui s'efforce de répondre aux besoins d'enrichissement de la langue sango et qui œuvre, principalement, dans les domaines d'action du développement national que sont l'agriculture, l'élevage, la santé, l'économie, l'éducation (Diki-Kidiri 1990). Mais cette activité bénéficie d'une organisation institutionnelle, et non nationale, ce qui, bien sûr, limite son champ d'action. Cependant, tous les espoirs sont permis dans ce pays, car, et le gouvernant, et le citoyen, apportent leur soutien et leur contribution à la promotion des langues nationales.

1.3 L'aménagement des langues

Dernier niveau de l'action de l'homme, l'aménagement des langues désigne, dans ce qui suit, l'ensemble des actions ayant pour objet, la langue en tant que manifestation perceptible par l'homme, en tant que moyen d'expression de la réalité, enfin en tant qu'instrument de communication. Si, ainsi que cela est entendu dans ces quelques pages, on admet que la politique des langues est constitutive du niveau de la conception de l'action, et que la

législation des langues l'est de celui de la fixation de celle-ci, l'aménagement des langues est, quant à lui, constitutif du niveau de l'exécution de l'action. Par opposition aux deux autres niveaux proposés, mais complémentaire à ceux-ci, celui-ci constitue le niveau du terrain.

L'aménagement des langues peut être en rapport avec une politique et une législation. On pourra alors parler d'aménagement planifié. Il est, dans ce cas, et la traduction de la politique, et l'application de la législation, au niveau du terrain. Il montrera une organisation d'ensemble manifestant des objectifs fixés et un plan de réalisation. L'aménagement des langues peut aussi ne pas être dans un tel rapport. On parlera alors d'aménagement sauvage ou d'aménagement spontané. Il est, dans ce cas, caractérisé par un ensemble d'actions, certes, mais aussi par l'absence, au moins dans l'apparence, sinon dans la réalité, d'un lien de nature implicative ou explicative entre celles-ci, et par l'exclusion de toute perspective à long terme. Cependant, l'action de l'homme étant toujours motivée, il faut reconnaître que l'aménagement des langues, quel qu'il soit, est toujours en rapport avec une conception donnée des choses, cette conception pouvant révéler une dimension nationale, institutionnelle, ou seulement individuelle. Dans la présente perspective, l'aménagement des langues implique de multiples actions, dont les principales sont la recherche sur les langues, l'enseignement et l'utilisation de celles-ci.

Une telle conception de l'aménagement implique que, dans le monde francophone, il n'est pas de pays qui n'ait connu des actions sur les langues relevant de ce niveau. Cependant, en raison de la quantité et de la nature des actions requises pour l'aménagement d'une langue, de la connaissance aujourd'hui disponible sur leurs langues, et de la diversité et de la complexité des problèmes socio-

politiques qu'ils connaissent le Cameroun offrant une bonne représentation réduite de ceux-ci (Santerre 1982), les pays francophones d'Afrique noire sont, à notre avis, les exemples illustratifs les meilleurs de l'aménagement des langues. En effet, une telle entreprise doit y surmonter tous les obstacles aujourd'hui imaginables en la matière. Schématiquement, à partir d'une situation sociolinguistique mal connue, voire inconnue, une langue, appréhendée dans son état oral, et servant la communication dans le seul contexte traditionnel, doit devenir, à travers les actions d'aménagement dont elle sera l'objet, une langue apte à être utilisée, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans tout contexte moderne de communication. On devine aisément la multitude d'objectifs que peut se fixer l'aménagement des langues dans ces pays. Si on se limite aux seuls objectifs linguistiques, ceux-ci sont aussi variés que la connaissance de la situation sociolinguistique du pays, le choix d'une ou de plusieurs langues à aménager et la justification de ce choix, la connaissance de l'organisation interne des langues retenues, l'établissement des alphabets et la normalisation des orthographes, la rédaction des syllabaires et des grammaires, la confection des dictionnaires et des terminologies, la constitution des anthologies de textes et des ouvrages de lecture, etc. À l'heure actuelle, dans les pays ici en question, les travaux observables sur les langues relèvent, dans la majorité écrasante des cas, du niveau de l'aménagement tel que conçu ici (Confemen 1986).

Qu'en est-il de l'organisation de la terminologie dans ces pays francophones d'Afrique noire? Les fondements de cette terminologie, les travaux qui en sont constitutifs, et les problèmes qu'elle connaît, ayant été présentés ailleurs (Halaoui 1990), on se limitera ici à un certain nombre de traits qui en sont caractéristiques sur le plan matériel. Cette terminologie

montre, dans la majorité des pays, un cadre institutionnel, le terminologue appartenant à une institution à vocation linguistique et œuvrant au sein de celle-ci, et, dans quelques cas exceptionnels, un cadre individuel, le chercheur n'étant pas à proprement parler un terminologue et n'appartenant pas à une telle institution. La même terminologie ne constitue, dans aucun des pays ici concernés, une activité autonome, il n'existe pas d'institution à vocation uniquement terminologique, la discipline est associée à d'autres disciplines linguistiques dans la même institution. La terminologie des langues africaines manifeste une intégration plus ou moins prononcée aux processus nationaux de développement selon le pays considéré. Dans certains pays, elle constitue un maillon incontournable au sein d'un tel processus, dans d'autres, elle montre seulement une aptitude à s'intégrer, elle apparaît sans lien avec le développement. Enfin, cette terminologie bénéficie, dans certains pays, d'une essence nationale, et elle se propose alors de servir l'intérêt général, et dans d'autres, d'une origine individuelle, et elle ne sert alors qu'un intérêt communautaire, voire personnel.

2 De l'attitude de l'État

L'attitude de l'État vis-à-vis des langues se manifeste, d'une part, dans la conception que celui-ci a des langues parlées sur le territoire national, et, d'autre part, dans l'action qui découle de cette conception et qu'il engage sur ces langues. Il est clair que l'organisation nationale de la terminologie est largement tributaire de cette attitude. Tant que l'action dans ce domaine ne montre pas une origine étatique, elle demeure au seul niveau de l'aménagement des langues, le niveau de la législation et celui de la politique lui étant toujours interdits.

Une telle action ne peut d'ailleurs accéder à l'un ou l'autre de ces niveaux qu'à travers la parole ou l'écrit, voies selon lesquelles, elle aboutit, hélas, rarement au résultat recherché, la prise en compte des langues par l'État à ces deux niveaux. Dans une observation générale des langues et de la terminologie, il convient donc d'accorder, à l'attitude de l'État, l'importance qui lui revient, celle-ci constituant toujours un facteur explicatif de l'état de l'organisation de celles-là. Dans cette perspective, et compte tenu de la multiplicité de situations, on se propose de retenir ici trois attitudes distinctes de l'État vis-à-vis des langues, caractérisées respectivement par l'expectative, l'engagement et la contribution.

2.1 L'attitude d'expectative

Dans le pays où l'État montre une attitude d'expectative, dans le cas général, une langue officielle est désignée sur le plan légal, toute autre langue étant reléguée au second plan, voire ignorée. Concernant la langue officielle, qui est toujours la langue de l'ancien colonisateur, l'État adopte purement et simplement la politique en sa faveur, dont il a hérité de celui-ci au moment de l'accession du pays à l'indépendance. L'État hérite donc d'une situation dont il se contente d'assurer la continuité. Il s'ensuit que cette langue est la langue de l'administration, celle du travail, celle de l'enseignement, etc. Dans une telle pratique, l'observation révèle que l'État ne se préoccupe de l'influence de l'utilisation de cette langue, ni sur elle-même, ni sur les autres langues du pays. Concernant maintenant ces autres langues, l'État n'intervient ni en leur faveur, ni contre elles. Elles bénéficient d'un usage libre, qui, cependant, ne saurait entrer en concurrence avec celui de la langue officielle, cet usage n'étant permis que dans les lieux de la communication

où cette dernière langue n'est pas légalement instituée. Ceci revient à dire que l'État dont l'attitude est caractérisée par l'expectative ne connaît en matière de langues aucune politique affichée. Il se contente seulement d'observer, et l'évolution des langues parlées sur le territoire national, y compris bien sûr celle de la langue officielle, et toute entreprise en faveur de celles-ci, ou, quelquefois, hélas, contre elles. Par contre, et pour cette raison, ce sont les institutions et les individus qui manifestent leur présence dans le domaine, le terrain leur étant entièrement laissé libre.

On aurait pu imaginer un pays sans aucune politique des langues affichée, mais soucieux de la facilitation de la communication des connaissances nécessaire au progrès scientifique, et, de ce fait, organisant sur le plan national le travail terminologique. Hélas, tel n'est pas le cas, quand l'État manifeste une attitude d'expectative vis-à-vis des langues, la terminologie ne bénéficie d'aucune organisation nationale. Quand une activité existe en la matière, elle est l'œuvre de chercheurs, au mieux réunis au sein d'une institution, sinon isolés. L'organisation du travail relève ainsi d'un niveau individuel ou d'un niveau institutionnel. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une organisation très souple, l'équipe en présence résultant de la simple appartenance des chercheurs à la même institution. Une grande liberté est donnée à ceux-ci, et dans le choix de la langue, et dans celui de la spécialité à exploiter. Les pays dont l'État montre une attitude d'expectative vis-à-vis des langues ne sont pas nombreux. Parmi eux se trouve la Côte d'Ivoire. Pays multilingue par excellence, ne connaissant de surcroît aucune langue ivoirienne de communication nationale, et retenant le français comme langue officielle (Adopo *et alii*, 1986), la Côte d'Ivoire ne bénéficie d'aucune organisation nationale de la terminologie, bien

qu'elle ait été dotée, au cours de la décennie passée, d'une importante équipe de terminologues, quant au nombre des chercheurs à l'œuvre, à celui des langues retenues et à celui des spécialités exploitées. Les choix en matière de langues et de terminologie ont toujours été, dans ce pays, entièrement laissés aux individus, aucune perspective de dimension nationale ne leur étant imposée. Ainsi, y ont été effectués des travaux révélant un intérêt personnel, le lexique des termes de la guerre en abouré (Ehivet 1985), et d'autres manifestant un intérêt général, la terminologie de la santé dans la même langue (Ehivet-Gbagbo 1990).

2.2 L'attitude de contribution

La contribution peut être retenue comme le trait principal caractérisant une autre attitude de l'État vis-à-vis des langues. Ici, sans toutefois manifester une politique nationale en la matière, l'État apporte une contribution, qui est loin d'être négligeable, à l'ensemble des actions en faveur des langues, tant au niveau de la législation, qu'à celui de l'aménagement. Si le français bénéficie, dans la majorité des pays ici concernés, d'un statut de langue officielle, il partage, dans certains de ces pays, ce statut avec une langue nationale. Tel est le cas au Rwanda et, depuis peu, en République Centrafricaine, où bénéficient aussi d'un tel statut, respectivement, le kinyarwanda et la sango. Quant aux autres langues, il leur est reconnu, de manière explicite ou implicite, au niveau régional et sur le plan culturel, et un rôle et un statut, en tant qu'instruments de communication au sein des communautés, composantes essentielles de la culture de celles-ci, et éléments constitutifs de l'identité nationale. Sur le terrain, l'État intervient principalement à travers ses différents ministères. Chacun de ceux-ci manifeste une organisation interne

des actions sur les langues, observable au sein des activités de recherche et des processus de formation et/ou d'information. Cette organisation répond dans le cas général à des besoins exprimés, et elle s'insère dans une politique globale de développement, avec pour fonction de faciliter la réalisation de celle-ci. Chaque ministère montrant, à travers ses actions, une politique implicite en la matière, on peut parler, concernant les États qui manifestent une attitude de contribution, de l'existence d'une politique sectorielle des langues. Un indice est là, qui, semble-t-il, ne trompe jamais, l'utilisation des langues nationales aux niveaux les plus élémentaires des processus de formation et/ou d'information. Celle-ci est révélatrice, au moins dans les pays d'Afrique noire, d'une réflexion et d'une prise de position de l'État sur les modalités de la communication des connaissances requises pour le développement.

Dans un tel contexte, les actions de terminologie, prises en charge, dans le cas général, par des institutions, sans toutefois que celles-ci soient entièrement consacrées à celles-là, sont décidées en fonction des besoins à satisfaire. Cependant, d'emblée, il faut préciser que si ces actions contribuent toujours à l'enrichissement des langues et à leur instrumentalisation, elles ne débouchent pas nécessairement sur la rédaction d'un lexique spécialisé, elles peuvent s'arrêter au stade de l'apport lexical nécessaire à l'utilisation effective des langues. Ainsi, on pourra constater, à la fois l'existence d'un ouvrage de vulgarisation dans tel domaine, faisant usage d'une terminologie spécifique à ce domaine, et l'absence d'un ouvrage de terminologie de ce même domaine. Ici, des actions en matière de terminologie seront donc impliquées par l'alphabétisation, la formation agricole, l'information en matière de santé et d'hygiène préventive, l'élaboration des programmes

d'enseignement et la rédaction des manuels en langue nationale, la diffusion de l'information, etc. Dans ce contexte, il convient cependant de distinguer l'organisation du travail dans une institution à vocation linguistique de la même organisation dans une autre institution. En effet, si, pour ne retenir qu'un exemple, à l'université, on travaille, avec un rapport plus ou moins explicite aux besoins exprimés, à l'élaboration de lexiques spécialisés en tant qu'ouvrages concrets, dans une institution à vocation agricole, on ne travaille qu'en fonction de ces besoins, et dans l'objectif principal de permettre la rédaction des ouvrages de soutien à la formation, qui sont, dans le cas général, des manuels ou des guides. Nombreux sont, à l'heure actuelle, les États qui montrent une réelle attitude de contribution vis-à-vis des langues et de la terminologie. Le Burkina Faso est l'un de ceux-ci. Parmi les nombreuses institutions de ce pays qui œuvrent en faveur des langues, on retiendra, d'une part, l'Institut national d'alphabétisation, relevant du Ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation de masse, qui, dans sa pratique, a largement recours aux langues nationales, et dont la Direction de la production comporte un service consacré à la recherche linguistique, qui pourvoit à tous les besoins de l'alphabétisation sur le territoire national en matière de terminologie, et, d'autre part, la Direction de l'éducation et de la formation coopérative, relevant du Ministère de l'Action coopérative paysanne, et institution de tutelle des Centres de formation des jeunes agriculteurs, au sein de l'agriculture, destinée à la conception des enseignements et à la rédaction des manuels. Le Rwanda est un autre de ces pays. Le centre Iwacu de Kigali, qui se consacre à la formation coopérative, connaît une intense activité en terminologie, impliquée par l'action du centre dans des

domaines aussi divers que ceux de l'économie et de la gestion, de la santé et de l'hygiène, ou de l'agriculture et du développement. L'Office rwandais d'information, qui publie en kinyarwanda le journal *Imvaho*, connaît de nombreux besoins en matière de terminologie générale dans la diffusion de l'information en langue nationale et s'efforce de satisfaire ceux-ci dans une activité quotidienne de ses rédacteurs et journalistes.

2.3 L'attitude d'engagement

La dernière attitude de l'État vis-à-vis des langues, retenue ici, est caractérisée par l'engagement. Dans un tel contexte, l'organisation de l'action sur les langues manifeste un certain nombre de traits. Elle est unitaire, elle n'entre pas en concurrence, au niveau national, avec une autre organisation du même type. Elle émane des plus hautes autorités de l'État, les orientations de l'action et la planification des travaux étant décidées à ce niveau. Elle est soutenue et défendue par celui-ci, à l'instar de toute autre action relevant de son niveau, les moyens qui lui sont nécessaires lui étant en principe toujours octroyés, la protection dont elle a besoin lui étant tout aussi assurée. Enfin, elle implique des travaux qui sont destinés à la population, ceux-là montrant une adéquation avec les aspirations de celle-ci, les résultats escomptés devant contribuer à l'acquisition d'un mieux-être. Il y a ici un rapport de cause à effet, manifeste, entre la situation générale des langues dans le pays, la politique adoptée par le gouvernant dans ce domaine, la législation votée par les représentants du peuple, et l'aménagement des langues qui en découle. Explicite ou implicite, la politique en question est affichée, elle est développée par le dirigeant, elle est connue du citoyen, elle est étudiée par le spécialiste. La législation, quant

à elle, prend en compte toutes les langues du territoire national, à chacune étant reconnus un statut et un rôle sur l'étendue de celui-ci. Enfin, l'aménagement, pris en charge par toute institution concernée par la question linguistique, apparaît comme la projection sur le réel de la politique et de la législation et est constitué par un ensemble d'actions montrant une organisation s'inscrivant dans une perspective donnée. On constate, de l'attitude d'expectative à celle de contribution, un déplacement du centre de décision, de l'institution vers le ministère, et de cette dernière attitude à celle d'engagement, un déplacement de ce centre, du ministère vers le gouvernement.

Il est clair que dans un tel contexte, la terminologie occupe toujours une place de premier choix, qu'elle constitue une activité autonome ou une activité auxiliaire. Cependant, rares sont les États du monde francophone qui, vis-à-vis des langues, montrent une telle attitude d'engagement. On a déjà mentionné, à propos des pays dotés d'une politique des langues, la Guinée de Sékou Touré et le Québec actuel, qui, ici aussi, sont, en raison de l'attitude manifestée par l'État, de bons exemples illustratifs de pays engagés. Il faut, ici, parler, en raison de la situation particulière dans laquelle se trouve l'organisation des actions sur les langues, de deux autres pays, le Canada et la Mauritanie. Si on se situe au seul niveau de l'État, on constate que le Canada montre une attitude tout à fait engagée vis-à-vis des deux langues officielles du pays que sont l'anglais et le français. Si maintenant on se situe au niveau de la population, on se rend compte que l'organisation fédérale des actions sur les langues n'atteint pas le citoyen, ce qui implique que l'attitude de l'État à ce niveau n'est pas caractérisée par l'engagement. En fait, le bilinguisme du Canada est un bilinguisme d'État, et non un bilinguisme de citoyen, et il devient tout à fait normal que les

actions sur les langues soient manifestes au seul niveau de l'État. La terminologie dans ce pays (Goulet 1990) est soumise à une telle organisation et, quelle que soit son importance, elle répond essentiellement aux besoins de la traduction, activité primordiale de promotion du bilinguisme canadien. La Mauritanie, sur laquelle la documentation est très réduite (Tireira 1985), révèle une autre situation, celle d'un pays dont l'engagement en matière de langues est manifeste, depuis une quinzaine d'années, mais en faveur des seules langues nationales et, plus particulièrement, des langues négro-africaines que sont le pulaar, le wolof et le sooninke, alors que la langue officielle est l'arabe, que le hassaniya, parler arabe du pays, est la langue la plus utilisée dans la population maure, et que nous sommes dans un pays francophone. Ici, la terminologie ne bénéficie pas d'une organisation nationale, mais seulement d'une organisation institutionnelle, mais celle-ci prend en charge les activités de la discipline sur le plan national, pour les trois langues négro-africaines mentionnées. Elle s'efforce de répondre aux besoins de l'enrichissement et de l'instrumentalisation de celles-ci, impliqués par leur utilisation dans les processus d'enseignement, de formation et d'information.

Conclusion

Nombreuses sont, dans les États francophones, les institutions à vocation linguistique. Cependant, si on se réfère aux niveaux de l'action de l'homme sur la langue, on se rend compte que celles-ci traitent, dans la majorité des cas, d'aménagement des langues uniquement. De plus, rares sont celles qui se consacrent à la seule terminologie. En raison de leur domaine d'activité et de la place qu'y

occupe la terminologie, ces institutions ne contribuent pas à l'organisation nationale de cette discipline. Ceci explique que, mis à part quelques pays du Nord, l'organisation nationale de la terminologie montre de grandes déficiences dans le monde francophone.

Afin que cette activité puisse un jour bénéficier d'une réelle organisation, en adéquation avec l'apport de la discipline à la société, les institutions et les scientifiques qui ont en charge la question linguistique devraient s'efforcer, tout en œuvrant au niveau de l'aménagement des langues, de traiter aussi de législation et de politique des langues, condition indispensable à la sensibilisation du gouvernant, et fondement de la prise en compte de la contribution des langues au progrès. En fait, il est aujourd'hui légitime d'estimer, qu'en l'absence d'une institution conçue comme l'instrument de cette organisation, il ne saurait y avoir organisation nationale de la terminologie.

En raison de la réalité actuelle de l'action de l'homme sur les langues, on croit devoir affirmer qu'une telle institution doit nécessairement assumer trois fonctions essentielles. Une fonction de conception qui lui permettra d'élaborer la politique nationale des langues, et de proposer la législation qui doit en découler. Une fonction de supervision, à travers laquelle elle prendra en charge, pendant l'application de la politique, la coordination des actions sur le plan national et l'appréciation des étapes franchies sur le terrain. Enfin, une fonction d'évaluation qui lui permettra, au terme de l'application de la politique, de mesurer l'adéquation des résultats atteints aux objectifs fixés et de rendre compte de la nouvelle situation sociolinguistique du pays.

*Nazam Halaoui,
Abidjan,
Côte d'Ivoire.*

Bibliographie

Adopo F. et alii, 1986: «Langue d'enseignement, langue officielle et langue vernaculaire dans les systèmes éducatifs: le cas de la Côte d'Ivoire», dans *Cahiers ivoiriens de recherche linguistique*, n° 19.

Avant-propos de loi fixant la politique de l'aménagement linguistique de la République Centrafricaine, 1989?: Bangui, ILA, s.d.

Confemen, 1986: *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Paris, Champion.

Corbeil J.-C., 1980: *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin.

Corbeil J.-Cl., 1987: «Vers un aménagement linguistique comparé», dans *Politique et aménagement linguistiques*, Maurais J., Québec et Paris, Conseil de la langue française et Le Robert.

Dessemontet F., 1984: *Le droit des langues en Suisse*, Québec, Éditeur officiel.

«Diki-Kidiri M., 1990: «Contexte centrafricain des travaux terminologiques», dans *Terminologies nouvelles*, n° 3.

Ehivet S., 1985: «La guerre en pays abouré», dans *Cahiers ivoiriens de recherche linguistique*, n° 18.

Ehivet-Gbagbo S., 1990: «Embûches et méthode de la terminologie abouré. Les termes de la santé», dans *Terminologies nouvelles*, n° 3.

Fortin J.-M., 1989: «Le module québécois: l'Office de la langue française», dans *Terminologies nouvelles*, n° 1.

Gémar J.-C., 1983: *Les trois états de la politique linguistique du Québec. D'une société traduite à une société d'expression*, Québec, Conseil de la langue française.

Goulet P., 1990: «La recherche terminologique au sein du module canadien» dans *Terminologies nouvelles*, n° 3.

Hagège C., 1983: «Voies et destins de l'action humaine sur les langues», dans *La réforme des langues. Histoire et avenir*, Fodor I. et Cl. Hagège, vol. 1, Hambourg, Helmut Buske Verlag Hambourg.

Halaoui N., 1990: «La terminologie des langues africaines aujourd'hui», dans *Terminologies nouvelles*, n° 4.

Halaoui N., 1991: «La terminologie des langues africaines. Esquisse d'une problématique», dans *Méta*, 36 (1).

Le quadrilinguisme en Suisse - Présent et futur, 1989: Berne, Département fédéral de l'intérieur.

Marton I., 1976: «La pensée politique d'Ahmed Sékou Touré», dans *Revue du Parti-État de Guinée*, n° 90.

Maurais J., 1987: «L'expérience québécoise d'aménagement linguistique», dans *Politique et aménagement linguistiques*, Maurais J., Québec et Paris, Conseil de la langue française et le Robert.

Moos R., 1990: «Les activités terminologiques de l'administration fédérale suisse», dans *Terminologies nouvelles*, n° 3.

Santerre R., 1982: «Linguistique et politique au Cameroun», dans *La quête du savoir: essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise*, Santerre R. et C. Mercier-Tremblay, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Tireira H., 1985?: «Situation des langues nationales dans l'enseignement en Mauritanie», dans *Langues africaines et langues d'enseignement*, Renard R. et D. Peraya, Paris et Mons, Didier-Érudition et CIPA, s.d.

Aménagement de la terminologie et développement : expérience du Maroc

Dès son indépendance, le Maroc a opté pour la promotion de sa langue nationale :

l'arabe, pour intégrer la pensée scientifique dans son héritage culturel et accéder (1) plus facilement à la compréhension et à l'amélioration du savoir scientifique universel.

L'approche terminologique telle qu'elle se pratique à l'Iéra (Institut d'études et de recherches pour l'arabisation) répond aux besoins du Maroc et du monde arabe. Elle se fonde sur une philosophie et une vision globale du problème de la terminologie arabe. Elle situe le fait terminologique dans le processus même du développement et part d'une connaissance approfondie des besoins réels du monde arabe et des problèmes de la langue arabe.

1 Adéquation au monde par la langue

Convaincu que le développement est un processus global, un phénomène complexe dans lequel entrent en jeu non seulement des facteurs socio-économiques mais aussi des facteurs linguistiques, et que la langue est le moyen le plus adéquat pour exprimer une culture donnée, le professeur Lakhdar Ghazal (2) ne cesse de souligner que la langue arabe

se doit de devenir une langue technologique afin d'intégrer la pensée scientifique contemporaine dans l'héritage arabo-musulman et permettre d'accéder plus facilement à un vrai développement.

Le concept même de «langue technologique» est original. En effet, le développement d'une langue ne se mesure pas par sa pureté historique. Il n'y a pas de langue idéale en soi; le développement de toute langue est fonction de sa capacité à exprimer les notions complexes du monde moderne de la science et de la technologie et à être un outil capable de traduire la vie intellectuelle dans sa totalité. On peut donc dire que si la science et la technologie constituent les moyens par excellence à utiliser pour atteindre les objectifs du développement, une introduction d'une technologie nouvelle dans un pays récepteur qui ne prend pas en considération les facteurs linguistiques et qui n'est pas, par conséquent, accessible à toutes les couches de la population et comprise par tous, engendre fatalement une rupture entre l'homme et son milieu naturel. Elle est alors source de perturbations.

2 Maîtrise de la terminologie

Il y a encore quelques décennies, les pays en voie de développement,

(1) Il s'agit ici de la pensée scientifique moderne car nul n'ignore que par le passé, la langue arabe a été la langue de la science par excellence.

(2) Le professeur Lakhdar Ghazal, directeur de l'Iéra, est le fondateur de la pensée terminologique moderne au Maroc.

dans leur volonté farouche de s'intégrer au monde industrialisé et de devenir des partenaires à part entière dans le marché mondial, faisaient du transfert de technologie un élément clé dans leurs stratégies de développement. Après les déboires essuyés dans ce domaine, on devait se rendre à l'évidence, la technologie est avant tout un «savoir-faire», son transfert s'adresse à des hommes et le pays récepteur se doit d'avoir la capacité de maîtriser cette technologie et de se l'approprier. Messagère d'une vision du monde spécifique, elle risque d'avoir des répercussions néfastes. Le seul moyen pour intégrer cette technologie dans son vécu quotidien, afin d'en tirer un réel profit, est de diffuser et de vulgariser l'information scientifique et technique qui s'y attache, autrement dit de développer une terminologie

(3) Une précision s'impose à ce niveau d'analyse. La langue arabe est, comme toute autre langue, un instrument satisfaisant pour l'expression du monde dont elle est le corrélatif. Ce n'est qu'en matière de terminologie scientifique et technique de pointe qu'elle peut paraître insuffisante.

(4) L'Égypte a fondé l'Académie de la langue arabe en 1932, la Syrie a créé l'Académie arabe de Damas en 1943, l'Irak s'est doté d'une Académie de langue en 1947, etc. Toutes ont pour mission la promotion de la langue arabe et sa généralisation dans tous les secteurs de l'activité économique, sociale et politique.

(5) En matière de technologies nouvelles, il est normal d'avoir des vides notionnels. Les notions sont dénommées dans la langue du pays qui met au point la technologie. Ces notions sont alors introduites avec leurs dénominations dans les autres pays en même temps que la technologie.

en langue nationale qui permet de dépasser la barrière linguistique.

Faire de la langue arabe une langue technologique, un véhicule adéquat du savoir scientifique et technique implique une connaissance des problèmes réels de cette langue (3): une terminologie lacunaire et un manque de coordination. En effet, la situation de la terminologie arabe se caractérise à la fois par les efforts considérables consentis par les uns et les autres pour combler ses lacunes et par un manque de coordination et d'unification qui engendre un désarroi terminologique. Dès le lendemain de la Nahda, des institutions spécialisées, ayant pour mission de sauvegarder l'intégrité de la langue arabe et de l'adapter aux besoins du monde moderne, ont vu le jour dans les différents pays arabes (4). Le souci principal de toutes ces institutions est l'examen du vocabulaire afin de l'adapter et la préservation du génie de la langue. Leur priorité, telle qu'elle a été précisée dans leurs statuts respectifs, est d'aboutir à une terminologie scientifique moderne, précise et unifiée. La dispersion géographique et le manque de coordination entre les travaux des uns et des autres représente, aujourd'hui encore, un frein à la mise au point d'une terminologie scientifique unifiée. Le Bureau permanent de la coordination de l'arabisation, organe chargé de la régulation des faits de langue à l'échelle arabe n'a pas les moyens adéquats pour exercer le contrôle nécessaire dans ce domaine. Un interventionnisme linguistique méthodique et concerté pour orienter et promouvoir l'arabisation dans tous les domaines scientifiques et techniques s'impose. Cet interventionnisme ne peut porter ses fruits que si chaque pays arabe se dote d'une institution spécialisée en matière d'aménagement linguistique, que si les instances politiques délèguent à ces institutions la

réalisation et la gestion des programmes terminologiques d'ensemble et les chargent d'exercer un contrôle sur la qualité linguistique des termes scientifiques et techniques mis au point.

3 Méthodologie scientifique

Pour réaliser une terminologie scientifique rigoureuse et éviter la visée traductionnelle génératrice de babélisation, l'approche méthodologique pratiquée à l'Iéra est une approche systématique, car elle implique un travail qui porte sur des ensembles de termes appartenant à un domaine de spécialité particulier. La notion est le point de départ de tout travail terminologique. Une fois le domaine à étudier délimité, il s'agit d'établir de façon plus ou moins exhaustive l'ensemble des notions rattachées à ce domaine, de les classer en champs notionnels où les relations qui lient ces notions entre elles sont clairement définies. Par ailleurs ce travail terminologique se fait en situation interlinguistique. Il porte toujours sur deux langues, l'arabe et le français, le français étant la langue de départ et de référence. Pour se rapprocher de l'idéal terminologique, cette méthodologie insiste sur le fait que la comparaison doit porter sur les notions organisées en ensembles notionnels dans chacune des langues et non sur les dénominations. C'est donc une démarche onomasiologique qui est appliquée à chacune des deux langues en premier lieu. Cette démarche est alors complétée par la démarche sémasiologique empruntée à la lexicographie et qui consiste à étudier pour chacune des langues les dénominations sous l'angle des rapports qui les unissent à la notion et à trouver des dénominations en arabe dans le cas d'un vide notionnel (5).

Mais cet idéal terminologique qui consiste à construire des réseaux

notionnels pour les sous-domaines du savoir, indépendant de la langue et reposant surtout sur l'ordre immanent du sous-domaine, est rarement atteint. Nos terminologues sont aux prises avec des difficultés dues aux contraintes de temps, de disponibilités financières et surtout à l'absence, dans la plupart des domaines techniques de pointe, de la documentation monolingue arabe nécessaire à la délimitation des notions, à leur comparaison et à la collecte des dénominations pour les notions déjà établies. Ces terminologues partent de nomenclatures déjà établies en français, décident des équivalents arabes, créent au besoin des équivalents et appliquent le traitement sémasiologique aux termes arabes arrêtés.

De ce point de vue l'apport du spécialiste revêt une importance primordiale. En effet, en tant qu'institution d'aménagement terminologique, l'Iéra travaille en collaboration étroite avec les différentes commissions d'arabisation des différents ministères et autres services du secteur économique et industriel du pays.

Les spécialistes du domaine qui constituent telle ou telle commission définissent leurs besoins en matière terminologique, arrêtent la nomenclature des notions pour lesquelles il faut trouver un équivalent arabe et participent au côté des terminologues à l'élaboration et à la mise au point de ces équivalents, car le spécialiste en tant qu'expert du domaine est le seul à même de dégager les caractéristiques des notions de ces domaines et de les délimiter les unes par rapport aux autres. Un exemple pour illustrer cette corrélation entre besoins du marché national et priorités terminologiques à l'Iéra: la stratégie de l'enseignement national pour les années 80 visait l'encouragement et la promotion de centres de qualifications professionnels. Ces

centres ont pour mission de former une main-d'œuvre qualifiée pour les différentes branches de l'économie nationale, autrement dit de dispenser des enseignements d'une grande technicité, conçus pour une finalité professionnelle et organisés en programmes de formation de caractère modulaire établis en collaboration avec les milieux professionnels. L'Iéra, pour répondre aux besoins terminologiques de ces centres, prépare actuellement un ensemble de petits lexiques très spécialisés dans les domaines du génie électrique, du génie mécanique, du génie civil et du bâtiment.

Du point de vue pratique terminologique, cette approche respecte les fondements théoriques du processus terminologique tout en tenant compte des spécificités de la langue arabe. Elle considère que la terminologie arabe fait partie de la langue arabe et doit en utiliser toutes les virtualités et tout le stock des possibilités inexploitées.

Certes notre but n'est pas de discuter point par point des critères de choix d'un terme nouveau mais seulement de rappeler quelques principes fondamentaux et de les analyser.

3.1 L'univocité

Lors du processus de la mise au point d'une terminologie, le terminologue attribue autant que faire se peut, un terme unique à une notion unique. Il ne s'agit pas là de l'univocité telle que les conceptologues la conçoivent, à savoir l'équivalence totale et absolue entre terme et notion et notion et terme, autrement dit la coïncidence pure et simple entre la signification et la désignation. Cet idéal est rarement atteint, car la langue courante s'approprie souvent les termes scientifiques et techniques et les utilise de façon métaphorique, de même que la langue scientifique

utilise les mots de la langue courante en leur attribuant un sens spécialisé. En effet un terme est avant tout un signe linguistique, il ne devient terme que s'il fonctionne comme un nom dénotant un objet, un processus dans un domaine.

3.2 Le recours au patrimoine

L'approche terminologique pratiquée à l'Iéra insiste sur la réutilisation du patrimoine linguistique arabe. Avant de commencer à créer des néologismes tous azimuts, il faut s'assurer que le secteur que l'on explore est vraiment lacunaire, car toute néologie n'est au départ qu'une perturbation lexicale. Aussi toute mise au point de termes nouveaux doit-elle être précédée d'un recensement approfondi de ce qui existe afin d'exploiter rationnellement les quantités de termes qui restent dissimulés dans des ouvrages anciens et qui ne sont pas directement disponibles. En vue d'aboutir à un recensement exhaustif de toutes les références linguistiques nécessaires au travail de la langue, cette approche préconise de tirer profit des progrès de la technique informatique et en particulier des systèmes de gestion des bases de données, aussi un ensemble de bases de données est-il conçu à cet effet (6). Le terminologue arabe doit pouvoir accéder facilement aux résultats des travaux multiples des anciens lexicographes arabes. En effet, très tôt les lexicographes arabes se sont intéressés à la structuration du lexique arabe. Les dictionnaires

(6) En plus du *Lexar*, base de données lexicographiques et terminologiques, une base de données analogiques est en cours de réalisation. Celle-ci représentera un réservoir lexical important et permettra au terminologue l'accès aux ouvrages anciens.

analogiques sont autant de tentatives et de contributions de la part de ces derniers pour dégager l'ensemble des rapports entre les unités lexicales. Structurant le lexique en champs sémantiques ils s'efforçaient d'en étudier les unités comparant les différents signifiés et dégagant entre eux les relations d'identités et de différences. Le terminologue, aujourd'hui, se doit d'exploiter rationnellement ce réservoir lexical.

3.3 Le recours à l'emprunt

L'emprunt est un trait universel de la langue et une forme de son enrichissement lexical. Plus les langues évoluent pour s'adapter aux réalités du monde moderne, plus elles ont recours à l'emprunt linguistique comme première phase dans cette évolution. L'approche terminologique que nous envisageons, consciente que la caractéristique des termes empruntés est qu'ils ne suivent pas les lois de la structure de la langue

emprunteuse mais celles d'un système étranger, met en garde contre l'emprunt excessif qui engendre une hybridation de la langue, mais sans pour autant prêcher un purisme excessif, synonyme de stérilité. Un emprunt doit être intégré au système phonétique de la langue et ne doit présenter aucune difficulté de prononciation ni avoir plusieurs orthographe différentes. Les Académies arabes ont, certes, essayé de codifier l'adaptation phonétique et morphologique des emprunts, mais la plupart des règles adoptées dans ce domaine sont insuffisantes, parce qu'elles sont conçues pour adapter les phénomènes gréco-latins, anciens et n'accordent que peu d'intérêt aux phénomènes du français et de l'anglais que l'arabe moderne traduit et emprunte.

*Saadia Aït Taleb,
Département des bases de données,
Institut d'études et de recherches pour
l'arabisation,
Rabat, Maroc.*

Terminologie et langues nationales au Niger

Cet article a pour objet de présenter la terminologie dans les langues nationales du Niger et son impact dans le processus du développement global du pays.

Son auteur dégage d'abord deux aspects importants qui conditionnent l'évolution de la recherche terminologique, la situation socio-linguistique et la politique linguistique. Il montre ensuite le rôle que joue la terminologie dans l'enseignement des langues nationales et dans les secteurs socio-économiques du pays. Il indique enfin les différentes méthodes utilisées au cours des travaux de recherche terminologique.

1 Situation socio-linguistique

Le Niger, vaste pays de l'Afrique occidentale au sud du Sahara, s'étend sur 1267000 km² où vit une population de plus de 7247620 habitants (1) répartie en huit groupes ethniques :

- Les Haoussa, agriculteurs, artisans et commerçants, locuteurs natifs de la langue hausa, sont majoritaires avec 52,84% (2) de la population générale. Ils occupent la partie centre-sud du pays et se trouvent partout dans les centres urbains. La mobilité et le dynamisme commercial ont facilité l'expansion de la langue hausa qui est fréquemment parlée par 55,4% de la population. Langue tchadique de la famille afro-asiatique (3), langue véhiculaire et supra-nationale, le hausa est la principale langue du Niger.

- Les Soṅay-Zarma (21,10% de la population) sont agriculteurs et occupent le sud-ouest du pays. Leur langue, le zarma appartenant à la famille nilo-saharienne est parlée par 22,31% de la population nigérienne.

- Les Peulh (9,80%) éleveurs, ils sont présents dans toutes les zones habitées du pays à l'exception des oasis du Nord-Est. Tantôt sédentaires, tantôt transhumants, tantôt purs nomades, ils parlent en plus de leur langue le fulfulde, une ou plusieurs langues du milieu où ils vivent. Le fulfude, langue appartenant au groupe ouest-atlantique de la famille Niger-Congo relevant de la grande famille Congo-Kordofan, est parlée par 9,12% de la population.

- Les Touareg (10,57%), éleveurs, ils sont plus nombreux dans la moitié nord du pays, mais présents dans la plupart des régions. Leur unité linguistique est le tamajaq, langue berbère de la grande famille afro-asiatique. Elle possède un alphabet, le tiffinagh. La langue tamajaq est fréquemment parlée par 7,71% de la population. Pour des raisons économiques ou de cohabitation, les touareg parlent d'autres langues communautaires.

- Les Kanouri (4,54%), agriculteurs, ils sont habitants de l'Est du pays qui fait frontière avec le Nigéria et le Tchad. Leur langue est le kanuri. Elle appartient à la sous-famille saharienne de la grande famille nilo-saharienne. Elle est fréquemment parlée par 4,35% de la population.

- Les Toubous (0,45%) sont répartis dans le Nord et le Sud-Est du pays. Ils sont semi-nomades et pratiquent l'élevage. Leur langue le teda-daza appartient au groupe tubu, lui-même étant un sous-groupe du groupe saharien relevant de la grande famille nilo-saharienne. Elle est parlée par 0,42% de la population.

- Les Arabes (0,32%) vivent au Nord-Ouest et à l'extrême Est du pays. Ils sont commerçants et parlent l'arabe, langue sémitique de la grande famille afro-asiatique. Elle est fréquemment parlée par 0,38% de la population.

- Les Gourmantché (0,28%) sont sédentaires et agriculteurs. Ils vivent à l'extrême ouest du pays à la frontière du Burkina-Faso. Leur langue le gulmancema appartient au groupe voltaïque de la famille Niger-Congo relevant de la grande famille Congo-Kordofan. Elle est parlée par 0,23% de la population.

(1) Source: *Recensement général de la population 1988 - Résultats préliminaires 10%*, Novembre 1990.

(2) Source: *idem*.

(3) Pour le hausa et les autres langues, il s'agit de la classification de Greenberg.

En plus de ces 8 groupes ethniques il y a le groupe des naturalisés et des autres nationalités qui représente 0,10% de la population nigérienne. Les langues étrangères à l'intérieur de ce groupe occupent une proportion de 0,08%. Avec 8 langues nationales, la situation linguistique du Niger est relativement simple par rapport à son voisin du sud, le Nigéria qui a 350 langues dont 11 principales et à son voisin de l'Ouest le Burkina-Faso qui a 60 langues dont 5 principales.

Outre les langues nationales, le français langue étrangère, langue internationale de communication, a été imposé par la colonisation. De nos jours elle est écrite, lue et comprise par 7,52% (4) de la population nigérienne. Quant à la langue anglaise elle n'est écrite, lue et comprise que par 0,03% de la population. Le Niger est donc un pays multilingue avec huit langues nationales et deux langues étrangères qui se côtoient.

2 Politique linguistique

Le français, la seule langue officielle du Niger, est langue de travail dans l'administration et aussi langue d'enseignement. Elle est utilisée dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. Malheureusement, après trente ans d'indépendance, moins de 10% de la population nigérienne maîtrise le français à des degrés divers. La majorité de la population utilise les langues nationales comme moyen de communication. Cette majorité qui

participe au développement national doit être formée et sensibilisée. L'emploi de ces langues devient donc un impératif. Les huit langues nationales sont alors utilisées à la radio avec une proportion d'émission de 65,72% des programmes alors que le français occupe 34,28%. Elles sont toutes utilisées à la télévision nationale en plus du français, pour les journaux télévisés, les magazines, les débats, les discours politiques etc., mais elles sont absentes à la presse écrite nationale.

Dans l'alphabétisation, 7 langues nationales sont utilisées, il s'agit du hausa, zarma fulfulde, tamajaq, kanuri, teda-daza (Tubu), gulmancema. 13,9% (en 1989) (5) de la population adulte qui n'a pas pu accéder à l'école est alphabétisée en langues nationales. Des journaux ruraux écrits par des adultes dans les différentes langues sont édités. Au niveau du service national d'alphabétisation, des documents didactiques et des journaux à l'intention des adultes sont rédigés et édités en langues nationales. Dans le système éducatif, cinq langues nationales (hausa, zarma, tamajaq, fulfulde, kanuri) font l'objet d'une expérimentation dans les écoles dites «expérimentales». La transcription des langues nationales est enseignée dans certaines écoles professionnelles et à l'Université (Faculté des lettres et sciences humaines). Le département de linguistique (Université de Niamey), des instituts et certains services s'occupent de la recherche dans les langues nationales (description, terminologie, élaboration des matériels didactiques etc.). Suite à la réunion d'experts à Bamako du 22 février au 5 mars 1966 sous l'initiative de l'UNESCO pour l'unification des alphabets des langues nationales des 6 Etats africains (Cameroun, Guinée, Haute-Volta – actuel Burkina-Faso –, Niger, Nigéria, Mali) confrontés à des problèmes d'alphabétisation en langues africaines, le Niger avait une

politique linguistique favorable au développement et à la promotion des langues nationales. Dans la même année l'arrêté (n° 017/Men/Alpha) du 27 avril 1966 officialisait les alphabets des 5 langues (hausa, zarma, fulfulde, tamajaq, kanuri). Malheureusement, malgré toutes les insuffisances constatées dans les alphabets issus de la réunion de Bamako, il a fallu attendre 17 ans pour voir apparaître un autre acte juridique concernant une seule langue. En effet, suite à la réunion d'experts du Niger et du Nigeria (du 7 au 12 janvier 1980) organisée par le Celhto à Niamey sur l'harmonisation de l'orthographe de la langue hausa, l'arrêté (n° 01/Men/Scnre/Mjsc/Mesr/M.Jnf/Mdr/Mi) du 15 mars 1981 a modifié et complété l'arrêté n° 017/Alpha du 27 avril 1966 concernant la langue hausa. Malgré les travaux de recherche réalisés dans les autres langues et qui ont permis de combler les lacunes, il n'y a eu aucun acte juridique depuis 1966. L'arrêté (n° 004/Men/Mesr/Uni V./Mjs/C) du 21 juin 1980 créa un groupe d'études pour la promotion des langues nationales, qui n'est plus opérationnel.

En matière de politique linguistique, la conférence-débat sur l'école nigérienne (mars 1982) a jugé indispensable et urgent de faire jouer à nos langues nationales leur rôle naturel dans notre système d'éducation et de formation. Dans cet ordre d'idées, il est impératif d'attribuer un statut juridique précis à ces langues. Dans la charte nationale, les grandes lignes de la politique linguistique préconisent entre autres:

- «La réalisation d'études devant concourir au choix d'une langue nigérienne comme langue officielle».
- «La mise en œuvre de toutes les mesures susceptibles d'assurer la promotion réelle des langues nationales».
- «La mise en place d'une infrastructure d'appui pédagogique permettant la production et la

(4) Source: *Mémoire de fin d'études sur l'esquisse d'une contribution à l'étude des journaux parlés en langues nationales à la voix du Sahel* - Ifitc 1991.

(5) Source: *Séminaire sur l'éducation de base* - septembre 1989, Namaro-Niger.

diffusion du matériel didactique dans toutes les langues nationales».

Malgré l'appel de la conférence-débat sur l'école nigérienne, malgré les finalités dégagées sur les langues nationales dans la *Charte nationale*, les langues nationales sont toujours restées sans statut. Ainsi demeurée, la politique linguistique est, au stade des déclarations d'intention et des projets de textes. Elle reste timide sur le terrain. Malgré tout, les langues nationales sont et demeurent un des piliers du développement socio-économique et culturel du pays. En attendant leur intégration effective dans la vie de la nation, le français, langue officielle reste encore la langue de promotion sociale. Une politique linguistique en faveur des langues nationales doit être définie surtout quand on sait que le message du développement en direction de la grande majorité de la population se fait en ces langues.

3 Terminologie et langues nationales dans l'enseignement

Le Niger a un taux de scolarisation de 30% (6). Il se classe parmi les pays qui ont les plus faibles taux de scolarisation au monde. Suite à l'échec du système scolaire dont l'une des principales causes est la langue d'enseignement dans les premières années de scolarisation, le Niger a entrepris une réforme du système d'enseignement visant l'adaptation des programmes scolaires à l'environnement socio-culturel de l'enfant. Ainsi a débuté l'insertion des programmes d'enseignement en langues nationales au niveau primaire: cinq langues nationales ont

été introduites à titre expérimental. Elles sont les véhicules d'enseignement de la 1^e à la 3^e année et matière d'enseignement de la 4^e à la 6^e année.

L'enseignement en langues nationales pose quelques problèmes, entre autres celui de la terminologie. La recherche terminologique est un paramètre important pour le progrès de l'enseignement en langues nationales. Compte tenu des objectifs à atteindre, du public cible et du niveau des élèves, des lexiques bilingues (français-langue nationale ou langue nationale-français) ont été élaborés dans plusieurs domaines pour aider les enseignants et contribuer au développement des langues nationales. Dans les écoles expérimentales, l'enseignement dans la langue maternelle et dans la langue officielle a créé un bilinguisme qui s'installe progressivement au cours du cycle, ce qui permet aux élèves de consulter aisément les deux catégories de lexiques.

Dans le contexte actuel de l'expérimentation, la terminologie dans les différentes disciplines enseignées est élaborée dans les cinq langues nationales utilisées. Sans une terminologie sûre il ne peut y avoir de développement de l'enseignement dans les langues nationales, surtout dans le domaine scientifique.

4 Terminologie dans les différents secteurs de la vie socio-économique

La réalité du Niger est que la majorité de la population n'utilise pas

Quelques exemples en hausa

français

aménagement hydro-agricole
charrue
culture attelée
engrais chimique
semoir
tracteur

le français, langue officielle comme moyen de communication. Or, tous les citoyens doivent participer à l'œuvre de construction nationale. Dans un tel contexte, l'utilisation des langues nationales s'impose pour former et sensibiliser. Elles sont donc un outil irremplaçable de développement. Elles deviennent des véritables moyens de transmission des connaissances scientifiques, notamment par l'adaptation de la terminologie à la technologie des pays du Nord qui envahit les pays du Sud. Dans cette optique, suivant les actions à mener dans les différents secteurs (par exemple en milieu rural, la formation des paysans agriculteurs, des éleveurs, des secouristes, des matrones, des dépanneurs et gestionnaires des puits villageois, etc.), la formation est faite en langues nationales. Pour une meilleure compréhension du message, une terminologie appropriée sous forme de lexiques spécialisés est indispensable aux formateurs, étant entendu que ces derniers s'adressent à un auditoire qui ne s'exprime pas en langue officielle. Dans ce cas la recherche terminologique n'est plus une affaire des seuls linguistes. Les spécialistes de l'agriculture, de la santé, de l'élevage, de la démographie, de l'économie, etc. contribuent à l'élaboration des lexiques spécialisés. Par exemple, les agriculteurs qui sont formés en techniques modernes de culture doivent maîtriser tous les nouveaux termes dans leur langue, outre le mécanisme d'utilisation des machines.

De même, compte tenu du taux élevé d'accroissement de la

hausa

gandari
galma
noman shanu
takin zamani
galmar shibka
tarikita

(6) Source: *Annuaire des statistiques scolaires*, Ministère de l'Éducation nationale - Direction des études et de la programmation, 1988-89.

Quelques concepts mathématiques dans deux langues nationales

<i>français</i>	<i>hausa</i>	<i>zarna</i>
addition	ƙari; haɗi	daŋ-care-rayoŋ
additionner	karawa; haɗawa	daŋ-care-ra
calcul	lissahi	laasaabu
calcul écrit	rubutaccen lissahi	laasaabu hantumante
calcul mental	lissahin ka	boŋ ga laasaabu
calculer	lissafawa	laasaabu
échange	masanya; hurhure	barmayyan
échange à 10 contre 1	masanyar 10 kan 1	10 no ga ta 1
multiplication	riɓi	labuyaŋ
multiplier	riɓinyawa	labu sorro
découpage	yanke-yanke	gana ga
découpage (activité de ...)	aikin yanke-yanke	gana ga dumbu goy
découper	yanyankawa	gana ga dumbu

Quelques concepts grammaticaux en hausa

<i>français</i>	<i>hausa</i>
verbe	fi'ili (pl. fi'ilai)
adjectif qualificatif	maƙayyadin suna
grammaire	nahawu
groupe	rukuni (pl. rukunnai)
groupe nominal	rukunin suna
groupe verbal	rukuni fi'ili
phrase simple	sahihiyar shedara
nom	suna
phrase	shedara (pl. shedaru)
pronom	wakili (pl. wakilai)
pronom personnel	wakilin suna
pronom indéfini	wakilin rishin fayyata

population (3,4% en 1988)
l'intégration de la variable
démographique dans le
développement économique et social
est une nécessité. Le pays doit se
doter d'une politique nationale de
population qui puisse lui permettre
de relever le défi auquel il est
confronté aujourd'hui, car il y a une
inadéquation entre le nombre de
bouches à nourrir et la production
agricole. La formation et la
sensibilisation en planning familial
pour la majorité de la population
nécessite une terminologie adaptée
dans les langues nationales.

Quelques exemples en haussa

<i>français</i>	<i>hausa</i>
avortement (naturel)	ɓari
avortement (provoqué)	zubda ciki
avorter (naturellement)	yin ɓari
avorter (artificiellement)	zubda ciki
espacement des naissances	gushin haihuwa
espacer les naissances	gusa haihuwa
fausse couche	raggon kaya
femme féconde	macce mai haihuwa
femme stérile	juyya
grossesses rapprochées	rurrutsa
limiter les naissances	daidata haihuwa/ rage haihuwa
malnutrition	tamowa
planifier les naissances	sasanta rurrutsa
planning familial	fasalin zaman iyali

5 Méthode des travaux de terminologie

L'expérience des travaux de terminologie au Niger est récente. Malgré quelques efforts dispersés dans plusieurs domaines, cette expérience reste toujours timide. Les travaux de terminologie sont accomplis en fonction du besoin de leur utilisation dans le processus du développement et pour répondre aux besoins de communication. Les méthodes de conception des lexiques spécialisés

diffèrent quelque peu suivant les objectifs à atteindre. Il n'y a pas eu d'harmonisation des méthodes des travaux malgré quelques tentatives de coordination.

Cependant, quelle que soit la démarche suivie, la première tâche à accomplir, c'est de définir les objectifs et identifier le public cible afin de constituer les entrées généralement **élaborées en français**. Elles sont en langues nationales lorsqu'il s'agit, par exemple, de la pharmacopée africaine, des lexiques destinés aux élèves qui sont en classe de transition de la langue nationale au français. Dans le premier cas, la collecte des mots est l'œuvre du spécialiste du domaine en question. Il fournit une liste préétablie conçue souvent à partir des documents scientifiques. Dans le second cas, la liste est établie en collaboration avec les détenteurs du savoir en milieu traditionnel. Dans tous les cas, la nomenclature est organisée suivant l'ordre alphabétique. L'entrée est généralement unique, mais on trouve quelquefois deux équivalents pour une vedette. La majorité des lexiques sont bilingues (français-langue nationale ou vice-versa). On trouve très peu de lexique trilingue (français-langue nationale¹ - langue nationale²). L'enquête à mener dépend de la langue d'arrivée ou même de la langue de départ. Le cas le plus fréquent est le lexique bilingue français-langue nationale. La recherche des équivalents simples est généralement pour le vocabulaire de base. Dans ce cas, on utilise les possibilités internes de la langue, car les termes existant dans ce vocabulaire de base, il ne reste qu'au spécialiste de la langue de retenir ceux qui sont appropriés. Chaque fois qu'on trouve un équivalent à un terme, on s'assure qu'il ne s'agit pas d'une traduction littérale mais d'un transfert fidèle du concept de la langue de départ vers la langue d'arrivée. On évite la traduction

littérale des mots si elle ne rend pas le vrai sens de ces mots.

Démarche suivie :

1. Définition des objectifs, identification du public cible et détermination du niveau s'il s'agit des élèves.
2. Collecte de tous les termes dans le **domaine en question et organisation** des entrées par ordre alphabétique.
3. Enquête pour trouver les équivalents.
4. Création des nouveaux termes. Lorsque l'enquête ne donne pas satisfaction, le spécialiste de la langue fait appel au procédé de création lexicale. Il part du principe que chaque langue est richement dotée de ressources en vocabulaire qui n'attendent qu'à être exploitées. À partir de ces ressources il utilise les différents procédés de création lexicale, à savoir le néologisme de forme, le néologisme de sens, la composition, la dérivation, le calque, les abréviations, tout en surveillant à ce que les termes ne soient pas exagérément longs et qu'il y ait une cohérence.
5. L'emprunt Dans la démarche suivie, l'emprunt est la dernière solution à laquelle nous faisons appel lorsque nous nous trouvons bloqués. On emprunte d'abord dans les autres langues nationales et si le cas ne s'offre pas, on emprunte dans les langues étrangères, le français ou l'anglais. Les emprunts sont très limités.
6. Test de degré d'acceptabilité des termes. Le test de degré d'acceptabilité des termes auprès de la population cible permet de retenir ou de rejeter les équivalents trouvés, car l'un des principes de la terminologie est de servir au besoin de communication. Au niveau du grand public, la presse parlée en langues nationales joue un grand rôle pour le test de nouveaux termes.

Dans le cas où le lexique bilingue est du type langue nationale-français, pour rassembler tous les termes du domaine en question, le spécialiste commence par l'enquête ethnographique. La langue française étant suffisamment riche, l'enquête savante pose moins de problèmes pour le recherche des équivalents. Cependant il arrive que le terme dans la langue de départ (langue nationale) reflète une réalité africaine qui n'existe pas du tout dans la langue d'arrivée (le français). Dans ce cas le concept est expliqué en quelques mots. Enfin, tout au long des travaux de terminologie, quelle que soit la démarche utilisée, les spécialistes des domaines et des langues font une consultation critique des lexiques existants.

6 Conclusion

Le développement socio-économique et culturel de nombreux pays francophones africains passe nécessairement par le développement de ses langues nationales. Dans le contexte linguistique actuel du Niger, les langues nationales sont un puissant facteur de développement et la terminologie joue un grand rôle.

Cependant les travaux de la terminologie souffrent d'une situation peu favorable en matière de politique linguistique, car le manque de statut des langues nationales freine quelque peu l'enthousiasme et la poursuite des effets jusque-là consentis.

Toutefois, malgré cette situation du moment, l'utilisation des langues nationales dans beaucoup de secteurs, favorise le développement de la terminologie, ce qui implique le développement de ces langues et leur adaptation aux réalités nouvelles du monde moderne. Au Niger il y a un besoin de formation des terminologues en qualité et en quantité suffisante pour mieux

conduire les travaux de recherche terminologique.

Laouali Amani,
Institut national
de documentation,
de recherche et
d'animation pédagogiques,
Niamey,
Niger.

Bibliographie

Bamgbose Ayo: *Guide pour une terminologie de l'éducation en langues africaines*, Dakar, Unesco.

Conférence-débat sur l'école nigérienne-zinder du 22 au 31 mars 1982.

Grammaire hausa. Troisième année, 1990: Niamey, Éditions du Ténéré-Indrap.

Greenberg: *Classification génétique des langues d'Afrique*.

Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar, 1978: Paris.

Lexique spécialisé mathématique. Français-haoussa, 1990: Niamey, Éditions du Ténéré-Indrap.

Lexique spécialisé mathématique. Français-zarma, 1990: Niamey, Éditions du Ténéré-Indrap.

Projet de Charte nationale, 1987.

Projet de déclaration de politique nationale de la population, 1991, Niamey.

Recensement général de la population 1988. Résultats préliminaires 10%, 1990, Niamey.

Sidikou A. Hamidou et Edmond Bernus, 1980: *Atlas du Niger*, Paris, Jeune Afrique (Les atlas jeune Afrique).

Rint. 1990: *Harmonisation des méthodes en terminologie*, Actes du séminaire du Rint (Talence, juin 1989 - Hull, décembre 1989), dans *Terminologies nouvelles* n° 3, Bruxelles, ACCI - Communauté française de Belgique.

La « planification linguistique par défaut » à titre d'aménagement linguistique à l'île Maurice: réponse d'une société trouvant dans son dynamisme interne des solutions à des problèmes informulables

J'interviens ici au nom d'un duo formé de D. de Robillard et moi-même, équipe ayant publié déjà un volume sur le « cas » sociolinguistique mauricien (Baggioni/Robillard, 1990) et dirigeant actuellement un programme du Cirelfa sur « Le français régional mauricien, une (variété de) langue en contact et en évolution dans un milieu à forte mobilité linguistique » (Appel d'offre 1990 « Gestion du multilinguisme et plurilinguisme dans l'espace francophone »). J'emprunte à D. de R. une bonne part de ses concepts et conceptions sur l'aménagement linguistique en général (D. de R. 1989) et sur ce qu'il en retient concernant Maurice (Robillard, 1990, 1991). Aussi ma part d'élaboration personnelle concerne-t-elle surtout l'articulation de cette étude de cas avec ce qui nous rassemble ici, c'est-à-dire, au delà du thème, peut-être trop pointu pour les pays du Sud de « terminologie et développement », la mise en relation de l'aménagement linguistique avec les problèmes du développement. L'exemple de l'île Maurice me semble, de ce point de vue, particulièrement pertinent, dans la mesure où ce pays, du point de vue du PNB, du niveau d'éducation et des problèmes que se pose actuellement la société mauricienne, peut être classé à mi-chemin du Nord et du Sud, et où les problèmes d'aménagement linguistique sont traités de manière

fort originale et peuvent donner à réfléchir à bien des décideurs des pays concernés et des instances internationales.

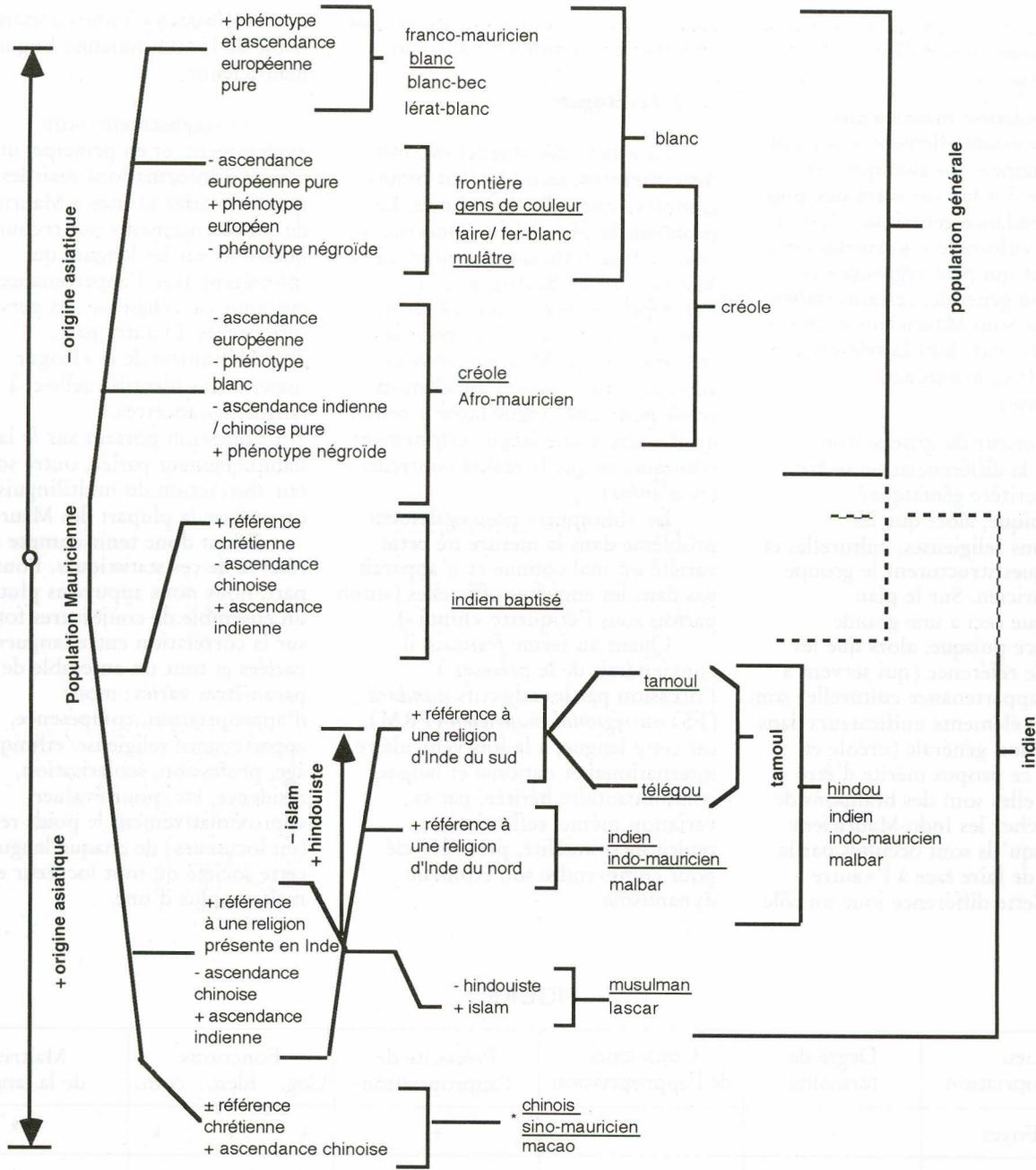
1 La communauté linguistique mauricienne

1.1 Les composantes

On aborde habituellement la description de la communauté linguistique mauricienne en mettant l'accent sur la multiplicité des « ethnies » (si ce terme est bien adéquat), identifiées institutionnellement sous le nom de « communautés » et des langues, multiplicité dont je voudrais d'abord souligner le caractère problématique et/ou complexe.

1.1.1 L'ethnicité

La figure 1 tente de mettre en regard, d'une part les principes classificatoires des groupes ethniques, de l'autre la richesse et la complexité des termes servant à désigner ces catégories, avec des synonymies partielles, des chevauchements, des intersections qui sont symptomatiques d'une société où l'on peut jouer la carte ethnique de différentes façons, en manipulant la terminologie ethnonymique et les critères définitoires.



+ = présence d'un trait
 - = absence d'un trait
 — = définition des catégories
 - - - - - = extensions possibles

* : il n'est pas possible de faire figurer sur ce schéma, de manière claire, que dans certains cas, les chinois sont considérés comme faisant partie de la "population générale", surtout en ce qui concerne les chinois de foi chrétienne.

FIGURE 1

La figure 1 permet par ailleurs de faire quelques observations importantes :

1. La population mauricienne se fragmente essentiellement le long de l'axe « origine » ± « asiatique » en apparence. En fait on verra que plus que l'ascendance génétique, c'est la référence culturelle « ± oriental » qui compte, et qui peut regrouper la population générale, certains Indiens baptisés et Sino-Mauriciens d'un côté, face à tous ceux dont la référence est indienne (ou, maintenant, pakistanaise).
2. À l'intérieur du groupe non asiatique, la différenciation se fait selon un critère génétique/phénotypique, alors que les oppositions religieuses, culturelles et linguistiques structurent le groupe indo-mauricien. Sur le plan linguistique ceci a une grande importance puisque, alors que les langues de référence (qui servent à définir l'appartenance culturelle) sont plutôt des éléments unificateurs dans la population générale (créole et français - ce propos mérite d'être nuancé), elles sont des brandons de discorde chez les Indo-Mauriciens (sauf lorsqu'ils sont occultés par la nécessité de faire face à l'« autre bloc »). Cette différence joue un rôle

majeur dans la dynamique des langues en présence comme on va le voir.

1.1.2 Les langues

La sphère des langues est, fort heureusement, sensiblement moins complexe que celle des ethnies. Le problème le plus délicat concerne le *créole* à base française commun à l'île Maurice, à l'île Rodrigues et à l'archipel des Seychelles. Le terme *créole* est gênant à utiliser pour la raison qu'à l'île Maurice *créole* est aussi un ethnonyme, l'appellation *créole* pour une langue laisse à penser qu'il s'agit d'une langue étroitement ethnique, ce que la réalité contredit (voir *infra*).

Le « bhojpuri » pose également problème dans la mesure où cette variété est mal connue et n'apparaît pas dans les enquêtes officielles (sinon parfois sous l'étiquette « hindi »).

Quant au terme *français*, il conviendrait de le préciser à l'occasion par les adjectifs *standard* (FS) ou *régional mauricien* (FRM) car cette langue, à la fois véhiculaire international et national et langue communautaire héritée, par sa variation même, reflète sa multifonctionnalité, première clé pour comprendre son étonnant dynamisme.

1.1.2.1 Obstacles à une connaissance fiable de la communauté linguistique mauricienne

Les recensements sont évidemment, et en principe, une source d'informations mais les questionnaires utilisés à Maurice lors de ces recensements ont recours à des questions sur les langues qui **interfèrent avec l'appartenance ethnique ou religieuse** des personnes interrogées. D'autre part :

1. La définition de la « langue maternelle » identifie celle-ci à la langue des ancêtres.
2. La question portant sur *la* langue habituellement parlée, outre son flou, fait abstraction du multilinguisme qui caractérise la plupart des Mauriciens.

Il faut donc tenir compte avec réserve de ces statistiques. Pour notre part, nous nous appuyons plutôt sur un ensemble de conjectures fondées sur la corrélation entre langues parlées et tout un ensemble de paramètres variés : mode d'appropriation, compétence, appartenance religieuse/ethnique, âge, profession, scolarisation, résidence, etc. pour évaluer approximativement le poids relatif (en locuteurs) de chaque langue dans cette société où tout locuteur en maîtrise plus d'une.

FIGURE 2

Lieu d'appropriation	Degré de formalité	Conscience de l'appropriation	Précocité de l'appropriation	Fonctions			Maîtrise de la langue
				Cog.	Iden.	com.	
L ¹ Foyer	-	-	+	+	+	+	***
L ² Environnement familial (1)	-	+/-	+/-	+/-	+/-	+	**
L ³ institutions éducatives	+	+	-	-	-	+	*

*: Représente le degré minimum de compétence dans une langue, généralement celle du locuteur de langue étrangère.

***: le degré maximum.
+ : présence du trait.
- : absence du trait.

com.: fonction communicative;
iden.: fonction identitaire;
cog.: fonction cognitive;
(1): « familial » s'opposant ici à « familial ».

1.1.2.2 L'acquisition des L¹.

La façon dont les locuteurs ont accès à une langue est, comme signalé plus haut, intéressante pour notre propos, car elle permet de mesurer le changement intervenu, entre le moment où les différentes vagues d'immigration (forcée ou volontaire) arrivent à Maurice, avec leurs langues respectives, et la situation actuelle.

En ce qui concerne les L¹, une approche qui se veut synthétique comme la nôtre ne peut parler de la quinzaine de langues parfois recensées à l'île Maurice. En prenant comme seuil le taux de 5% de locuteurs se réclamant d'une langue dans les recensements officiels on relativise sérieusement la soi-disant floraison linguistique mauricienne. Des langues qui passent la barre des 5%, il convient de ne pas considérer l'hindi, qui, de l'avis général, n'est pas une L¹ à Maurice (Ramyeard 1985: 40, 266). Quant aux trois langues à la limite des 5% (le tamoul, l'ourdou et le français), seul, le cas du français mérite d'être privilégié car son rôle social, qui sera détaillé plus loin, est sans rapport avec le petit nombre de locuteurs L¹, rendant d'autant plus désirable le privilège d'appartenir à ce qui est perçu comme l'élite des francophones, L¹ ou non. Les deux autres L¹ ne posent aucun problème quant au nombre de locuteurs, le bhojpuri et le créole franchissant certainement la barre des 5%. Ne demeure que celui qui consiste à donner une fourchette raisonnable et réaliste de la représentativité de la partie de la population qui a ces langues pour L¹. Pour le créole, pour ne pas s'enliser dans des comptes d'apothicaire, disons qu'il est clair que tous les Mauriciens le parlent (97,8% chez Stein 1982: 361), que beaucoup l'utilisent, le chiffre de 53,9% du recensement national de 1983 étant sans aucun doute inférieur à la réalité. Compte tenu du fait que le créole pénètre de plus en plus dans la plupart des foyers mauriciens, il

paraît tout à fait raisonnable de proposer la fourchette de 60-65% de locuteurs de L¹. Il est donc clair que, parmi les L¹, le créole domine largement la situation, suivi de loin par le bhojpuri, et de plus loin encore par le français, qui ne concerne qu'une toute petite portion de la population comme langue première.

L'apprentissage des L², L³: si 60-65% des Mauriciens sont créolophones L¹, 35-40% le sont donc de L² (puisque tous les Mauriciens sont créolophones). De même, la totalité des anglophones ont cette langue pour L³ (le chiffre de 83,8% avancé par certains mérite une sérieuse révision à la baisse, la compétence déclarée des Mauriciens en anglais n'étant souvent qu'un mythe, à en juger par l'insatisfaction des enseignants d'anglais). Une fourchette de 45 - 50% nous paraît plus réaliste, bien qu'il soit encore douteux qu'un Mauricien sur deux soit anglophone.

L'apprentissage du bhojpuri en L² ne semble pas un phénomène massif.

En ce qui concerne le français, P. Stein (1982: 361) recense 65,1% des Mauriciens comme ayant une «bonne connaissance» de cette langue. Il faut tenir compte de la tendance, chez les témoins, à surévaluer leur compétence, comme dans le cas de l'anglais, sans cependant sous-estimer le fait que l'exposition au français à Maurice est un fait beaucoup plus répandu que dans le cas de l'anglais. Les 58 560

apprenants de l'hindi font théoriquement 45% d'une tranche d'âge scolaire. Ils relèvent sans aucun doute de la L³, puisqu'il s'agit d'apprentissage scolaire. Comme on sait bien que tous les apprenants ne deviennent pas des locuteurs compétents, on arrive à environ 5% - 6%, compte tenu de témoignages d'enseignants de hindi, qui avouaient le peu d'efficacité de leur enseignement, qui s'arrête le plus souvent au seuil du cycle secondaire, et n'est pas ensuite réactivé dans la vie quotidienne. La situation peut donc se résumer par la figure 3.

Certaines conclusions se dégagent de ce tableau:

1. Il est clair que la population mauricienne est majoritairement *multilingue*.
2. La comparaison de la colonne des L¹ à l'origine ethnique des Mauriciens (grossièrement: 50% d'hindous, 15% de Musulmans, 30% de population générale) révèle l'ampleur du phénomène de *mobilité linguistique*, polarisé, pour les L¹, essentiellement par le créole, ce mouvement étant profondément ancré dans le *long terme*.
3. La mise en rapport des L¹ aux L²/L³ permet d'observer, à moyen terme, et en «temps apparent», un flux vers le créole, le français et l'anglais, ce qui est d'ailleurs la conclusion majeure de la thèse de P. Stein (1982).

Les raisons de cette dynamique doivent être cherchées dans la hiérarchie des langues sur le plan du prestige et de la fonctionnalité.

FIGURE 3

	L ¹	L ²	L ³	Total
Créole	60-65%	35-40%	—	100%
Bhojpuri	19-27%	0-5%	—	19-32%
Français	2-5%	55-60%	5%	57-70%
Anglais	—	—	45-50%	45-50%
Hindi	—	—	5-6%	5-6%

1.2 La hiérarchie socio-linguistique.

En règle générale, dans les sociétés modernes, les langues sont plus ou moins valorisées par association avec des éléments et qualités divers :

1.2.1 Le degré de standardisation

L'examen des langues sous ce rapport peut s'exposer avec concision au moyen du tableau ci-contre et de quelques commentaires (voir figure 4).

Ce paramètre établit une hiérarchie nette entre français, anglais et hindi d'une part, créole de l'autre, et bhojpuri enfin. Il convient de nuancer cette hiérarchie en mettant en relief le fait que l'anglais et, dans une mesure moindre, le français, sont des langues standard sur le plan international, alors que l'usage de l'hindi est beaucoup plus restreint, n'étant même pas uniformément répandu sur l'ensemble du sous-continent. Quant au créole, le signe \pm indique que si des instruments pouvant potentiellement concourir à la standardisation existent (une ou deux grammaires scientifiques, deux dictionnaires), celle-ci est loin d'être passée dans les comportements.

1.2.2 Le caractère socio/ethno-lectal

Le français et l'anglais ont certainement bénéficié de leur étroite association avec les colonisateurs successifs, puis, pour le français, avec la bourgeoisie des blancs et « gens-de-couleur », alors que l'anglais a bénéficié, après le départ des Anglais, de l'identification à la classe politique indo-mauricienne. Compte tenu de l'ancienneté de son implantation, du caractère occidental de la population francophone L¹, aspect globalement valorisant, il semble que le français l'emporte quant au prestige. Un indice corroborant cette hypothèse

FIGURE 4

	Standardisé	Instrumentalisé	Homogénéisé
Créole	-	\pm	+
Bhojpuri	-	-	+
Français	+	\emptyset	\emptyset
Anglais	+	\emptyset	\emptyset
Hindi	+	\emptyset	\emptyset

N.B.: *Instrumentalisé*: en voie de standardisation puisque possédant quelques éléments favorables à ce processus: dictionnaires, grammaire, etc.

Homogénéisé: langue qui s'est stabilisée grâce au jeu des forces sociales, mais qui n'a pas atteint pour autant l'uniformisation. (Robillard 1989 a: 282 sv.).

\emptyset : ne s'applique pas; +: présence du trait; -: absence du trait.

est d'ailleurs le phénomène d'acquisition du français par la nouvelle bourgeoisie indo-mauricienne dans son désir de légitimer son statut.

Le créole a longtemps pâti de son identification aux couches les plus défavorisées mais son extension à toute une petite bourgeoisie urbaine en a rehaussé le prestige. Le bhojpuri, rural et lié à la terre, est largement stigmatisé en tant que langue de la paysannerie, des « laboureurs » (main-d'œuvre agricole).

En revanche, l'hindi, associé aux castes élevées, aux catégories sociales puissantes (religion à Maurice, État en Inde) bénéficie d'une position plus enviable que le bhojpuri, mais, dans l'ensemble de la population et compte tenu des rapports socio-économiques internationaux, ne peut rivaliser avec les langues d'origine européenne.

Les rapports de proximité français-créole et hindi-bhojpuri permettent la captation, par le créole et le bhojpuri, de miettes du prestige de leur « grand frère ». Compte tenu de l'écart séparant le français de l'hindi sur le plan du prestige socio-ethno-lectal, cela ne fait qu'accroître le décalage entre créole et bhojpuri.

1.2.3 La dimension situationnelle et statutaire

1.2.3.1 L'État et les langues

De manière frileuse, mais sage, la constitution mauricienne s'est gardée de prendre position sur le problème des langues officielle(s)/nationale(s) (Chaudenson 1979 b: 568). L'anglais est la langue officielle principale de l'Assemblée législative (où le français est aussi accepté), du système judiciaire, le français étant partout admis sans traduction à l'exception de la Cour suprême. Le créole est toléré à l'oral à l'Assemblée (interventions facétieuses et injurieuses), ainsi que, avec les autres langues en présence à l'île Maurice (mais avec un interprète pour les langues orientales ou chinoises), dans les instances inférieures du judiciaire. On a donc :

- Dans les administrations publiques, et en l'absence de stipulations à cet égard, l'anglais prédomine dans la communication écrite, le français à l'oral au niveau des cadres de la fonction publique, le créole aux échelons inférieurs.

- Même si le système éducatif n'est que pour partie étatisé, l'ensemble du domaine éducatif est soumis à une réglementation qui fait que l'on peut utiliser ce secteur comme témoin de l'attitude de l'État envers les langues. (anglais médium officiel, fortement concurrencé dans les faits par le français et le créole). Personne n'insiste donc sur la stricte observation des règlements car chacun sait que, dans les conditions actuelles, cela n'est guère possible.

L'État s'arrange donc pour ne pas savoir ce qui se fait dans les classes, et les quelques rapports réclamés par le Parlement ou l'opinion publique ont vite trouvé le chemin des oubliettes.

– Mentionnons les médias audiovisuels, contrôlés par l'État, où le français et l'anglais se taillent la part du lion tant par le nombre d'heures d'émission que par les créneaux horaires de grande écoute. Les langues orientales et chinoises se partagent le reste du temps, mais compte tenu de leur nombre, chacune n'a qu'une plage horaire assez étroite. En ce qui concerne les médias, les émissions mauriciennes ont du mal à lutter avec les émissions en provenance de la station RFO de l'île voisine de la Réunion (DOM français).

1.2.3.2 Les institutions non-étatiques et les langues

Le poids des institutions non-étatiques (entreprises, cultes, associations, partis politiques...) dans la société mauricienne, ne peut être négligé dans le domaine des langues comme dans d'autres. Le rôle de ces institutions est accru par le climat politique mauricien, caractérisé par une forte ethnisation qui conduit les Mauriciens d'origine autre qu'indienne à penser que si l'État est contrôlé par des cadres d'origine indienne, le secteur de l'entreprise privée et de la presse est en quelque sorte un «contre pouvoir», ce qui confère à ce secteur (et, toutes proportions gardées, à l'Église catholique) un rôle de modèle, de leadership, pour une partie de la population, qui n'est pas très fréquemment observé dans d'autres pays:

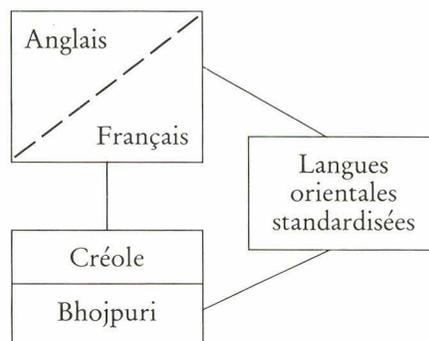
– De manière générale, on peut considérer que, dans les entreprises privées, la présence du français est d'autant plus probable que l'entreprise est importante et que ses capitaux et son encadrement sont d'origine «francophone».

– À côté du secteur économique, et entretenant des liens assez étroits avec lui, l'Église catholique a pour langue de travail principale le français, et le créole dans une moindre mesure (souvent d'ailleurs dans une variété «francisée») alors que les autres cultes liés à une langue sacrée ou de diffusion privilégiée s'efforcent de promouvoir l'enseignement de celles-ci, mais avec peu de succès.

– Après l'économique et le spirituel, le secteur de médias écrits mérite d'être signalé, avec une presse où domine le français, et très peu d'anglais. Le créole a fait une faible percée durant le début des années 80. Maintenant il apparaît relativement peu dans la presse, dans quelques publicités et dans les légendes de dessins humoristiques. Dans le texte même des articles, le créole peut apparaître lorsqu'il s'agit de rendre compte de propos tenus, au style direct, au sein d'un article en français. Mais cela ne va jamais au-delà de quelques phrases.

1.3 Les diglossies mauriciennes et la dynamique des langues

FIGURE 5



La diglossie, conçue à l'origine pour décrire des situations de bilinguisme entre une langue standard et un de ses dialectes, peut parfaitement s'adapter aux communautés linguistiques pratiquant plus de deux langues, avec les concepts de

«triglossie», «tétraglossie» etc., ou celui, qui paraît convenir à la situation mauricienne, de «diglossies emboîtées», proposé par R. Chaudenson (1984), sur lequel est fondé le schéma ci-dessus.

La figure 5, un peu complexe, se veut la symbolisation graphique de la hiérarchie des langues à l'île Maurice, avec, au niveau supérieur le français et l'anglais, séparés par un pointillé seulement compte tenu de leur prestige presque équivalent (problème examiné en détail plus bas). Par ailleurs, la disposition spatiale de ces langues symbolise le fait que le statut quasi officiel de l'anglais lui donne accès aux situations les plus valorisées (État), mais que cette prédominance est assez fragile compte tenu de la relative absence de l'anglais dans les situations échappant à l'État.

Directement en dessous, se trouve le couple, diglossique lui aussi, créole-bhojpuri.

1.4 L'île Maurice: une ou plusieurs communautés linguistiques?

En caricaturant un peu pour aller vite à l'essentiel, on pourrait considérer que si les Mauriciens sont à peu près d'accord sur le répertoire linguistique, quelques désaccords subsistent quant à la hiérarchie à établir à l'intérieur de ce répertoire.

Le consensus se fait autour des langues qu'il est légitime d'utiliser (pour des besoins emblématiques ou de communication) à Maurice: toutes les langues apportées par les immigrants, l'anglais, ainsi que certaines langues importées plus tardivement, mais qui ne dérangent personne parce que marginales: le mandarin ou le cantonais. Il n'y a donc pas de velléité de faire disparaître des langues. Quoi qu'il en soit, on peut en conclure que la communauté linguistique mauricienne est une, sinon uniforme, puisqu'on peut observer encore un

certain nombre de points en discussion: on s'entend sur ce qui constitue les points de mésentente, à savoir:

- La fiction et/ou réalité de l'usage des «langues ancestrales»;
- L'officialité de l'anglais;
- Le caractère massif de la créolophonie reconnu *de facto* mais l'inexistence d'un statut quelconque;
- Le caractère quasi officiel de l'usage public du français sans la moindre reconnaissance statutaire.

C'est pourquoi, en ce qui concerne l'île Maurice on peut parler d'un véritable «aménagement linguistique par défaut».

2 L'«aménagement linguistique par défaut»

2.1 Les «grandes tendances» observables

On rappellera ici que, derrière l'énumération rituelle, et très longue, des langues présentes à Maurice, seules quelques langues entrent dans un schéma qui prend en compte la répartition fonctionnelle des langues suivant ce qu'on a dénommé «diglossies emboîtées» (*cf.* fig. 5 du chapitre 3). Si l'on prend en compte uniquement ce complexe de dynamique des langues qui «comptent», on est en droit de repérer quelques axes d'évolution:

Il n'est guère douteux que l'on s'achemine vers la réduction de la compétence multilingue de la plupart des locuteurs mauriciens. Le répertoire le plus classique est constitué déjà, pour une bonne part des gens, d'une compétence trilingue créole/ français/ anglais où compétences active et passive dans l'une et l'autre langue s'étagent à des degrés divers. Avec le déclin démographique des locuteurs natifs de langues orientales il est probable que ce cas de figure se généralise peu

à peu à l'ensemble de la population mauricienne. Mais la généralisation de ce répertoire trilingue ne doit pas oblitérer une autre dynamique: celle de la mobilité linguistique vers ces trois langues suivant des modalités très différentes:

1. *La mobilité linguistique vers le créole* regroupe trois types de phénomènes:

a) Réduction de la diglossie bhojpurî/ créole en milieu rural indien au profit du véhiculaire créole (le bhojpurî se repliant dans des fonctions de plus en plus emblématiques);

b) Généralisation de l'usage du créole à l'ensemble de la population dans les registres de la conversation familière informelle;

c) Instrumentalisation croissante (sans standardisation) accompagnant et nourrissant une prise de conscience croissante de l'identité nationale.

2. *La mobilité linguistique en direction du français* se caractérise par l'extension des aires d'emploi de cette langue et l'accroissement potentiel du nombre de locuteurs L¹ (par le phénomène de la «néofrancophonie» des couches urbaines d'origine créole, indo-mauricienne, chinoise ou musulmane accédant à un nouveau statut social). Le choix délibéré du français comme langue de pratique sociale par la nouvelle bourgeoisie d'origine orientale atteste de la «désethnicisation» du français qui n'est plus senti comme l'emblème de la «population générale» et particulièrement des blancs, mais comme langue d'accès à un mode de vie socialement valorisé.

3. *L'extension démographique du nombre de locuteurs L³ en anglais* consécutive à une certaine élévation du niveau culturel de la population du fait des effets d'une scolarisation secondaire qui, malgré ses limites, enregistre quelques succès au moins quantitatifs, se combine à une relative stagnation fonctionnelle.

4. *Dernier axe d'évolution:* l'accession des langues orientales à leur fonction

principalement emblématique. Ce phénomène s'accompagne d'une baisse tangentielle des effectifs du locuteur L¹ de ces langues.

2.2 Les réactions étatiques prévisibles: des scénarios en noir, rose et gris

En fonction de ces «tendances lourdes» que nous avons mises en évidence et d'un avenir politique fluctuant, il est sans doute imprudent de s'avancer dans la prospective à moins de proposer plusieurs scénarios possibles encore qu'il nous semble que les deux premiers soient hautement improbables, le premier n'étant guère souhaitable et le second trop beau pour être vrai.

Un scénario catastrophe sans doute évitable serait celui qui prédirait un regain des tensions ethniques du fait d'une politique communaliste plus affirmée, impulsée par le gouvernement à majorité hindoue sensible à la pression du lobby des *hindi speaking*, ou provoquée par des mouvements «pro-occidentaux» à courte vue. Cette politique entraînerait une exacerbation du compartimentage socio-ethnique: un secteur privé de plus en plus refuge des minorités expulsées de l'appareil d'État et un secteur public de plus en plus recruté dans la majorité hindoue. On aura compris qu'en noircissant un peu plus le tableau, on aboutirait suivant ce scénario désastreux, et toutes proportions gardées, à un risque de «libanisation» de l'île Maurice avec tous les risques de dérapage en cas d'intervention de puissances étrangères en général fort mal intentionnées.

Un scénario de rêve peu probable serait de croire qu'une politique de réforme rationnelle et radicale puisse être mise en œuvre à Maurice pour ce qui concerne les problèmes culturels, linguistiques et éducatifs. Nous savons cependant que les blocages

ethnopolitiques de la société mauricienne rendent cette hypothèse peu crédible, mais il est toujours permis de rêver à un monde meilleur.

Cette politique linguistique culturelle et éducative se caractériserait par une prise en compte réaliste de la situation actuelle (voir *supra*) visant à l'efficacité dans le respect des aspirations identitaires et à l'économie des ressources en dynamisant les tendances observées qui vont dans le sens du développement. On peut imaginer par exemple qu'il est réaliste de faire officiellement une place au créole (selon des modalités à discuter), véhiculaire national instrumentalisé au moins dans les secteurs où cela est indispensable pour remplir certaines fonctions (l'accueil des élèves dans le primaire en laissant de côté le problème de la langue d'alphabétisation la plus adéquate; l'utilisation du créole dans le secteur de santé tant pour la prévention que les soins; le développement artistique et littéraire d'expression créole; la formation technique en créole jusqu'à un certain niveau). Il serait efficace et réaliste d'aménager le bilinguisme franco-anglais et non de le subir tant dans l'enseignement où diverses expériences d'éducation bilingue généralisée peuvent instruire le réformateur (comme les programmes bilingues canadiens) que pour sa reconnaissance comme qualification professionnelle aussi bien dans la fonction publique (le «service civil») que dans le secteur privé. Mais il faut aussi en même temps qu'à l'efficacité penser au «confort identitaire» (cf. l'expression heureuse de R. Chaudenson) des citoyens et prendre les mesures pour un enseignement réellement efficace des langues «emblématiques» c'est-à-dire renoncer à les enseigner dans le primaire comme L¹ et les introduire solidement dans le secondaire comme options, confiées à des maîtres hautement qualifiés, à titre

d'enseignement de langues et civilisations orientales.

Ce deuxième scénario est hélas un beau rêve très improbable et l'hypothèse la plus probable est celle qu'on appellera pudiquement «aménagement linguistique par défaut» c'est-à-dire que les autorités et la société mauriciennes, terriblement divisées sur ces questions et fuyant les risques de politisation en outrance qu'entraîne chaque proposition réformatrice, continueront comme par le passé à maintenir un *statu quo* qui a le mérite d'apaiser les esprits. C'est-à-dire que les tendances observées se poursuivront: progression du créole, rééquilibrage du bilinguisme franco-anglais en faveur du français, réduction des langues orientales à de purs signes identitaires. Le système éducatif, dont les dysfonctionnements ne sont guère négligeables, risque de voir son rendement diminuer encore et les médias gouvernementaux, souffrant de crédibilité face à la concurrence étrangère, risquent de se voir encore plus marginalisés avec l'arrivée des chaînes télévisées transmises par satellites et la multiplication des facilités de transport.

On peut espérer que l'aggravation de certains dysfonctionnements favorise une prise de conscience qui, d'ici quelques années, permette une maturation des esprits ouvrant la vie au «scénario n° 2» (le scénario «rose»). Mais on peut craindre aussi que des velléités de réformes dans un sens ou dans un autre ne radicalisent les oppositions, réveillent le vieux démon «communaliste» et nous renvoient au scénario 1, le scénario «catastrophe».

Nous retenons donc la forte probabilité de l'«aménagement linguistique par défaut», avenir prévisible pour les dix prochaines années et d'une approche globale des problèmes linguistiques, culturels et éducatifs. La question, dès lors, est de trouver les raisons, d'une part, de la timidité réformatrice des responsables

politiques mauriciens et, d'autre part, des choix implicites faits par la population pour répondre à ses besoins communicatifs.

3 Le double jeu des classes dominantes comme réponse au *double bind* de la société mauricienne

3.1 Trois questions concernant trois paradoxes

3.1.1 *Dynamique du français et interprétation sociolinguistique*

En termes «démolinguistiques», le pourcentage de francophones L¹ pourrait être considéré comme négligeable puisqu'il ne peut prétendre à plus de 5% de la population mauricienne et situe la «masse» de locuteurs concernés dans une fourchette de 35-45 000 francophones de langue maternelle (le nombre de «néofrancophones» est actuellement négligeable, difficile à chiffrer et doit être appréhendé plutôt en tant que phénomène significatif d'une dynamique des rapports de langues).

3.1.1.1 La pertinence d'une tripartition «francophonie endolingue / francophonie exolingue / néofrancophonie»

Il nous faut dire quelques mots sur les termes *endolingue/exolingue* empruntés aux linguistes «acquisitionnistes»: nous avons repris cette distinction (Baggioni/Robillard, 1990, pp. 62-69) en l'appliquant, peut-être abusivement, aux variétés de français en usage à l'île Maurice pour opposer la variété présente dans les situations de communication où le français est le code commun de locuteurs mauriciens francophones L¹ («français endolingue», en précisant

qu'à Maurice un locuteur francophone L¹ est souvent aussi créolophone L¹), aux variétés présentes dans les situations de communication où les locuteurs (ou une partie des locuteurs) sont francophones L² («français exolingues»). La distinction endolingue/exolingue, pour contestable qu'elle paraisse dans la mesure où elle travestit en partie l'usage qu'on en faisait, nous a paru cependant pertinente pour notre propos. On avancera l'hypothèse que le français endolingue, emblème d'identification de la communauté francophone mauricienne, même contesté-concurrencé (discrètement) par des variétés plus proches du standard propres à certains «néofrancophones», sert quand même de norme à ceux des francophones L² qui ne sont pas figés dans des «entrelangues» fossilisées, et basculent éventuellement dans la «néofrancophonie». Par *néofrancophonie*, nous entendons définir ce phénomène de vernacularisation du français dans les couches de nouvelle bourgeoisie urbaine (des habitants des villes résidentielles des «Plaines Wilhelms») d'origine hindoue, musulmane ou créole, qui adoptent le français comme langue familiale par un choix assez volontariste.

3.1.1.2 Francophonie endolingue et néofrancophonie, réalités alternatives ou processus complémentaires?

On cherchera à situer cette «néofrancophonie» mauricienne par rapport à ce qui se passe en Afrique. C'est ainsi que, pour conclure sur les différences qu'il peut y avoir entre vernacularisation du français en Afrique et ce que nous appelions néofrancophonie à Maurice, G. Manessy nous proposait la mise au point suivante:

«Ainsi donc, si le terme *néofrancophonie* s'applique à Maurice, il ne s'applique pas, ou pas encore, à

l'Afrique noire francophone. Je serais tenté de voir les choses ainsi: ce qui déclenche le processus de néofrancophonie, c'est l'existence d'un groupe indigène doté d'un prestige suffisant pour que la variété de français dont il use puisse s'imposer comme modèle en concurrence avec le français standard. Une telle situation est constatée à Maurice. Elle pourrait s'établir en Afrique (et peut-être est-elle en train de le faire) s'il se constituait une classe de locuteurs légitimes du français assez puissante pour imposer son usage (un français endogène) comme norme à côté du modèle scolaire. C'est ce qu'évoque ici et là la revendication, encore bien imprécise, d'un français "national"» (*Lettre personnelle à D. de Robillard - oct. 1989*).

En soulignant d'autre part la présence concurrente de normes et d'usages locaux et la présence aussi d'une norme exogène de plus en plus agissante du fait de la réalité d'une présence du français standard de plus en plus massive (présence des médias francophones, interactions fréquentes avec des locuteurs francophones européens, études longues en France) dans l'exercice de la francophonie mauricienne, on pourrait s'attendre, en première hypothèse à l'émergence d'une norme endogène unifiée, mêlant, sur fond d'alignement sur le français standard, assez nettement au niveau lexical, moins pour ce qui touche à la syntaxe et à la phono-prosodie, un cocktail, suivant une alchimie difficile à définir d'avance, de FRM et de FS. On peut aussi postuler l'irréductible compétition des groupes ethniques pour l'hégémonie culturelle-linguistique, malgré la stratification socio-culturelle en émergence, et en déduire la fatale poursuite de la concurrence inégale entre plusieurs normes endogènes à l'ombre d'une norme exogène de plus en plus agissante. De la rencontre de pratiques linguistiques concurrentielles et convergentes, il est

difficile de prévoir ce qu'il sortira de cette alchimie du verbe sinon un renforcement de la «francofaune» mauricienne, au moins du point de vue du nombre des locuteurs.

L'ancrage historique de la «francophonie endolingue» mauricienne fonde donc sa légitimité, en même temps que le statut symbolique de ses locuteurs qui servent donc de modèles intégrateurs aux couches nouvelles aspirant, sans le revendiquer explicitement, au mode de vie urbain occidental.

3.1.2 Le rôle emblématique des langues orientales (en décalage avec leur statut proclamé)

Les «langues ancestrales» si massivement présentes dans les recensements et officiellement enseignées comme langues maternelles au début de la scolarité sont tellement en perte de vitesse que leurs plus farouches défenseurs ne nient pas la gravité de la situation, mais c'est aussitôt pour réclamer, sans trop y croire, une politique de promotion par un effort didactique renforcé mais non renouvelé dans les méthodes et le statut de l'enseignement de ces langues. En fait, ce qui est en jeu, c'est le système «communaliste» sur lequel a fonctionné jusque-là la société mauricienne par reproduction-transformation des rapports de forces socio-ethniques dont les statistiques sont un des indices.

Il est vrai que tout est fait à Maurice pour que des réalités différentes telles que loyautés culturelles et pratiques linguistiques soient superposées et donc mêlées. On pourrait imaginer que, dans les recensements, les questionnaires distinguent bien les questions sur les religions et/ou les appartenances ethno-culturelles et les questions sur l'usage des langues. Il faudrait notamment que la réalité du plurilinguisme de la majorité des locuteurs mauriciens soit prise en

compte de façon à ce que ceux-ci puissent répondre qu'ils ont l'usage de plusieurs langues (et non d'une seule, dispositif de questionnement qui oblige les gens à se « caser » dans une catégorie plus ou moins en rapport avec leur « communauté »); il faudrait qu'un Mauricien puisse sans problème se déclarer hindou et créolophone/francophone, chrétien et francophone/créolophone, musulman et créolophone/francophone etc. Qu'on le veuille ou non, les divisions « communautaires » à Maurice font de plus en plus place à la stratification sociale où l'usage des langues reflétera plus un niveau d'éducation et/ou un statut social qu'une appartenance ethnique. Mais ce serait remettre en cause tout le système de partage et de domination clientélaire à base ethnique sur lequel repose actuellement la société mauricienne.

3.1.3 *L'irrésistible ascension du créole comme véhiculaire national et le refus de sa standardisation*

Que le créole soit la seule langue véritablement parlée et comprise de tous les mauriciens ne fait aucun doute; et les évolutions en cours ne peuvent que renforcer cette réalité et la prise de conscience de celle-ci.

Le paradoxe est donc moins finalement dans la contradiction entre la généralisation de l'usage de la langue créole et la persistance de l'absence d'un statut quelconque, qu'entre la reconnaissance de son rôle par tous les acteurs sociaux et leur absence de volonté de promotion statutaire de ce qui devient la langue commune de toute la nation. On a tenté une première description de cette opposition créole/français/anglais par le couple instrumentalisation/standardisation, mais ne faudrait-il pas remplacer le concept d'« instrumentalisation » par celui de « vectorialisation », et, dans ce cas, on pourrait dire que les Mauriciens,

acceptant pour le créole la vectorialisation, lui refusent l'instrumentalisation, voyant en celle-ci une étape vers la standardisation réservée aux langues internationales déjà standardisées (anglais, français) qui garderaient ainsi le monopole de l'accès à la modernité. La diglossie est donc aménagée, en trois étages: véhiculaire social (créole, français), véhiculaire instrumentalisé (français, anglais), langues standards (français, anglais).

3.2 La politique de l'autruche comme réponse à des questions informulables

On pourrait reprendre à R. Chaudenson (Communication au séminaire de l'URA 1041 1988-89) la distinction qu'il fait entre les 3 niveaux de l'aménagement linguistique:

1. Le niveau de la politique linguistique, niveau des choix politiques fondamentaux en matière de langue(s): détermination d'une (de) langue(s) officielle(s), nationale(s), régionale(s) etc.; langues médium(a) et langue(s) matière(s) d'enseignement; politique(s) de traduction etc.
2. Le niveau de la planification linguistique, qui est celui de la mise en œuvre planifiée dans le temps et prévue du point de vue des moyens (budget, juridiction, formation des agents linguistiques: enseignants, fonctionnaires, cadres divers) de la politique linguistique déterminée.
3. Le niveau de l'action linguistique proprement dite, c'est-à-dire ce qui relève de la (des) technique(s) linguistique(s): description linguistique (grammaires, dictionnaires, matériel pédagogique), équipement linguistique (normalisation, graphie, néologie, terminologie etc.), ingénierie linguistique et industries de la langue etc.

3.2.1 *La dynamique sociale, à défaut de politique linguistique, impose un aménagement linguistique par défaut*

Le système communaliste mauricien fonctionne, vaille que vaille, par reproduction-transformation de rapports de forces socio-ethniques dont les statistiques sur les langues/communautés sont un des indices. La dynamique de la réalité socio-linguistique vient contredire cette volonté majoritaire de ne pas bouleverser le statu-quo fragile qui répartit les différentes hégémonies:

- Hégémonie hindoue pour l'appareil politico-administratif;
- Hégémonie « blanche » dans le secteur privé;
- Hégémonie créole (1) (fortement menacée par les néofrancophones) dans les médias.

Les bourgeoisies anciennes et émergentes, en contradiction avec leurs propres représentations (cf. Baggioni/Robillard, 1991), s'unifient dans les faits dans leurs pratiques culturelles et linguistiques: mode de vie occidental et usage du français dans la sphère privée. En ce qui concerne les francophones endolingues de la population générale (« blancs » et « créoles »), il ne s'agit pas d'une nouveauté. Pour les néofrancophones, on pourrait évoquer quelques problèmes.

La position des Indo-mauriciens pourrait être rendue inconfortable si l'occidentalisation qu'ils manifestent dans leur mode de vie n'était pas contrebalancée par des compensations à la fois substantielles et symboliques liées d'abord à l'hégémonie hindoue dans la sphère politico-administrative.

(1) Rappelons qu'à Maurice le terme *créole* désigne les métis d'origine africaine, appelés autrefois *libres de couleur* et les Indo-Mauriciens convertis au christianisme.

Les musulmans s'estiment tenus à l'écart de ce dispositif de compensation identitaire, et leur repli sur l'identité religieuse est sans doute la réponse à cette frustration symbolique. Les Chinois, qui se sont toujours comportés comme minorité (discrète), n'attendent rien des pouvoirs publics et s'arrangent, à titre privé, un confort identitaire en **bricolant un mélange de folklore** ethnique et de modernisme à l'image des grands exemples de Hong-Kong ou Taïwan.

3.2.2 *Il est urgent de ne rien faire (la non-intervention de l'État mauricien)*

L'État ne fait rien, mais laisse faire. Ne pouvant investir plus qu'il ne le fait dans la composante linguistique, ayant déjà à faire face à de lourdes dépenses dans le domaine éducatif, l'État se borne donc à agir dans les domaines « rentables » comme celui des recensements qui permet un double gain: d'une part, projeter une image de la réalité qui fait une grande place aux langues orientales, et ainsi marquer symboliquement le rôle des Indo-Mauriciens, d'autre part, financer, sur les fonds de l'État, les associations gravitant autour des langues et religions orientales, en faisant la part belle à ces associations, puisque l'attribution de ces subsides se fait selon les statistiques des recensements décennaux, qui, on l'a vu, sont conçus pour ne pas tenir compte des changements intervenus dans la pratique des langues.

Tout en n'intervenant pas vraiment dans le domaine pratique, sur la dynamique des langues, difficile à enrayer ou inverser, l'État se place plutôt sur le terrain du symbolique. En ce sens il joue son rôle en rendant le changement supportable pour les populations fragilisées par la modernisation, sans pourtant enrayer des évolutions inéluctables et même souhaitées, dans la mesure où le développement est l'une des priorités nationales, et que l'on n'a pas encore

assisté à des processus de développement sans certaines formes d'occidentalisation.

Si on reprend le schéma de R. Chaudenson évoqué plus haut: 1. Au niveau de la « politique linguistique », ne rien faire, c'est laisser la société faire implicitement le choix que l'État ne veut (ne peut) pas faire. Ce choix n'est cependant pas fait clairement par la société

puisqu'on peut relever de multiples contradictions: fiction de la multiplicité des langues ayant pour fonction de masquer la réalité de la dynamique des langues; tabous persistants concernant le créole, alors que la généralisation de son usage est une réalité qui est de plus en plus difficile à dissimuler; officialité de l'anglais qu'il est de plus en plus difficile de faire appliquer, alors que personne ne la remet en cause. Mais il faut voir dans l'existence même de ces contradictions l'expression d'un choix: celui de l'acceptation d'une évolution inéluctable, à condition qu'elle ne soit pas trop rapide, donc freinée.

2. Au niveau de la « planification linguistique », une « programmation sauvage » inconsciente reflète bien ce choix implicite. Par exemple, la MBC (Radio-télédiffusion nationale) a de plus en plus de mal à recruter des animateurs en langues orientales et doit donc faire appel à l'étranger, ce qui est une anticipation, dans le fait d'un statut de « langues étrangères » que l'avenir réserve à ces « langues ancestrales ». La formation en France de cadres mauriciens a préparé le ralliement des nouvelles bourgeoisies à la néofrancophonie. Il n'empêche que cette planification linguistique par défaut débouche sur de nombreux dysfonctionnements qui ne peuvent que s'accuser dans les décennies à venir.

3. Les « actions linguistiques » ne peuvent venir que d'initiatives non étatiques et s'inscrire dans la dynamique que nous avons essayé de mettre en évidence.

3.3 Et la terminologie dans tout ça?

La langue française à Maurice ne peut voir que sa place s'élargir: mais la meilleure chance à saisir pour elle, c'est celle d'un aménagement de la « cohabitation » avec les langues et cultures aussi présentes et légitimes **qu'elle-même: langues créole et anglaise** dans leur rôle irremplaçable d'instrument de communication intérieure et extérieure, langues et civilisations orientales dans leur rôle d'enracinement culturel et d'ouverture aux pays de la région. Cela peut se résumer de manière lapidaire: le français a une place à l'île Maurice, tout concourt à l'indiquer; mais si le français doit prendre toute sa place, il doit aussi occuper sa place et seulement sa place.

La question que je me pose est donc centrée sur cette place qu'on peut aménager pour le français dans un co-linguisme anglais/français/créole. La terminologie peut jouer un rôle modeste, mais un rôle certain (sinon la terminologie, du moins la lexicographie).

En ce qui concerne l'aménagement de la diglossie français/anglais, il est de l'intérêt de tous les locuteurs mauriciens et particulièrement de ceux qui vivent socialement et professionnellement dans la diglossie français/anglais que cette diglossie soit aménagée pour le meilleur profit des deux langues et de tous (ce qui est le principal). Pour faciliter le travail des « professionnels » il serait bon que des lexiques techniques (juridiques, économiques, journalistiques etc.) français monolingues ou bilingues anglais/français soient disponibles. Des logiciels en français, un office de traduction (ou au moins des outils disponibles, voire un traducteur rapidement accessible par téléphone), un centre de documentation technique francophone devraient de même pouvoir améliorer le travail de

certains dans les deux langues, le problème étant que de nombreux cadres mauriciens ont reçu leur formation soit uniquement en anglais, soit l'inverse. De la même façon, on peut souhaiter que les autorités diffusent les terminologies normalisées (se substituant souvent à une terminologie anglophone dominante dans certaines technologies) élaborées par les différents offices ministériels.

À côté d'autres propositions pour l'amélioration de l'enseignement du français à Maurice, et plus précisément du français standard (FS) dans la mesure où les Mauriciens auront, dans des situations de plus en plus nombreuses, à travailler en « français international », l'enseignement du français à Maurice ne peut que gagner à voir décrire la variété que nous appelons *français régional mauricien* (FRM). Sur le plan lexical, D. de Robillard (à paraître) élabore un *Dictionnaire des particularités lexicales de FRM* conçu comme la description aussi exhaustive que possible du FRM endolingue, et non comme simple trésor des expressions pittoresques, comme c'est trop souvent le cas dans la lexicographie régionaliste (lorsqu'elle n'est pas explicitement correctrice). Outre les conséquences attendues dans la perspective de ce que R. Chaudenson appelle le *confort identitaire*, le meilleur moyen de faire naître une dialectique vivante entre les deux variétés d'une même langue est une délimitation stricte entre le FRM et le FS.

En ce qui rapporte à l'aménagement de la diglossie créole/français qui concerne peu ou prou toute la population mauricienne, il faudrait aussi élaborer les instruments descriptifs (grammaires contrastives, lexiques et dictionnaires bilingues) susceptibles de faire naître une dialectique vivante entre deux langues apparentées dont l'une a tant de mal à être reconnue pour ce qu'elle est, la langue

nationale des Mauriciens. Nous avons vu que ceux-ci, dans les faits, acceptent de voir le créole jouer son rôle de véhiculaire oral dans des fonctions de plus en plus nombreuses. Pour ce qui est de la standardisation, compte tenu des réticences, souvent violentes, devant toute mesure officielle (à supposer qu'un jour celles-ci soient prises), toute « action linguistique » devra être précédée de nombreuses et convaincantes productions écrites créoles, rendant légitime, aux yeux du plus grand nombre, la capacité de cette variété linguistique à exprimer plus, et par écrit, que l'ensemble des besoins quotidiens. Deux dictionnaires, incomplets et critiquables (Chaudenson, 1989), existent déjà. D'autres ouvrages lexicographiques pourraient contribuer à légitimer la mise en œuvre d'une politique linguistique moins passive visant à la promotion du « mauricien » (selon la très belle proposition terminologique du plus grand écrivain mauricien d'expression créole et premier linguiste ayant tenté de décrire le « mauricien », D. Virahsawmy, 1966).

Quant aux langues orientales, le jour où il sera dicible de reconnaître que ces langues ne sont plus guère parlées à Maurice, ses meilleurs défenseurs seront ceux qui proposeront de les enseigner comme langues étrangères donnant accès à de grandes civilisations, à titre d'enseignements optionnels proposés aux élèves du secondaire (et non comme langues maternelles imposées aux élèves du primaire, ce qui est le plus sûr moyen de provoquer des réactions de rejet).

4 Conclusion du point de vue d'un aménagement linguistique plus large

Il faut conclure sur un plan plus large, c'est-à-dire envisager l'espace

géopolitique et économique et replacer Maurice dans l'ensemble des îles de l'océan Indien ayant en commun l'usage du français (Maurice, la Réunion, Madagascar, les Seychelles), et qui constituent un espace francophone au sein duquel l'anglais n'a actuellement que peu de poids. Les données pourraient changer avec la « normalisation » de la situation en Afrique du Sud, qui semble s'annoncer à moyen terme, avec pour résultat le rétablissement ou l'intensification des échanges entre pays de l'océan Indien et l'Afrique du Sud. Le rayonnement de cet État pourrait, comme puissance régionale, modifier les équilibres sur les plans politique, économique et linguistique (sur ce plan, en synergie avec les autres États anglophones d'Afrique de l'Est), jusqu'au sein même des autres pays du sud-ouest de l'océan Indien, plus faibles (démographiquement, économiquement) que la République sud-africaine. La mise en place, avant cette échéance, d'un « espace francophone indianocéanique » au sein duquel de fructueux échanges s'opéreraient, serait un des moyens, pour ces États, de maintenir certains équilibres face à l'influence du « grand frère » sud-africain, en misant sur le réservoir de savoir-faire et de technicité constitué par la Réunion, sur le décollage économique actuel de Maurice, ainsi que sur la relance économique dont les premiers frémissements se font sentir à Madagascar.

*Daniel Baggioni,
Professeur de linguistique française,
UFR Lacs,
Université d'Aix-Marseille I,
France.*

Bibliographie

- Baggioni, Daniel, 1984: «Problématiques différenciées pour l'élaboration d'un dictionnaire bilingue créole/français à la Réunion et à Maurice» (en collaboration avec A. Armand et D. Virahsawmy), dans *Lexique n° 3*, Presses Universitaires de Lille, Villeneuve d'Ascq, p. 147-157.
- Baggioni, Daniel, 1987: *Francophonie et multiculturalisme en Australie*, Paris, l'Harmattan, 102 p. Espaces Francophones.
- Baggioni, Daniel, 1988: «Conversation exolingue et normes», *S'approprier une langue étrangère... Actes du VI^e colloque international «Acquisition d'une langue étrangère»*, Aix-en-Provence, juin 1986 (en collab. avec B. Py, Neuchatel). (H. Blanc, M. Le Douaron et D. Véronique, eds.), Didier Érudition, Paris, p. 72-81.
- Baggioni, D. et Robillard, D. de, 1990: *Île Maurice: une francophonie paradoxale* (en collaboration avec D. de Robillard), Paris, l'Harmattan, 187 p., «Espaces francophones».
- Baggioni, D. et Robillard, D. de, 1991: «Répertoire linguistique et représentations chez les francophones de l'île Maurice» dans *Présence Francophone*, Québec, 1989, n° 2.
- Chaudenson, R., 1974: *Le lexique du parler créole de la Réunion*, H. Champion, Paris.
- Chaudenson, R., 1979 a: «Le français dans les îles de l'océan Indien (Mascareignes et Seychelles)» dans *Le français hors de France* (Valdman Éd.), p. 543-617.
- Chaudenson, R., 1979 b: «À propos d'un lexique des particularités du français à l'île Maurice» dans *Pédagogie du français, Cahiers du Centre universitaire de la Réunion*, n° 10, p. 133-141.
- Chaudenson, R., 1989: *Créoles et enseignement du français*, Paris, l'Harmattan (Espaces francophones).
- Manessy, G., 1978: «Le français d'Afrique noire, français créole ou créole français?», dans *Les parlers créoles* (Chaudenson Éd.), *Langue française*, n° 37, Paris, Larousse, p. 91-105.
- Manessy Gabriel, 1979: «Le français en Afrique Noire, faits et hypothèses», dans *Le français hors de France* (Valdman Éd.), p. 333-362.
- Manessy, G./Wald, P., 1984: *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, l'Harmattan (IDERIC), 117 p.
- Manessy, G./Wald, P. (Eds), 1979: *Normes, Plurilinguismes, situations*, Paris, l'Harmattan (IDERIC).
- Robillard, D. de, 1990 a: «Forme, sens, identité: une approche linguistique et sociolinguistique du français régional mauricien», *Forme-sens/Identité* (Baggioni/Marimoutou Éd.), p. 27-43.
- Robillard, D. de, 1990 b: «Dynamique des langues, dynamique des identités: le cas de la communauté de langue première française à l'île Maurice», dans *Vivre au pluriel* (Alber/Wattin Eds.), St Denis, URA 1041 du CNRS, p. 33-61.
- Robillard, D. de, à paraître: *Dictionnaire des particularités lexicales du français régional mauricien*, Paris, l'Harmattan, (Espaces francophones).
- Valdman, A. (Dir.), 1979: *Le français hors de France*, (en collaboration avec G. Manessy et R. Chaudenson), H. Champion, Paris, 688 p.
- Virahsawmy, N. (Dev), 1966: *Toward a re-evaluation of Mauritian Creole*, Diploma in Applied Linguistics Dissertation, Edinburgh University U.K. (inédit).

Le rôle d'une politique des langues dans le développement

Cet exposé a bénéficié d'une contribution déterminante de M. Claude Croizer, linguiste français en service au Bénin dans le cadre du programme de la Coopération suisse.

Ce n'est pas seulement parce que la Suisse est elle-même un pays plurilingue (avec quatre langues nationales, dont trois langues officielles) qui a dû, au fil du temps, gérer la question linguistique, que nous nous sentons plus enclins à aborder cet aspect de la problématique des langues. En tant qu'agence de développement, la Coopération suisse au développement (DDA) soutient depuis plus de vingt ans, en Afrique, mais aussi dans d'autres régions du monde, des programmes d'alphabétisation dans les langues locales. C'est au regard de cette expérience que notre réflexion s'est orientée, depuis quelques années, sur l'impact des facteurs linguistiques dans les actions de développement.

Une approche possible pour aborder cette problématique aurait alors pu être de présenter une série de situations de coopération dans lesquelles des difficultés linguistiques se sont posées et de débattre des différentes manières de les résoudre. Il nous semble cependant que le débat sur le rôle d'une politique des langues dans le développement dépasse le cadre de la coopération Nord-Sud. L'ouverture de l'Europe au grand marché européen risque de poser à certains pays de la Communauté la question du monolinguisme comme obstacle à leur développement économique. Par ailleurs, les pays membres du Rint, sont pour la

plupart plurilingues et ont tous été — ou sont toujours — confrontés à des questions d'aménagement linguistique.

La problématique repose ainsi sur deux notions, le *développement* et la *gestion des langues* dont les données diffèrent d'un pays à l'autre. Difficile, dans ces conditions, de proposer un modèle à valeur universelle ou de cerner de manière exhaustive ce que recouvre le concept de politique linguistique. Nous tenterons simplement de poser les éléments qui nous paraissent essentiels et de susciter le débat.

1 Qu'est-ce qu'une politique linguistique ?

Si, comme le fait remarquer Louis-Jean Calvet, le terme de politique linguistique n'est entré que récemment dans le lexique des sociolinguistes et des planificateurs, le concept qu'il recouvre (la question du plurilinguisme) remonte au mythe de Babel.

On entend par politique des langues l'ensemble des actions entreprises par l'homme sur les langues. Calvet en propose la définition suivante: «*Nous considérons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans les domaines des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale...*». Le mot-clé de cette définition est évidemment celui de *choix*. Toutefois, il ne s'agit pas ici seulement de choix des langues, mais d'une série de choix politiques sur la place respective des langues, leur

fonction dans la société, leur utilisation dans une stratégie de développement national, leur statut, etc.

La notion de politique implique celle de nation, d'État. Les choix effectués visent à atteindre des objectifs que s'est fixés le pays. Une politique linguistique se construit alors en plusieurs étapes:

- La *réflexion*, qui permet d'identifier les problèmes et d'analyser les situations;
- La *décision*, qui définit des orientations et les moyens de les mettre en œuvre;
- L'*application*, qui implique de passer au stade de l'action; on cherche à obtenir des résultats, dans le sens du développement.

Mais il a un long chemin à parcourir entre la réflexion, la détection d'un problème, l'identification d'objectifs que l'on souhaite atteindre et l'obtention de résultats tangibles.

Aux trois étapes que nous venons de présenter (réflexion, décision, application) on peut ajouter trois niveaux d'intervention qui permettent de mesurer la volonté de faire aboutir une politique linguistique.

1.1 Le niveau constitutionnel

Le niveau *constitutionnel* attribue un *statut* aux différentes langues en présence dans le pays. Il s'agit, le plus souvent, de déterminer quelle est la langue officielle et quelle est la langue nationale (le pluriel est parfois de mise). Cette question du statut est en elle-même fondamentale puisqu'elle déterminera quelle(s) langue(s) utiliser dans les secteurs les plus

importants de la vie du pays (enseignement, administration, etc.). Il est intéressant de noter que très peu de pays africains sont constitutionnellement bilingues ou trilingues, alors que leur environnement linguistique est résolument plurilingue et que, dans le même temps, des pays francophones du Nord (Canada, Belgique, Suisse) reconnaissent au moins deux langues officielles. Les contextes historiques sont différents et peuvent expliquer cette situation, nous avons là en tout cas l'objet d'un possible débat. Si le concept de *langue officielle* est en lui-même relativement explicite, celui de *langue nationale* recouvre des réalités qui varient d'un pays à l'autre.

Dans tous les cas, il s'agit d'une certaine reconnaissance qui peut aller du simple droit d'exister à l'organisation de programmes d'alphabétisation et l'utilisation de ces langues dans les médias. Chaque État déterminera ainsi combien de langues nationales seront reconnues sur son territoire et lesquelles. À celui de *langue nationale*, on pourrait proposer de substituer le vocable *langue régionale* lorsqu'on désigne une langue qui, à l'intérieur d'un territoire national, ne concerne qu'une zone géographique limitée et désigner par *langue nationale* une langue dont la fonction véhiculaire s'étend, ou que l'on souhaite voir s'étendre, à l'ensemble du territoire national.

Le découpage des frontières héritées de la colonisation a posé le problème du morcellement linguistique. Nous n'évoquons cette réalité que pour aborder la question des grandes langues africaines de communication (le swahili, le lingala, la hausa, la yoruba, etc.) Leur avenir

ne passe-t-il pas par leur reconnaissance constitutionnelle? Et peut-être même par une **reconnaissance qui dépasse le cadre national** pour faire l'objet d'une réflexion au sein d'institutions inter-africaines comme l'OUA? Alors que l'Europe se construit, l'Afrique n'est-elle pas aussi à la recherche d'une *unité*? Quelle est la place accordée au facteur linguistique dans cette unité?

1.2 Le niveau institutionnel

Le deuxième niveau d'intervention est d'ordre *institutionnel*. Après avoir déterminé le statut à accorder aux langues, il reste à préparer des *textes législatifs* entérinant des décisions, puis à créer les *structures* chargées d'appliquer la politique et à déterminer les *ressources* à allouer au secteur linguistique.

Une politique linguistique ne s'improvise pas et ne peut réussir si elle n'est pas supportée par des institutions chargées de sa conception (recherche) et de son application (alphabétisation, médias, enseignement, administration, etc.) et si elle ne fait pas l'objet d'une réelle *volonté politique* de la part des autorités nationales. Le fait que l'ensemble de ces critères soient ou non réunis (statuts, textes, structures, ressources, volonté politique) permet de distinguer entre deux fonctions d'une politique linguistique que Calvet appelle fonction pratique et fonction symbolique.

Une politique des langues à *fonction pratique* sert des objectifs concrets (de développement) et est effectivement appliquée. Il y a cohérence entre les discours, les textes et les actes; cette politique est un des

éléments de la politique nationale, la politique est suivie d'une planification.

On parle de *fonction symbolique* lorsque les décisions ne sont ou ne peuvent être appliquées. Les textes ne sont pas suivis d'effet, les ressources engagées restent faibles, les structures n'ont ni pouvoir ni moyens de travail. On a alors entrepris la moitié du chemin puisqu'on a identifié les problèmes et envisagé des solutions mais que les applications ne peuvent être mises en œuvre. Une politique linguistique qui reste trop longtemps à l'état symbolique peut être un révélateur des difficultés que rencontre un État à asseoir sa politique (on valorise en apparence les langues nationales pour satisfaire une partie de la population, mais on n'applique pas les décisions en raison de pressions diverses).

1.3 Le niveau opérationnel

Le troisième niveau se situe sur le plan *opérationnel*. Tous les rouages administratifs sont maintenant en place, il va falloir procéder à l'organisation des actions. C'est en fait ici que se mesurent les effets d'une politique linguistique. Les orientations proposées sont-elles effectivement appliquées? On va chercher à savoir, en fonction des statuts qui leur sont accordés, quelles sont les langues utilisées dans l'administration, dans l'enseignement formel et non formel, par les médias, et à estimer les ressources allouées à la recherche linguistique et à la promotion des langues (alphabétisation, postalphabétisation, etc.), puis à procéder régulièrement à l'évaluation des résultats: le taux

d'analphabétisme est-il en augmentation ou en régression par rapport à la population totale?

Nous venons donc de passer en revue les principaux éléments définitoires d'une politique linguistique: les trois étapes (réflexion, décision, application) et les trois niveaux d'intervention (constitutionnel, institutionnel et opérationnel). Nous avons vu également qu'une politique des langues peut avoir une fonction pratique ou se limiter à une fonction symbolique. Si la politique définie doit être effectivement mise en œuvre, on arrive à une deuxième étape, la planification linguistique.

2 Planification linguistique

Associée étroitement à la notion de politique, la planification linguistique se définit comme «la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique». Dans le cas des pays fortement plurilingues et notamment pour les pays africains, la phase d'application d'une politique des langues est extrêmement complexe et demande du temps. N'oublions pas qu'en France, c'est François I^{er} qui imposa le français comme langue officielle (au XVI^e siècle!) et que des mouvements séparatistes existent toujours qui réclament la reconnaissance officielle de leur langue nationale. D'un autre côté, la Suisse, qui célèbre cette année son 700^e anniversaire, a réussi à conserver son plurilinguisme.

On passe ici au problème du choix qui a déjà été évoqué plus haut. Doit-on retenir toutes les langues

nationales par souci de justice et de démocratisation du droit à un enseignement de base pour tous dans la langue maternelle? Doit-on retenir quelques langues véhiculaires, au moins sur le plan régional? Doit-on imposer une ou quelques langues à vocation nationale? Existe-t-il une «troisième voie» ou la possibilité de définir une politique des langues à «géométrie variable»? C'est-à-dire une planification par palier qui préconiserait une alphabétisation dans plusieurs langues (cela est possible à coût modique), puis une postalphabétisation dans un nombre plus restreint de langues régionales, et enfin la reconnaissance du statut de langues officielles à une ou deux langues d'inter-communication?

Quoi qu'il en soit, la gestion du plurilinguisme est certainement le point le plus délicat dans l'établissement d'une politique, mais il n'est guère possible de faire l'économie d'une telle décision. Seule une politique ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie, dont on a vérifié la faisabilité (a-t-on les moyens de la politique retenue?) et qui soit ensuite activement soutenue et encouragée par les autorités peut avoir une chance de réussite et, partant, servir effectivement la politique de développement du pays.

La question du choix des langues une fois résolue (l'action sur *les* langues), un deuxième paramètre intervient, l'action sur *la* langue. La période coloniale n'ayant guère favorisé les recherches sur les langues africaines, pour la plupart d'entre elles beaucoup reste encore à faire sur le plan de la recherche linguistique (phonologie, règles orthographiques et syntaxiques, etc.). Il s'agira également de retenir un alphabet

adapté aux langues nationales, ce que la plupart des pays ont déjà fait, et sur le plan lexical, de définir les besoins en terminologie et en néologie (doit-on créer à partir du matériel lexical dont on dispose ou procéder à des emprunts?).

Nous avons tenté de présenter ce qu'est une politique linguistique ou du moins les principaux éléments à prendre en compte lorsqu'on veut s'engager dans une telle réflexion. Nous allons maintenant présenter quelques points d'articulations qui nous paraissent essentiels entre politique des langues et développement.

3 Langue et culture

La culture africaine gagne chaque jour un public plus nombreux et une reconnaissance internationale croissante, par la musique et la danse d'abord, par la littérature (un prix Nobel nigérian, Wolé Soyinka, ainsi qu'un égyptien, mais dont les œuvres sont rédigées en anglais), par le cinéma (plusieurs films africains au dernier festival de Cannes), par le sport aussi (les « exploits » de l'équipe du Cameroun à la dernière coupe du monde de football). En fait, cette partie de la culture est la partie consommable, exportable, vendable, c'est la culture en tant que produit culturel.

Il existe cependant un niveau plus profond, intime, de la culture. Une des nombreuses définitions du terme *culture* emprunté à la didactique la présente simplement comme: « L'ensemble des formes acquises de comportement dans les sociétés humaines » (*Petit Robert*). La

langue est alors certainement ce qui relie le plus à notre culture; c'est par elle que nous concevons le monde, que nous le décrivons. Ce que je ne peux dire n'existe pas. Ma culture est le filtre à travers lequel je perçois le monde, ma langue en est l'expression. Quel est l'impact dans ces conditions d'un développement conçu en français (ou en anglais), élaboré en français, géré en français, évalué en français, dans un monde dont ce n'est ni la langue ni la culture? À qui s'adresse le développement si, pour y avoir accès, il faut d'abord oublier sa culture et s'approprier celle de l'autre, ce qui est impossible?

4 Langue et enseignement

Dans la plupart des pays africains dits francophones (à l'exception du Sénégal et du Zaïre, où quelques langues nationales sont utilisées), l'enseignement formel ne se donne qu'en français. Des expériences ont bien été tentées (le but du primaire au Niger, les Centre d'éveil et de stimulation de l'enfance au Bénin...), mais dans l'ensemble celles-ci sont restées à l'étape de l'expérience et rien ne semble indiquer qu'un changement profond se dessine. Pourtant, l'utilisation d'une langue étrangère à tous les niveaux de l'enseignement ne va pas sans soulever un certain nombre de questions. Une question de souveraineté d'abord, puisque l'Afrique est certainement le seul continent qui ne prenne pas en compte ses propres langues et propose un enseignement entièrement en langue étrangère. Cela est peut-être dû au fait que lorsqu'on adopte (ou

hérite) le français (ou l'anglais) comme langue officielle, on considère que ces langues ne sont plus des langues étrangères, ce qui est quand même le cas pour environ 90% de la population.

La question pédagogique et linguistique ensuite, puisqu'on se retrouve alors avec une situation unique au monde où la langue de l'éducation nationale n'est parlée et comprise que par une minorité, le plus souvent citadine et aisée, et les résultats du système éducatif, tant quantitatifs que qualitatifs (cas du Bénin), tendent en fait à perpétuer un système de classe. Il est évident qu'un enfant issu d'une famille où l'on parle français à la maison aura davantage de chances de réussite à l'école. Rappels pourtant le cas de l'enseignement en Suisse: un pays plurilingue peut mettre en place un système éducatif qui donne à chacun, suivant sa langue, des chances égales d'accès à l'éducation.

5 Langue et démocratie

Le concept de démocratisation du droit à l'éducation est pour nous un facteur essentiel du développement individuel et social. On a vécu une phase, dans la problématique du développement, où celui-ci semblait conditionné par la mise en place d'infrastructures (industrie, communication, etc.), on s'est ensuite intéressé au développement communautaire, fondant les actions sur la participation de groupes sociaux; on parle maintenant de « développement à visage humain », on accorde alors la priorité au développement social

par rapport au développement économique.

Cette évolution n'est pas fortuite et l'accélération du processus de démocratisation sur le continent africain (qui implique des notions comme les Droits de l'homme, la liberté d'opinion et d'expression, le suffrage universel...) repose avec acuité la question précédente: comment construire un État de droit, lorsque la grande majorité de la population reste analphabète ou ne bénéficie que d'un enseignement élitiste et n'a pas accès aux documents fondamentaux qui régissent l'État (constitution, code de procédures pénales, etc.)?

6 Langue et nation

Langue est un mot que l'on aimerait voir classé dans la rubrique des invariables, toujours au singulier. Il irait de pair avec le concept d'unité nationale. «Un pays, un peuple, une langue». C'est une belle devise.

La réalité bien souvent est différente, et rares sont les États monolingues (pas «officiellement»!). Parmi les tâches des pays qui prennent, l'un après l'autre, le chemin de la démocratie, la gestion du plurilinguisme sera certainement une étape incontournable. La solution adoptée jusqu'ici était de ne reconnaître qu'une langue officielle pour la gestion de l'État, ce qui ne facilitait pas la participation effective de ceux qui ne maîtrisaient pas cette langue dans la gestion des affaires de l'État. La notion d'État, si l'on prend le cas de l'Afrique noire, est un concept récent. On se sent d'abord africain, puis yoruba ou bambara ou

peuhl, ensuite seulement on se sent membre de telle ou telle communauté nationale. La plupart des pays sont composés de plusieurs groupes culturels et linguistiques, la majorité de ces groupes sont répartis sur plusieurs pays.

Construire une nation suppose alors deux démarches parallèles:

- Le respect de chaque groupe culturel ou linguistique pour éviter des conflits intérieurs;
- Le développement d'une identité nationale.

Dans tous les cas, un individu, un groupe qui se sentira respecté et en sécurité dans la limite des frontières nationales sera aussi le plus souvent un artisan de l'unité nationale.

Il semble difficile d'aller plus loin dans le cadre de ce séminaire, il est certain qu'entre langue et nation les liens sont étroits et les décisions éminemment politiques, il appartient à chaque État de décider comment aménager au mieux son espace linguistique dans le sens de la construction nationale.

*François Roduit,
Bureau de la coordination
de la coopération suisse,
Cotonou,
Bénin.*

Endogénéisation linguistique et terminologique des savoirs scientifiques, techniques et culturels pour un développement durable de la RCA: Critique des pratiques actuelles et nouvelles perspectives

Introduction

Les États africains en général et la RCA⁽¹⁾ en particulier souffrent d'un certain nombre de maux incurables qui bloquent jusqu'à présent leur processus de développement. Les diagnostics établis à nos jours par d'éminents spécialistes économistes et experts de développement tant africains que non africains laissent planer d'énormes inquiétudes quant aux possibilités réelles de décollage dudit processus de développement durable de l'Afrique. Par ailleurs, depuis les années des indépendances à ce jour, des linguistes de bonne foi n'ont guère manqué de sensibiliser les organismes et responsables africains à la dimension linguistique et culturelle du problème de développement des États africains. De nombreuses recommandations et résolutions, tant des instances nationales, régionales, interafricaines et internationales, pullulent en ce sens. Malheureusement, l'impact des langues africaines sur ce processus du développement en Afrique n'a toujours pas fait jour comme souhaité ici et là. À quoi cela tient-il? Que faut-il encore faire pour convaincre les pouvoirs publics que seules l'appropriation, l'assimilation et la pratique des savoirs scientifiques et techniques dans les langues des populations laborieuses entraîneront

ce développement massif, rapide et durable pour l'Afrique? Nous restons convaincus que ce séminaire nous aidera à répondre avec tous les arguments les plus pertinents à ces deux questions. Mais d'ores et déjà, nous proposons ici quelques éléments de réflexion.

Dans un premier temps, nous nous préoccupons d'attirer l'attention du séminaire sur un certain nombre de projections négatives qui ont contribué à façonner et à conditionner le comportement aliénant de l'africain, l'amenant à douter de lui-même, de ses aptitudes et de ses valeurs pour se réfugier par assimilation dans celles des autres. Sa personnalité, sa raison, son intelligence, son savoir-faire, sa langue et sa culture ne lui paraissent d'aucune utilité pour garantir sa survie, et forger son destin et son devenir. Ce comportement ne constitue pas moins un blocage sérieux du processus du développement de l'Afrique.

Dans un deuxième temps, nous nous essayerons à illustrer les manifestations dudit comportement à travers la problématique de développement mise en œuvre par les premières générations de l'indépendance.

Et enfin dans un troisième temps, nous présenterons les perspectives d'une nouvelle problématique, celle de l'endogénéisation linguistique et terminologie des savoirs scientifiques et techniques pour un développement durable de la RCA, en l'occurrence.

(1) RCA: République centrafricaine.

1 Le développement scientifique et technique de la RCA face aux blocages de l'héritage idéologique et socio-culturel de la coloniale

Les économistes et les experts du développement ont inventorié avec pertinence jusqu'à présent les maux et divers blocages auxquels sont confrontés les États africains en général dans leur processus de développement. Il nous suffit ici de rappeler en vrac cet inventaire des maux et blocages dont souffre l'Afrique pour servir ici de cadre préliminaire à notre propos. En effet, les spécialistes s'accordent généralement sur le fait que le développement de l'Afrique se heurte aux maux et blocages suivants :

- L'explosion démographique;
- L'analphabétisme;
- La famine et diverses calamités naturelles;
- L'instabilité des régimes politiques et le manque de libertés démocratiques;
- La corruption et les inégalités;
- L'insuffisance du tissu industriel;
- L'exploitation insuffisante des ressources naturelles;
- L'inexistence de l'épargne;
- L'endettement;
- La détérioration des termes d'échange entre le Nord et le Sud;
- Le dualisme structurel juxtaposant le secteur traditionnel à côté du moderne, etc.

À cette liste non exhaustive des difficultés de développement de l'Afrique, pouvons-nous encore ajouter quelque chose de particulier du point de vue de la science des langues? Il nous semble que oui, à titre d'hypothèse et de recherche d'une meilleure problématique de développement pour l'Afrique en général, et chacun de nos États en particulier. En effet, il nous semble

que le développement de la plupart des États africains se bute particulièrement aussi à *des blocages résultant de l'héritage idéologique et socio-culturel de la colonisation*. Ce disant, nous précisons d'emblée notre préoccupation de situer le débat au-delà d'un stérile procès de la colonisation, procès qui appartient déjà à d'autres temps.

En effet, au-delà des quelques onze plaies de l'Afrique énumérées ci-dessus et que nous pouvons considérer comme des épiphénomènes pour la plupart, il nous semble que les entraves au développement de l'Afrique trouvent aussi et surtout leurs racines dans les sources ontologiques profondes et lointaines de l'être africain métamorphosé par l'aliénation de son histoire ou de l'histoire de son propre développement. Seule une rétrospective sereine et une prise de conscience recréatrice pourra restituer l'Africain dans son être, sa personnalité, son intelligence, son savoir-faire, son génie créateur; bref, dans son identité originale, dépouillée de toutes les idées, les images et autres valeurs aliénantes accumulées et assimilées progressivement au cours de sa transformation historique.

L'Oubangui-Chari a vécu septante ans de colonisation française, de 1890 à 1960, avant d'obtenir l'indépendance politique et la proclamation de l'actuelle République centrafricaine en 1960. Les trente années d'indépendance n'ont fait que prolonger les septante ans de la période coloniale du point de vue idéologique et socio-culturel. Ce qui veut dire en termes clairs que le comportement du Centrafricain d'aujourd'hui, en particulier celui des générations dirigeantes, reste marqué par une imprégnation idéologique et socio-culturelle façonnée par cent ans d'influence et de prédominance coloniales françaises. Les traits essentiels de cette imprégnation idéologique et socio-culturelle peuvent être considérés globalement

comme une négation systématique de l'identité du centrafricain et de toutes ses valeurs culturelles, linguistiques et morales.

En effet, du point de vue ontologique, le nègre oubanguien d'hier était considéré comme un être inférieur, primitif et sauvage, en somme un sous-homme.

Du point de vue théologique, l'idéologie coloniale déniait au départ à cette catégorie de sous-homme la possibilité d'avoir une âme ou un attribut le référant à l'image du Dieu créateur de l'humanité. Il n'était pas concevable que «l'âme» supposée naturellement blanche puisse se loger dans un corps si noir que celui d'un nègre oubanguien. Et d'ailleurs celui-ci ne connaît pas Dieu. Il adore des faux-dieux par son polythéisme, forme d'amalgame de superstitions, d'animisme et de paganisme.

Du point de vue philosophique, le nègre oubanguien était considéré comme dépourvu de toute logique et rationalité parce que la raison est hellène et l'émotion est nègre, en traduction actualisée.

Du point de vue scientifique et technique, le nègre oubanguien avait été persuadé qu'il était incapable de procéder aux opérations d'abstraction, d'induction et de déduction. Celui-ci ne se fonde que sur des pratiques empiriques et rudimentaires pour la seule satisfaction des besoins primaires de subsistance. Cette vision toujours persistante trouve son actualité dans un fameux slogan publicitaire applicable ici et là, *mutatis mutandis*; «Ils ont du pétrole. Nous avons des idées».

Du point de vue linguistique, le nègre oubanguien, comme tous les autres nègres, ne dispose de rien digne d'une langue. Son univers linguistique est une mosaïque de dialectes et de patois, somme toute rudimentaires et inaptes à rendre compte des nuances, des finesses, des abstractions et des complexités des réalités du monde.

Du point de vue culturel, le nègre oubanguien est tout simplement un bon sauvage qui n'a ni culture ni civilisation, ce qui revient au même à dire que «sa culture et sa civilisation» ne valent absolument rien du tout.

Moralité. Le nègre oubanguien a besoin de la mission civilisatrice, humaniste, chrétienne, culturelle et assimilationniste de la Mère Patrie. Ces divers points de vue présentés ici en gros raccourcis, ont fait l'objet de suffisamment de littératures coloniales et post-coloniales. Toutes les implications et applications tirées de ces points de vue et de bien d'autres encore, ont incontestablement contribué à aliéner les consciences, les mentalités, les comportements et l'échelle des valeurs de tant d'individus, tant de générations oubanguiennes et centrafricaines, bref de toute la collectivité nationale centrafricaine. Aussi, sommes-nous fondés à soutenir que la persistance des effets de cette imprégnation idéologique et socio-culturelle ou de ce déracinement profond des esprits n'est pas sans conséquence durable sur la problématique et le processus du développement, en RCA en particulier.

2 Les générations de l'Indépendance et leur problématique du développement national centrafricain

Depuis 1960 en effet, c'est-à-dire, depuis 31 ans aujourd'hui, les Centrafricains ont pris en main la direction des affaires du pays. La première génération à monter aux créneaux des pouvoirs publics réunissait la plus haute intelligentsia du pays, donc le fleuron des ressortissants de l'école coloniale par excellence.

La mobilité des régimes politiques a donné lieu à une succession de deux ou trois autres générations d'intellectuels centrafricains au gouvernement politique du pays. La problématique du développement national mise en place par la première génération politique ne semble présenter aucune remise en cause profonde du point de vue de l'endogénéisation du processus vers un développement réellement maîtrisé et durable. Nous soumettons ici à votre attention quelques-uns des traits, à notre avis, caractéristiques de cette problématique.

2.1 La formation des ressources humaines

L'école coloniale avait fourni les premiers cadres indigènes, représentant l'élite devant assurer la relève des agents et cadres de l'administration coloniale. Cette élite, fière de bénéficier des quelques avantages de la politique d'assimilation au statut de citoyen français ou de la métropole, ne pouvait concevoir la formation des ressources humaines qu'en terme de reproduction élitiste des cadres de substitution, des auxiliaires d'administration et d'agents d'appui des services techniques. Cette formation est conçue et dispensée uniquement et exclusivement dans la langue de la métropole, considérée comme le seul canal de la science et de la technique, donc l'apanage et la panacée de la découverte scientifique. Ainsi donc, au-delà de l'indépendance politique, l'école a continué à perpétrer une formation de type colonial, considérée comme la meilleure parce que moulue dans la langue métropolitaine, porteuse du savoir universel et garante de la réussite socio-professionnelle. Même avec l'explosion démographique, la stratégie de la démocratisation scolaire est restée paradoxalement fidèle à la même option de formation.

À côté du français, matière et véhicule d'enseignement de toutes les disciplines scientifiques et techniques, on multiplie à volonté l'enseignement de diverses autres langues étrangères mortes et vivantes comme le latin, le grec, le russe, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc. On en vient même, sous le beau prétexte de l'internationalisme, à créer des établissements spécifiques pour l'imprégnation des langues étrangères dès le niveau du fondamental 1 ou du primaire. Ainsi est-on sûr de former tous les cadres censés servir de moteurs du développement : ingénieurs, techniciens supérieurs, juristes, économistes, gestionnaires, administrateurs, enseignants, professeurs, médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, agronomes, vétérinaires, etc. Chaque année, le financement de ces formations absorbe des sommes énormes sur le budget de l'État sans pour autant atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs requis pour le développement national. Mais même dans l'hypothèse de la satisfaction des objectifs quantitatifs et qualitatifs voulus, il demeure toujours cette barrière linguistique entravant gravement la communication linguistique, le transfert harmonieux des acquis scientifiques, techniques et culturels universels aux populations laborieuses constituant la véritable force de transformation socio-économique du pays. La formation unilingue exogène de nos cadres nationaux ne fait guère d'eux des acteurs d'accélération dynamique d'un processus de développement endogène massif, rapide, durable et maîtrisé. La perspective de développer le pays en se fondant sur le moteur de l'élite a fait ses preuves depuis 31 ans d'indépendance, sans pouvoir convaincre.

Par ailleurs, la volonté et le choix politiques d'alphabétiser la grande majorité des populations dans la langue exogène, considérée comme

condition exclusive de l'acquisition, de la maîtrise et de l'utilisation optimale des savoirs scientifiques, techniques et culturels universels, n'ont guère donné lieu aux résultats escomptés.

Au regard des faits esquissés, il y a lieu de suggérer la révision des perspectives en matière de mobilisation des ressources humaines devant générer le développement national.

2.2 Autres aspects caractéristiques de la problématique actuelle du développement national

Après avoir souligné le caractère inopératoire de la stratégie (*cf.* les objectifs visés et non atteints) de formation pour le développement, il importe aussi de signaler pour les besoins de la cause, les autres paramètres à problème :

- L'importation abusive des modèles *exogènes* du développement : schémas, plans, choix stratégiques, projets, budgets d'investissement, etc.;
- L'absence de stratégie de promotion des savoirs et des technologies traditionnelles;
- L'absence de stratégie de recherche endogène diversifiée;
- Le transfert massif des technologies *exogènes* avec en corollaire une assistance technique de substitution dont la prise en charge pèse lourdement sur le budget d'investissement national.

3 Pour une nouvelle problématique de développement durable de la RCA

3.1 Problématique de l'endogénéisation linguistique et terminologique des savoirs universels

Un célèbre spécialiste des problèmes de développement de l'Afrique avait créé scandale dans les années 60 en publiant un ouvrage au titre tristement célèbre : « l'Afrique est mal partie ! » de René Dumont. En ce temps-là, beaucoup n'étaient pas d'accord avec lui sur le fond. Aujourd'hui, c'est-à-dire trente ans après, il y a comme un malaise général sur lequel une erreur de diagnostic ne devrait plus être permise au détriment du développement de l'Afrique.

Au départ de mon propos, je disais que les séquelles idéologiques, psychologiques, sociologiques, religieuses et culturelles de la colonisation française ont imprimé les générations de l'indépendance à un point tel que leur vision et leur problématique du développement en ont été extraverties. Il y a donc exigence, pour mieux faire avancer le processus du développement, de procéder à l'exorcisation des mentalités et des visions afin de générer de l'intérieur des valeurs, des comportements et des pratiques plus maîtrisables. Redonner confiance et assurance à notre personnalité culturelle, solidement ancrée dans ses valeurs encore porteuses d'avenir, semble aujourd'hui la meilleure voie pour s'ouvrir durablement au développement, à la modernité et à l'universel.

La Chine, le Japon, la Corée, le Vietnam et la plupart des pays arabes et du Maghreb ont compris cela depuis longtemps en vulgarisant la science et les techniques dans leurs langues, en faisant participer toutes les populations au processus du développement, en développant les aptitudes intellectuelles et professionnelles dans leurs langues, en formant les techniciens et tous les cadres professionnels en langues nationales ou en bilingue. L'Afrique noire doit tirer les leçons de ces expériences hautement enrichissantes en se dépouillant de certains complexes.

Il est désormais établi que la science et les techniques sont un patrimoine de l'humanité, donc un patrimoine de l'esprit humain. Autrement dit, toute langue, moyennant l'appareillage terminologique approprié, peut s'en approprier, en disposer pour les transmettre également à la postérité de l'humanité. Les Chinois ont acquis, maîtrisé et exploité la physique nucléaire sans en être les inventeurs. Les Irakiens s'y sont essayés avec succès. Les Japonais réexploitent l'informatique et l'électronique désormais à outrance dans leur langue.

L'Hôtel La Tour Hassan de Rabat, où ce tient ce séminaire, est un modèle vivant d'adaptation technologique, de promotion et de production industrielles des savoirs et technologies traditionnels.

3.2 Les perspectives d'endogénéisation linguistique et terminologique

3.2.1 Facteurs favorables

- L'unité interculturelle nationale;
- L'unité de la langue supranationale;
- La dynamique socio-linguistique nationale;
- Les divers jalons de la politique linguistique de 1960 à 1991;
- L'instrumentalisation progressive du *sängö*;
- La dualité linguistique officielle admise *sängö-français*;
- Environnement national, régional et international favorable.

3.2.2 Perspectives linguistiques

- Généralisation progressive de la convention orthographique pour un passage massif de l'oralité à la scripturalité;
- Normalisation lexicographique et grammaticale;

- Instrumentalisation terminologique progressive du sängö;
- Implantation progressive de l'utilisation systématique du sängö dans tous les secteurs d'activité;
- Opérationnalité de la dualité linguistique officielle sängö-français pour toutes les communications de la vie publique nationale.

3.2.3 Perspectives socio-culturelles

- Réappropriation de la culture nationale avec production et diffusion massives;
- Synthèse interculturelle et modernisation des universaux culturels;

- Défense et illustration de l'identité culturelle nationale;
- Valorisation des ressources humaines.

3.2.4 Perspectives de développement scientifique et technologique

- Développement terminologique multisectoriel;
- Traduction et vulgarisation massives des savoirs scientifiques, techniques et culturels modernes et universels;
- Appropriation et diffusion massives des technologies modernes;
- Promotion et modernisation des savoirs scientifiques et

- technologiques traditionnels;
- Accroissement et amélioration des forces motrices et accélératrices du développement avec participation active de tous aux efforts de progrès et de développement national rapide et durable;
- Démocratisation de la science, de la technique et de la culture universelles pour un accroissement de la production des biens et services en faveur du bien-être social durable de la communauté nationale centrafricaine.

*Désiré Faustin Teguedere,
Maître-Assistant à l'ILA/Bangui,
République centrafricaine.*

Introduction

M. Nazam Halaoui

Suite à cet exposé, la discussion porte sur les relations entre les politiques et les techniciens (question de M. Bodj sur la démarche des institutions envers l'État au Québec, et de M. Vernet sur les moyens d'activer ces relations).

M. Halaoui précise qu'il appartient aux langagiers de sensibiliser les politiques et les populations, et de s'organiser quand le politique laisse le domaine vacant.

Répondant à une question de M. Fortin sur le terme *individuel*, il précise: l'individu qui parle sa langue veut l'écrire et qu'elle soit reconnue.

M. Fortin indique qu'au Québec, lors de la « Révolution tranquille », l'État a été un levier (première loi linguistique en 1961, création des ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles... Enfin, en 1977-78, Charte de la langue française accompagnée de trois institutions: le Conseil, l'Office et le Conseil de protection). Les objectifs: d'abord défendre la langue, puis relever son statut et sa qualité.

M. Soler indique que pour le romanche, c'est toujours la base qui a été à l'initiative, mais qu'il y a eu interaction entre les militants et les autorités (cantonales, etc).

M. Teguedere réfute la distinction faite ici entre individuel et culturel: l'intérêt d'un chercheur est d'abord scientifique. Il souligne qu'en Afrique on est obligé d'être pluridisciplinaire. On ne peut isoler la terminologie. Enfin il affirme que l'institution d'aménagement est un organisme politique faisant une analyse politique.

M. Halaoui pense, au contraire, qu'il n'y a pas à séparer politique et linguistique dans un organisme de politique linguistique.

Enfin, M. Kasadi remarque qu'en Afrique les revendications existent, mais que la situation n'est pas « révolutionnaire » comme au Québec. Il indique que l'ACCT incite les pays africains à mettre en place des offices des langues nationales.

Jean-Michel Eloy.

Exposé de Mme Saadia Aït-Taleb

Sur la concertation avec d'autres institutions linguistiques arabes (question de M. Baggioni), Mme Aït Taleb précise que le but est une terminologie utilisée dans tout le monde arabe. Le travail d'harmonisation est en cours. Un conseil international de la langue arabe a été proposé.

M. Lakhdar-Ghazal rappelle qu'il a déjà existé de ces organismes (bureau de coordination, etc.) Les réunions d'unification de la terminologie sont inefficaces, mais les mots bien faits circulent tout seuls.

Mme Aït Taleb indique (question de Mme Park) que la démarche onomasiologique et la démarche traditionnelle sont complémentaires. Un travail onomasiologique est fait en français et en arabe, puis le travail traditionnel.

La place accordée aux dialectes (question de Mme Cohen) est pour M. Lakhdar-Ghazal une question importante. Mais le développement exige

une langue, et le choix se pose entre langue nationale (l'arabe) et langue internationale (le français et secondairement l'anglais). L'expression des dialectes est libre au Maroc, mais tout le monde est d'accord pour que l'arabe classique soit la langue nationale.

M. Eloy demande si, en ce qui concerne l'expression des besoins de terminologie, on ne se heurte pas à une tendance de certains professionnels à travailler de préférence dans une langue étrangère.

Mme Aït Taleb répond que la règle de communiquer en arabe étant imposée, des besoins s'expriment forcément concernant l'arabe. Les contradictions entre spécialistes et terminologues (question de Mme Michaud) sont très variables selon les cas.

M. Lakhdar-Ghazal indique que le travail mené par l'Institut de Rabat est actuellement de relever le lexique déjà unifié, à travers 73 ouvrages d'où l'on extrait les termes unifiés. On a 116 000 termes unifiés, ce qui ne garantit pas leur qualité. Le travail reste à approfondir pour la qualité. Car seuls vivent bien et longtemps les mots conformes au génie de la langue arabe.

Jean-Michel Eloy.

Exposé de M. Laouali Amani

M. Laouali précise, à propos des résultats des choix effectués (question de M. Fortin), que la Charte nationale n'a pas été concrétisée. Seules 7 ou 8 personnes constituent une cellule et

depuis 1979, il n'y a eu aucune évaluation des expériences d'alphabétisation.

M. Fortin demandant s'il existe un mouvement en faveur des choix linguistiques déclarés, M. Laouali indique que les tendances démocratiques vont effectivement dans ce sens.

M. Dieu rappelle que le Niger a la chance de posséder le haussa, langue nationale et transnationale. Il introduit la question du recensement avec question linguistique, qui est une bonne chose (malheureusement bloquée au Cameroun).

M. Laouali confirme qu'effectivement, le haussa s'impose: 70% de la population l'utilise, dont 55% de natifs. Les politiciens hésitent, mais il y a eu des pas en avant.

M. Roduit pose deux questions:

- Le tamajaq a son alphabet propre: pourquoi pas l'alphabet romain? ou l'arabe?
- L'alphabétisation en langues nationales s'étend: y a-t-il réellement une volonté politique?

M. Laouali précise que l'alphabet romain est utilisé dans un registre formel, le tifiña dans un registre informel.

À propos de la méthode suivie pour l'alphabétisation (question de M. Maïga), il indique que les manuels sont adaptés aux réalités socioculturelles des enfants. Les manuels expérimentaux précèdent la terminologie. On va commencer à avoir des manuels en langues nationales.

Jean-Michel Eloy.

Exposé de M. Daniel Baggioni

M. Diki-Kidiri demande des précisions non seulement sur les souhaits de la population créole, mais aussi sur ses besoins.

M. Baggioni indique qu'en milieu francophone, on refuse la standardisation du créole (par exemple la fixation de la graphie, du lexique): on est content de la

situation actuelle. La revendication culturelle créole, après des conflits passés, a actuellement choisi prudence et discrétion.

Il précise (question de M. Rousseau) que les initiatives en matière de langues sont surtout professionnelles: églises, juristes, etc.

M. Vernet souligne que d'après lui le problème de la terminologie ne s'est posé quand on a reconnu la situation français-créole.

À une question de M. Mbodj sur les actions de la France, M. Baggioni répond qu'à son avis la meilleure chance de la francophonie à Maurice est d'être «déséthnicisée»; le risque est donc en l'occurrence que les fonctionnaires français aient trop de zèle.

Mlle Mamavi signale que la Délégation générale à la langue française soutient la production d'ouvrages de terminologie.

M. Koyt soulève la difficulté du terme *aménagement linguistique par défaut* car *aménagement linguistique* signifie effort de rationalisation. M. Baggioni répond que les choix de fait de la société mauricienne sont «très malins». M. Rousseau propose de parler d'auto-régulation.

Jean-Michel Eloy.

Exposé de M. Zouhaier Marrakchi

(texte non communiqué)

M. Marrakchi précise (question de Mme Cohen) que l'harmonisation s'effectue par l'interpénétration des organismes, la diffusion d'un bulletin mensuel et de lettres sectorisées, et parfois en s'adressant aux journalistes.

M. Laouali demande, compte tenu que la langue arabe est très riche, comment s'opère le choix quand il y a prolifération de termes.

M. Marrakchi revient sur la méthode: établissement du corpus des

termes, consultation des travaux de normalisation, prise en compte de différents critères (fréquence, motivation, intégration).

M. Abid signale que souvent on part de normes internationales (Iso, etc.), puis on consulte les dictionnaires arabes; si l'on trouve plusieurs termes, on choisit selon les critères indiqués ci-dessus. En dernier recours, on crée des néologismes ou on emprunte (très rarement). Généralement les termes de l'Inorpi sont acceptés grâce à ce travail préparatoire.

M. Péla demandant s'il reste des cas où les différents pays arabes adoptent des choix différents, M. Abid ajoute qu'il arrive qu'un emprunt à l'anglais entre par le Machrek, et un emprunt au français par le Maghreb.

Jean-Michel Eloy.

Exposé de M. François Roduit

M. Halaoui souligne l'intérêt de cet exposé, mais répète qu'à son avis il est difficile que le même organisme conçoive et applique la politique des langues. On doit convaincre les politiciens, il y a un étage politique. Il faut dissocier la présentation du pourquoi (pour convaincre les politiciens avec des argumentaires) et la mise en œuvre. Il trouve que la réalité de l'enseignement en langues nationales a été sous-estimée par M. Roduit.

M. Roduit précise qu'il peut y avoir, par exemple, extension de l'enseignement en langues maternelles sur la base de décisions politiques, ou application de politiques linguistiques non formulées (et donc facilement remises en cause).

Pour M. Teguedere, le problème du choix des langues est souvent déjà fait; notre cadre ici ne permet pas d'en discuter les procédures. Comme M. Halaoui l'a indiqué, il est essentiel de ne pas transformer les institutions linguistiques en sièges de partis politiques.

Mais la politique est globale, la politique linguistique doit être insérée dans une politique nationale de développement.

M. Koyt ajoute que les linguistes ne peuvent faire que des propositions, même si elles sont informées sur le plan politique, et que les décisions politiques sont forcément l'apanage des Assemblées nationales, des politiciens.

M. Roduit rappelle que la formulation de politiques globales n'est peut-être pas encore un acquis partout, et cite des exemples d'actions linguistiques trop peu ou trop liées à une politique et par suite soit fragiles, soit sujettes aux retournements. Il ajoute (question de M. Bemananjara que le choix de 5 ou 6 langues (sur 54 existantes) est difficile à expliquer, en l'absence d'une politique linguistique.

M. Vernet affirme que c'est toujours à partir d'une pression réelle de la base que s'engagent des actions durables. Cette pression est le vrai moteur (comme le montrent à la fois les lois non appliquées et les actions menées sans l'appui de lois).

Le linguiste, reprend M. Roduit, peut jouer le rôle de ferment. M. Koyt ajoute que le rôle des linguistes comme « proposeurs » est important, ne serait-ce que pour leur gagne-pain.

M. Rousseau, tout en convenant que des questions politiques se posent, propose de recentrer la discussion sur le rôle technique du Rint.

M. Diki-Kidiri tient à souligner qu'il y a aussi une dimension politique individuelle dans le travail de chaque technicien: le travail technique n'est pas neutre.

M. Eloy convient aussi que le Rint n'est pas le lieu propre à faire avancer ces questions politiques générales, mais la discussion actuelle révèle le besoin des linguistes de rattacher leur travail à une politique linguistique. Elle montre aussi le besoin que les linguistes travaillent avec des politologues.

M. Koyt conclut: nous partons de politiques linguistiques déjà décidées. Les actions d'aménagement linguistique ne font qu'en découler.

Jean-Michel Eloy.

Exposé de M. Pierre Vernet

(texte non communiqué)

En réponse à une question de M. Mbodj, M. Vernet précise qu'en Haïti un discours politique public en français est aujourd'hui impensable: le créole s'est révélé la langue de la liberté.

À la question de M. Halaoui sur l'attitude du gouvernement nouveau quant au rapport créole-français, il indique qu'il n'y a pas eu de décision, mais une pratique: par exemple les débats parlementaires ont lieu en créole.

Sur l'élaboration des manuels (question de M. Laouali), il explique: d'abord nous observons les façons de raisonner pour ne pas introduire de rupture. Il y a aussi à cela une raison politique: la réconciliation nationale.

M. Diki-Kidiri demandant si l'école enseigne le français maintenant plus qu'avant, M. Vernet répond qu'on enseigne par exemple le français oral, ce qui ne se faisait pas avant.

Sur l'utilisation du créole dans l'administration (question de M. Rousseau), il indique que le gouvernement actuel souhaite former les fonctionnaires au créole écrit (car beaucoup de citoyens écrivent à l'administration en créole). La pratique du créole écrit gagne donc, mais les formulaires ne sont pas encore bilingues.

M. Koyt conclut que le rapport entre pratique et statut officiel amènera le besoin de terminologie et d'organisation.

Jean-Michel Eloy.

Monsieur Koyt propose que celui qui a introduit chaque thème fasse ressortir les points saillants et pose une question centrale de son exposé.

M. Pepermans propose une typologie des situations et des contextes culturels, fondée sur le nombre de langues et de familles de langues, et sur différents types de travail terminologique (traditionnel, normalisateur, etc).

MM. Halaoui et Vernet remarquent que les spécialistes africains eux-mêmes, pour l'analyse et pour l'action, ne peuvent se fonder sur une classification livresque; chaque pays doit faire ses choix par rapport à ses réalités.

Pour M. Halaoui, la question centrale est celle-ci: que faire pour insérer la terminologie dans le développement? Quels principes organisateurs faut-il adopter au niveau national?

Pour M. Eloy, il apparaît que les problèmes de définition d'une politique linguistique sont loin d'être réglés partout. S'il existe une politique linguistique explicite et effective, il peut y avoir un « programme terminologique » national; sinon, les terminologues « prouvent le mouvement en marchant » par des micro-programmes.

M. Diki-Kidiri admet que ce sont les deux possibilités extrêmes, mais souligne qu'il y a beaucoup de possibilités intermédiaires. Une organisation nationale dépend en tout cas de l'existence d'une politique linguistique.

M. Fortin, après avoir écouté les représentants du Sud, pense qu'il faut miser sur la formation, l'éducation. Il faut

que la terminologie serve à la scolarisation, il faut une adhésion populaire et une volonté politique, sinon tout échafaudage sera fragile.

Pour Mme Cohen, une politique linguistique en bonne et due forme semble nécessaire. La terminologie pourrait travailler à sensibiliser en amont les gouvernements, en aval les populations.

M. Baggioni rappelle la détresse des systèmes scolaires africains, la déscolarisation (malgré les budgets consacrés à l'éducation). Il rappelle l'extrême diversité économique, politique, sociolinguistique: on ne peut mettre sur le même plan de grandes langues (comme l'arabe) et de petites. La terminologie n'est pas forcément partout prioritaire. La description des langues existantes, qui n'est pas encore partout (et de loin) réalisée, lui apparaît comme un préalable.

M. Koyt souligne que l'Afrique vit dans une situation particulière mais que l'utilisation scolaire de langues extérieures a aussi été nuisible: il y a aujourd'hui accord général sur la nécessité d'utiliser les langues nationales.

Pour M. Rousseau, il y a toujours quelque chose à faire, même des actions atomisées. Des solutions sont peut-être à chercher sur ce plan, par exemple dans les activités commerciales et industrielles, car il y a toujours activité terminologique.

M. Mbodj insiste sur le fait qu'il y a matière à un travail Nord-Sud.

M. Vernet revient sur la notion de besoin: pour agir, il faut qu'il y ait demande de la base. Il ne pense pas que la description soit un préalable.

M. Van Campenhoudt indique qu'on continue à avoir beaucoup de coopérateurs du Nord, et souhaite que la coopération engage des coopérateurs

Table ronde

originaires du Sud, plus proches de ces demandes de la base.

Pour M. Ntita Nyembwe, l'activité terminologique est un besoin dans toutes les langues (voir par exemple au Zaïre, les besoins des journalistes de la radio).

Pour Mme Aït Taleb, il y a bien sûr un lien entre terminologie et développement, mais il est toujours difficile de convaincre. Elle propose qu'on réfléchisse précisément à cette question dans la deuxième session.

M. Diki-Kidiri propose que le séminaire demande au Rint un inventaire des descriptions de langues africaines et un inventaire des stratégies d'opposition à nos efforts, des résistances, et des réponses apportées. Il faudrait élaborer une panoplie des objections affichées et un argumentaire.

Mais M. Vernet pense qu'il est vain de faire un argumentaire contre de faux arguments (car il y a beaucoup de non-dit).

Pour M. Eloy, un constat d'échec des systèmes scolaires implique la proposition de chercher aussi ailleurs les moyens d'éducation (par exemple les différents moyens de communication). Il demande d'autre part si, selon qu'il y a ou non politique linguistique explicite et effective, les méthodes peuvent être les mêmes. Par exemple la diffusion d'une terminologie sous forme de livre spécifique est-elle prioritaire, si on l'oppose à l'élaboration de manuels intégrant de la terminologie, comme l'a évoqué notre collègue du Niger? Il propose que l'objectif d'une méthode-type laisse place à un inventaire des types d'actions effectives.

M. Rousseau dit qu'en effet, il n'est pas question d'une méthode unifiée.

M. Teguedere pose la question: de quoi a-t-on parlé depuis trois jours? La problématique était: comment faire pour

intégrer la terminologie dans le développement? Il y a une relation entre terminologie et développement (*cf.* nos collègues arabes): comment l'établir? Quelles recommandations faire aux politiques? Comment leur dire qu'on ne peut pas se passer de la terminologie pour le développement? Il faut que le Rint prenne position clairement sur la nécessité de politiques linguistiques. La description ne peut être un préalable. Il faut identifier les zones, les besoins, les moyens nécessaires.

Pour M. Koyt, beaucoup de discussions sont encore nécessaires dans les modules. Cette table ronde prépare la deuxième session du séminaire.

M. Marrakchi trouve souhaitable que des documents de travail soient préparés pour la deuxième session, et donc qu'il y ait un comité préparatoire (M. Rousseau indique que cette proposition sera discutée au Comité d'orientation du Rint).

Pour M. Koyt, il y a toujours politique linguistique (même par l'inaction). L'aménagement linguistique sans convaincre la base et le sommet est voué à l'échec. Il est nécessaire aussi de former les agents de l'aménagement linguistique. La méthodologie de la terminologie ayant déjà été traitée au séminaire de Bordeaux-Hull, il reste à voir les moyens de sa mise en œuvre.

Mme Pereia déclare que ce séminaire est très important pour nous, lusophones. Tous les problèmes posés ici nous concernent. Nous sommes d'accord pour participer à l'inventaire des études descriptives de langues africaines.

M. Diki-Kidiri se réjouit de la densité des débats et de leur intérêt et M. Rousseau remercie les organisateurs.

Jean-Michel Eloy.

Bibliographie de la néologie

AGRON, Pierre.

«La destruction par les mots», *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 2, 1991, p. 235-259.

Après un historique du Comité d'étude des termes techniques français et une présentation de certains de ses membres, l'article énumère nombre de néologismes créés afin de remplacer des termes anglais, souvent mal formés et mal compris. La motivation par les langues classiques est une source importante de ces néologismes. En annexe, quelques fiches du Comité d'étude, dont une, volumineuse, sur *engineering* et ses composés.

Descr.: emprunt; anglicisme; politique linguistique.

AUGER, Pierre, Patrick DROUIN et Marie-Claude L'HOMME.

«Automatisation des procédures de travail en terminographie», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 121-127.

Description d'un projet de recherche à l'Université Laval dans le domaine de l'automatisation des procédures de travail en terminographie. Les réalisations concrètes à ce jour, quelques exemples et un aperçu des améliorations possibles et des pistes à suivre articulent le texte. Plus particulièrement, on traite les différentes étapes à franchir dans le

cadre des méthodes informatiques par opposition aux méthodes traditionnelles: téléchargement, mise en forme du corpus par un logiciel de traitement de texte, lecture et traitement automatisés, recomposition des termes complexes et des formes composées, marquage des termes à conserver, découpage et délimitation des contextes, analyse sémantique, etc.

Descr.: industries de la langue; terminographie; projet de recherche.

BAUER, Roland.

«Parlons a bit du *bit*: Les acronymes dans le français de l'informatique» *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 2, 1990, p. 171-193.

Dans un article qui poursuit la réflexion amorcée dans *Fachsprache* 1/2, 1990, p. 36-50, l'auteur examine les sigles et les acronymes de l'informatique de langue française à partir d'un corpus de textes publicitaires tirés de six numéros de l'*Ordinateur Individuel* (1989-90). Il en ressort que 56% disposent d'un équivalent français, le restant étant traduit en français *in extenso* ou employé tel quel en anglais. L'auteur constate un nombre élevé de propositions de traduction, repris par les dictionnaires spécialisés, sans pour autant entrer dans l'usage, et il préconise une étude portant sur les chances d'acceptation et le taux

d'intelligibilité d'un terme avant son lancement.

Descr.: anglicisme; siglaison; aménagement linguistique; informatique.

BESSÉ, Bruno de.

«L'État terminologue: Peut mieux faire», *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 1, 1990, p. 87-100.

La normalisation en France est placée dans le cadre plus général de la politique linguistique et en particulier dans celui du travail des commissions ministérielles de terminologie. Après un examen de textes sur lesquels elles s'appuient, l'auteur considère leur travail d'enrichissement des vocabulaires scientifiques et techniques. Le bilan serait décevant des points de vue quantitatif (par rapport aux commissions canadiennes) et qualitatif (manque méthodologique et tentations puristes). Parmi les suggestions figurent la collaboration de nombreux spécialistes, le concours d'autres pays francophones, et plus généralement la définition d'une politique terminologique. Les principaux décrets concernant l'enrichissement de la langue française figurent en annexe.

Descr.: normalisation; commission ministérielle de terminologie; politique terminologique.

Bibliographie de la
néologie

BESSÉ, Bruno de.

«Le contexte terminographique», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 111-120.

L'auteur présente une typologie du contexte dans une perspective terminologique et retient quelques définitions rattachées à cette notion.

À son avis, le contexte devrait être doté d'une fonction et d'une dimension nouvelles afin d'ouvrir la voie à de nouvelles explorations en recherche terminologique. Nombreux sont ceux qui ont réfléchi au meilleur moyen de pallier l'insuffisance du rôle de la phraséologie dans ce domaine. L'article se poursuit avec une présentation de la perception du problème par différents auteurs: comparaison entre phraséologie en langue de spécialité et locution ou expression en langue générale (M.C. Cormier); combinaisons et collocations (U. Heid); cooccurrences et cooccurrents (B. Cohen).

Descr.: contexte; terminologie; méthode.

CAREY, John, Sylvie DUPONT et Christine LEONHARDT.

«*Termium* sur CD-Rom», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 174-181.

Termium, banque de données linguistiques au Secrétariat d'État, est maintenant disponible sur CD-Rom. Le présent article trace l'historique de ce projet et décrit les différents champs de la fiche terminologique *Termium* retenue sur CD-Rom, en passant par les méthodes d'accès. Suivent la présentation de la disposition des renseignements linguistiques sur le disque optique compact, le mode d'indexation choisi (index des «vettes») et la description du logiciel de consultation (technologie des fenêtres). L'article se

termine par les perspectives d'avenir (base de données de décodage des sources, logiciel de consultation en mode résident, interrogation en mode hypertexte, etc.), les avantages techniques propres au CD-Rom et la commercialisation de ce produit.

Descr.: base lexicale; informatique; terminologie.

Comment franciser un poste de travail micro-informatique, Québec, Office de la langue française - Ministère des Communications, 1991, 31 p.

Brochure informant les personnes utilisatrices de la micro-informatique des divers moyens dont elles disposent pour procéder à la francisation de leurs postes de travail. En plus de présenter la synthèse des résultats d'une analyse portant sur ce sujet, l'ouvrage dresse le bilan de la situation actuelle, décrit les enjeux de la francisation et propose une démarche de francisation des composantes du micro-ordinateur: codage des caractères, poste de travail, clavier, imprimante, logiciels, etc. On ajoute enfin que la stratégie de francisation devrait être adaptée aux besoins et aux ressources de l'organisation visée.

Descr.: accentuation; informatique; francisation.

CORBEIL, Jean-Claude.

«Terminologie et banques de données d'information scientifique et technique», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 128-134.

Réflexion sur les relations entre terminologie et banques de données. Avec l'avènement des banques de données (banque de terminologie, base de données bibliographiques, base de données textuelles, systèmes experts), le vocabulaire devient la composante linguistique la plus

importante comme élément essentiel de l'interaction personne/machine. La terminologie pourrait être très utile à la réalisation de tous ces systèmes puisqu'elle permet, entre autres, d'établir des relations hiérarchiques notionnelles, éléments clefs dans l'élaboration d'index de descripteurs et d'analyse du contenu de textes informatisés. La pratique terminologique serait mise à profit à différentes étapes de la conception et de l'interrogation de ces systèmes, et de plus, elle serait utile autant aux concepteurs de ces bases de données qu'aux utilisateurs éventuels.

Descr.: intelligence artificielle, terminologie, bases de données.

CORMIER, Monique C. et Louis-Paul RIOUX.

«Procédés de formation et matrices terminogéniques en terminologie des systèmes experts», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 248-268.

Résultats d'une recherche sur l'identification des procédés de formation des termes dans le domaine des systèmes experts et des matrices terminogéniques les plus productives. L'analyse a porté sur un corpus de 625 termes, dont la quasi-totalité sont nominaux (99%). Les termes avec extension (p. ex.: *fait incertain*) sont plus nombreux (76,6%) que les termes seuls (ex.: *heuristique*) (21,6%). Les xénoterms sont peu nombreux (1,8%). Les termes formés par composition, divisés en plusieurs matrices, occupent une place prépondérante dans le corpus, suivis de très près par la dérivation par suffixation (néologismes de sens et de forme); la préfixation est peu importante. La dérivation impropre est présente, principalement pour les termes en *-ique* et en *-iel*. Les mots-valises sont plutôt rares. Quelques termes sont empruntés au latin, les autres provenant du technolècte

anglais de l'intelligence artificielle. Ces résultats confirment ceux d'études précédentes.

Descr. : système expert; modes de formation; terminologie.

DUGAS, André.

«La créativité lexicale, les dictionnaires électroniques et le verbe en français», *ICO. Intelligence artificielle et sciences cognitives au Québec. Gestion de l'information textuelle*, Montréal, vol. II, n° 3, sept. 1990, p. 119-126.

Présentation des différents processus de créativité lexicale qui interviennent dans la construction de dictionnaires électroniques du français. L'auteur révisé les facteurs dynamiques de la variation orthographique - cause importante de l'augmentation du nombre des unités lexicales -, de la dérivation préfixale et suffixale, de l'agglutination, de la composition et des onomatopées, ces derniers étant toutefois peu nombreux. Plus précisément, Dugas analyse la création de néologismes verbaux. La liste des verbes du Délas, dictionnaire électronique du français élaboré par B. Courtois, ingénieure au LADL, sert de point de départ à cette étude.

Descr. : créativité lexicale; dictionnaire électronique; français.

DUGAS, André.

«La génération automatique de nouvelles entrées lexicales dans un dictionnaire électronique», *Les industries de la langue. Perspectives des années 1990*, Québec, Office de la langue française - Société des traducteurs du Québec, 1991, p. 231-249.

Article présentant les résultats partiels d'une expérimentation portant sur la génération automatique d'un sous-ensemble de préfixes du français, soit *para-*, *dé-*, *ré-* et *in-*, à partir de leur caractère virtuel. L'auteur puise ses

exemples dans le Délas, dictionnaire électronique du français élaboré par B. Courtois, ingénieure au LADL, et vérifie la formation de mots nouveaux par affixation à des mots déjà lexicalisés. Il décrit la production de pseudo-mots (*inmanger*) et de mots réels non répertoriés dans les relevés lexicaux existants (*remanger*) ainsi que le mode de repérage de ces deux catégories. Toujours appuyé d'exemples, il démontre que pareille analyse devient encore plus complexe lorsqu'elle dépend d'un calcul contextuel qu'il définit comme étant les relations formelles et sémantiques des morphèmes - radical et affixes - du mot.

Descr. : dictionnaire électronique; affixation; néologie.

DUGAS, Jean-Yves.

«Le traitement de la terminologie géographique, opération clef de l'aménagement toponymique au Québec», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 218-224.

La création de la Commission de toponymie s'inscrit dans le cadre général d'une politique de francisation et constitue le préambule de l'établissement d'une terminologie géographique normalisée. L'auteur brosse ici la toile de fond historique de la toponymie et de la terminologie géographique en mettant l'accent sur la description des organismes qui se sont succédé au fil des ans. Il expose dans ses grandes lignes la politique terminologique arrêtée par la Commission de toponymie afin de préserver le caractère authentique des noms de lieux: respect de l'usage courant, apport du français québécois, distinction entre générique et spécifique, type d'entité, sémantisme chargé d'un patrimoine culturel. Il donne enfin des exemples concrets qui témoignent de cette volonté de préserver le caractère

québécois en toponymie (usage populaire, régionalismes, variabilité régionale), en reconnaissant d'une part la puissance d'attraction de la culture anglaise et, d'autre part, le besoin d'un équilibre harmonieux dans la langue française.

Descr. : toponymie; aménagement terminologique; normalisation.

FAITELSON-WEISER, S. et R. GINGRAS.

«Homonymie, polysémie, équivalence et concurrence suffixales», *Langues et linguistique*, Québec, n° 17, 1991, p. 69-98.

Étude et illustration des différents types de relations pouvant s'établir entre les suffixes formateurs d'adjectifs en espagnol moderne. Ces relations sont traitées selon qu'elles interviennent entre des suffixes ayant en commun une même forme (pseudo-homonymie et homonymie) ou entre des suffixes véhiculant les mêmes valeurs (équivalence et concurrence). La polysémie n'est pas considérée comme une relation inter-suffixale, mais comme une caractéristique propre à certains suffixes. Quant à la synonymie, elle constitue un type particulier de la concurrence. L'analyse de ces rapports montre la complexité du système suffixal de l'espagnol moderne.

Descr. : espagnol; suffixation; adjectif.

GRUNIG, Blanche-Noëlle.

Les mots de la publicité, Paris, Presses du CNRS, 1990, 255 p.

Le corpus est constitué de 1400 slogans publicitaires recueillis entre 1984 et 1989 que l'auteur analyse de divers points de vue. En termes de néologie, elle examine en particulier le mot-valise publicitaire, la «dérivation endocentrique» (ou création de mots restant dans la même classe), le rôle de la

connotation des affixes. Par ailleurs, elle fait appel aux découvertes de la recherche cognitive pour mieux suivre les démarches logiques de la publicité.

Descr.: publicité; mot-valise; dérivation endocentrique; suffixation.

HEID, Ulrich
et Gerhard FREIBOTT.

«Collocations dans une base de données terminologique et lexicale», *Meta: Journal des traducteurs* = *Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 77-91.

Description des résultats de travaux portant sur le traitement des collocations dans une base de données lexicographique et terminologique. Cette base de données veut faciliter les activités de traduction de et vers une langue étrangère, ainsi que la production de textes. Les auteurs décrivent les problèmes que posent les collocations, aux niveaux descriptif et présentationnel, dans la construction d'un dictionnaire interrogeable et interactif. Ils tracent les grandes lignes des approches antérieures, en se concentrant sur celle de Hausmann. Ils ont tenté d'allier le détail requis par la description linguistique et terminologique (phraséologie des langues de spécialité, contextualisme, propriétés paradigmatiques et syntagmatiques, relations sémantiques, etc.) et la convivialité et la simplicité de l'utilisation. L'article se termine par un exemple d'application.

Descr.: dictionnaire électronique; collocation; traduction.

HOHNHOLD, Ingo and
Thomas SCHNEIDER.

«Terminological Records and Lexicon Entries. A Contrastive Analysis», *Meta: Journal des traducteurs* = *Translators Journal*,

Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 161-173.

Les entrées des systèmes de traduction automatique doivent contenir un ensemble de traits et de valeurs linguistiques plus élaboré que les entrées des lexiques traditionnels. Après une brève description de ces derniers, on explique l'élaboration des entrées des lexiques dans les systèmes de traduction automatique, leurs fonctions et leur fonctionnement, en plus de rendre compte de certains de leurs traits caractéristiques et des méthodes d'analyse grammaticale et de transfert des structures qu'ils utilisent. Enfin, l'importance de la notion de concept dans le transfert des structures grammaticales est soulignée et on termine avec des réflexions sur la place des terminologies et du travail lexicographique dans le monde de la traduction automatique.

Descr.: traduction; industries de la langue; concept.

HUMBLEY, John.

«Semantic convergence of English borrowings in Western European languages», dans FILIPOVIC, BRATANIC (eds) *Languages in Contact, Proceedings of the Symposium 16.1 of the 12th International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences, Zagreb, July 25-27, 1988*, Institute of Linguistics, University of Zagreb, 1990, p. 82-87.

Les emprunts sont caractérisés par un éloignement sémantique de leur modèle: pris dans un emploi limité, souvent à un domaine précis, ils couvrent une aire sémantique bien plus limitée que dans la langue source; par la suite, leur évolution dans la langue d'accueil les éloignent encore davantage de leur sens primitif. Dans le cas des emprunts contemporains faits à l'anglais cependant, cette tendance semble contrecarrée par une familiarité

accrue avec l'anglais et par l'existence d'emprunts multiples, ainsi que par l'élimination de certains emprunts qui divergent fortement de l'anglais.

Descr.: anglicismes; convergence sémantique.

JIMENO BARRERA, Pilar.

«Apuntes sobre la traducción de los neologismos franceses: la importancia de saber inglés», *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 2, 1992, p. 261-267.

L'auteur s'en prend à la prétendue opacité de certains néologismes français, qui aggravent les problèmes de traduction en espagnol, surtout dans les domaines de l'économie, de la finance, de la technologie et de l'informatique. La nouveauté des néologismes officiels fait qu'on ne les trouverait pas dans la plupart des dictionnaires, mais les Espagnols connaîtraient déjà l'anglicisme équivalent.

Descr.: anglicisme; traduction; politique linguistique.

LE GUILLY-WALLIS, Anne.

«Étude de cas: l'impact des arrêtés de terminologie sur l'informaticien français», *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 2, 1992, p. 117-142.

Remise à jour des études publiées dans les *Actes du colloque du GEPE*, 1984, 1985 (Boulanger, 1990, p. 299-300).

LETHUILLIER, Jacques.

«Combinatoire, terminologies et textes», *Meta: journal des traducteurs* = *Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 92-100.

Liaison faite entre terminologie et texte, au plan abstrait et au plan concret, par le biais de la combinatoire, mécanisme sur lequel repose la production de termes dans

les textes. Plan abstrait : terminologie et texte partagent le recours à un mécanisme de base, centré sur l'idée de relation, en rapport direct avec la notion de combinatoire. Plan concret : terminologie et texte sont intimement liés par l'émergence des concepts dans des écrits spécialisés; la formulation des notions est subordonnée au vocabulaire entrant dans la composition des langues de spécialité. Perspectives d'application : en traduction, on pourrait expliquer comment les contraintes de la combinatoire, découlant de l'organisation du système notionnel, permettent de lever des ambiguïtés du texte de départ; automatiser la traduction.

Descr. : traduction; langues de spécialité; terme.

MAES, Jean-Marie.

«The Intelligent Dictionary Project», *Meta: Journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 182-191.

L'auteur décrit le fonctionnement d'un dictionnaire intelligent. Il s'agit d'un outil électronique qui peut être utilisé comme un dictionnaire unilingue (descriptif) ou bilingue, ou encore, comme un lexique. Ce dictionnaire, conçu pour la traduction, se prête également à plusieurs autres applications. Le programme construit une liste d'occurrences à partir des termes d'un texte source. Cette liste peut être épurée ou allongée à volonté, et par la suite, elle peut être mise à jour ou insérée dans le dictionnaire. Principal avantage : cet outil possède une très grande souplesse d'accès.

Descr. : dictionnaire électronique; traduction; terme.

MAURICE, N. et autres.

«Comparaison de trois logiciels utilisables en terminologie: *Foxbase* +,

MC4, *Texto*», *Meta: Journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 207-213.

Présentation des caractéristiques essentielles de trois logiciels considérés dans la perspective d'une application terminologique: *stockage*, *consultation*, *communication de données en traduction*, *information scientifique et technique*, *normalisation et planification*. Ces logiciels sont : *Foxbase*, logiciel de gestion de bases de données; *Texto*, logiciel à vocation documentaire; *MC4*, logiciel à vocation terminologique multilingue. Les auteurs présentent quelques aspects historiques et techniques. De plus, ils passent en revue quelques paramètres propres à ces logiciels. Par exemple, la conception des fichiers, la gestion des opérations courantes, l'accès et la consultation des données et enfin, la gestion du SGBD. Conclusion : chacun des logiciels filtrés répond à un besoin précis.

Descr. : terminotique; base lexicale; traduction.

MELBY, Alan.

«Micromater. A Proposed Standard Format for Exchanging Lexical/Terminological Data Files», *Meta: Journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 135-160.

L'utilisation sans cesse croissante des micro-ordinateurs par les traducteurs et les terminologues entraîne une demande croissante d'un échange électronique des fiches terminologiques. L'adoption d'un format intermédiaire standard faciliterait cet échange. Les fiches terminologiques converties dans ce format seraient accessibles à tous sans qu'il y ait besoin de connaître le détail du format de départ. *Micromater*, une application du format de transfert *Mater*, est

probablement le plus apte à remplir la fonction d'échange électronique de fiches. Les fiches du *Micromater* peuvent être intégrées à un programme de traitement de textes et peuvent également être manipulées par un programme dont les coûts d'exploitation seraient partagés par les utilisateurs.

Descr. : informatique; terminologie; traduction.

MIKULIC, Gordana et Damir HORGA.

«A Sociolinguistic analysis of attitudes towards the use of native versus foreign words», dans FILIPOVIC, BRATANIC (eds) *Languages in Contact, Proceedings of the Symposium 16.1 of the 12th International Congress of Anthropological and Ethnological Sciences, Zagreb, July 25-27, 1988*, Institute of Linguistics, University of Zagreb, 1990, p. 157-165.

Afin de mesurer les attitudes à l'égard des emprunts en serbo-croate, les auteurs ont sélectionné 15 termes informatiques sous leur forme d'emprunts directs et de traduction, qu'ils ont soumis à différents groupes d'étudiants, spécialistes et non spécialistes. Les deux groupes ont accordé leur préférence aux emprunts directs, les informaticiens encore plus que les littéraires, malgré la prédominance des formes traduites attestées dans les publications dépouillées. Les auteurs isolent le sens qu'on attribue à un mot comme facteur déterminant l'attitude, ainsi que l'usage réel des personnes interrogées.

Descr. : emprunts directs; calques; attitudes; purisme; serbo-croate.

MWANSOKO, H.J.M.

«Swahili Terminological Modernization in Tanzania. What are the Register Users' Views?», *Meta:*

journal des traducteurs = Translators Journal, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 301-310

Cet article rend compte des observations faites à partir d'une recherche effectuée auprès des utilisateurs du swahili sur les principes et procédés régissant le travail terminologique swahili dans l'espoir que le National Swahili Council tienne compte des nouvelles observations empiriques pour la planification de la terminologie moderne swahili.

Descr.: swahili; terminologie; aménagement terminologique.

NADASDI, Terry.

«Divergence sémantique des anglicismes au Québec», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, Trois-Rivières, vol. X, n° 3, juin 1991, pp. 173-187.

Examen des écarts d'ordre sémantique qui existent entre les anglicismes lexicaux qu'on retrouve en français québécois et les mots anglais dont ils sont issus. Les exemples retenus sont tirés de glossaires québécois. L'auteur met l'accent non pas sur l'expression *anglicisme sémantique* mais plutôt sur l'expression *anglicisme divergent*, qu'il ne faut pas confondre avec les faux-amis. Il passe en revue une liste de mots, classés selon une typologie qu'il a établie: mots qui prennent un sens nouveau; mots qui sont restés fidèles à l'acception empruntée mais dont l'homologue anglais a évolué; mots dont le sens s'est spécialisé; mots qui conservent les mêmes sens mais qui prennent des connotations différentes.

Descr.: sémantique; anglicisme lexical; français québécois.

NAKOS, Dorothy.

«Les syntagmes terminologiques dans le domaine de l'informatique (étude

comparée de l'anglais et du français)», *Contrastes*, nos 20-21, avril 1991, p. 31-37.

L'analyse se fait à partir de corpus normalisés (OLF, Secrétariat d'État du Canada, Afnor). Par rapport à l'anglais, le français de l'informatique a recours à des syntagmes plus hétérogènes, surtout en ce qui concerne l'emploi des joncteurs; il serait plus riche et plus précis que l'anglais dans le choix des mots-clés, mais moins fécond dans la formation de séries à partir d'un même formant. Dans les deux langues, la réduction de syntagmes longs introduit des variations importantes. Le français de France répugne moins à l'emprunt que celui du Québec.

Descr.: informatique; normalisation; variation; emprunts.

OSTERHELD, Wolfgang (ed.).

«L'influence de l'anglais sur les autres langues européennes», *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 1, 1991, 334 p.

Ce numéro à thème contient des articles sur l'influence de l'anglais en danois, en allemand, en grec, en espagnol, en italien, en néerlandais (domaines techniques, scientifiques, et sports), en espagnol et en français. Ces derniers font l'objet d'un résumé ci-dessous. Parmi les thèmes transversaux, citons ceux des critères qui déterminent l'acceptation ou le rejet d'emprunts directs (Posthumus), de la normalisation de la terminologie (Goetschalckx), de la diffusion d'anglicismes dans les médias (Wallis).

Descr.: emprunt; anglicisme; allemand; danois; espagnol; grec; italien; néerlandais; portugais.

PELLO-LEPRINCE-RINGUET, Nathalie.

«Le français médical», *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 2, 1991, p. 143-144.

L'auteur examine des cas d'emprunt sémantique et de calque dans le discours médical français, surtout dans le cas des divulgations de découvertes. Les sigles anglais prennent souvent la place de leurs équivalents français.

Descr.: médecine; emprunt sémantique; calque; sigle.

RAVENTOS DE CASTRO, Dolores.

«TERUSBIII: A System Description», *Meta: journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 201-206.

L'auteur décrit les sept phases du développement de la base de données TERUSBIII et les 4 niveaux d'implantation des systèmes TIS (Terminological Information System). Elle explique ensuite la fonction de chaque sous-système du TERUSBIII et ajoute des précisions quant aux particularités propres à la version 1.0 du TERUSBIII, tout en présentant un aperçu de la prochaine version. Elle termine l'article avec les possibilités d'applications du système sur les plans nationaux et internationaux.

Descr.: base lexicale; terminologie; industries de la langue.

SCHAETZEN, Caroline de.

«PAO et terminographie», *Meta: Journal des traducteurs = Translators Journal*, Montréal, vol. XXXVI, n° 1, mars 1991, p. 192-200.

Description des fonctions de la PAO utilisées dans les logiciels d'édition des ouvrages terminographiques et lexicographiques, et rappel de quelques règles de typographie, de mise en page et de gestion en usage en lexicographie. Il s'ensuit une brève analyse de la PAO spécialisée (interfaces avec les SGBD et programme d'édition de dictionnaires

sur micro-ordinateur, *Compulexis*). Conclusion: la PAO présente des désavantages quant à la disparition des frais d'impression, et le risque de voir apparaître des ouvrages à caractère provisoire est à craindre. En contrepartie, il y a des avantages quant à la maîtrise des paramètres de l'édition par les terminographes; peut-être ajouteront-ils à leurs travaux plus d'information.

Descr.: métalangage typographique; terminographie; publication assistée par ordinateur.

SERGEANT, Jean-Claude.

« Emprunts et osmose linguistiques », La « civilisation » dans l'enseignement et la recherche, *Lez Valenciennes*, Valenciennes, n° 7, 1982, p. 161-168.

L'auteur préconise l'emprunt direct, éventuellement avec explication pour rendre compte des faits de civilisation ou des institutions d'un pays étranger. Il examine les emprunts à l'anglais en français et vice-versa, et relève un certain parallélisme, surtout en phraséologie, avec une prépondérance d'anglicismes en français, qu'il explique par la dominance américaine dans les domaines les plus touchés.

Descr.: emprunt institutionnel; phraséologie.

TRUCHOT, Claude.

« L'anglais et les langues européennes », *Terminologie et traduction*, Luxembourg, n° 2, 1992, p. 93-115.

L'internationalisation de l'économie et de la société est la cause principale de la prépondérance de l'anglais dans les pays de l'Europe continentale, donnant lieu à une influence profonde dans toutes les langues. Le taux d'anglicismes dans différentes langues est indiqué ainsi que leur diverses formes. L'influence s'étend aux phénomènes de mixage, surtout dans les médias, ainsi qu'à la formation de langues de contact.

L'avenir des langues européennes face à l'anglais fait l'objet d'une analyse.

Descr.: emprunt; Europe; anglicisme; mixage; média; politique linguistique.

VERDELHAN-BOURGADE, Michèle.

« Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française*, Paris, n° 90, mai 1991, p. 65-79.

Cet article est un complément de celui paru dans *La Linguistique*, n° 26, 1990. Le français branché serait un signe de reconnaissance d'une assez large couche de la population. Les procédés néologiques sont en général bien connus par ailleurs, mais les changements sémantiques sont parfois difficiles à expliquer et la polysémie abondante. Le lexique est caractérisé par une composition et une dérivation intensives, les affixes faisant preuve de sens inédits. La part de l'emprunt est importante, mais non prépondérante; les anglicismes sont vite intégrés dans les paradigmes affixaux.

Descr.: sémantique; polysémie; composition; affixation; emprunt.

WALTER, Henriette.

« Où commencent les innovations lexicales? » *Langue française*, Paris, n° 90, mai 1991, p. 53-64.

L'auteur examine les critères qui permettent de déterminer ce qui constitue d'une part le caractère argotique d'un élément, et d'autre part l'innovation lexicale. Elle aborde également le problème des critères qui déterminent la néologie d'un mot.

Descr.: argot; sociolinguistique.

Publications

Vocabulaire de l'échange de documents informatisés.

Cette publication est le fruit d'une étroite collaboration entre l'Office de la langue française et un comité de terminologie composé de terminologues et de spécialistes de l'échange de documents informatisés (EDI). Ce vocabulaire propose une terminologie de base dans le domaine de l'EDI; une soixantaine de notions y sont traitées. On y présente une bibliographie spécialisée, des illustrations, une liste des acronymes couramment utilisés en EDI et un index français. Chaque article terminologique comprend le terme clé anglais suivi des sous-entrées, ainsi que le terme clé français, l'indicatif de grammaire, des abréviations et des synonymes, une définition et des notes.

Déjà utilisé en Europe et aux États-Unis, l'échange de documents informatisés gagne maintenant en popularité au Québec. L'EDI permet l'échange de formulaires commerciaux informatisés présentés selon un format normalisé entre les ordinateurs de différentes entreprises. Cette application téléinformatique comporte plusieurs avantages, par exemple, la suppression du support papier et l'élimination de la ressaisie de l'information et des risques

d'erreurs qui lui sont associés.

L'ouvrage reflète un souci d'uniformisation de la terminologie française. Dans un domaine fortement anglicisé (les normes d'échange de documents informatisés sont élaborées en anglais), il était important d'éviter les anglicismes.

Le *Vocabulaire de l'échange de documents informatisés* s'adresse principalement aux gestionnaires qui auront à implanter l'EDI dans leur milieu de travail, ainsi qu'aux traducteurs, aux terminologues et aux rédacteurs. Il représente également un précieux outil de consultation pour les spécialistes du domaine et pour tous ceux qui devront utiliser la terminologie de l'échange de documents informatisés.

Michel France, 1991: *Vocabulaire de l'échange de documents informatisés*, Québec, Publications du Québec (cahiers de l'Office de la langue française).

Répertoire de logiciels d'aide linguistique à la rédaction.

Ce répertoire a été préparé dans la foulée de la mise sur pied du Réseau des langagiers et langagières de l'administration afin d'offrir aux responsables de la qualité de la langue

dans les ministères et les organismes de l'État un guide en matière d'achat de logiciels d'aide linguistique. Il renferme la description et l'évaluation de vingt logiciels d'aide à la rédaction groupés en cinq catégories: les aides à la rédaction, les aides à l'analyse grammaticale, les aides à l'évaluation, les didacticiels et les traitements de textes. La fiche d'identification de chaque logiciel est suivie de la description du contenu et de commentaires. Les annexes du répertoire comprennent la liste des logiciels en préparation, une liste d'ouvrages de référence, une liste d'adresses utiles et une liste de fournisseurs.

Le contexte de la communication écrite a changé: la bureautisation du travail fait en sorte que la pratique de l'écrit peut être assistée de différents logiciels de correction ou d'aide à la rédaction. Depuis quelques années, de nombreux produits de ce type envahissent le marché. Le présent répertoire vise à aider les usagers à choisir les outils qui correspondent le mieux à leur besoin et à leur environnement bureautique. C'est pourquoi le défi qu'offre cet ensemble de nouveaux outils est un défi d'intégration à la chaîne de travail. Il faut connaître la spécificité de chaque logiciel pour juger de l'intérêt qu'il peut représenter et, comme tout bon outil, il doit convenir au travail spécifique à accomplir.

On peut se procurer cet ouvrage en écrivant à l'adresse suivante:

En Bref

Office de la langue française
Division des publications
800, tour de la Place-Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1G8
Canada

Moisan-Hildebrand Renate et
Vachon-L'Heureux Pierrette, 1991 :
*Répertoire de logiciels d'aide
linguistique à la rédaction*, édition
provisoire, Montréal, Office de la
langue française.

*Inventaire des travaux de terminologie
récents (publiés et à diffusion
restreinte - 1990).*

Cette deuxième édition de l'*Inventaire des travaux de terminologie récents* présente 1 191 mentions de dictionnaires, lexiques, vocabulaires, glossaires, nomenclatures et thésaurus publiés ou achevés depuis 1987 dans les pays du Nord et depuis 1961 dans les pays du Sud.

Plusieurs ajouts particularisent cette nouvelle édition : pour faciliter l'accès aux documents, on retrouve en annexe la liste de la plupart des adresses des auteurs, des organismes et des éditeurs. Par ailleurs, dans l'index des auteurs, de nombreux renvois permettent de décoder les noms des entreprises, des associations et des organismes connus par un sigle ou un acronyme. Enfin, l'index des sujets

regroupe l'ensemble des vedettes-matière et des descripteurs libres.

En mettant leurs efforts en commun, les huit modules du Rint, de concert avec la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF) on dressé l'inventaire de la production terminologique en français pour offrir à tous ceux et celles qui s'intéressent à la langue française scientifique et technique ou qui cherchent des solutions à des problèmes terminologiques un outil de référence exhaustif et à jour.

On peut se procurer cet ouvrage en écrivant aux modules du Rint (adresses mentionnées sur la couverture).

Inventaire des travaux de terminologie récents (publiés et à diffusion restreinte - 1990), 1991 : préparé par Marie-Ève Varin, Québec, ACCT-OLF-Secrétariat d'État du Canada.

Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie - 1990.

Cette quatrième de l'*Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie* présente 426 mentions de glossaires, lexiques, vocabulaires, nomenclatures et thésaurus partiellement ou entièrement de langue française. Ces travaux terminologiques ont été répertoriés en 1990 par les

représentants des modules du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) auprès des organismes, des associations, des entreprises et des maisons d'enseignement.

Les mentions signalées dans l'édition précédente ont été mises à jour et quelque 156 nouveaux travaux ont été ajoutés dans cette édition. La partie principale de ce répertoire est divisée en vingt chapitres thématiques où sont inventoriés les travaux par ordre alphabétique d'organismes ou de chercheurs autonomes. La deuxième partie comprend l'index des organismes et des chercheurs autonomes, ainsi que l'index des sujets qui renvoient aux travaux présentés dans la liste thématique. La description de chaque travail recensé comprend l'identification du responsable du travail en cours ou du projet, l'identification du travail, la nature du travail, des renseignements divers et l'indexation du document.

Cet inventaire présente une bibliographie unique de travaux terminologiques en préparation, qui met à la disposition de ceux et celles qui participent activement à l'évolution du français un précieux outil de référence documentaire et leur offre la possibilité de joindre leurs efforts pour maintenir le français à un haut niveau d'efficacité.

On peut se procurer cet ouvrage en écrivant à l'adresse des différents modules du Rint (cf. couverture).

Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie - 1990, 1991 : préparé par Marie-Ève Varin, Québec, ACCT-OLF-Secrétariat d'État du Canada.

Actes du colloque international: les industries de la langue – Perspectives des années 1990.

Du 21 au 24 novembre 1990 s'est tenu à Montréal le septième colloque organisé par l'Office de la langue française et la Société des traducteurs du Québec. Le colloque intitulé *Les industries de la langue – Perspectives des années 1990* était le premier colloque international organisé par les deux organismes avec la collaboration de l'Agence de coopération culturelle et technique, du Ministère des Communications du Québec, du Secrétariat d'État du Canada et des observatoires québécois, canadien, français et wallon des industries de la langue.

L'objectif principal du colloque consistait à préciser le concept d'«industries de la langue» et à en présenter les enjeux politiques, linguistiques et économiques. Les actes, publiés en deux volumes, suivent le programme du colloque, réparti en journées thématiques qui couvraient toutes les facettes des industries de la langue. La première journée a donc été consacrée aux aspects technologiques des industries de la langue, la deuxième journée a traité des applications et la troisième a abordé l'organisation de l'offre et de la demande.

Les actes du colloque rendent compte de quelque quatre-vingt-cinq communications qui ont été données et devraient intéresser toutes les personnes sensibilisées aux multiples aspects des industries de la langue, à

savoir les langagiers (traducteurs, terminologues, rédacteurs, linguistes, etc.), les professionnels de différentes disciplines qui rédigent ou exploitent des textes en français (chercheurs, documentalistes, éditeurs, journalistes, etc.), les représentants de grandes administrations, les fournisseurs de produits et de services, les chercheurs, les concepteurs et les décideurs.

Actes du colloque international: Les industries de la langue - 1990, 1991: Québec, Office de la langue française, 2 t.

Au féminin. Guide de féminisation des titres de fonction et des textes.

Ce document de 34 pages publié dans la collection *Guides de l'Office de la langue française* répond à une longue attente de la part des usagers et usagères des services d'assistance linguistique de l'Office de la langue française ainsi que des langagiers et langagières de l'Administration québécoise.

Tous les rédacteurs et toutes les rédactrices du Québec qui font l'expérience de la féminisation de leurs textes, depuis quelques années déjà, trouveront dans cette brochure un résumé clair et précis de l'avis du 28 juillet 1979 et de son application concernant la morphologie du féminin des titres et fonctions illustrées par l'essai d'orientation de

l'usage de 1986. Le guide présente un inventaire des procédés d'écriture qui ont été proposés dans l'avis du 28 mars 1981 pour l'affichage des postes, et dont l'usage a été étendu depuis à l'ensemble des textes. Il s'agit donc de l'expérience collective d'une dizaine d'années de rédaction.

La qualité de la langue définie en termes de clarté et de précision oblige d'emblée à l'écriture en toutes lettres des formes masculines et féminines. De plus, il y a lieu de revoir les principes qui guident l'emploi de l'article et de l'adjectif dans la construction du syntagme nominal coordonné, les limites de l'utilisation de l'ellipse et les possibilités qu'offre le subtil mécanisme de la reprise par le pronom. Autant de propositions qui visent à mettre en lumière toutes les ressources dont dispose la langue française pour articuler efficacement la pensée de celui ou celle qui entreprend de rédiger un texte.

Au féminin. Guide de féminisation des titres de fonction et des textes, 1991: Québec, Office de la langue française (Guides de l'Office de la langue française).

Congrès, colloques, séminaires

• *Colloque de Genève:*
«*La phraséologie et la terminologie en traduction et en interprétation*»

Le colloque international organisé du 2 au 4 octobre 1991 par l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, a connu un réel succès. Br. de Bessé, T. Fallgatter et D. Pulitano ont pu rassembler trois cent quarante participants issus de trente pays pour discuter des problèmes que posent la phraséologie et la terminologie en traduction et en interprétation. Plus de cinquante communications (vingt pays), avec interprétation simultanée dans trois langues (allemand - anglais - français; quatorze interprètes mobilisés) se sont succédé à un rythme soutenu dans deux amphithéâtres de la Faculté de médecine selon un horaire conforme à la réputation légendaire de la Suisse et avec un remarquable souci de

détail dans l'organisation, auquel nous rendons hommage.

Les plus grands spécialistes des matières visées étaient présents à ce colloque. Br. de Bessé avait d'emblée posé la problématique en redéfinissant la démarche onomasiologique de la terminologie et en rappelant l'importance du fonctionnement syntaxique du terme. C'est ce que tentent de cerner aujourd'hui les recherches sur les phraséologismes, les collocations et autres cooccurrents.

Les séquences organisées selon des thèmes majeurs (expérience de traduction, phraséologie et langues de spécialité, phraséologie en traduction et interprétation, phraséologie et lexicographie, terminologie et phraséologie: problématique et solutions) ont permis de conjuguer le sujet du colloque à tous les modes et à tous les temps, y compris le futur, tout en tenant compte des problèmes épistémologiques que le passé de la terminologie pose aujourd'hui.

A. Rey qui, comme M. Truffaut, directeur de l'École, manifestait sa joie devant la réussite et la qualité du colloque, devait déclarer en conclusion que si la théorie est multiple, la pratique est une: une traduction est bonne ou mauvaise. Encore faudrait-il ajouter que le dialogue théorie-pratique qu'a tenté d'installer ce colloque, aussi bien dans la recherche d'une définition de ce nouvel objet de recherche qu'est la phraséologie que dans l'affinement du travail terminologique sur une base conceptuelle, répond à une urgence. Si l'on n'y prend garde, les terminologies risquent de crouler sous le poids de leur empirisme. L'Université de Genève permettait de le dire dans le foisonnement des échanges d'expériences et des démarches expérimentales.

Daniel Blampain,
Institut supérieur de traducteurs
et interprètes,
Bruxelles.

Congrès, colloques, séminaires

Conception:
Junius, Alternatives théâtrales

Photocomposition et Impression:
Édition & Imprimerie

© Tous droits de traduction,
de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Édit. resp:
E. Grosjean, 44 Boulevard Léopold II,
1080 Bruxelles, Belgique.

Coordinatrice

Martine Garsou, ministère de la Culture et des Affaires sociales: Service de la langue française, Communauté française de Belgique.

Secrétaire de rédaction

Marc Van Campenhoudt, Institut supérieur de traducteurs et interprètes de la Communauté française de Belgique (Bruxelles).

Correspondants

AFRIQUE: Marcel Diki-Kidiri, Centre national de la recherche scientifique, Lacito.

CANADA: Diane Michaud, Secrétariat d'État - Terminologie et services linguistiques.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE: Martine Garsou, Service de la langue française.

FRANCE: John Humbley, Centre national de la recherche scientifique.

HAÏTI: Pierre Vernet, Centre de linguistique appliquée.

MAROC: Saadia Aït Taleb, Institut d'études et de recherches pour l'arabisation.

QUÉBEC: Stéphane Tackels, Office de la langue française.

SUISSE: Rolf Moos, Chancellerie de la Confédération suisse - Section de terminologie.

TUNISIE: Zouhaier Marrakchi, Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle.

Terminologies Nouvelles est la revue du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint). Deux numéros paraissent chaque année, dont certains sont consacrés à des thèmes précis.

Les articles, publiés sous la responsabilité de leurs auteurs, doivent être proposés au correspondant du module concerné et suivre les normes de présentation établies par le comité de rédaction.

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement la revue *Terminologies nouvelles*.

Nom: _____

Entreprise, organisme: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Ce bulletin d'abonnement est à adresser au module dont vous relevez (adresse p. 4 couverture)

Adresses des organismes membres du Rint

Afrique

Bénin: Centre national de linguistique appliquée.

Burundi: Faculté des lettres et des sciences humaines.

Cameroun: Centre de recherches et d'études anthropologiques de l'Institut des sciences humaines.

Guinée: Institut de recherche linguistique appliquée.

Mali: Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée.

Niger: Institut national de documentation, de recherche et d'animation pédagogiques.

République centrafricaine: Institut de linguistique appliquée.

Sénégal: Centre de linguistique appliquée de Dakar.

Zaïre: Centre de linguistique théorique et appliquée.

Coordination: Lacito (CNRS)
44, rue de l'Amiral Mouchez.
F-75014 Paris - France
tél.: 331 (1) 45 80 96 73

Canada

Secrétariat d'État du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5
tél.: 1-(819) 994-5934

Communauté française de Belgique

Ministère de la Culture et des Affaires sociales
Service de la langue française
44, Bd Léopold II
B-1080 Bruxelles
tél.: 32 (2) 413 22 95

France

Délégation générale à la langue française
1, rue de la Manutention
F-75116 Paris
tél.: 331 (1) 40 69 12 00

Haïti

Faculté de linguistique
Université d'État d'Haïti
38, Rue Dufort
(Quartier Bois-Verna)
Port-au-Prince
tél.: (509) 45 12 33

Maroc

Institut d'études et de recherches pour l'arabisation
B.P. 6216
Rabat - Instituts
tél.: 212 (7) 77 30 05

Québec

Office de la langue française
700, Bd Saint-Cyrille Est
Québec (Québec)
G1R 5G7
tél.: 1 (418) 643-4144

Suisse

Chancellerie de la Confédération Suisse
Section de terminologie
Palais Fédéral Ouest
CH 3003 Berne
tél.: 41 (31) 61 37 32
41 (31) 61 36 45

Tunisie

Innorpi
10bis, rue Ibn el Jazzar
1012 Tunis - Belvédère
tél.: 216 (1) 785 922



Coédité par:
L'Agence de coopération culturelle
et technique
et la Communauté française de Belgique
(Service de la langue française
du Ministère de la Culture
et des Affaires sociales
et Commissariat général
aux relations internationales)

Secrétariat du Rint:
Office de la langue française
700, Bd Saint-Cyrille Est,
Québec (Québec)
G1R 5G7 Canada